

DOSSIER D'ETUDE N° 67

Avril 2005



Marc Bessin, Hervé Levilain

Avec la collaboration de Arnaud Regnier-Loilier

La parentalité tardive

Logiques biographiques et pratiques éducatives

Ecole des Hautes Etudes en
Sciences sociales (CNRS-CEMS)
Université de Metz (ERASE)
INED

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	4
AVANT-PROPOS.....	5
INTRODUCTION.....	6
I - METHODE D'ENQUETE	8
A - Cadre problématique	8
1 - Calendriers de parentalité et filiation « tardive ».....	8
2 - Logiques temporelles du « faire famille ».....	9
3 - Questions sur les « âges limites du faire famille ».....	10
B - Méthodologie	11
1 - L'exploration statistique du phénomène	11
Quelques définitions	12
2 - L'enquête par entretiens biographiques	12
La population interviewée	13
Des entretiens biographiques avec les parents.....	15
II - CADRAGE STATISTIQUE	15
A - La parenté tardive : une évolution contrastée	16
1 - L'évolution de la parenté tardive biologique.....	17
2 - L'évolution de la parenté tardive par adoption.....	21
B - Un phénomène fortement lié aux descendance nombreuses	22
1 - Des familles plus nombreuses.....	22
2 - L'émergence pour les mères de l'enfant unique sur le tard	24
C - Les recompositions familiales, un facteur de parenté tardive	27
D - Quelques données temporelles de la parenté tardive	29
1 - De forts écarts d'âge.....	29
2 - Une entrée tardive dans la vie de couple.....	31
3 - Une période plus longue du couple sans enfant	31
4 - A l'approche de la quarantaine, une accélération de la constitution des familles	31
E - Caractéristiques socio-démographiques	32
1 - Les parents tardifs : aux deux extrémités de l'échelle sociale.....	32
2 - Une bipolarisation entre non diplômés et très diplômés	35
3 - Forte contribution des immigrés au phénomène.....	38
Les parents tardifs immigrés : des familles nombreuses.....	40
Les parents tardifs non diplômés : des immigrés ?.....	41
4 - Un phénomène plutôt urbain.....	43
5 - Quelques dimensions culturelles du phénomène	45
6 - « Toutes choses égales par ailleurs ».....	46
F - L'articulation des calendriers familiaux et professionnels.....	49
1 - Des carrières professionnelles plus discontinues.....	49
2 - Des débuts de carrière repoussés.....	50

G - Caractéristiques des parents adoptifs tardifs	52
1 - Une franche augmentation de la proportion de parents tardifs par adoption.....	52
2 - Des caractéristiques sociales semblables aux parents biologiques tardifs.....	53
3 - Adoption et immigration.....	55
H - Synthèse et conclusions de l'exploration statistique	55
III - LES LOGIQUES BIOGRAPHIQUES DE LA PARENTE TARDIVE	57
A - Du bon moment pour être parent : des temporalités sexuées	58
1 - L'ajournement	59
a) <i>Le célibat qui dure</i>	60
b) <i>La prolongation du couple sans enfant</i>	62
2 - Le recommencement	82
a) <i>La refondation</i>	82
b) <i>La répétition</i>	87
B - La négociation conjugale : les enfants du ravissement.....	91
IV - UNE PARENTALITE SPECIFIQUE ?.....	99
A - Les pratiques éducatives des parents tardifs.....	99
1 - Les effets du décalage de calendrier	100
a) <i>En présence d'aînés</i>	100
b) <i>« L'ordre symbolique des générations » : une perturbation bien théorique face au pragmatisme des familles</i>	101
c) <i>Des enfants entourés</i>	102
2 - Investissement familial et désinvestissement professionnel :	104
a) <i>Des carrières professionnelles largement entamées</i>	104
b) <i>Poids de la parentalité tardive, responsabilité du parent</i>	108
B – Parents tardifs ou vieux parents ?	109
1 - Résister au vieillissement	110
a) <i>Se maintenir à niveau</i>	110
b) <i>Côtoyer des jeunes</i>	111
2 - La fatigue... tout de même.....	112
CONCLUSION.....	117
BIBLIOGRAPHIE	121
ANNEXES	124
Annexe 1 - codage des types de configuration de parentalité tardive.....	124
Annexe 2 - synthétique des entretiens : Indicateurs temporels et calendaires.....	125
Annexe 3 - synthétique des entretiens : descendance.....	126
Annexe 4 - synthétique des entretiens : caractéristiques sociales.....	127
Annexe 5 - âge de ego en 1970 selon le sexe.....	128
Annexe 6 - âge moyen d'Ego et de son conjoint au premier moment de la parenté tardive	128
Annexe 7 - caractéristiques de la population.....	128

Remerciements

Ce rapport est le résultat d'une recherche qui a bénéficié du soutien financier de la CNAF, dont nous tenons à remercier les responsables de la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche, et en particulier Danielle Boyer, pour la confiance qu'ils nous ont accordée et la patience dont ils ont fait preuve.

Nous avons aussi pu compléter cette recherche par une exploitation de l'enquête famille INED/INSEE, qui nous a été suggérée par les responsables de l'ACI « Travail » du ministère de la recherche – en particulier Christophe Tessier et Patrick Rémy – organisme qui nous a financé pour cette exploration statistique.

Pour ce faire, nous avons pu nous inscrire dans le groupe d'exploitation de l'enquête EHF 1999 et nous en savons gré à l'INED et à l'INSEE, et nous tenons en particulier à remercier Cécile Lefèvre pour sa disponibilité.

Arnaud Régnier-Loilier a fait le travail ardu d'exploitation des données de l'Ehf 1999 sur SAS. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont conseillé dans cette entreprise, notamment Laurent Toulemon.

La constitution de la population des personnes interviewées n'aurait pu se faire sans l'aide précieuse de nombreuses personnes qui nous ont indiqué des contacts, suggéré des pistes. Qu'elles soient toutes ici remerciées chaleureusement.

Nous voudrions bien sûr dans ces remerciements accorder une place particulière aux personnes qui ont bien voulu se soumettre à l'exercice de l'entretien biographique. Nous leur savons gré de leur accueil et de leur disponibilité pour s'être ainsi confiée à nous.

Merci à Sophie Knapp, Barbarat Bauchat et Anne Nogard pour la transcription des entretiens.

Avant-propos

Au regard des faibles effectifs concernés, la « parentalité tardive » pourrait être qualifiée d'épiphénomène. En étudiant, les processus amenant les hommes et les femmes à devenir des « parents tardifs », Marc Bessin et Hervé Levilain nous convainquent du contraire. Malgré le caractère statistiquement marginal du phénomène, l'analyse proposée dans ce dossier d'étude permet d'éclairer plus largement la parentalité, la transformation des calendriers familiaux et l'institution du parcours de vie et, *in fine*, de rendre compte de logiques ordinairement moins visibles de la parentalité non tardive.

- D'emblée, le cadrage statistique associe la parentalité à une transformation de la morphologie des familles, notamment au regard des recompositions familiales et de la taille des descendance. Parce que la parentalité tardive reste un phénomène lié aux descendance nombreuses, il n'est pas surprenant de pouvoir caractériser les « parents tardifs » selon leurs caractéristiques socio-professionnelles ou leur niveau de diplôme dans la mesure où les moins diplômés représentent généralement les catégories de population les plus fécondes.

- Mais très vite, les chercheurs nous montrent les limites d'une analyse qui ne mobiliserait pas une sociologie des rapports sociaux de sexe. Ils confirment là toute l'ambiguïté de l'expression parentalité, qui a pour caractéristique de rendre neutre du point de vue du genre, la place du parent. Le cas des parents tardifs témoigne, s'il le fallait encore, que les modalités du « faire famille » ne se conjuguent pas de la même manière au masculin et au féminin.

- La mise en regard de la paternité tardive avec la maternité tardive laisse apparaître des logiques d'accès différentes. Ainsi, pour les hommes, la paternité tardive est fortement liée à des configurations familiales particulières (recompositions familiales ou écart d'âge important avec sa compagne). Elle s'expliquerait plus par une succession de différentes séquences de vie en couple que par un report de l'entrée dans la parentalité.

Pour les femmes, les maternités tardives apparaissent moins liées aux familles nombreuses et la proportion de mères tardives n'ayant qu'un seul enfant tend à augmenter. Le fait d'avoir un enfant tardivement est relativement dépendant de la position socioprofessionnelle. Les chercheurs notent une forte polarisation aux deux extrémités de l'échelle sociale. Caractéristique des cadres et des professions intermédiaires, la maternité tardive procède donc d'une autre logique que celle des paternités tardives. Les chercheurs avancent l'hypothèse que ces femmes, dotées scolairement, décalent des calendriers rendus parfois même incompatibles ou à une hiérarchie des investissements conjugaux et familiaux. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, la maternité tardive est aussi une caractéristique des femmes « inactives » selon un modèle de la famille associant un grand nombre d'enfants et une activité de la mère exclusivement consacrée à l'élevage et à l'éducation des enfants.

- Les différences « objectives » du point de vue des calendriers de conception possible entre les hommes et les femmes sont indéniables. Les femmes disposent de moins de temps que les hommes pour avoir des enfants. Mais cette inégalité biologique se redouble d'une inégalité sociale puisque, du fait du sens « normal » de l'écart d'âge, les hommes ont finalement plus de possibilités pour trouver un conjoint du bon âge c'est-à-dire plus jeune qu'eux. Il reste que, dans tous les cas, le poids des normes d'âge, représentations et anticipations sont fortement différenciées. C'est sur la base de cette inégalité que s'opèrent les négociations conjugales autour du calendrier de conception. En regard de leur carrière, au contraire des hommes, les femmes sont souvent amenées à devoir choisir ou à se poser la question en termes de choix et, plus que les hommes, en termes d'articulation entre investissements professionnels et familiaux.

- Tout conduit ainsi à penser que, face à la parentalité, les hommes et les femmes ne disposent pas de la même marge de manœuvre ou, plus exactement, que ces différences de marge de manœuvre ne les amènent pas à ressentir au même moment un sentiment d'urgence et ne se sentent pas confrontés dans les mêmes termes à la question du « faire famille ». C'est là encore le jeu des différences entre hommes et femmes dans les modes d'union et formes de conjugalité.

Danielle BOYER
Pôle Recherche et Prospective, CNAF – DSER

Introduction

C'est le plus souvent sur le registre du folklore ou du sensationnel que l'on parle des parents qui ont eu des enfants à un âge relativement avancé. On évoque alors les acteurs ou chanteurs célèbres dont la vie réputée plus dissolue les pousserait à dénier les normes d'âge en matière de filiation. Ou alors l'on convoque les exploits en matière de procréation médicalement assistée (PMA) à partir des exemples des « grand-mères italiennes » qui ont recours à des pratiques très discutées pour avoir un enfant passé la cinquantaine, et parfois même la soixantaine. Mais au-delà de ces images, on ne dispose guère d'éléments sur les parents sur le tard, et en France les sociologues de la famille ne se sont pas beaucoup intéressés à cette question¹. C'est une des raisons pour laquelle nous avons initié la présente recherche traitant des logiques biographiques qui président à la constitution d'une filiation tardive, de sa construction temporelle, dans et hors le travail et des pratiques éducatives et familiales d'entraide et de transmission générée par elle. En d'autres termes, de la parentalité tardive². Mais, ce faisant, malgré le caractère statistiquement assez marginal du phénomène de « parentalité tardive », il permet au fond d'éclairer plus largement la parentalité, la transformation des calendriers familiaux et l'institution du parcours de vie.

Cette étude de la parentalité tardive mobilise en premier lieu une sociologie des rapports sociaux de sexe. En effet, dans sa dimension éducative, ce phénomène renvoie d'abord à une division du travail, des rôles et des attentes. Il s'agit, dans une perspective sociologique, d'observer comment se conjuguent au masculin et au féminin les modalités du « faire famille » qui intègrent à la fois la production d'une filiation mais aussi les pratiques familiales d'entraide et de transmission mises en jeu par cette filiation. Si la sociologie, et notamment la sociologie de la famille ou des rapports sociaux de sexe, que nous adoptons s'inscrit dans une tradition anti-naturaliste, l'étude des modalités d'entrée en parentalité ne peut éluder pour autant la question biologique. On doit ainsi prendre en compte le poids que fait peser d'emblée la « nature » (la biologie) sur les phénomènes sociaux, comme la filiation³. Mais il faut aussi prendre au sérieux les différences biologiques, telles qu'elles sont perçues et vécues par les acteurs comme différences de nature. En ce sens, ces différences biologiques constituent des contraintes objectives et symboliques (perçues et vécues) avec lesquelles les individus et les couples doivent composer. En relation avec les normes d'âge, déterminant l'âge limite pour avoir des enfants, ces contraintes biologiques dessinent des calendriers de fécondité différenciés (plus courts pour les femmes que pour les hommes) sans toutefois les déterminer. Elles n'en fixent en effet jamais que les bornes et ne peuvent par exemple expliquer ni la logique des écarts d'âge entre conjoints, ni le poids des négociations conjugales autour du moment opportun pour avoir des enfants. Bien que la constitution d'une filiation réponde à de nombreux facteurs structurels relayés par des normes culturelles et sociales, elle demeure le produit d'échanges au sein du couple. Autrement dit, le fait d'avoir ou non des enfants, du moment opportun pour en avoir, est aussi le résultat de négociations conjugales (Cèbe D. & al., 2002). En un sens, les négociations autour de l'accès à la parentalité tardive sont, pour une part, une actualisation de la confrontation des parcours de vie et de l'articulation des temps conjugaux, familiaux et professionnels et parfois des négociations auxquelles cette logique d'articulation a déjà donné lieu (par exemple autour de la discussion sur l'opportunité pour une femme de reprendre ou conserver une activité professionnelle). Autrement dit, les différences entre les hommes et les femmes dans les manières d'avoir des enfants sur le tard procèdent, au-delà des différences biologiques,

¹ Sur les maternités tardives, on se reportera au travail pionnier d'Annette Langevin (Valabregue C., Berger-Forestier C., Langevin A., 1982). On peut aussi citer le travail de Marielle Poussou sur les couples avec des écarts d'âge importants, incluant de fait une analyse de bon nombre de pères amenés à (re)devenir père tardivement. (Poussou M., 2001). Des anthropologues de la parenté ont abordé cette question au prisme des perturbations dans l'ordre symbolique de succession des générations. Pour un exemple à partir de l'ethnographie des familles recomposées, génératrices de parents sur le tard (Martial A., 2003).

² Ce néologisme permet en effet de désigner bien plus que le seul vocable de parenté plus classificatoire à la dimension de pratiques. Elle peut renvoyer également à la question de la responsabilité parentale (en termes plus direct, la défaillance) mais ce n'est pas ici notre propos (Martin C., 2003).

³ On doit certes évoquer l'adoption, voire la beau-parentalité, plus généralement la pluriparentalité, pour dépasser le registre strictement naturelle de la filiation. Celle-ci articule en effet trois critères : celui biologique de la consanguinité (le parent géniteur), un critère domestique (le parent nourrit et élève) et un critère généalogique (l'inscription symbolique dans une succession de générations). Nous définissons ici de façon plus restrictive la filiation comme l'ensemble des inscriptions régulées par le droit d'un enfant dans une parenté qu'il s'agisse d'un enfant eu ou adopté. Il reste que c'est la reproduction biologique qui constitue le noyau dur sur lequel repose le modèle de référence de la filiation dite « naturelle ».

également de différences dans le parcours de vie et de logiques de rattrapage et d'anticipation articulant des temps conjugaux, familiaux et professionnels. Les temporalités du « faire famille » se différencient en fonction du genre.

On l'a compris, parler de la parentalité à partir des « âges limites pour faire famille » renvoie également à la question des temporalités familiales, du bon moment pour devenir (ou redevenir) père ou mère, c'est-à-dire de l'engagement dans une dynamique familiale. Les trajectoires biographiques révèlent des investissements dans certaines sphères de la vie, qui correspondent souvent à des périodes de retraits d'autres sphères. C'est la raison pour laquelle on ne peut déconnecter les modalités d'accès à la parentalité tardive des formes d'investissement qu'elle génère.

Enfin, l'analyse des logiques temporelles de la parentalité tardive que nous proposons doit prendre en compte l'évolution récente de la problématique familiale, notamment au regard des recompositions familiales et de la taille des descendance. La maîtrise conjugale de la fécondité a aussi permis de mieux contrôler le moment auquel devenir parent. Mais il serait toutefois erroné de penser que la parentalité tardive contemporaine serait la conséquence de choix programmés et de naissances souhaitées, en opposition au modèle dépassé des familles nombreuses sans maîtrise de fécondité où la tardiveté résulterait mécaniquement du nombre d'enfants et, plus encore, d'un non choix. Dans les faits, on verra que les situations analysées dans cette recherche relèvent aussi – systématiquement pour les générations plus anciennes et souvent pour les générations récentes – d'une sociologie des grossesses non prévues⁴.

Ce rapport rend compte d'une recherche que nous avons menée dans le cadre de l'appel à propositions sur la petite enfance, lancé par le bureau de la recherche de la CNAF. Elle s'appuie sur des entretiens biographiques réalisés auprès de parents (n=44, dont 18 pères) ayant eu des enfants après quarante ans pour les femmes et après quarante-cinq pour les hommes⁵, que ce soit dans le cadre d'une filiation biologique ou d'une adoption, qu'il s'agisse d'un premier enfant ou des derniers enfants de fratries, qu'elles soient ou non issues de familles recomposées. Il s'agissait de cerner au travers de ces récits biographiques l'encadrement normatif, l'agencement sexué des calendriers professionnels et familiaux et les pratiques familiales d'éducation, d'entraide et de transmission.

Cette recherche a, après que son principe en a été accepté, pris une dimension supplémentaire. Suite à un appel d'offre de l'action concertée incitative du programme « travail », lancé à l'automne 2000 par le ministère de la recherche sur le thème du temps, nous avons été invités par ses responsables à travailler sur la question de la « parentalité tardive » dans une dimension quantitative, en participant à l'exploitation de l'édition 1999 de l'enquête famille INED/INSEE. Nous avons donc entrepris une démarche auprès de ces organismes pour passer une convention afin de prendre notre place au sein du groupe d'exploitation de l'enquête « étude de l'histoire familiale 1999 » (EHF 99), dans l'objectif d'en tirer un cadrage statistique pour la question de la parentalité tardive. En ce sens, la recherche s'entreprind désormais dans une complémentarité entre les deux niveaux d'analyse, quantitatif et qualitatif, qui viennent s'articuler pour constituer un même chantier. Ainsi, l'approche qualitative a été complétée par une exploration statistique de la « parenté tardive », à partir de l'exploitation secondaire de l'enquête EHF 1999 réalisée conjointement au recensement.

Nous donnerons d'abord un éclairage statistique de la parentalité tardive, tant au niveau de l'évolution du phénomène, que des logiques temporelles que nous pouvons en dégager, ainsi que des caractéristiques sociodémographiques. Nous exposerons ensuite à l'aide des histoires familiales que nous avons recueillies, les logiques biographiques qui aboutissent à de tels décalages de calendriers, qui reflètent les diverses façons dont les logiques temporelles et les logiques relationnelles s'entrecroisent. A cette construction sociale, nous ajouterons à l'exposé quelques éléments des négociations conjugales qui entourent les décisions. Nous reviendrons enfin sur certains aspects des pratiques éducatives induites par une entrée tardive en paternité. Il nous faut toutefois en dire un peu plus sur la méthode que nous avons choisie dans cette recherche, en exposant la problématique retenue et les outils que nous avons utilisés pour répondre aux questions qu'elle pose.

⁴ Il paraît en effet moins réducteur de parler de « prévision » plutôt que de « choix » ou de « souhait » (Bajos N. & al., 2002).

⁵ Voir *infra* la justification de ce choix arbitraire des bornes d'âge.

I - Méthode d'enquête

Cette recherche se donne pour objectif d'éclairer l'institution du parcours des âges en étudiant l'encadrement et la régulation temporelle de la « parentalité tardive » du point de vue :

- * des logiques sociales et en particulier celles temporelles déterminant une « filiation tardive » ;
- * des pratiques éducatives engendrées par le caractère « tardif » de cette filiation et qui sont constitutives de la *parentalité*.

Elle se propose d'étudier la parentalité du point de vue d'une économie des échanges conjugaux et intergénérationnels et du point de vue de l'organisation de leurs temporalités par les catégories et normes d'âge : nous avançons en particulier que le caractère tardif de cette filiation est susceptible de donner forme à des pratiques spécifiques (en particulier en matière d'élevage et éducation des enfants) tenant en particulier à la transformation des investissements.

L'enquête prend en compte, dans une perspective comparative, les filiations aussi bien par naissance que par adoption, c'est-à-dire aussi bien la production biologique d'enfant que l'inscription d'un enfant dans une parenté, aussi bien la parenté (au sens structural) que les pratiques organisant et *faisant* celle-ci. Etudiant les relations réciproques et les différences sexuées d'avancée en âge dans le « travail » et le « hors travail », cette recherche peut prétendre interroger nombre de questions touchant à la désynchronisation des temps sociaux et à la mise en place de nouvelles régulations et structurations des temps sociaux et, tout autant, à la structuration temporelle de l'institution famille.

A - Cadre problématique

1 - Calendriers de parentalité et filiation « tardive »

Les catégories « d'enfant tardif » ou de « parent âgé » renvoient aux catégories du sens commun, dont on peut avancer en toute hypothèse qu'elles sont influencées par l'inflation du discours médiatique sur la PMA ou celui médical au travers de la catégorie des « grossesses à risque ». Toutefois, cette recherche ne vise pas à étudier la construction sociale de ces catégories et la diffusion de ces discours mais se propose d'en étudier ponctuellement les effets et il s'agira ainsi d'interroger la façon dont les personnes caractérisent les calendriers de ces configurations. Dans le cadre de cette recherche socio-anthropologique, il ne nous appartient pas d'en définir les âges limites, même si l'on peut s'aider des enquêtes statistiques pour les situer plus ou moins aux alentours de 40 ans pour les femmes et de 45 ans⁶ pour les hommes. C'est ce critère qui organise la constitution de la population.

En étudiant les « filiations tardives », cette recherche prend en compte dans une perspective comparative l'ensemble des inscriptions régulées par le droit d'un enfant dans une parenté c'est-à-dire aussi bien celle « naturelle » car codifiée comme telle par le droit sur la base biologique de la consanguinité que celle plus évidemment « construite » et « sociale » organisant le cadre juridique de l'adoption. Elle fait l'hypothèse que ces « filiations tardives » sont le produit de l'agencement spécifique des calendriers personnels, conjugaux et professionnels i.e. d'une économie des échanges domestiques, conjugaux et intergénérationnels spécifiques : la recherche prend en particulier en compte les formes différenciées de « parentalité tardive » selon la PCS⁷ (en particulier au travers de l'opposition « salariat » vs. « indépendant » qu'il convient de travailler en tant qu'elle structure des temps sociaux sans doute différenciés) ou la *nationalité* ; d'un encadrement normatif pouvant être d'origine médical ou juridique définissant des âges légitimes pour fonder et faire famille ou, à tout le moins, contribuant à organiser la perception de l'avancée en âge.

La « parenté tardive » organise de nombreux discours qui ont été peu éprouvés à la recherche sociologique. Ils s'appuient notamment sur des représentations de l'avancée en âge comme processus immuable et évident,

⁶ Au regard de ce que nous écrivions dans le projet de recherche, cette borne s'est abaissée, pour des raisons que nous expliquons plus loin.

⁷ PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles.

quasi naturalisé. Notre recherche propose au contraire une lecture de l'avancée en âge connectant des objets généralement distincts dans l'analyse : le « travail » et le « hors travail » du point de vue des rapports intergénérationnels, des modalités de gestion des temps familiaux et professionnels, des (re)définitions des temps (et lieux) féminin et masculin.

Les inégalités entre les femmes et les hommes peuvent être particulièrement appréhendées à partir des marqueurs sociaux de l'avancée en âge, et plus particulièrement des âges limites du « faire famille ». Une seconde dimension de cette recherche porte donc sur les marqueurs sociaux de l'avancée en âge et leur efficacité en particulier pour les femmes. En effet, que ce soit du point de vue démographique (« calendrier de fécondité », « période de fécondité ») ou du point de vue médical (« grossesses à risques »), pour les femmes, l'âge de 40 ans est souvent constitué en indicateur suffisant de la fin de la « période féconde » tendant à se confondre avec la ménopause. De proche en proche, une construction « médicale » de la fin de fécondité comme ménopause tend à s'imposer.

Cette recherche reprenant le postulat de nombreux travaux de sociologie de la médecine et de la maladie sur le *modelage culturel des états du corps et du rapport au corps* avance que la lecture des états du corps n'a jamais rien « d'évident » et que l'on ne peut interroger l'âge légitime pour avoir des enfants sans interroger l'âge limite auquel on peut s'attendre à avoir des enfants. Au travers d'une notion telle que la « baisse de la vigilance contraceptive » se pose ainsi la question du poids relatif des diagnostics « profanes » et « professionnels » et de la manière dont s'établit le constat, pour une femme, qu'elle « est ménopausée », *état ultime empêchant d'avoir des enfants*.

2 - Logiques temporelles du « faire famille »

Mettant en jeu l'âge légitime auquel *fonder famille*, la question de la *parenté* (filiation au sens juridique) peut être étudiée du point de vue des relations entre l'âge biologique et les normes d'âge. Mais ces relations posent tout autant la question de la *parentalité* comme articulation des calendriers conjugaux, familiaux, patrimoniaux et professionnels. Les pratiques d'élevage et d'éducation des enfants, de transmission et de prise en charge, constitutives de *parentalité*, renforcent ainsi la différenciation des manières de *faire famille* qui excèdent le *fait de donner naissance* ou *d'être inscrit dans une parenté*. Interrogeant ces différentes logiques sociales, cette recherche interroge autant les « parentalités tardives », au pluriel.

La parentalité, qui se définit par le contenu même des pratiques familiales engendrées par un lien de filiation, renvoie à des logiques de dette, de don et de contre-don. Ce registre des échanges domestiques subit la contingence du temps dans la mesure où ces logiques n'ont pas les mêmes implications pour les femmes ou pour les hommes, pour chacun des membres de la famille selon le moment où ils se situent dans leur *vie familiale* ou *carrière professionnelle*. En ce sens, les pratiques d'entraide et de transmission (de biens, de savoirs) entre générations s'organisent autour de logiques temporelles qui sont particulièrement mises au jour par les décalages engendrés par une naissance (ou une adoption) à un âge avancé.

Les décalages de calendrier fonctionnent également comme un indicateur d'une évolution des normes d'âge et des modes de régulation biographique. L'élévation de l'âge moyen des parents à la naissance résulte notamment de l'activité professionnelle croissante des femmes, qui sont alors amenées à gérer leurs *carrière* et calendrier familiaux en fonction de leurs *calendrier* et carrière professionnels. Enchevêtrement des temps sociaux, pluralisme familial, maîtrise et programmation des naissances ont fondamentalement transformé les modalités du parcours des âges. Ces phénomènes dans la sphère familiale, en correspondance avec les dérégulations à l'œuvre dans la sphère professionnelle, ont engendré une individualisation des modes de régulation biographique et une désinstitutionnalisation du parcours de vie (Bessin, 1997). Dès lors, il semble pertinent d'analyser les modes d'ajustement et les repères temporels du cours de vie. En travaillant sur *les âges limites du faire famille*, nous proposons d'engager une réflexion sur la façon dont les acteurs éprouvent et prennent ou non des distances avec les normes d'âge et, éventuellement, les reformulent.

Les discours sur la parentalité « tardive » s'appuient notamment sur des représentations de la vieillesse comme catégorie immuable, alors que celle-ci doit s'appréhender dans un rapport dynamique avec les aménagements des temps sociaux et la transformation de « la famille » se traduisant en particulier par celle des relations entre générations. Notre recherche, déconstruisant les catégories relatives de l'enfant « tardif » et du parent « âgé », propose une sociologie approfondie du parcours de vie et de sa régulation temporelle. Il interroge toutes les

questions soulevées par la flexibilité temporelle et le vieillissement sociétal : les catégories et processus de vieillissement et d'adultéité, les rapports intergénérationnels, les logiques de don et de contre-don, les modalités de gestion des temps familiaux et professionnels, les (re)définitions des temps féminin et masculin...

3 - Questions sur les « âges limites du faire famille »

La filiation est un produit social qui ne se réduit pas à son encadrement médical ou juridique, puisqu'il suppose conception (ou démarches des adoptants), s'accompagne d'une redéfinition des positions et « identités » et d'un réajustement permanent des rôles de « parent » et « d'enfant ». Il implique et met également en jeu un ensemble de pratiques d'entraide et de transmission (savoirs, biens) qui, inscrites dans le registre de la dette, du don et du contre don, sont constitutives du lien social familial (Bloch & Buisson, 1994).

Cette recherche sur la « parentalité tardive » porte sur le système d'échanges matériels et symboliques et les pratiques impliqués tout au long de la vie par une filiation pour les différents protagonistes d'une famille. Dans la mesure où ce système d'échanges matériels et symboliques relève de logiques temporelles socialement différenciées, en particulier selon une problématique sexuée (les contraintes et opportunités professionnelles fonctionnant comme rationalisation de la division du travail domestique), elle se propose d'étudier les façons socialement différenciées de « faire famille » et de « faire avec » des normes et calendriers socialement distribués (et, en particulier, les contraintes et opportunités « professionnelles ») ; elle vise ainsi à rendre compte de la raison sociale de pratiques médicalement dites « à risques ». Elle porte ainsi sur les processus d'avancée en âge ; le marquage des âges aussi bien que les pratiques de démarquage de l'âge ; bref, les temps socialement constitués comme limités pour « fonder famille » et « faire famille ».

Réintégrant la production d'enfant dans l'économie des échanges conjugaux, familiaux et domestiques, cette recherche avance que la « parentalité tardive » est pour partie le produit de l'agencement spécifique des calendriers, lequel constitue une des raisons sociales de pratiques médicalement dites « à risques ». Ces étiquetages des configurations familiales en termes d'enfant « tardif », de parent « âgé » et de calendrier « atypique » ramènent à une problématique de l'anormalité (notamment médicale) dont nous nous écartons. Si, à partir de ces configurations, nous recherchons les manières de faire avec les normes d'âge, de les contourner ou de les faire évoluer, notre questionnement sur les logiques temporelles de la parentalité, l'économie des échanges domestiques conjugaux et intergénérationnels qu'elle implique, nous poussent à penser les décalages issus des situations étudiées en termes d'ajustements de rôles et d'agencements de calendriers, correspondant à une analyse des acteurs capables d'affronter une multiplicité de logiques d'action.

De la même façon, pour rendre compte de la logique de production d'enfants propre à chaque famille, cette recherche n'a pas posé de façon rigide une limitation temporelle *a priori* des événements considérés. La population ne pouvait en particulier être différenciée en regard de la maîtrise de la conception pour au moins deux raisons. D'une part on ne pouvait postuler qu'une diffusion des pratiques de contrôle des naissances avait succédé à leur inexistence (à la suite de la légalisation de la contraception en 1967 et de l'avortement en 1975). D'autre part, on ne pouvait nier le caractère socialement différencié de ces pratiques. Autrement dit, on ne peut *a priori* opposer un état ancien des *naissances subies* à un état contemporain de *naissances souhaitées*. Plus généralement, on doit considérer l'ensemble des logiques déterminant les pratiques de contrôle des naissances. Ainsi, au-delà du retrait et de l'abstinence, les pratiques les plus médicalement encadrées répondent elles-mêmes à des logiques chronologiques faisant qu'une marque quelconque de vieillissement peut faire baisser la vigilance contraceptive, anticipant sur la ménopause avérée. C'est donc du point de vue des pratiques que peuvent être analysées les conditions de survenue d'une parenté tardive, comme *événement non attendu* ou comme *choix*. Cette sociologie des logiques d'action relève ainsi d'une réflexion plus générale sur les modalités de la régulation biographique.

A partir d'un questionnement sur les âges limites du « faire famille », l'étude des logiques temporelles sous-jacentes aux pratiques familiales que nous avons étudiés ne vise pas à illustrer la désinstitutionalisation du cours de vie et le brouillage des âges (les décalages de calendriers restent marginaux) ; elle propose bien plus une sociologie des repères temporels du cours de vie et de leurs éventuelles transformations, à laquelle invite l'évolution de l'institution biographique.

Avant de considérer la méthodologie que nous avons mise en œuvre dans l'enquête qualitative, nous présentons quelques aspects méthodologiques de l'exploitation statistique de l'édition 1999 de l'enquête famille.

B - Méthodologie

1 - L'exploration statistique du phénomène

Nous avons mené, préalablement à la mise en œuvre de l'enquête qualitative, une première investigation démographique en nous impliquant dans le groupe d'exploitation de l'édition 1999 de l'enquête famille INSEE/INED (« Etude de l'histoire familiale 1999 »). Un des aspects les plus intéressants de ce cadrage, au regard des données statistiques déjà existantes sur la question (Daguet, 1999), est à considérer au regard de l'innovation de cette nouvelle version de l'enquête famille, qui donne pour la première fois des éléments sur les calendriers familiaux tant à partir des hommes que des femmes. Cette nouveauté représente pour notre objet une grande opportunité dans la mesure où les données actuellement disponibles ne traitaient que de la « maternité tardive ». Il existe très peu de données sur les paternités tardives, et dans l'un ou l'autre cas, les données disponibles sont précontraintes par le cadre de l'état-civil qui, par exemple, ne donnait pas, du moins jusqu'en 1998, le rang de naissance des « naissances illégitimes » du point de vue de la mère et ne le donne pas non plus pour les « naissances légitimes » du point de vue des pères. Avec l'Ehf 1999, nous pouvons donner des éclairages démographiques très originaux sur la « paternité tardive » et ainsi mener, y compris d'un point de vue statistique, une comparaison plus systématique entre les logiques temporelles du faire famille des hommes et celles des femmes. L'autre innovation de cette édition de l'enquête famille est liée à l'extension aux personnes de plus de 64 ans qui se justifie par le caractère rétrospectif de l'Ehf 1999 – dont rappelons que l'objectif premier est le suivi du développement des nouvelles formes familiales, à travers un questionnaire rétrospectif et à caractère biographique reconstituant l'histoire démographique des générations (Cassan & al, 2000). On a pu ainsi retracer des trajectoires familiales, y compris pour des personnes âgées, ce qui a permis de mener des investigations sur l'évolution du phénomène de parentalité tardive, en vérifiant notamment comment le changement de régime démographique (enfants tardifs liés à des familles nombreuses) a été pallié par une recrudescence de naissances plus tardives du fait de recompositions familiales.

Les fichiers de l'Ehf 1999

A l'occasion du recensement de la population de mars 1999, 145.000 hommes et 235.000 femmes ont été interrogés par un questionnaire distinct sur le thème de leur « histoire familiale ». Certaines questions portaient spécifiquement sur les enfants de la personne interrogée et de son conjoint (ou d'un ancien conjoint). Ainsi, il est possible de reconstituer la fécondité des personnes, hommes ou femmes, mais aussi le calendrier des naissances. Nous avons pu travailler, après avoir passé une convention avec l'INED et l'INSEE, sur la version définitive des fichiers, qui comprend un appariement avec les données issues du recensement, notamment toutes les variables relatives aux PCS.

Un premier fichier (fichier enfants) regroupe un ensemble d'informations relatives aux 689.054 enfants décrits dans le cadre de cette étude. Nous disposons de leur date de naissance, nous savons s'il s'agit d'enfants des deux conjoints, de beaux enfants ou d'enfants adoptés et nous pouvons déterminer s'ils sont issus de la première union de la personne interrogée ou d'une autre union.

Un second fichier (fichier adultes) présente les caractéristiques des 381.405 personnes interrogées et de leur conjoint actuel. Parmi les caractéristiques qui nous intéressent, nous disposons de la date de naissance de la personne et de son dernier conjoint, du nombre d'enfants de la personne, du nombre d'unions, des dates de mise en couple et de rupture de la première et de la dernière union, etc.

Enfin, quelques variables propres à l'individu sont disponibles dans deux fichiers extraits du Recensement Général de la Population de 1999 (état matrimonial, nationalité...).

Quelques définitions

Il n'existe pas de définition objective de la « parenté tardive », pas de seuil d'âge au-delà duquel un parent est à proprement parler « tardif ». Les représentations normatives de l'âge limite pour faire famille restent relatives et variables d'une personne à une autre. Contrairement à l'enquête qualitative où nous n'étions pas, a priori, contraints de donner d'emblée une définition rigide des limites que nous donnons au caractère tardif de l'arrivée d'un enfant, l'investigation socio-démographique par traitement secondaire de données existantes nous y obligeait. L'investigation statistique imposait de fixer des bornes d'âge, à la fois pour la maternité et pour la paternité, à partir desquelles on pouvait considérer qu'un parent devenait « tardif ».

Afin de tenir compte autant que faire se peut des représentations normatives du « bon âge » pour « faire famille », nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages, partie « intentions de fécondité », d'octobre 1998 (Insee-Ined). Dans cette enquête, on demandait aux personnes interrogées de se prononcer sur l'âge à partir duquel il était souhaitable qu'une femme ou qu'un homme n'ait plus d'enfant⁸. Les âges moyens obtenus sont d'un peu moins de quarante et un ans pour les femmes et de quarante-cinq ans environ pour les hommes (Toulemon & Léridon, 1999). En nous appuyant sur ces moyennes, nous avons retenu pour l'exploration statistique de cette recherche les définitions suivantes :

- une mère sera qualifiée de « tardive » si elle a eu un enfant (quel que soit son rang de naissance) alors qu'elle était âgée de quarante ans ou plus ;
- un père sera qualifié de « tardif » s'il a eu un enfant (quel que soit son rang de naissance) alors qu'il était âgé de quarante-cinq ans ou plus ;
- un enfant sera qualifié de « tardif » s'il est né alors que sa mère était âgée de quarante ans ou plus à sa naissance et/ou que son père était âgé de quarante-cinq ans ou plus. Nous pourrions ainsi distinguer les enfants « tardifs par la mère » (lorsque seule sa mère était « tardive »), « tardifs par le père » (lorsque seul son père était « tardif ») et « tardifs par les deux parents » (lorsque ses deux parents étaient « tardifs ») ;
- un enfant adopté sera qualifié de « tardif » s'il est arrivé dans le foyer alors que sa mère était âgée de quarante ans ou plus et/ou que son père était âgé de quarante-cinq ans ou plus.

Par ailleurs, l'étude de la parenté tardive impliquait de travailler sur des générations de personnes ayant achevé leur reproduction afin d'observer l'absence ou la présence d'enfants tardifs dans leur descendance finale. Les limites physiologiques de la reproduction n'étant pas identiques pour les femmes et pour les hommes (la période reproductive de l'homme étant sensiblement plus étendue que celle de la femme), nous avons choisi de ne considérer que les générations de femmes nées avant 1950 (c'est-à-dire les femmes ayant cinquante ans ou plus au moment de l'enquête) et d'hommes nés avant 1945 (ayant cinquante-cinq ans ou plus au moment de l'enquête)⁹. Ainsi, les générations prises en compte afin d'observer l'évolution du phénomène de la parenté tardive dans le temps ne seront pas identiques selon le sexe du répondant. Pour les femmes, nous retiendrons les générations « nées avant 1930 », « 1930-1939 » et « 1940-1949 » et, pour les hommes, les générations « nés avant 1925 », « 1925-1934 » et « 1935-1944 »¹⁰.

2 - L'enquête par entretiens biographiques

L'enquête qualitative fait spécifiquement l'objet du contrat de recherche nous liant au bureau de la recherche de la Caisse National d'Allocations Familiales (CNAF). Elle a procédé par entretiens biographiques, centrés sur la production d'une filiation et les pratiques familiales engendrées par celle-ci, cette technique d'enquête étant la plus ajustée à notre objet.

⁸ La question était la suivante : « A votre avis, à partir de quel âge est-il souhaitable qu'une femme / qu'un homme n'ait plus d'enfant ? ».

⁹ Ces bornes sont restrictives, principalement du côté masculin dans la mesure où les hommes peuvent avoir des enfants au-delà de cinquante-cinq ans. Néanmoins, il s'agit de cas marginaux puisque moins de 0,6% des hommes nés en 1944 ou avant (donc ayant 55 ans ou plus au moment de l'enquête) ont déclaré avoir eu un enfant à 55 ans ou après.

¹⁰ Nous avons retenu des générations de dix ans afin de disposer d'effectifs suffisamment importants pour les besoins du traitement statistique. Ces effectifs sont présentés dans le tableau 2.

La population interviewée

A défaut d'une base de sondage (il va sans dire que l'exploitation de l'Ehf 1999 se limite aux données, et ne permet pas de « retrouver » les personnes « existantes statistiquement »), excluant tout recours à la technique d'échantillonnage au sens statistique du terme, la population s'est constituée par « boule de neige » dont les effets ont été contrôlés, au fur et à mesure de sa constitution, pour assurer une dispersion sociale maximale. Nous avons ainsi tenté de répartir notre population selon les différentes configurations familiales possibles, les critères socioprofessionnels ou migratoires.

Nous avons finalement rencontré 44 « parents tardifs ». Les configurations retenues se caractérisent par un événement, codifié par le droit, constitutif de filiation. Nous avons retenu les filiations établies par *naissance biologique* (qui peut être ou non médicalement assistée) ou *par adoption*. Pour éviter une extension sans fin de la question de la parentalité, nous avons exclu les configurations familiales où l'élevage et l'éducation des enfants sont confiés aux grands-parents. Nous avons également écarté le cas du prolongement de cohabitation entre générations qui, au sens strict, est un prolongement de parentalité plus qu'une « parentalité tardive ». De même, nous n'avons pas retenu dans le protocole d'enquête la situation intermédiaire de « beau-parentalité tardive ». Ainsi notre population interviewée se constitue de 18 pères et de 26 mères, pour 39 configurations familiales. C'est-à-dire que pour 5 couples ayant eu un « enfant tardif par le père et la mère », nous avons rencontré l'homme et la femme, dans la mesure où les deux correspondaient à la définition de « parent tardif »¹¹. Selon les situations, nous avons pu les rencontrer parallèlement ou dans le cadre d'un entretien à deux. Pour 7 configurations familiales, correspondant à 8 entretiens (7 mères et 1 père), il s'agit de parents adoptifs, certains ayant au préalable tenté des PMA. Un autre entretien (un père) correspond à une naissance biologique médicalement assistée.

Pour ce faire, nous avons procédé en recourant à différents réseaux, professionnels, amicaux, familiaux, en demandant systématiquement à nos interlocuteurs s'ils connaissaient des personnes répondant à nos critères et susceptibles de nous rencontrer. Nous avons notamment diffusé par mail un petit appel¹².

Nous avons étudié les filiations établies au moment où l'un des parents (ou les deux) a atteint ou dépassé un âge considéré par eux ou autrui comme « avancé ». C'est-à-dire que contrairement à l'exploration statistique, nous ne nous sommes pas montrés rigides sur les bornes. Cependant, l'expérience nous a montrés que toute personne à qui nous avons parlé de l'enquête a commencé par nous demander l'âge à partir duquel nous définissions l'aspect tardif d'une naissance. Dès lors, nous évoquions les bornes approximatives, comme nous l'avons vu, autour de 40 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes. Et de fait, lorsque nous avons exploré par boule de neige afin de rentrer en contact avec des personnes correspondant à notre population, nous avons explicitement donné ces bornes indicatives. Au final, parmi nos mères enquêtées, l'âge d'arrivée des enfants s'étale de 39 ans à 48 ans, pour les naissances biologiques, et jusqu'à 50 ans pour les adoptions. Pour les pères, le spectre des âges à l'arrivée de l'enfant tardif est beaucoup plus large, de 46 ans à 75 ans.

¹¹ Nous avons en effet fait le choix de procéder à des entretiens croisés que dans le cadre de cette configuration, pour n'en rester qu'à des entretiens de parents tardifs, sans prendre en compte le point de vue du conjoint.

¹² En voici le contenu :

« Bonjour,

Dans le cadre d'une recherche sociologique sur la « parentalité tardive », nous souhaitons réaliser des entretiens avec des personnes ayant été père après 45 ans ou mère après 40 ans, que ce soit par naissance ou par adoption, et quel que soit le rang de naissance ou la situation familiale (première union, seconde ou plus). Il faudrait de préférence que ces enfants aient atteint au moins l'âge scolaire. Ces entretiens porteront sur les conditions familiales et professionnelles de la venue de cet enfant et les pratiques éducatives qu'elle a engendrées. Si vous connaissez des personnes répondant à ces caractéristiques, nous vous saurions gré de leur parler de notre enquête et s'ils sont d'accord pour y participer, de nous contacter. Nous vous serions reconnaissant de diffuser cet appel autour de vous.

Merci d'avance de votre collaboration.

Bien cordialement. »

Suivaient nos coordonnées.

Par ailleurs, pour ne pas en rester aux représentations, mais bien enquêter sur des pratiques éducatives, autrement dit sur la parentalité, nous devons étudier des configurations familiales où les situations sont éprouvées. Ce afin également de ne pas centrer les entretiens autour du seul choix ou de la programmation d'une naissance¹³ : nous devons donc écarter autant que faire se peut les situations de parenté tardive récente. Dès lors, nous avons indiqué de façon approximative un temps écoulé depuis la naissance, en parlant d'enfants ayant au moins atteint l'âge scolaire.

Afin d'appréhender l'évolution de l'efficace normative de l'encadrement des âges du *faire famille* (défini généralement comme un *effet de période*), nous avons tenté de comparer les situations en fonction du moment historique de l'événement. Ainsi, dans les familles enquêtées, les « enfants tardifs » sont nés récemment pour certaines, alors qu'ils ont atteint un certain âge pour d'autres. Cependant, afin de limiter les effets de variation et compte tenu de l'accent que nous souhaitons mettre sur les pratiques éducatives contemporaines au regard de l'articulation des temps sociaux, nous avons fait le choix de concentrer nos interviews sur des configurations plus récentes, en abordant les entretiens effectués avec des parents ayant eu il y a déjà longtemps leur enfant tardif en contre point de ceux, plus nombreux, qui ont fait famille plus récemment. Ainsi, comme dans toute analyse où les effets de période et de génération influencent les effets d'âge, nous avons procédé à des comparaisons afin de cerner l'évolution dans le temps des logiques à l'œuvre dans ces décalages de calendriers familiaux. Pour l'exploitation statistique, nous avons vu que nous avons distingué trois générations, dont les bornes ne sont pas identiques selon le sexe du répondant. Pour l'enquête par entretiens, nous avons privilégié le phénomène contemporain, en interrogeant 36 parents ayant eu leurs derniers enfants après 1980. Toutefois, 8 entretiens correspondent à des situations où les naissances sont survenues avant 1976. Ils nous aident en miroir à penser et à incarner les transformations objectivées par l'approche démographique.

Comme nous l'ont confirmé les premiers éléments de l'exploration statistique, d'autres critères ont également été pris en compte, même s'il sont en partie influencés par un effet de période : celui du *type de configuration* (famille issue d'une première union ou d'une reconstitution familiale, répartition selon les écarts d'âge entre conjoints) et du *rang dans la fratrie*. Les enfants tardifs des parents interviewés sont dans certains cas de rang un – 19 configurations – (souvent des enfants uniques, bien que plusieurs configurations familiales rencontrées sont constituées de plusieurs enfants tardifs) ; dans d'autres plutôt des benjamins d'une fratrie plus ou moins nombreuse issue des deux mêmes parents – 11 configurations –, alors que dans d'autres cas encore ils sont le premier enfant d'une nouvelle union, tout en pouvant s'inscrire dans une lignée familiale du côté du père ou de la mère (ou des deux) – 9 configurations.

Nous voulions aussi que notre population ne soit pas strictement urbaine, encore moins parisienne. Nos entretiens ont ainsi été effectués chez des parents de la région parisienne pour un peu plus de la moitié (26), en province pour le reste, soit en Bretagne (9), en Normandie (5) et en Provence (4).

La répartition de notre population du point de vue de sa catégorie socio-professionnelle n'est pas tout à fait satisfaisante, et ne correspond pas complètement à la réalité statistique que nous mettons en lumière plus loin. Nous n'avons pas échappé à la difficulté à recruter des personnes prêtes à l'exercice de l'entretien biographique dans les milieux populaires, et notamment immigrés¹⁴, moins enclins à cet exercice que les couches moyennes et intellectuelles. Pour autant, nous avons toutefois échappé à la caricature souvent exposée par la sociologie de la famille en France, qui s'est trop souvent contentée de mettre en avant un modèle de la famille relationnelle au regard d'enquêtés issus presque exclusivement des couches moyennes et supérieures. Ainsi 6 parents enquêtés sont ou ont été agriculteurs/trices, 4 ouvriers, 4 employées (dont une dans une situation très précaire), et 2 femmes au foyer de famille ouvrière, ce qui permet de contraster fortement notre échantillon. Il convient d'y ajouter plusieurs personnes travaillant dans des catégories intermédiaires (2 éducatrice/teur, 1 pigiste au chômage...). L'autre grande partie de l'échantillon s'est recrutée dans des catégories un peu plus dotées scolairement, pour certaines ne travaillant plus et mariées à des cadres. Les enseignants du secondaire ou du supérieur sont bien représentés dans notre population interviewée (6), et plus généralement les personnes

¹³ Comme par exemple l'enquête par entretiens menée par Arnaud Régnier-Loilier dans le cadre de sa thèse sur la programmation des naissances : il a rencontré les interviewés qui attendaient ou qui venaient d'avoir un enfant (Régnier-Loilier, 2002).

¹⁴ Au regard des statistiques, qui montrent une très forte propension des immigrés à devenir parents tardifs, nous n'avons pu, malgré nos efforts particuliers en ce sens, rencontrer autant de parents immigrés que nous le souhaitions. Nous en avons finalement cinq dans notre population.

travaillant dans les métiers de la culture ou de l'information. Au final, les cadres et professions intellectuelles constituent malgré tout une part importante, pas tout à fait majoritaire, de cette population. Pour de plus amples détails sur les caractéristiques des personnes interviewées, nous avons présenté, en annexe, une biographie succincte de chacune.

Des entretiens biographiques avec les parents

Nous avons retenu dans nos entretiens les *faits avérés* de constitution d'une filiation pour éliminer les effets d'opinion et de représentation. L'enquête a porté sur l'expérience des parents tardifs, en laissant de côté celle des enfants ou des proches. Dans certaines circonstances bien précises et limitées, nous avons bénéficié de celle-ci, notamment dans les configurations de familles nombreuses, où les parents sont déjà très âgés.

Les entretiens réalisés étaient de type biographiques. C'est-à-dire qu'une partie importante de l'entrevue a consisté à faire raconter la vie des individus, en partant de leur famille d'origine, et ce dans les différentes sphères d'activité. La deuxième partie de l'entretien insistait plus particulièrement sur les pratiques de prise en charge ou de transmission de patrimoine et de savoirs.

Il s'est confirmé que tout le travail d'exploration pour « trouver » des configurations familiales susceptibles d'entrer dans notre enquête, produit des situations où la définition et la catégorisation du caractère « tardif » d'une filiation sont en jeu. Nous avons noté aussi systématiquement que possible les discussions consécutives à cette présentation. Le relevé systématique des conditions de constitution de la population représente ainsi une forme de vérification de l'efficacité de la catégorie de « parent tardif ».

II - Cadrage statistique

Alors qu'au début du siècle, avoir des enfants « sur le tard » procédait d'une forme de normalité dans la mesure où les familles étaient en moyenne plus nombreuses, cela paraît désormais beaucoup moins ordinaire. Cette transformation des représentations de la « parenté tardive » est sans doute due à de nombreux facteurs.

Celle-ci peut s'expliquer pour partie par l'inflation récente du discours médiatique sur la procréation médicalement assistée (PMA) et la confusion entre celle-ci et l'âge des parents et, en particulier, des mères¹⁵. Insistant sur la prouesse d'actes médicaux, ce discours fait percevoir les naissances tardives au travers d'un prisme médical qui les constitue en événements exceptionnels quand ce n'est pas comme des actes « contre nature » alimentant le débat sur les enjeux de la manipulation du vivant. Ce faisant, cette représentation occulte que, pour beaucoup d'individus, le recours à la PMA ne revêt pas ce caractère exceptionnel et qu'elle n'est jamais qu'une réponse « technique » à une impossibilité d'avoir des enfants, laquelle peut être indépendante de l'âge. Elle laisse aussi dans l'ombre les manières en un sens plus ordinaires (plus naturelles c'est-à-dire naturalisées) « d'avoir un enfant sur le tard ».

D'autre part, la médicalisation de la société a sans doute fortement renforcé la prégnance des normes d'âge¹⁶. L'âge est devenu un facteur de risque pour l'enfant (trisomie) ou pour le déroulement de la grossesse (amniocentèse). Mais, plus généralement, un meilleur contrôle de la fécondité, la plus grande attention portée au corps (dans une nouvelle norme tout à la fois autonomiste et médicale qui s'impose, chacun devient « la sentinelle de son propre corps » ; un *homo medicus*) et la diffusion d'une forme de malthusianisme lié à la transformation du modèle familial idéal (accordant, pour reprendre François de Singly (1996), de plus en plus le primat sur le « relationnel ») ont contribué à discréditer les familles nombreuses et, dans le même temps, ont, plus que jamais, fait des naissances un choix et rendu les individus responsables de leur choix. Contrôlées, les

¹⁵ Même si lorsque le parent est tardif on observe une proportion sensiblement plus grande de naissances multiples que quand il ne l'est pas (4,3% contre 2,3%) ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les parents tardifs sont proportionnellement plus nombreux à recourir à la procréation médicalement assistée, type de procréation qui accroît les chances d'avoir des naissances multiples (pour des raisons « techniques » : implantation de plusieurs embryons, etc.).

¹⁶ Sur le poids des normes médicales dans les contraintes des normes d'âge à la procréation, (Valabregue C. & al, 1982).

naissances deviennent souhaitées ; une expression d'un désir et la question reste ouverte de savoir si la parenté tardive y échappe.

A l'encontre de ces représentations, cette partie propose un premier éclairage statistique sur la « parenté tardive ordinaire » c'est-à-dire les filiations « tardives », établies par naissances ou adoptions, à un âge relativement avancé pour l'un et / ou l'autre des parents, soit après quarante ans pour un homme et après quarante-cinq ans pour une femme. Dans le cadre de cet exposé, nous nous proposons d'interroger la réalité du phénomène, son évolution et ses caractéristiques tant du point de vue des logiques temporelles et sociales.

Au préalable, présentons rapidement les données qui étaient à notre disposition avant d'engager ce travail. En effet, quelques travaux s'appuyant sur l'état-civil et les recensements fournissaient un éclairage renforçant l'hypothèse générale de cette recherche. L'approche socio-démographique de la situation française montre ainsi que l'histoire des « maternités tardives » est au XX^{ème} siècle l'histoire d'une « longue et forte baisse » de 1901 à 1980 (les naissances vivantes de mères de 40 ans et plus passant de 6,5 % à 1,1 % du total des naissances) même si l'on peut observer depuis une légère augmentation (Daguet, 1999). Cette évolution longue tient à la transformation morphologique des familles et, en particulier, à la raréfaction des familles nombreuses mais aussi à ce que « *l'âge moyen des mères pour chaque rang biologique a sensiblement diminué* » (Daguet, 1999, p. 23). Elle provient sans doute aussi d'un meilleur contrôle de la conception (contraception et avortement) faisant de la parenté le produit de l'exercice apparent du « libre choix ».

Les caractéristiques des « maternités tardives » contemporaines renforcent cependant l'hypothèse selon laquelle elles ont partie liée avec la transformation des configurations familiales. Elles suivent en effet la pente de la transformation générale des positions matrimoniales et sont sans doute pour partie liées aux phénomènes de recomposition familiale. En effet, ces maternités tardives sont rarement des premières naissances (biologiques). L'augmentation récente des « naissances tardives » est « *surtout (le fait) des naissances au sein de deuxièmes unions après séparation et d'unions tardives avec ou (plus fréquemment) sans mariage. (...) Dans les années 90, plus d'1/4 des enfants légitimes d'une mère de 40-44 ans sont les premiers enfants du mariage, dans les années 70, cette proportion était d'1/7^{ème}* » (Daguet, 1999, p. 24).

Enfin, la nationalité et l'activité semblent constituer deux facteurs de différenciation des calendriers de conception. A tout âge, la fécondité des femmes de nationalité étrangère est supérieure à celle des femmes de nationalité française, mais l'écart s'accroît encore après 40 ans et plus encore après 45 ans. Les femmes inactives apparaissent globalement plus fécondes que les femmes actives (chômeuses comprises) mais l'activité est redoublée par l'effet de la variable PCS puisque les cadres et professions intellectuelles supérieures sont, avec les professions intermédiaires, les plus fécondes avec, en 1994, près de 90 naissances pour 10.000 femmes de plus de 40 ans.

Au regard des données principalement démographiques que l'on peut obtenir à partir de l'état-civil, l'Ehf élargit le cadre d'analyse en permettant d'étudier les paternités tardives et, malgré les limites inhérentes à son caractère rétrospectif, en mettant au jour les logiques temporelles qui organisent la parenté tardive. L'Ehf permet ainsi d'étudier les agencements sexués des calendriers familiaux et la régulation conjugale et sociale de l'inégalité biologique des calendriers de fécondité masculins et féminins.

Partant de définitions sociales normatives des âges limites du « faire famille », nous nous proposons de décrire la population des « parents tardifs » au regard des « non tardifs » et d'interroger ainsi la réalité du phénomène, son évolution et ses caractéristiques tant du point de vue des logiques temporelles et sociales. Qui sont les parents tardifs (couches supérieures et intellectuelles ou familles populaires immigrées) ? Leurs enfants sont-ils uniques arrivés tardivement ou les derniers nés d'une famille nombreuse ? Avoir un enfant sur le tard renvoie-t-il aux mêmes logiques chez les hommes et les femmes ? Quel est le poids des transformations plus générales des modalités du faire famille, des recompositions familiales, des entrées plus tardives en union ou de l'augmentation de la durée moyenne durant laquelle les couples restent sans enfant ?

A - La parenté tardive : une évolution contrastée

Au regard des faibles effectifs concernés, la parenté tardive pourrait être qualifiée d'épiphénomène. Elle présente pourtant des caractéristiques et variations qui la rendent digne d'intérêt. La parenté tardive recouvre d'abord des variations importantes selon le type de filiation. Ainsi, les enfants conçus tardivement représentent

près de 3% du total des naissances déclarées par les répondants à l'enquête, les enfants adoptés tardivement représentant quant à eux près de 30% du total des enfants adoptés (tableau 1).

Mais alors que, pour les enfants « eus », on n'observe pas de différence significative entre les enfants tardifs par le père et ceux tardifs par la mère, les enfants tardifs adoptés sont plus fréquemment tardifs par la mère et, à un degré moindre, par les deux parents (la différence restant faible pour les enfants tardifs par les pères). Ce sont des logiques temporelles bien différentes qui sont à l'œuvre dans le processus d'adoption (*Cf. infra*). On peut en particulier supposer que c'est l'âge tardif de la mère (ou des deux parents) qui détermine le recours à l'adoption (soit pour des raisons directement « biologiques » soit indirectement en raison d'une constitution tardive de l'union).

tableau 1. Proportion d'enfants tardifs « eus » ou « adoptés »

(en %)	Enfants « eus »	Enfants « adoptés »
Enfants non tardifs	97,1	70,4
Enfants tardifs	2,9	29,6
<i>dont :</i>		
<i>tardifs par le père</i>	<i>1,3</i>	<i>1,9</i>
<i>tardifs par la mère</i>	<i>1,1</i>	<i>17,4</i>
<i>tardifs par les deux parents</i>	<i>0,5</i>	<i>10,3</i>
Ensemble	100,0	100,0

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.
Pondération : POIDS.
Champ : enfants « eus » dont on a pu déterminer l'âge de ses deux parents à leur naissance (N = 603 059 enfants) et enfants « adoptés » dont on a pu déterminer l'âge d'au moins un des deux parents adoptifs à leur arrivée dans la famille (N = 2 955 enfants).
Lecture : 2,9% des enfants « eus » sont nés alors que le père était âgé de 45 ans ou plus et/ou que la mère était âgée de 40 ans ou plus.

1 - L'évolution de la parenté tardive biologique

On observe une variation tout autant significative du sexe quant au nombre d'enfants tardifs (tableau 2). Les parents tardifs et, en particulier les mères ont principalement un seul enfant tardif (85% pour les femmes et 68% pour les hommes). Mais alors que près d'un père tardif sur cinq a eu deux enfants tardifs (et près de 13%, trois enfants tardifs ou plus), ce n'est le cas que de 11% des mères tardives (et 3% d'entre elles ont eu au moins trois enfants tardifs), différence que l'on peut imputer à la fois, pour les femmes à une carrière féconde plus courte après quarante ans par rapport aux hommes et à une forte inégalité sexuée dans la gestion sociale des calendriers de conception¹⁷.

¹⁷ Un des éléments, parmi d'autres, de cette inégalité sexuée se traduit dans le fait que les femmes se remettent moins souvent en couple que les hommes après une séparation (Guibert-Lantoin, 2002).

tableau 2. Répartition des parents tardifs par nombre d'enfants « tardifs »

Nombre d'enfants tardifs	Répondants	Répondants
	femmes nées avant 1950	hommes nés avant 1945
1	85,5	68,1
2	11,4	19,0
3	1,9	7,4
4 ou plus	1,2	5,5
Ensemble	100,0	100,0

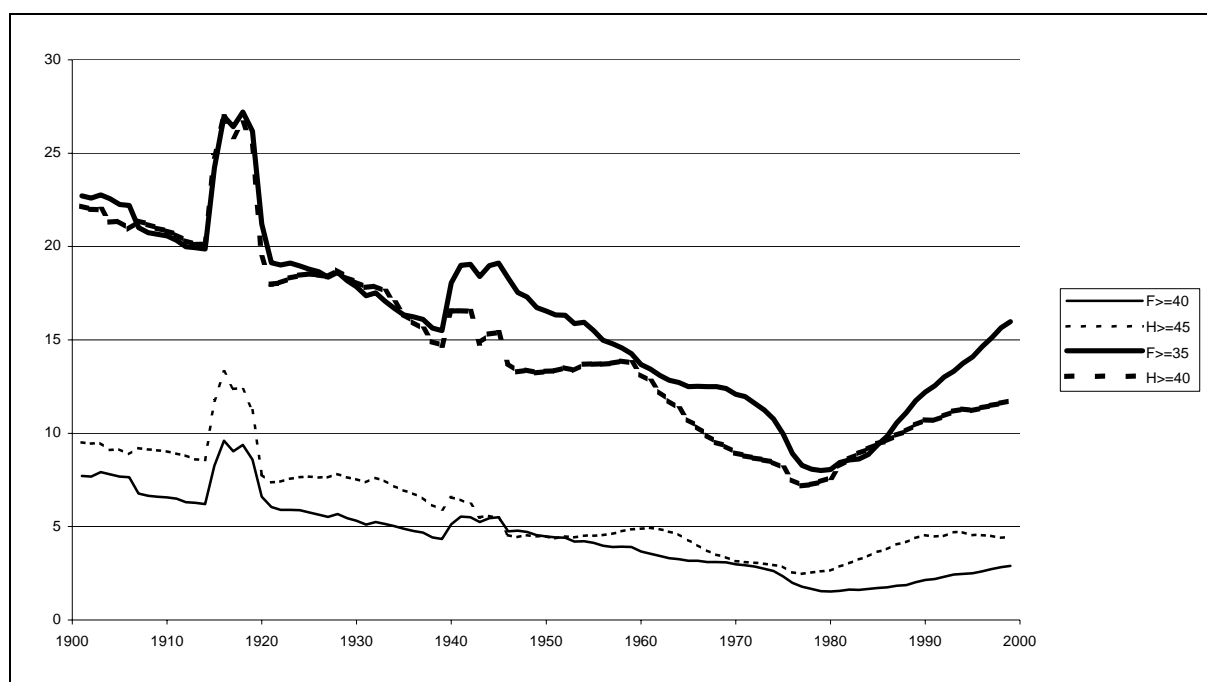
Source : Insee, Enquête « Etude de l'histoire familiale », 1999.

Champ : Parents tardifs.

Lecture : 85,5% des mères tardives n'ont eu qu'un seul enfant à 40 ans ou après, 11,4% en ont eu deux à 40 ans ou après, etc.

L'évolution dans le temps du phénomène conduit également à relativiser la faiblesse des effectifs de parents ou d'enfants concernés par la parenté tardive. En effet, la raréfaction des familles nombreuses ou un meilleur contrôle de la contraception induirait une baisse de la parenté tardive au XX^e siècle. Celle-ci est avérée mais l'évolution du phénomène est néanmoins plus contrastée et renvoie à des logiques ayant changé dans le temps. Nous venons de voir que partant des données de l'état-civil, Fabienne Daguët avait pu montrer que, en tendance, l'histoire des « maternités tardives » est au XX^{ème} siècle – et plus précisément de 1901 à 1980 – l'histoire d'une « longue et forte baisse » (les naissances vivantes de mères de quarante ans et plus passant de 6,5% à 1,1% du total des naissances) mais qu'elles ont tendu à augmenter depuis les années récentes, sans atteindre pour autant les niveaux du début du siècle (figure 1).

figure 1. Part de l'ICF selon l'âge des parents



Source : INSEE, état civil, données transmises par Fabienne Daguët.

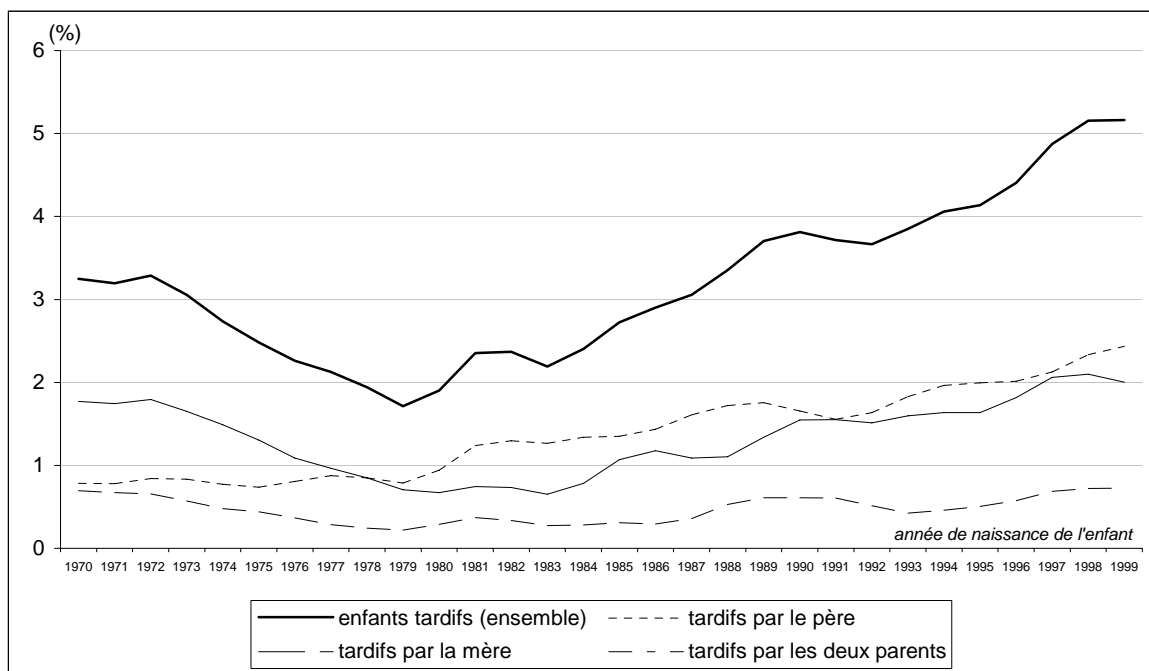
Champ : Naissances.

De 1960 à 1979, on observe également au travers de l'EHF une diminution tendancielle de la tardiveté pour les femmes et après une décroissance sur la période 1960-1964 une stagnation relative pour les hommes entre

1965 et 1979. De surcroît, on peut faire l'hypothèse que le phénomène est d'autant plus sous-estimé par l'Ehf qu'il est reculé dans le temps (l'approche transversale de l'Ehf ne prenant en compte que les enfants de parents survivants au moment de l'enquête). Mais le mouvement le plus remarquable reste bien la tendance à l'augmentation à partir de 1979. Cette évolution à la hausse depuis les années 1980 confirme ainsi l'augmentation du taux de fécondité à quarante ans ou plus, décrite par Daguet (2002)¹⁸.

Par ailleurs, dans sa structure même, le phénomène semble avoir connu des transformations. Ainsi, alors que les enfants étaient plus souvent tardifs par la mère que par le père jusqu'en 1980, la tendance s'inverse ensuite (figure 2), ce qui indique des logiques temporelles différentes¹⁹.

figure 2. Proportion d'enfants tardifs "par le père", "par la mère" et "par les deux parents" selon l'année de naissance des enfants (1970-1999)



Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : 5,1% des enfants nés en 1999 étaient "tardifs", dont 2,4% par le père, 2,0% par la mère et 0,7% à la fois par le père et par la mère.

Champ : Ensemble des enfants "eus" dont on a pu déterminer à la fois l'âge du père et l'âge de la mère au moment de sa naissance.

Mais nous ne pouvons décrire plus finement l'évolution de la parenté tardive qu'à partir des parents répondant et ce sur des générations ayant *a priori* achevé leur vie féconde. Or, la proportion de parents tardifs par groupe de générations ne met pas aussi bien en évidence cette augmentation récente, pour deux raisons. D'une part, les plus récentes des trois générations ne recouvrent qu'en partie la période d'augmentation du phénomène, les années 1990 ne pouvant pas être totalement prises en compte, en tout cas pour les femmes. D'autre part, cette proportion n'est pas affectée par la diminution de la taille des familles, contrairement à la proportion d'enfants tardifs qui augmente du simple fait de la baisse des familles nombreuses, pour un nombre identique de familles concernées par une naissance tardive.

¹⁸ Voir également *Insee Première* n° 873 Décembre 2002.

¹⁹ Il reste que cette observation doit être relativisée en regard des limites de l'Ehf qui sous estime pour les années les moins récentes les évolutions du phénomène. Ainsi, cette inversion de tendances peut tenir aussi à la mortalité différentielle selon le sexe faisant que les hommes sont moins souvent survivants que les femmes au moment de l'enquête. Mais, en tendance, l'évolution du phénomène que l'Ehf permet de mettre au jour corrobore les observations faites par Fabienne Daguet à partir des données de l'état-civil.

On observe ainsi une diminution de la proportion de mères tardives au fil des générations, alors que pour les pères, la proportion a diminué mais remonte pour la dernière génération observée (tableau 3). On peut certes attribuer en partie cette différence à la prise en compte de l'ensemble des naissances d'enfants nés entre 1990 et 1999 de pères nés entre 1935 et 1944, cette prise en compte pour les mères de la dernière génération n'étant que partielle, celles-ci ayant pour beaucoup atteint la cinquantaine. Mais cette différence corrobore l'observation effectuée au regard des enfants tardifs, les pères contribuant plus que les mères au phénomène dans la période récente. On peut ainsi affirmer que les hommes « profitent » plus largement de l'inégalité biologique qui leur permet de prolonger leur vie féconde au-delà des âges limites.

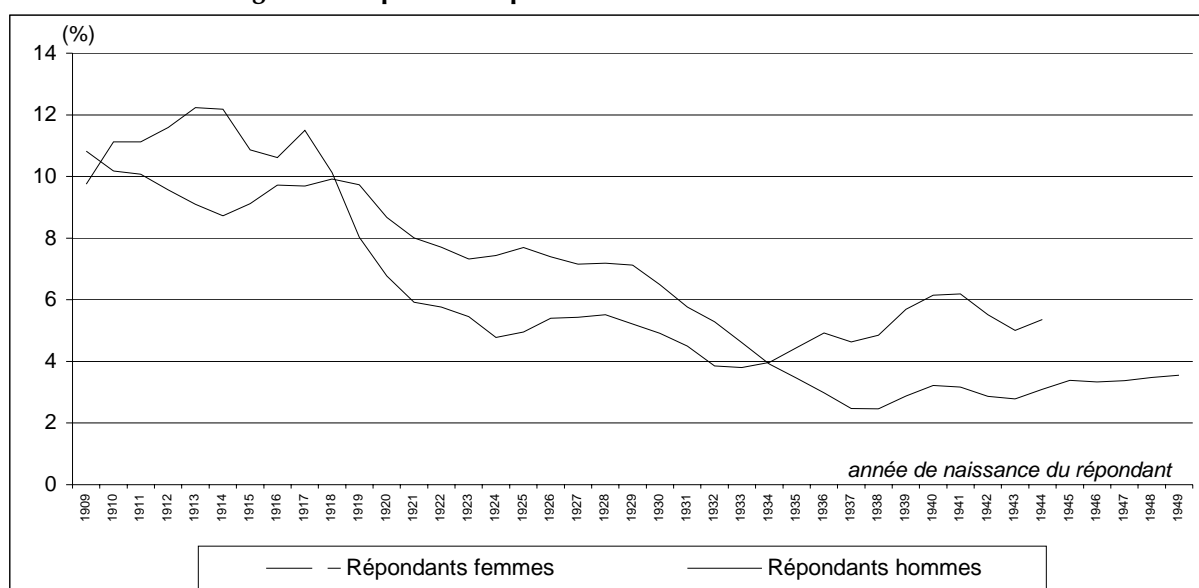
Tableau 3 : proportion de parents tardifs par groupe de générations (en %)

Ego est une femme			Ego est un homme		
générations	%	Effectifs non pondérés	générations	%	Effectifs non pondérés
Avant 1930	8,4	2691	Avant 1925	7,9	646
1930-1939	4,0	1026	1925-1934	4,7	579
1940-1949	3,3	868	1935-1944	5,3	682

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.
 Champ : personnes ayant eu au moins un enfant.
 Lecture : 8,4% des femmes nées avant 1930 ont eu au moins un enfant à l'âge de 40 ans ou après.

Plus finement, en isolant l'année de naissance du répondant, la même tendance se dessine (figure 3). La proportion de pères tardifs est plus importante que celle des mères tardives depuis la génération « 1934 » (répondants nés en 1934 et après), ceci correspondant à l'augmentation de la proportion d'enfants tardifs par le père observée à partir du milieu des années soixante-dix (figure 2).

figure 3. Proportion de parents "tardifs" selon leur année de naissance



Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

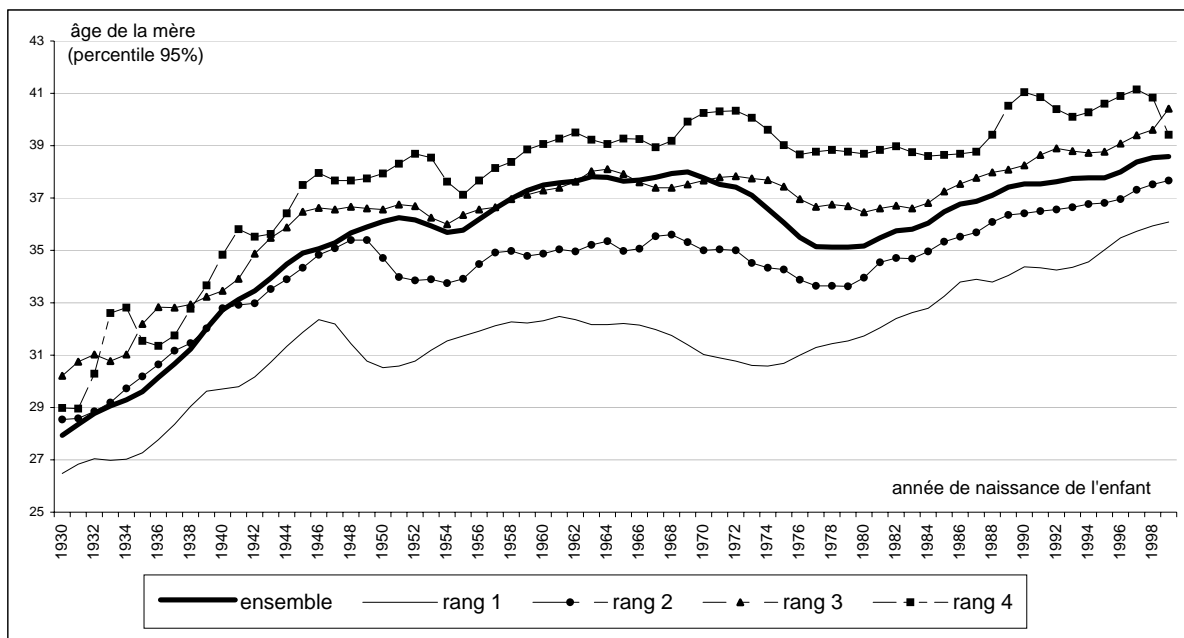
Champ : Répondants hommes ayant eu au moins un enfant, nés entre 1909 et 1944 et répondants femmes ayant eu au moins un enfant, nées entre 1909 et 1949.

Lecture : 5,4% des hommes nés en 1944 ont eu au moins un enfant à 45 ans ou après ; 3,6% des femmes nées en 1949 ont eu au moins un enfant à 40 ans ou après.

Toutefois, la description que nous proposons reste contingente de la définition de l'enfant « tardif » que nous avons choisie. Si ces bornes d'âge (fixées à 40 ans pour les mères et 45 ans pour les pères) font écho aux

représentations actuelles de l'âge limite pour faire famille, rien n'indique qu'elles soient stables dans le temps, qu'elles n'aient pas évolué au fil des générations. Nous avons ainsi complété notre observation en regardant l'évolution dans le temps de l'âge moyen des 5% des mères les plus âgées selon l'année de naissance de l'enfant et son rang dans la fratrie (figure 4).

figure 4. Age minimum des 5% des mères les plus âgées à la naissance de leur enfant, selon l'année de naissance de celui-ci et son rang dans la fratrie



Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : enfants « eus » dont on a pu déterminer l'âge de la mère à sa naissance.

Lecture : Tous rangs confondus (série « ensemble »), parmi les enfants nés en 1999, 95% sont nés d'une mère ayant moins de 38,6 ans et 5% sont nés d'une mère qui était âgée de 38,6 ans ou plus.

Note : Il s'agit de moyennes mobiles de périodicité « 3 ans », centrée sur l'année donnée ((0,5 x année précédente + année donnée + 0,5 x année suivante) / 2).

Les courbes obtenues corroborent la tendance évoquée plus haut. Depuis les années quatre-vingts, l'âge moyen des 5% des mères les plus âgées à la naissance de leur enfant augmente. En 1980, tout rangs confondus, 5% des naissances survenues chez les mères les plus âgées concernaient des femmes ayant 35,2 ans ou plus alors que cet âge était de 38,6 ans en 1999. Cette augmentation de l'âge des mères au percentile 95% à la naissance de leur enfant se retrouve quelle que soit la place de celui-ci dans la fratrie.

Qu'en est-il de l'évolution de la parenté tardive par adoption ?

2 - L'évolution de la parenté tardive par adoption

L'évolution de la parenté tardive par adoption est rendue plus délicate en raison de la faiblesse des effectifs observés. Même si nous avons constaté que la proportion d'enfants tardifs par adoption était plus importante que celle d'enfants tardifs biologiques, faire famille par adoption reste un phénomène assez rare. Néanmoins, avec la prudence qui s'impose, nous pouvons décrire quelques évolutions (tableau 4).

Tableau 4: Evolution de la parentalité tardive par adoption (% en ligne)

Année d'adoption	Non tardif	Tardif par le père	Tardif par la mère	Tardif par les deux	Ensemble	Effectifs
Avant 1970	85,0	1,6	7,8	5,6	100,0	532
1970-1979	74,8	2,2	16,0	7,0	100,0	683
1980-1989	72,9	1,3	14,8	11,1	100,0	797
1990-1999	53,7	2,6	27,9	15,8	100,0	943
Ensemble	70,4	1,9	17,4	10,3	100,0	2955

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.
Champ : enfants adoptés.

En premier lieu, il apparaît que la parenté tardive par adoption est un phénomène de plus en plus fréquent. Alors que 15% des enfants adoptés avant 1970 arrivaient dans un foyer dont le père était âgés de 45 ans ou plus et/ou la mère de 40 ans ou plus, c'est le cas de près d'un enfant adopté sur deux sur la période 1990-1999. Cette très forte augmentation tient à la fois à des adoptions par des couples dont les deux parents sont âgés (enfants adoptés « tardifs par les deux ») ou par des couples dont la femme à plus de 40 ans (enfants « tardifs par la mère »).

B - Un phénomène fortement lié aux descendance nombreuses

Si le phénomène de la parenté tardive est de nouveau en augmentation depuis les années soixante-dix / quatre-vingt, il ne retrouve pas pour autant son niveau du début du siècle. On peut entrevoir dans cette diminution sur le long terme la conséquence d'une raréfaction des familles nombreuses, lesquelles contribuaient largement à la venue tardive d'enfants dans la vie des couples. Pour autant, il semble que le phénomène porte encore largement l'empreinte de la taille des descendance.

1 - Des familles plus nombreuses

Le nombre de familles nombreuses au XX^e siècle baisse moins fortement pour les parents tardifs que pour les non tardifs et, sur le long terme, la parenté tardive est et reste un phénomène de famille nombreuse. La persistance du phénomène de parentalité tardive en lien avec des descendance nombreuses se retrouve dans l'évolution de la taille moyenne des familles (tableau 5). On note ainsi une diminution tendancielle du nombre moyen d'enfants plus importante chez les parents non tardifs, moindre chez les mères tardives, alors que les pères tardifs ont presque autant d'enfants en moyenne. La maternité tardive devient moins fréquemment un phénomène de famille nombreuse, mais cette évolution n'est pas aussi visible chez les pères tardifs.

tableau 5. Nombre moyen d'enfants des parents tardifs et des parents non tardifs, par génération

(nombre moyen d'enfants)	Génération	Parents tardifs	Parents non tardifs
hommes	Avant 1925	4,9	2,7
	1925-1934	4,6	2,8
	1935-1944	4,8	2,5
femmes	Avant 1930	5,1	2,7
	1930-1939	4,9	2,8
	1940-1949	4,0	2,4

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

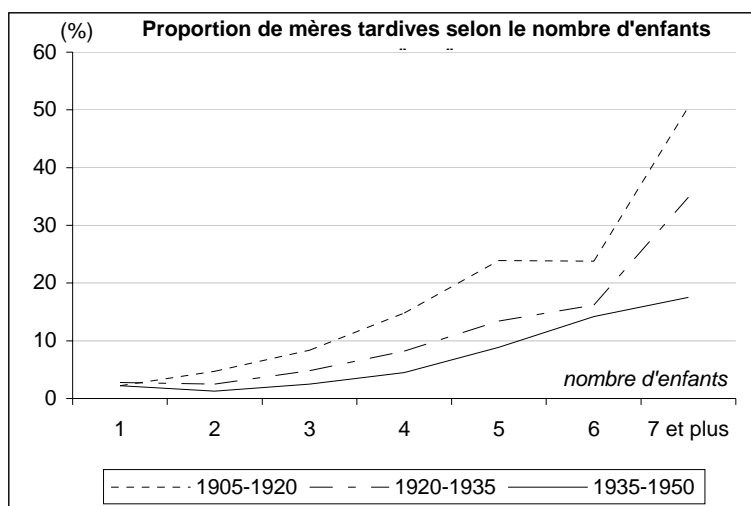
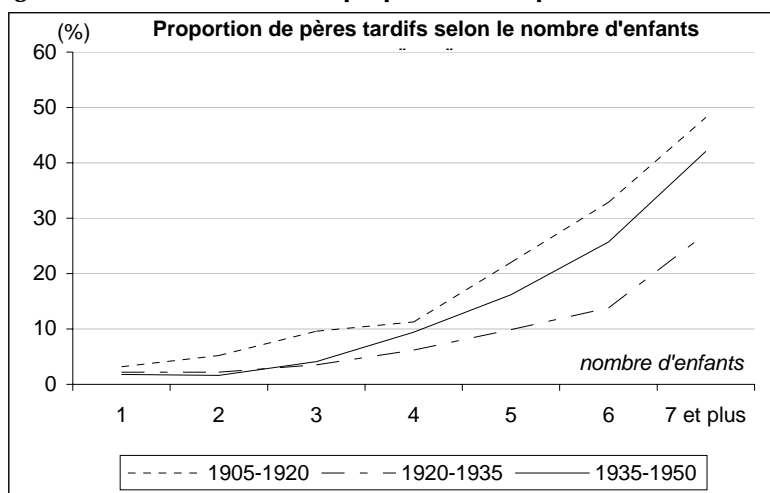
Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.

Lecture : Les hommes nés avant 1925 et ayant eu au moins un enfant à l'âge de 45 ans ou après ont eu en moyenne 4,9 enfants alors que ceux n'ayant plus eu d'enfant à 45 ans ou après n'en ont eu que 2,7, en moyenne.

On pourrait certes trouver un élément d'explication naturaliste dans cette propension des parents tardifs à avoir une descendance nombreuse, à partir de l'argument médical qui consiste à dire que « plus on a des enfants tard, et plus on a des chances d'avoir des naissances multiples ». Il conviendrait d'y ajouter le constat du recours plus fréquent à la PMA chez les parents tardifs, qui est générateur de naissances multiples. Nous avons donc comparé, à partir de l'Ehf 1999, les proportions de naissances multiples : on retrouve la présence de naissances multiples dans des proportions presque doublées chez les parents tardifs (4,3%) par rapport aux parents non tardifs (2,3%)²⁰. Pour autant, les proportions ne sont pas d'une ampleur telle qu'elles pourraient expliquer cette caractéristique.

Il convient donc d'observer l'évolution des proportions de parents tardifs à descendance comparable i.e. à nombre égal d'enfants eus (soit rang par rang). La proportion de mères tardives diminue au fil des générations à nombre égal d'enfants eus. Ainsi, alors que pour les mères nées de 1905 à 1920, la moitié de celles ayant plus de 6 enfants en ont eu au moins un après quarante ans, elles ne sont plus que 17% parmi les mères des générations 1935-1950 (figure 5). Pour les pères, on s'aperçoit que la tendance pour le groupe de générations « 1935-1950 » revient presque au même niveau que celle observée pour les générations « 1905-1920 ».

figure 5. Evolution de la proportion de parents « tardifs » selon le nombre total d'enfants « eus »



Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Lecture : Parmi les pères nés entre 1935 et 1950 et qui ont eu six enfants, 25 % en ont eu au moins un après 45 ans, alors qu'il y a 32 % de pères tardifs parmi les pères nés avant 1920 et ayant eu six enfants.

²⁰ La proportion de naissances multiples chez les parents est plus importante que chez les non tardifs (4,3% contre 2,3%, respectivement ; source Ehf 1999).

Cette diminution tendancielle de la proportion de parents tardifs, à nombre identique d'enfants eus, indique un resserrement des calendriers²¹ en particulier féminins mais sans doute aussi masculins. Ce resserrement se traduit ainsi par une diminution de la proportion de parents tardifs, à nombre égal d'enfants.

Cette caractéristique des familles relativement nombreuses pour parler de la parenté tardive se confirme du point de vue du rang de naissance du premier enfant tardif (tableau 6). Plus de la moitié des premiers enfants tardifs (54,2 %) est d'un rang égal ou supérieur à 4 et 38,4% d'un rang égal ou supérieur à 5. Cependant, on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes si ce n'est pour les enfants tardifs de rang un : les enfants tardifs sont un peu plus souvent les premiers enfants (quelle que soit l'union) du père qu'ils ne le sont pour la mère.

Tableau 6. Rang de l'enfant auquel le parent est devenu « tardif »

(% en ligne)	Rang de naissance du premier « enfant tardif »							Ens.
	1	2	3	4	5	6	7 et +	
Le répondant est...								
- un « père tardif »	15,0	15,2	18,8	15,7	11,8	8,4	15,1	100,0
- une « mère tardive »	11,5	14,9	18,0	15,8	12,4	8,9	18,5	100,0
Ensemble	12,6	15,0	18,2	15,8	12,2	8,7	17,5	100,0

Source : EHF 1999, INSEE/INED, fichier « adultes », pondération « poids ».

Champ : Parents « tardifs » (hors parents adoptifs).

Lecture : 15,0% des « pères tardifs » sont devenus « pères tardifs » dès leur premier enfant ; 15,2% le sont devenus lors de la naissance de leur second enfant, etc.

Mais, au fil du temps, la part des rangs 1, 2 et 3 tend à augmenter (la proportion de parents devenant tardifs à la naissance de leur quatrième enfant restant remarquablement stable) et, *a contrario*, la part des rangs élevés (5^e rang et plus) diminue. Les parents des générations récentes tendent à devenir tardifs avec un nombre plus réduit d'enfants et donc de plus en plus « tôt » (du point de vue du rang de l'enfant dans la descendance).

2 - L'émergence pour les mères de l'enfant unique sur le tard

Ainsi, pour les générations les plus récentes, le contraste entre parents tardifs et non tardifs semble s'accroître, mais de façon différente pour les mères et pour les pères. En ce sens, pour la dernière génération de mères, on constate notamment l'émergence du phénomène de l'enfant unique sur le tard (tableau 7). On observe une augmentation au fil du temps de mères d'un enfant unique eu à 40 ans ou après, 14,8 % des mères tardives de la génération 1940-1949 n'ont eu qu'un seul enfant. La maternité tardive est ainsi pour les plus jeunes générations plus fréquente chez les mères ayant au final un seul enfant que chez les mères de deux enfants²² (2,3% des mères nées entre 1940 et 1949 n'ayant eu qu'un seul enfant sont des mères tardives contre 1,3% chez celles ayant deux enfants). Ce phénomène ne se retrouve pas chez les pères tardifs de la dernière génération, dont la proportion augmente plutôt lorsqu'ils ont quatre enfants ou plus.

²¹ Dans la mesure où l'on observe par ailleurs une augmentation de l'âge à la naissance des premiers enfants chez les 5 % des mères les plus âgées (voir *supra*, figure n°4). Ainsi, alors qu'en 1980, les enfants de rang 1, dont la mère était parmi les 5% des mères les plus âgées à leur naissance, avaient une mère d'au moins 31,8 ans, cet âge atteint 36 ans en 1999.

²² Plus le nombre d'enfants est élevé et plus les chances d'être parent tardif augmentent, quelle que soit la génération retenue (voir tableau n°21). Toutefois, on observe une évolution pour les femmes des générations les plus récentes puisque les mères d'un seul enfant ont plus de chances d'être mère tardive que les mères de deux enfants (*odd ratio* de 1,8). Ceci peut tenir sans exclusive à des difficultés à devenir enceinte, à des difficultés d'accès à la PMA, à un choix de se consacrer d'abord à sa carrière puis, sur le tard, désir de connaître la maternité mais trop tardivement pour en avoir un second.

tableau 7 : Répartition des parents tardifs et non tardifs selon le nombre total d'enfants (en %)

	MERE						PERE					
	Avant 1930		1930-1939		1940-1949		Avant 1925		1925-1934		1935-1944	
	<i>Non tardive</i>	<i>Tardive</i>	<i>Non tardive</i>	<i>Tardive</i>	<i>Non tardive</i>	<i>Tardive</i>	<i>Non tardif</i>	<i>Tardif</i>	<i>Non tardif</i>	<i>Tardif</i>	<i>Non tardif</i>	<i>Tardif</i>
1	24,5	6,8	19,6	9,3	21,0	14,8	25,2	6,7	19,8	10,7	20,2	7,3
2	30,1	11,5	32,5	13,1	41,6	16,3	29,1	13,2	32,4	14,1	39,1	12,8
3	21,3	15,5	23,6	15,8	22,7	19,5	21,4	16,6	23,5	16,6	23,8	13,5
4	11,7	15,5	11,7	14,8	8,6	14,1	11,9	12,4	11,6	15,8	9,4	18,6
5	5,8	14,3	5,9	12,4	3,1	10,7	6,3	15,0	6,2	11,8	4,0	13,7
6 et +	6,6	36,4	6,7	34,6	3,0	24,6	6,1	19,8	6,5	31,0	3,5	34,1
Ens.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100,0	100,0

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.

Lecture : 24,5% des mères nées avant 1930 n'ayant pas eu d'enfant tardivement ont eu un seul enfant alors que c'est le cas de seulement 6,8% de celles ayant eu au moins un enfant tardivement.

Afin de mieux appréhender les écarts de distribution des parents tardifs et non tardifs selon le nombre total d'enfants eus, nous avons calculé les contrastes logistiques²³ (odds ratio) entre elles (tableau 8). Les contrastes les plus sensibles ont été représentés graphiquement (figure 6).

²³ Guide de lecture : Un contraste égal à un indique qu'il n'y a pas de différence entre les valeurs des deux distributions. En revanche, plus la valeur s'éloigne de 1, plus l'écart est important : un odds ratio compris entre 0 et moins de 1 indique que la valeur (%) pour la série « parent non tardif » est supérieure à celle de la série « parent tardif » ; inversement, un odds ratio supérieur à un indique que la valeur (%) pour la série « parent non tardif » est inférieure à celle de la série « parent tardif ».

tableau 8. Répartition des parents tardifs et non tardifs selon le nombre d'enfants « eus », par génération (contrastes logistiques)

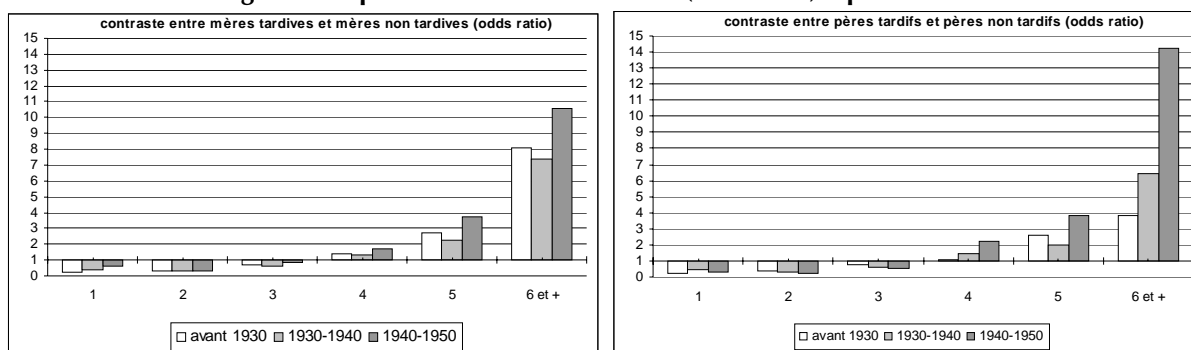
nombre d'enfants « eus »	Le répondant est une mère...				Le répondant est un père...			
	génération	... non tardive	... tardive	contraste (odds ratio)	génération	... non tardif	... tardif	contraste (odds ratio)
1	avant 1930	24,5	6,8	0,2	avant 1925	25,2	6,7	0,2
2		30,1	11,5	0,3		29,1	13,2	0,4
3		21,3	15,5	0,7		21,4	16,6	0,7
4		11,7	15,5	1,4		11,9	12,4	1,0
5		5,8	14,3	2,7		6,3	15,0	2,6
6 et +		6,6	36,4	8,1		6,1	36,1	8,7
Ens.		100,0	100,0			100,0	100,0	
1	1930-1939	19,6	9,3	0,4	1925-1934	19,8	10,7	0,5
2		32,5	13,1	0,3		32,4	14,1	0,3
3		23,6	15,8	0,6		23,5	16,6	0,6
4		11,7	14,8	1,3		11,6	15,8	1,4
5		5,9	12,4	2,3		6,2	11,8	2,0
6 et +		6,7	34,6	7,4		6,5	31,0	6,5
Ens.		100,0	100,0			100,0	100,0	
1	1940-1949	21,0	14,8	0,7	1935-1944	20,2	7,3	0,3
2		41,6	16,3	0,3		39,1	12,8	0,2
3		22,7	19,5	0,8		23,8	13,5	0,5
4		8,6	14,1	1,7		9,4	18,6	2,2
5		3,1	10,7	3,7		4,0	13,7	3,8
6 et +		3,0	24,6	10,5		3,5	34,1	14,3
Ens.		100,0	100,0			100,0	100,0	

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.

Lecture : 24,5% des mères nées avant 1930 n'ayant pas eu d'enfant tardivement ont eu un seul enfant alors que c'est le cas de seulement 6,8% de celles ayant eu au moins un enfant tardivement. La différence entre ces deux proportions (*odds ratio*) vaut 0,2 (soit $[6,8 \times (100-24,5)] / [24,5 (100-6,8)]$).

figure 6. Représentation des contrastes (odds ratio) à partir du tableau 8



Pour les générations les plus récentes, on observe ainsi une amplification des écarts entre parents tardifs et non tardifs quant à la taille de leur descendance. Dans un contexte où les descendance nombreuses se font de plus en plus rares, les parents tardifs se caractérisent ainsi de plus en plus par une descendance nombreuse au regard des parents non tardifs.

Si sur le long terme, nous pouvons rendre compte de la baisse de la proportion des naissances tardives en raison d'une raréfaction des familles nombreuses, il nous faut également chercher à expliquer la reprise récente du phénomène, depuis les années soixante-dix. Il se pourrait notamment que la taille des descendance qui demeure plus importante chez les parents tardifs – notamment chez les pères – puissent pour une part être rapprochée du phénomène de reconstitution familiale, lui aussi en augmentation depuis les années soixante-dix (Martial, 2002).

C - Les recompositions familiales, un facteur de parenté tardive

Les parents tardifs ont plus fréquemment connu plusieurs unions²⁴ que les non tardifs (11,7% contre 5,0%) et les pères tardifs plus fréquemment que les mères tardives (15,2% contre 10,2%). La fréquence des parents tardifs ayant connu plusieurs unions croît sensiblement entre la première et la dernière génération observée, principalement pour les pères tardifs. Les hommes ont également deux fois plus souvent connu une situation de pluri-conjugalité que les femmes, et l'écart a tendu à s'accroître dans le temps (tableau 9). Alors que la parenté tardive était auparavant fortement liée au phénomène de familles nombreuses, elle est désormais également un phénomène de reconstitution familiale et tient en particulier pour les hommes à des remariages et re-unions féconds plus souvent que pour les femmes.

tableau 9 : Proportions de parents ayant connu différentes unions et de parents dont les enfants sont issus de différentes unions (en %)

(%)		Proportion de parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple		Proportion de parents dont les enfants sont issus de différentes unions ^(*)	
Le répondant est...	Génération	Parents non tardifs	Parents tardifs	Parents non tardifs	Parents tardifs
... une femme	Avant 1930	9,7	11,9	6,1	7,4
	1930-1939	8,9	12,8	4,4	9,9
	1940-1949	12,7	21,8	6,0	15,9
... un homme	Avant 1925	9,6	17,4	4,3	6,8
	1925-1934	8,5	25,7	4,0	9,5
	1935-1944	11,2	41,2	4,4	19,4

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant (pour le calcul des proportions de parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple) et hommes et femmes ayant eu au moins deux enfants (pour le calcul des proportions de parents dont les enfants sont issus de différentes unions).

Lecture : 9,7% des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins un enfant ont déclaré plusieurs unions alors que c'est le cas 11,9% des mères tardives de la même génération. 6,1% des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins deux enfants ont eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions alors que c'est le cas de 7,4% des mères tardives nées avant 1930.

(*) : Parents d'au moins deux enfants. Voir note n°24.

La proportion de parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie de couple augmente au fil des générations, marquant une montée du phénomène des recompositions familiales. Mais, cette part augmente beaucoup plus fortement chez les parents tardifs pour atteindre 41,2% chez les pères tardifs nés entre 1935 et 1944 (contre 11,2% pour les non tardifs), 21,8% pour les mères tardives (contre 12,7%).

La proportion de parents ayant eu au moins deux enfants et dont les enfants sont issus de différentes unions augmente également au fil des générations chez les parents tardifs, plus fortement pour les pères que pour les

²⁴ Nous dirons qu'il y a « reconstitution » si les enfants d'ego sont issus de différentes unions, décrites par ego. Pour le calcul des proportions de parents ayant eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions, on ne prend comme population que les parents d'au moins deux enfants (un parent n'ayant eu qu'un enfant ne pouvant l'avoir eu dans le cadre de différentes unions).

mères. Au vu de cette proportion significativement plus importante d'enfants issus de différentes unions, on peut avancer que la parenté tardive est liée à la recombinaison familiale ; la re-mise en couple amenant de nouveaux enfants, sans augmenter la descendance. En effet, si la recombinaison familiale conduit à des descendance moyennes plus étendues pour les parents non tardifs, ce n'est pas le cas pour les parents tardifs.

Cette tendance se retrouve dans le fait que les parents tardifs ayant eu leurs enfants dans le cadre d'une seule et même union ont en moyenne plus d'enfants que ceux dont les enfants sont issus de différentes unions (tableau 10). Il convient cependant de remarquer que les mères tardives de la dernière génération, ayant eu plusieurs unions ont autant d'enfants que les mères non tardives dans la même situation (2,8 et 2,7), ce qui n'est pas le cas pour les pères (3,1 et 4,9).

tableau 10 : nombre moyen d'enfants selon l'union et la tardiveté

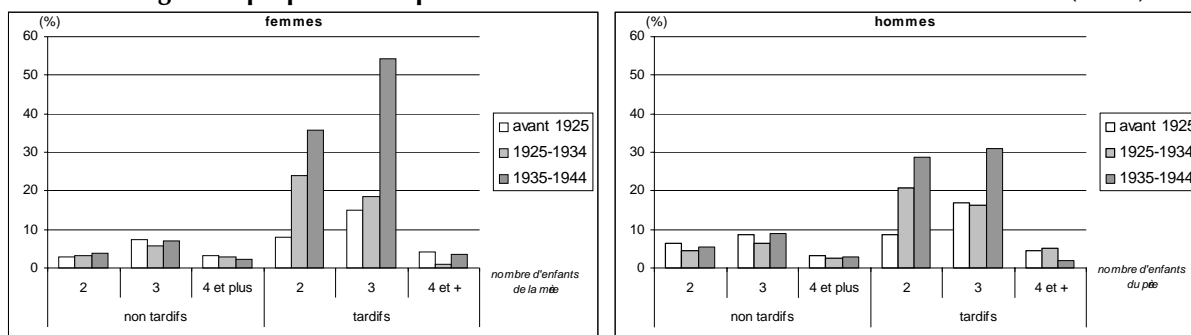
(nombre moyen d'enfants)		Parents tardifs		Parents non tardifs	
		Enfants issus de différentes unions	Enfants issus d'une seule et même union	Enfants issus de différentes unions	Enfants issus d'une seule et même union
Répondants hommes	Avant 1925	4,6	4,7	3,4	2,6
	1925-1934	2,8	4,3	3,3	2,7
	1935-1944	3,1	4,9	4,9	2,4
Répondants femmes	Avant 1930	4,8	4,8	3,0	2,6
	1930-1939	4,2	4,6	3,0	2,7
	1940-1949	2,8	3,9	2,7	2,3

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.

Lecture : Les hommes nés avant 1925 ayant eu au moins un enfant à 45 ans ou après et dont les enfants sont issus de différentes unions ont eu en moyenne 4,6 enfants.

figure 7. proportion de parents dont les enfants sont issus de différentes unions (en %)



Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins deux enfants.

Lecture : 2,9% des mères de deux enfants nées avant 1925 et n'ayant pas eu d'enfant tardif ont eu leurs deux enfants dans le cadre de différentes unions alors que c'est le cas de 8,0% des mères de deux enfants ayant eu au moins un enfant à 40 ans ou après.

D - Quelques données temporelles de la parenté tardive

Parmi les indicateurs des logiques temporelles qui organisent la parenté tardive, l'écart d'âge entre conjoints, l'entrée dans une première union et l'entrée dans la parenté ont retenu notre attention.

1 - De forts écarts d'âge

Il n'est pas surprenant de constater que l'écart d'âge entre conjoints est plus important chez les parents tardifs que chez les parents non tardifs (tableau 11). En moyenne, les pères tardifs n'ayant eu qu'une seule union²⁵ sont près de dix ans plus âgés que leur conjointe, et cet écart tend à s'accroître au fil des générations (écart supérieur à onze ans pour les pères tardifs nés entre 1935 et 1944²⁶). Pour les mères tardives, l'écart n'est que d'un an et demi, soit beaucoup moins que pour les mères non tardives (2,8 ans), compensant ainsi leur âge avancé en choisissant un conjoint plus proche en âge que les autres femmes²⁷.

tableau 11 : Ecart d'âge entre parents, âge moyen à la naissance du premier enfant et âge moyen lors de la mise en couple

Répondants	Ecart d'âge entre les deux parents de l'enfant (*)	Age moyen d'ego lorsqu'il s'est mis en couple	Age moyen d'ego à la naissance du premier enfant
Parents tardifs			
Hommes	+ 9,8 ans	31,8 ans	34,9 ans
Femmes	+ 1,6 an	25,1 ans	27,8 ans
Parents non tardifs			
Hommes	+ 2,8 ans	25,3 ans	27,3 ans
Femmes	+ 2,8 ans	22,4 ans	24,4 ans

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant et n'ayant déclaré qu'une seule vie de couple²⁸.

Lecture : En moyenne, les hommes n'ayant connu qu'une seule union et ayant eu au moins un enfant tardif étaient de 9,8 ans plus âgés que leur conjointe. Lors de la naissance de leur premier enfant, ils avaient en moyenne 34,9 ans et s'étaient mis en couple en moyenne à 31,8 ans.

*: Calculée par différence entre année de naissance de la femme – année de naissance de l'homme. Un signe négatif indique qu'en moyenne, la femme était plus âgée que son conjoint ; un signe positif indique qu'en moyenne l'homme était plus âgé que sa conjointe.

Cette caractéristique d'un fort écart d'âge entre un père tardif et sa conjointe tend à se creuser au fil des générations (tableau 12). Alors que les pères tardifs nés avant 1925 sont de 9,4 ans en moyenne les aînés de leurs conjointes, cet écart d'âge passe à 11,4 ans pour les hommes nés entre 1925 et 1934 et à 13,1 ans pour les générations 1935-1944. Chez les mères tardives en revanche, les écarts sont moindres même si la diminution observée (de 1,4 an à 0,9 an) traduit une augmentation des cas où la femme est plus âgée que son conjoint.

²⁵ Afin de calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il importait de réduire le champ d'observation aux personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. En effet, lorsque les enfants sont issus de différentes unions, on ne connaît que l'âge du « dernier » conjoint, lequel n'est pas le père du premier enfant.

²⁶ Toutes choses égales par ailleurs, les hommes nés entre 1935 et 1944 ayant au moins cinq ans de plus que leur conjointe ont beaucoup plus de chances d'être pères tardifs (*odd ratio* de 20,3) que ceux dont l'écart avec leur conjointe est inférieur à un an (voir tableau n°21).

²⁷ Pour une analyse fouillée du sens des écarts d'âge entre conjoints (Bozon M. 1990).

²⁸ Afin de calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il importait de réduire le champ d'observation aux personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. En effet, lorsque les enfants sont issus de différentes unions, on ne connaît que l'âge du « dernier » conjoint, lequel n'est pas le père du premier enfant.

**tableau 12. Evolution de l'écart d'âge moyen entre conjoints
à la naissance de leur premier enfant tardif**

Le répondant est...	générations	Moyenne (*)
... un homme	Avant 1925	+ 9,4
	1925-1934	+ 11,4
	1935-1944	+ 13,1
... une femme	Avant 1930	+ 1,4
	1930-1940	+ 1,0
	1940-1950	+ 0,9

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Parents tardifs dont on connaît la date de naissance des deux parents à la naissance de leur premier enfant tardif.

Lecture : En moyenne, les pères nés entre 1935 et 1944 ayant eu au moins un enfant tardif était de 13,1 ans plus âgés que leur conjointe. Les 25% d'entre eux qui avaient le plus faible écart d'âge avec leur conjointe avaient au plus 9 ans de plus qu'elle ; la moitié d'entre eux avaient en moyenne moins de 8 ans d'écart d'âge avec leur conjointe, l'autre moitié ayant un écart supérieur à 8 ans ; les 25% des pères d'enfants tardifs qui avaient le plus d'espacement avec leur conjointe avaient au moins 12 ans de plus qu'elle.

(*) : Calculée par différence entre année de naissance de la femme – année de naissance de l'homme. Un signe négatif indique qu'en moyenne, la femme était plus âgée que son conjoint ; un signe positif indique qu'en moyenne l'homme était plus âgé que sa conjointe.

Ces écarts d'âge entre conjoints dans les couples où le père est tardif paraissent d'autant plus atypiques lorsqu'ils sont mis en regard avec les familles n'ayant pas eu d'enfant tardivement (tableau 13). Les écarts sont alors assez stables, voire même en légère baisse.

tableau 13. écart d'âge entre conjoints dans les familles n'ayant pas eu d'enfant tardivement

Le répondant est...	générations	Moyenne (*)
... un homme	Avant 1925	+ 3,4
	1925-1934	+ 2,7
	1935-1944	+ 2,7
... une femme	Avant 1930	+ 3,0
	1930-1940	+ 2,8
	1940-1950	+ 2,6

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Parents non tardifs dont on connaît la date de naissance des deux parents à la naissance de leur premier enfant.

Lecture : Voir tableau précédent.

(*) : Calculée par différence entre année de naissance de la femme – année de naissance de l'homme. Un signe négatif indique qu'en moyenne, la femme était plus âgée que son conjoint ; un signe positif indique qu'en moyenne l'homme était plus âgé que sa conjointe.

Les écarts d'âge entre conjoints traduisent des logiques temporelles qu'il convient de mettre en lumière au regard d'une autre caractéristique du processus temporel du phénomène, à savoir une entrée plus tardive dans la vie de couple

2 - Une entrée tardive dans la vie de couple

Les parents tardifs se caractérisent aussi par le fait de s'être mis en couple pour la première fois en moyenne plus tardivement que les parents non tardifs (tableau 11). Cette différence est très importante pour les hommes (6,5 ans, soit 31,8 ans pour les pères tardifs contre 25,3 ans pour les non tardifs), et reste significative pour les femmes (2,7 ans, soit 25,1 ans contre 22,4 ans). Mais surtout, ce retard à la mise en couple s'accroît au fil des générations, en atteignant sept ans et demi pour les pères nés entre 1935 et 1944, et 3,2 ans pour les mères nées entre 1940 et 1949²⁹.

3 - Une période plus longue du couple sans enfant

Entrant à un âge plus avancé dans la vie de couples, les parents tardifs n'ayant eu qu'une seule union ne compensent pas en ayant plus vite que les non tardifs un enfant, bien au contraire. Alors que les parents non tardifs mettent en moyenne deux ans environ entre la mise en couple et la naissance du premier enfant, les parents tardifs se caractérisent par une plus longue période en couple sans enfant (3,1 ans pour les pères tardifs et 2,7 ans pour les mères tardives³⁰). Cette durée reste stable pour les parents non tardifs, alors qu'elle se creuse au fil du temps pour les parents tardifs, et ce plus nettement encore pour les femmes de la dernière génération (3,5 ans en moyenne de vie couple sans enfant pour les pères tardifs nés entre 1935 et 1944 ; période qui atteint quatre ans pour les mères tardives nées entre 1940 et 1949).

Devenir parent tardif est ainsi le résultat d'une entrée plus tardive dans la vie de famille et d'une plus longue période d'union sans enfant. Reste que cette description des logiques temporelles ne prend en compte que les parents n'ayant connu qu'une union. On peut supposer que les parents tardifs ayant connu au moins une reconstitution familiale soient pour une partie d'entre eux amenés à accélérer la constitution de leur dernière famille. C'est ce que nous avons cherché à mettre en lumière en montrant une certaine accélération de la constitution des familles avec l'avancée en âge.

4 - A l'approche de la quarantaine, une accélération de la constitution des familles

En ce qui concerne la parenté tardive, l'examen des écarts d'âge et de l'âge moyen d'entrée en couple ne peuvent suffire à donner la mesure d'un phénomène qui procède par le jeu de logiques sociales amenant à se sentir ou non « trop vieux », à évaluer et anticiper sur l'avancée en âge et procède donc toujours par le jeu des normes d'âge et calendriers sociaux. Comment, dès lors, les couples organisent-ils temporellement la constitution de leur famille ; comment composent-ils avec leur âge et leur écart d'âge ?

Avec l'avancée en âge, quelle que soit la tardiveté, on observe une diminution tendancielle de l'intervalle de temps séparant la mise en couple et la première naissance, période de conjugalité, avant que le couple ne forme famille (tableau 14).

La durée moyenne est systématiquement plus forte chez les hommes que chez les femmes ; quelle que soit la tardiveté, c'est le calendrier féminin qui organise la constitution d'une famille. La durée moyenne est particulièrement forte pour les pères tardifs ; plus leur couple a été constitué alors qu'ils étaient jeunes et plus leur période de vie de couple sans enfant est longue, comme nous venons de le voir plus haut. Par contre, plus le couple se forme à un âge avancé pour l'un des parents, plus la naissance du premier enfant survient rapidement.

La différence entre pères tardifs et non tardifs tend à diminuer avec l'avancée en âge (qui est ici aussi une différence de comportement des générations). A quarante ans et plus, la durée moyenne entre la mise en couple et l'arrivée du premier enfant est de deux ans pour les pères tardifs contre un peu plus d'un an chez les non tardifs. Chez les non tardifs, on observe peu d'écarts selon le sexe.

²⁹ En fait, les parents tardifs (les pères comme les mères) reculent l'entrée en vie de couple au fil des générations étudiées, alors que les non tardifs tendent à vivre plus jeunes en couple.

³⁰ Intervalle calculé à partir de la différence des moyennes d'âge à la naissance du premier enfant et à l'entrée en couple.

tableau 14 : Durée moyenne et médiane écoulée entre la mise en couple et la naissance de l'enfant, selon l'âge de mise en couple d'ego

Age à la mise en couple d'Ego	Moyenne (en années)		Médiane (en années)	
	Tardifs	Non Tardifs	Tardifs	Non Tardifs
hommes				
moins de 20 ans	5,1	3,0	2,0	1,9
[20-25 ans[3,6	2,6	1,8	1,8
[25-30 ans[3,3	2,4	1,5	1,8
[30-35 ans[2,6	2,1	1,3	1,6
[35-40 ans[3,0	1,7	1,9	1,3
40 ans et plus	2,0	1,2	1,3	1,0
Femmes				
moins de 20 ans	2,9	2,4	1,2	1,4
[20-25 ans[2,8	2,5	1,2	1,8
[25-30 ans[3,0	2,3	1,3	1,7
[30-35 ans[2,9	1,9	1,5	1,5
[35-40 ans[2,4	1,3	1,9	1,1
40 ans et plus	1,3	-	1,0	-

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale (EHF) », 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant tardivement.

Lecture : **Moyenne** : Les pères d'au moins un enfant tardif qui se sont mis en couple avant 20 ans ont eu leur premier enfant en moyenne 5,1 ans après leur mise en couple.

Médiane : 50% des pères d'au moins un enfant tardif qui se sont mis en couple avant 20 ans ont eu leur premier enfant au plus deux ans après s'être mis en couple.

E - Caractéristiques socio-démographiques

Pour décrire certaines caractéristiques socio-démographiques propres à celles et ceux qui ont des enfants sur le tard, nous nous focaliserons sur quatre aspects, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, le fait d'être ou non immigré et la taille de l'unité urbaine du lieu d'habitation, en tentant de montrer l'évolution du phénomène.

1 - Les parents tardifs : aux deux extrémités de l'échelle sociale

L'observation de la structure sociale³¹ de la parenté tardive fait apparaître diverses évolutions au fil du temps (tableau 15). Pour les hommes nés avant 1925, la répartition des pères tardifs se distinguait de celle des pères non tardifs par leur surreprésentation dans les catégories « agriculteurs », « ouvriers » et « inactifs », laquelle tend au fil des générations à se focaliser essentiellement sur les catégories « ouvriers » et « inactifs ». Côté féminin en revanche, les contrastes selon la catégorie socioprofessionnelle paraissent avoir davantage évolué au fil des générations. Alors que les mères tardives nées avant 1930 étaient surreprésentées dans la catégorie des « agricultrices », on assiste désormais à une bipolarisation de la maternité tardive aux extrémités de l'échelle sociale.

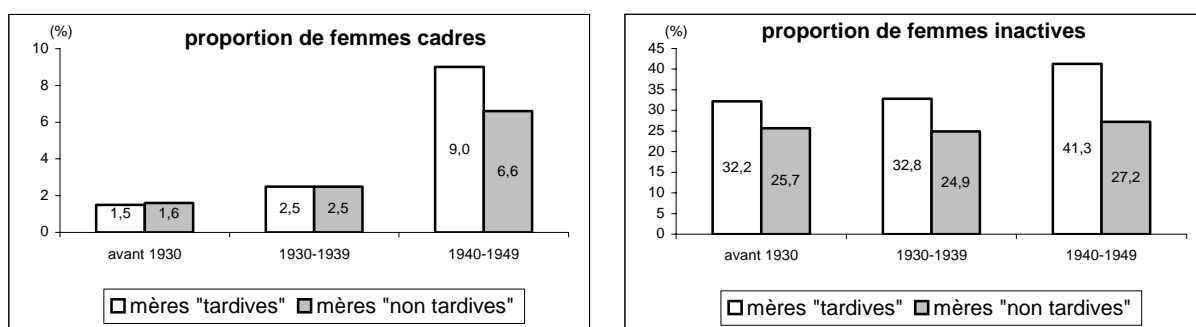
³¹ Les données de l'Ehf sont issues d'une enquête rétrospective, ceci induisant des limites quant à l'utilisation de la variable PCS qui est celle référencée au moment où ego a répondu au questionnaire en 1999, ou celle, pour les retraités, de la dernière PCS d'appartenance. Ainsi, nous ne disposons pas d'informations relatives à la mobilité professionnelle intra-générationnelle. En ce sens, une personne peut avoir changé de profession entre le moment où elle a eu son dernier enfant et celui de l'enquête. Toutefois, nous intéressent aux naissances tardives, les chances d'une mobilité professionnelle après quarante ans ou quarante-cinq ans sont moindres, relativement à d'autres phénomènes observés grâce à l'Ehf.

On observe ainsi une surreprésentation des agriculteurs pour les générations anciennes d'avant 1925 (15,4% de l'ensemble des pères tardifs, alors que les non tardifs ne sont que 13,2%). On retrouve cette même propension chez les agricultrices nées avant 1930 (12,3% contre 9,9%). A l'inverse, pour les générations récentes, les agriculteurs (2,8% de l'ensemble des tardifs contre 5,1% des non tardifs) et les agricultrices (1,9% contre 2,6%) ont moins tendance à avoir un enfant tardivement.

Si les ouvriers constituent la CS la plus importante pour les trois générations d'hommes observées, ils sont de plus en plus surreprésentés parmi les pères tardifs. 37,6% des pères tardifs nés avant 1925 étaient ouvriers, contre 31,8% des non tardifs de la même génération. Pour la génération intermédiaire (1925-1934), le contraste augmente (47,4% parmi les tardifs contre 37,7% pour les autres) et s'accroît encore pour les pères nés entre 1935 et 1944 (41,8% des tardifs contre 30,2% d'ouvriers parmi les non tardifs). Cette surreprésentation des ouvriers ne se retrouve que pour les deux premières générations de femmes, les ouvrières nées entre 1940 et 1949 étant par contre moins amenées à avoir leurs enfants tardivement (6,4% contre 8,8% parmi les non tardives).

Le phénomène de la maternité tardive est surtout manifeste au regard des cadres et des inactives (figure 8). Si, contrairement aux représentations du sens commun, toutes les mères tardives ne sont pas cadres, loin s'en faut, c'est dans cette catégorie que l'on constate une des plus fortes surreprésentations (9,0% des mères tardives nées entre 1940 et 1949 appartiennent à la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures », contre 6,6% pour les non tardives).

figure 8. Proportion de femmes "cadres" et "inactives" parmi les mères "tardives" et "non tardives", par génération



Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : "femmes cadres" : 1,5% des mères "tardives" nées avant 1930 sont ou étaient "cadres" ; 1,6% des mères "non tardives" nées avant 1930 sont ou étaient "cadres".

Comme pour l'étude de la taille des descendance, nous avons calculé les contrastes logistiques entre les parents tardifs et non tardifs afin d'observer les différences de structure (tableau 15).

tableau 15 : Evolution selon les générations de la structure sociale du phénomène en fonction de la PCS

hommes	avant 1925			1925-1934			1935-1944		
cs	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	Contraste (odds ratio)
agriculteurs	13,2	15,4	1,2	9,7	8,8	0,9	5,1	2,8	0,5
artisans	11,0	11,1	1,0	10,5	7,1	0,7	10,7	8,8	0,8
cadres	11,4	12,8	1,1	11,8	14,3	1,2	16,5	14,1	0,8
prof inter	13,3	9,7	0,7	14,3	8,3	0,5	18,6	12,1	0,6
employés	17,6	11,5	0,6	14,7	11,3	0,7	12,6	10,2	0,8
ouvriers	31,8	37,6	1,3	37,7	47,4	1,5	30,2	41,8	1,7
inactifs	1,7	1,9	1,1	1,3	2,8	2,2	6,3	10,2	1,7
ensemble	100	100		100	100		100	100	
femmes	avant 1930			1930-1939			1940-1949		
cs	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)
agricultrices	9,9	12,3	1,3	7,6	6,8	0,9	2,6	1,9	0,7
artisans	6,9	4,6	0,7	5,0	3,1	0,6	4,1	2,7	0,6
cadres	1,6	1,5	0,9	2,5	2,5	1,0	6,6	9,0	1,4
prof inter	7,6	5,5	0,7	10	8,1	0,8	15,8	11,4	0,7
employées	30,6	25,2	0,8	35,8	30,4	0,8	34,9	27,3	0,7
ouvrières	17,7	18,7	1,1	14,2	16,3	1,2	8,8	6,4	0,7
inactives	25,7	32,2	1,4	24,9	32,8	1,5	27,2	41,3	1,9
ensemble	100	100		100	100		100	100	

Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : 13,2% des pères non tardifs nés avant 1925 étaient agriculteurs alors que 15,4% des pères tardifs nés avant 1925 l'étaient.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant, dont on connaît la PCS (ou ancienne PCS).

C'est un fait nouveau pour les femmes nées entre 1940 et 1949 au regard des deux autres groupes de générations pour lesquels la proportion de cadres se répartissait de manière identique entre tardives et non tardives. Cette tendance est en partie liée à un surinvestissement professionnel de la part des femmes les mieux dotées scolairement dans la première partie de leur carrière, entraînant pour certaines un report du calendrier de fécondité, parfois au-delà de la quarantaine. C'est là une forte disparité avec les hommes dont les investissements familiaux et professionnels, et leur articulation, ne relèvent pas des mêmes logiques (Flipo & Régnier-Loilier, 2002).

Pour eux, alors que les cadres étaient plutôt sur représentés parmi les tardifs pour les deux premières générations (12,8% contre 11,4% et 14,3% contre 11,8%), ils le sont moins dans la génération récente (14,1% des cadres parmi les tardifs nés entre 1935 et 1944, contre 16,5% pour les non tardifs, Cf. tableau 15). Ce contraste entre les logiques temporelles des hommes et des femmes renvoie à l'importante inégalité quant au temps consacré quotidiennement par les unes et par les autres aux tâches domestiques et d'éducation des enfants, laquelle engendre un coût important pour la carrière professionnelle des mères, ce qui ne semble pas le cas pour les hommes³².

Les mères tardives sont toujours proportionnellement plus nombreuses à être inactives que les mères non tardives, et cet écart tend à augmenter : 32,2% contre 25,7% pour le premier groupe de générations (femmes nées avant 1930), 32,8% contre 24,9% pour le second (femmes nées entre 1930 et 1939), et 41,3% contre

³² Ce que confirment d'autres enquêtes montrant que chez les hommes ingénieurs, la présence d'enfants est associée à la réussite dans la carrière professionnelle (Gadéa C., Marry C., 2000).

27,2% pour le dernier (femmes nées entre 1940 et 1949). Cette sur représentation des inactifs se retrouve chez les pères tardifs, de façon surtout significative dans le dernier groupe de générations (1935-1944), où ils représentent 10,2% (6,3% des pères non tardifs).

Nous avons montré la constante relation entre la parenté tardive et les descendance nombreuses, qui explique en partie les écarts de structure observés entre les tardifs et les non tardifs. Ainsi, les « ouvriers » et « inactifs », sur représentés parmi les pères tardifs sont aussi ceux qui ont en moyenne le plus d'enfants. En neutralisant l'incidence de la descendance finale sur le fait d'être ou non parent tardif (donc à nombre égal d'enfants), ces écarts de structures tendent à se gommer, laissant même apparaître une sur représentation des pères tardifs dans la catégorie des « cadres », quelle que soit la génération retenue³³.

A la différence des hommes, les écarts de descendance finale observés entre catégories socioprofessionnelles ne viennent pas démentir l'évolution de la structure sociale chez les femmes. « Toutes choses égales par ailleurs », les femmes nées entre 1940 et 1949 « cadres », des « professions intermédiaires » et, dans une moindre mesure les « inactives » sont plus enclines à avoir un enfant au-delà de leur quarantième anniversaire alors que pour les générations antérieures à 1930, il s'agissait essentiellement des « agricultrices ». A l'inverse de ces stratégies de report, les inactives qui sont aussi généralement les moins diplômées, ont plus de chances d'avoir un enfant sur le tard. Si l'on peut y voir l'effet d'un contrôle de la fécondité moindre³⁴, il reste que les descendance nombreuses tendent à écarter les femmes de l'activité professionnelle, ce qui explique aussi cette très grande proportion des inactives parmi les mères tardives.

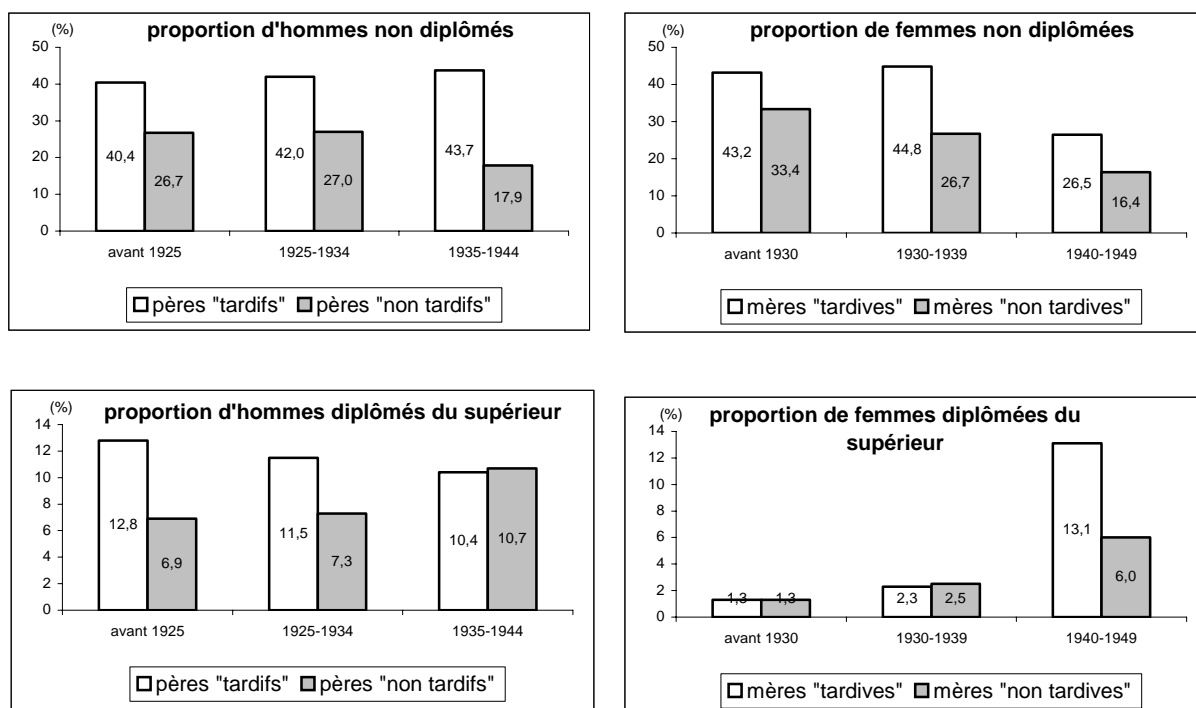
2 - Une bipolarisation entre non diplômés et très diplômés

Le diplôme donne à voir très clairement une bipolarisation du phénomène de la parenté tardive : ce sont à la fois les plus diplômés et les non diplômés qui ont le plus tendance à avoir des enfants tardivement (figure 9). Cette double logique n'est évidemment pas sans incidences sur la structure par PCS décrite précédemment.

³³ Toutes choses égales par ailleurs, on observe que le fait d'être « cadre » (par rapport au fait d'être « employé ») accentue les chances d'être père tardif, quelle que soit le groupe de générations retenue (voir tableau 21).

³⁴ Même s'il semble que les écarts entre catégories sociales pour l'utilisation de la pilule, encore très marqués en 1978, se sont nettement réduits (H. Leridon & al., 2002).

figure 9. Proportion de parents "non diplômés" et "diplômés" parmi les parents "tardifs" et "non tardifs", par génération



Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : "hommes non diplômés" : 40,4% des pères "tardifs" nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme ; 26,7% des pères "non tardifs" nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme.

Note : la catégorie "diplômé du supérieur" regroupe les "diplômes universitaires de 2e et 3e cycle, diplômes d'ingénieur d'une grande école"

tableau 16 : Evolution selon les générations de la structure sociale du phénomène par diplôme

hommes	avant 1925			1925-1934			1935-1944		
diplôme	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)
aucun diplôme	26,7	40,4	1,9	27	42	2,0	17,9	43,7	3,6
inférieur au bac	58,2	41,2	0,5	56,1	35,9	0,4	56,5	31,9	0,4
bac	6,7	4,3	0,6	7,5	7,5	1,0	10,6	9,7	0,9
bac+2	1,5	1,3	0,9	2,1	3,1	1,5	4,3	4,3	1,0
diplôme sup	6,9	12,8	2,0	7,3	11,5	1,7	10,7	10,4	1,0
ensemble	100	100		100	100		100	100	
femmes	avant 1930			1930-1939			1940-1949		
diplôme	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	Tardif	contraste (odds ratio)
aucun diplôme	33,4	43,2	1,5	26,7	44,8	2,2	16,4	26,5	1,8
inférieur au bac	59,4	49,7	0,7	61,1	42,4	0,5	59,4	43,3	0,5
bac	4,4	4,3	1,0	6,6	6,6	1,0	10,6	9,5	0,9
bac+2	1,5	1,5	1,0	3,1	3,9	1,3	7,6	7,7	1,0
diplôme sup	1,3	1,3	1,0	2,5	2,3	0,9	6,0	13,1	2,4
ensemble	100	100		100	100		100	100	

Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : 26,7% des pères non tardifs nés avant 1925 n'avaient aucun diplôme alors que c'était le cas de 40,4% des pères tardifs nés avant 1925.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant, dont on connaît le diplôme.

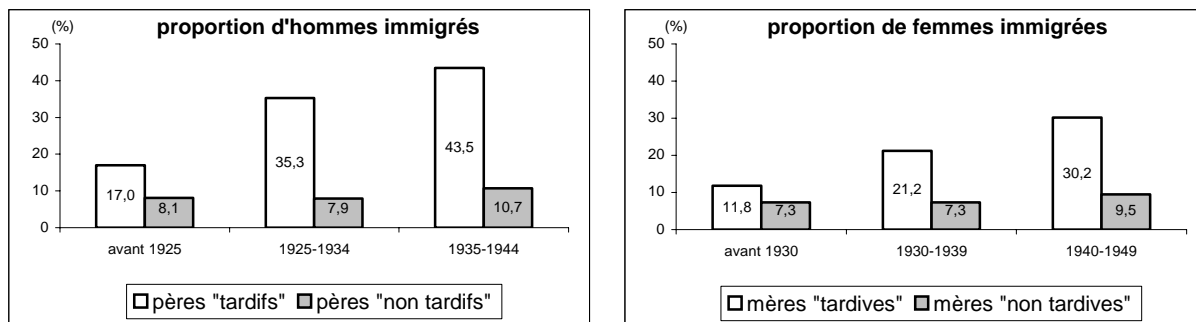
La sur représentation des non diplômés parmi les parents tardifs se vérifie pour toutes les générations d'hommes et de femmes observées (tableau 16). 43,7% des pères tardifs nés entre 1935 et 1944 sont non diplômés contre seulement 17,9% des non tardifs. Côté féminin, les mères tardives nées entre 1940 et 1949 ne sont dans 26,5% des cas titulaires d'aucun diplôme, proportion qui n'atteint que 16,4% chez les mères non tardives. Cependant, si le contraste augmente pour les hommes au fil des générations, il s'atténue pour les femmes nées à partir de 1940.

En revanche, au fil des générations, on constate que les pères tardifs se caractérisent de moins en moins par un niveau de diplôme élevé. Parmi les hommes nés avant 1925, 12,8% des pères tardifs sont titulaires d'un diplôme supérieur contre 6,8% des pères non tardifs (soit un odd ratio de 2,0), écart que l'on ne retrouve plus pour les hommes nés entre 1935 et 1944 (odd ratio de 1,0).. En revanche, l'évolution est contraire pour les femmes. Ce n'est que parmi les générations les plus récentes (femmes nées après 1940) que la proportion de titulaires d'un diplôme supérieure est plus importante chez les mères tardives que chez les non tardives (13,1% contre 6,0%). La durée entre la formation de la première union et l'arrivée du premier enfant a augmenté au fil des générations, et plus fortement pour les femmes les plus diplômées (I. Robert-Bobbé, 2004). L'investissement dans des études longues et la carrière professionnelle conduit les femmes très diplômées à reporter leur fécondité, les amenant logiquement à être sur-représentées parmi celles qui ont eu des enfants après leur quarantième anniversaire. Cette logique du report, que l'on peut entre autres interpréter comme étant consécutive à une difficulté à articuler les investissements professionnels et familiaux, ne semble pas se vérifier pour les hommes.

3 - Forte contribution des immigrés au phénomène

L'immigration³⁵ participe de plus en plus, au fil des générations, au phénomène de la parenté tardive. Or ce constat ne s'explique pas par une augmentation de l'immigration en France, qui est toute relative³⁶. Cette évolution s'observe à la fois chez les femmes et chez les hommes, avec une plus grande ampleur (tableau 17). La proportion d'immigrés parmi les pères tardifs est ainsi passée de 17,0% pour les hommes nés avant 1925 à 43,5% pour ceux nés entre 1935 et 1944. La même évolution se retrouve chez les mères tardives, la proportion d'immigrées passant de 11,8% chez celles nées avant 1930 à 30,2% chez celles nées entre 1940 et 1949 (figure 10).

figure 10. Proportion d'immigrés parmi les parents "tardifs" et "non tardifs", par génération



Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : "hommes immigrés" : 17,0% des pères "tardifs" nés avant 1925 sont d'origine immigrée ; 8,1% des pères "non tardifs" nés avant 1925 sont d'origine immigrée.

tableau 17 : Evolution de la proportion de parents tardifs immigrés selon les générations

hommes	avant 1925			1925-1935			1935-1945		
diplôme	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)
immigré	8,1	17,0	2,3	7,9	35,3	6,4	10,7	43,5	6,4
non immigré	91,9	83,0	0,4	92,1	64,7	0,2	89,3	56,5	0,2
ensemble	100	100		100	100		100	100	
femmes	avant 1930			1930-1940			1940-1950		
diplôme	non tardif	tardif	Contraste (odds ratio)	non tardif	tardif	contraste (odds ratio)	non tardif	Tardif	contraste (odds ratio)
immigré	7,3	11,8	1,7	7,3	21,2	3,4	9,5	30,2	4,1
non immigré	92,7	88,2	0,6	92,7	78,8	0,3	90,5	69,8	0,2
ensemble	100	100		100	100		100	100	

Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : 8,1% des pères non tardifs nés avant 1925 étaient immigrés alors que c'était le cas de 17,0% des pères tardifs nés avant 1925.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant, dont on connaît la « qualité d'immigré ».

³⁵ Nous considérerons ici l'immigration au sens de l'enquête EHF, c'est-à-dire le fait pour une personne d'être « née de nationalité étrangère et à l'étranger ».

³⁶ L'augmentation des immigrés reste relative : chez les parents non tardifs, catégorie de référence représentant plus de 95 % des parents, la part des immigrés est passée de 8,1% parmi les hommes nés avant 1925 à 10,7% parmi ceux nés entre 1935 et 1944 ; l'évolution est semblable chez les femmes (7,3% parmi les celles nées avant 1930 contre 9,5% parmi celles nées entre 1940 et 1949) (figure 10).

Parmi les immigrés, ce sont surtout ceux d'origine maghrébine et plus particulièrement d'Algérie³⁷ qui ont la plus forte propension à avoir des enfants tardivement. Parmi les différents facteurs d'explication, on ne peut évidemment pas éluder les dimensions culturelles dans les stratégies matrimoniales des immigrés, qui inscrivent l'écart d'âge important entre conjoints au profit du mari au registre de la tradition dans nombre de pays d'émigration. Ainsi, dans une enquête quantitative, Abelhafid Hammouche (1994) parle de mariages les plus « traditionnels » pour ceux dont les écarts d'âge excèdent 11 ans. Nous avons montré plus haut que dans notre étude, l'écart d'âge entre les deux parents de l'enfant est en moyenne de 11,3 ans pour les pères tardifs immigrés contre 8,9 ans pour les pères tardifs non immigrés, il est de 3,7 ans pour les pères non tardifs immigrés contre 2,8 ans pour les pères non tardifs et non immigrés. Michel Bozon (1990) note de son côté que les écarts élevés qui prévalent dans tout le monde arabe sont une manifestation de l'autorité absolue de l'homme dans la famille³⁸.

Les nombreux remariages (divorces, polygamie, veuvages dus à des déficiences du suivi médical particulièrement en obstétrique...) induisent également des parentés tardives. Mais les conditions sociales de l'immigration structurent elles-mêmes les calendriers familiaux : l'histoire migratoire est faite d'aléas induisant des ajournements dans les biographies qui se différencient en fonction du sexe. Pour une part non négligeable, l'exil impose aux hommes une parentalité à distance, qui s'écourte pour certains au moment du regroupement familial. Cette vie à distance constitue d'ailleurs un mode de régulation des naissances, comme en atteste certains livrets de famille dont les naissances correspondent aux retours réguliers au pays pendant les vacances. Ce n'est pas autre chose qu'explique cette femme sicilienne, arrivée en France pour rejoindre son mari alors qu'elle avait déjà eu sept enfants, lorsqu'elle évoque les réticences de son mari à ce regroupement : « *Il m'a dit « écoute, si je te fais venir ici, tu vas avoir encore des enfants ». J'ai dit « non, moi je veux venir, pour être avec toi ».* » Ils ont finalement eu onze enfants, dont les derniers très tard. Ici apparaît une particularité des immigrés en matière de fécondité, mais qui constitue une caractéristique plus fondamentale des pères tardifs, qui ont comme nous l'avons vu des familles plus nombreuses dans le cadre de familles recomposées. Avant de pousser plus loin l'analyse de cette population immigrée qui a des enfants tardivement, nous avons d'abord cherché à objectiver ses éléments culturels au niveau des logiques temporelles.

Nous avons donc cherché à partir de l'Ehf si nous retrouvions chez les immigrés des écarts d'âge significatifs. Il apparaît effectivement que les hommes immigrés, qu'ils aient eu ou non des enfants tardivement, se sont mis en couple avec des conjointes qui présentent des écarts d'âge plus importants que pour les non immigrés (tableau 18). Pour les pères tardifs, les immigrés présentent un écart d'âge moyen avec leur conjointe de 11,3 ans contre 8,9 ans pour les pères tardifs non immigrés. Par ailleurs, parmi les parents tardifs, les immigrés se mettent en couple et ont leur premier enfant un peu plus tôt que les non immigrés, en moyenne. En revanche, la durée de la période de vie en couple sans enfant est du même ordre chez les immigrés et les non immigrés.

³⁷ Les algériens représentent 35% de l'ensemble des parents tardifs immigrés toutes générations confondues, alors qu'ils ne sont que 15% de l'ensemble des parents non tardifs immigrés.

³⁸ S'appuyant sur Philippe Farges (1986), Michel Bozon (1990) n'évoque rapidement cet aspect qu'en début d'article pour rappeler que selon les contextes où il apparaît, l'écart d'âge revêt des sens assez différents. Mais il ne mobilise malheureusement jamais la variable migratoire dans son incontournable étude sur les différences d'âge entre conjoints.

tableau 18. Age moyen des parents immigrés et non immigrés et écarts d'âge entre eux

	Ecart d'âge entre les deux parents de l'enfant	Age moyen d'ego à la naissance du premier enfant	Age moyen d'ego lorsqu'il s'est mis en couple
Répondants			
Immigrés			
Parents tardifs			
Hommes	11,3 ans	34,7 ans	31,3 ans
Femmes	3,0 ans	26,7 ans	23,8 ans
Parents non tardifs			
Hommes	3,7 ans	27,9 ans	25,8 ans
Femmes	3,6 ans	24,4 ans	22,5 ans
Non immigrés			
Parents tardifs			
Hommes	8,9 ans	35,1 ans	32,1 ans
Femmes	1,5 an	27,8 ans	25,3 ans
Parents non tardifs			
Hommes	2,8 ans	27,2 ans	25,2 ans
Femmes	2,7 ans	24,4 ans	22,4 ans
<u>Source</u> : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.			
<u>Champ</u> : Personne ayant eu au moins un enfant et n'ayant déclaré qu'une seule vie de couple ³⁹ .			
<u>Lecture</u> : idem « figure 7 ».			

Nous avons vu que l'immigration, le niveau de diplôme et la taille des familles sont trois caractéristiques essentielles pour comprendre la parenté tardive. Encore faut-il observer les façons dont elles s'entrecroisent.

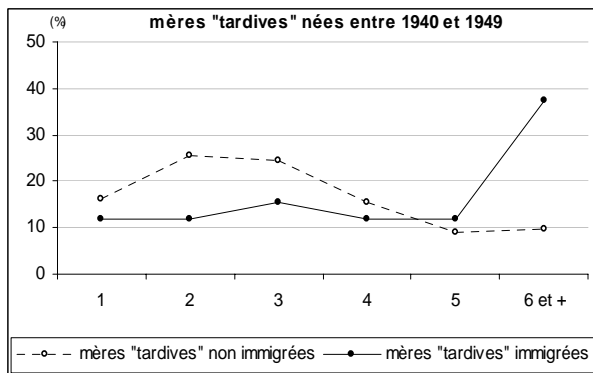
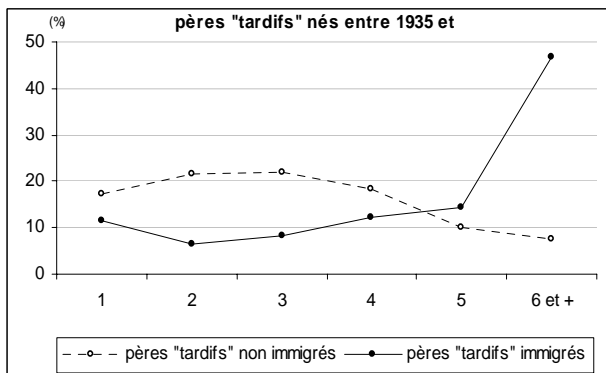
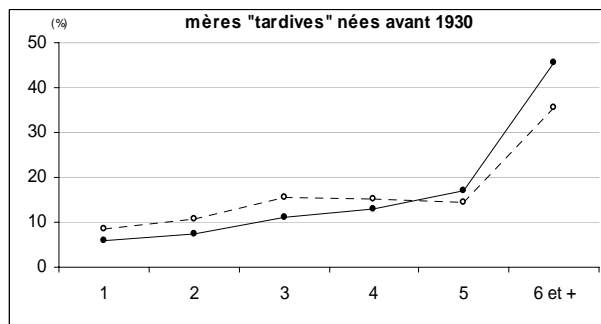
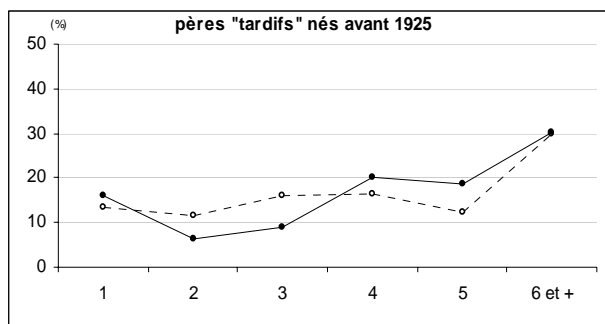
Les parents tardifs immigrés : des familles nombreuses

La parenté tardive est un phénomène lié aux familles nombreuses, mais est-ce le cas pour tous si l'on prend en compte la variable migratoire? Car, les immigrés constituent proportionnellement plus souvent une descendance nombreuse que les parents non immigrés. D'où, en partie, leur importante représentation dans l'ensemble des parents tardifs. En partie seulement, car d'autres facteurs contribuent également à cette tendance, comme l'écart d'âge en faveur des hommes dont on a vu qu'il induisait plus souvent des naissances après quarante-cinq ans. Les aléas de l'histoire migratoire tendent également à retarder certaines naissances.

Pour évaluer dans le temps le facteur de la descendance finale afin de voir s'il jouait autant chez les parents tardifs immigrés que chez les non immigrés, nous avons comparé le rang auquel les parents ont eu leur premier enfant tardif, pour les générations anciennes et les plus récentes (figure 11). Alors que la structure par rang ainsi obtenue pour les pères tardifs nés avant 1925 et pour les mères tardives nées avant 1930 diffère peu entre immigrés et non immigrés, celle obtenue pour les générations récentes montre une grande différenciation, mettant en évidence la part importante prise par les parents immigrés qui rentrent dans la catégorie de tardifs à partir du cinquième enfant. Ceux-ci, dans le dernier groupe de générations, représentent 61,3% de l'ensemble des parents immigrés tardifs, alors que les non immigrés devenant tardifs à ce rang ne pèsent que pour 17,4%. A l'inverse, « mécaniquement », les femmes devenues mères après leur quarantième anniversaire sont proportionnellement plus nombreuses chez les non immigrées que chez les immigrées : 16,2% des mères non immigrées sont devenues tardives dès leur premier enfant (naissance de rang 1) alors que ce n'est le cas que dans 11,8% des cas chez les mères immigrées. Ces écarts se confirmant pour les rangs 2 (de façon encore plus significative : 11,8% contre 25,5%) et 3.

figure 11. Rang auquel ego est devenu "parent tardif", selon sa qualité d'immigré, par génération

³⁹ Afin de calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il importait de réduire le champ d'observation aux personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. En effet, lorsque les enfants sont issus de différentes unions, on ne connaît que l'âge du « dernier » conjoint, lequel n'est pas le père du premier enfant.



Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : "pères tardifs nés avant 1925" : 15,9% des pères "tardifs" immigrés nés avant 1925 sont devenus parents tardifs dès leur premier enfant ; 11,6% des pères "tardifs" non immigrés nés avant 1925 sont devenus parents tardifs lors de la naissance de leur deuxième enfant.

Autrement dit, cette comparaison nous indique que les parents non immigrés accèdent plus fréquemment à la parenté tardive avec une descendance qui n'excède pas trois enfants, alors que les immigrés y accèdent dans les mêmes proportions avec des familles de cinq enfants ou plus. Ainsi, si pour les générations les plus anciennes la parenté tardive était pour tous un phénomène de familles nombreuses, elle s'est transformée pour les non immigrés⁴⁰ mais semble avoir peu évolué pour les immigrés.

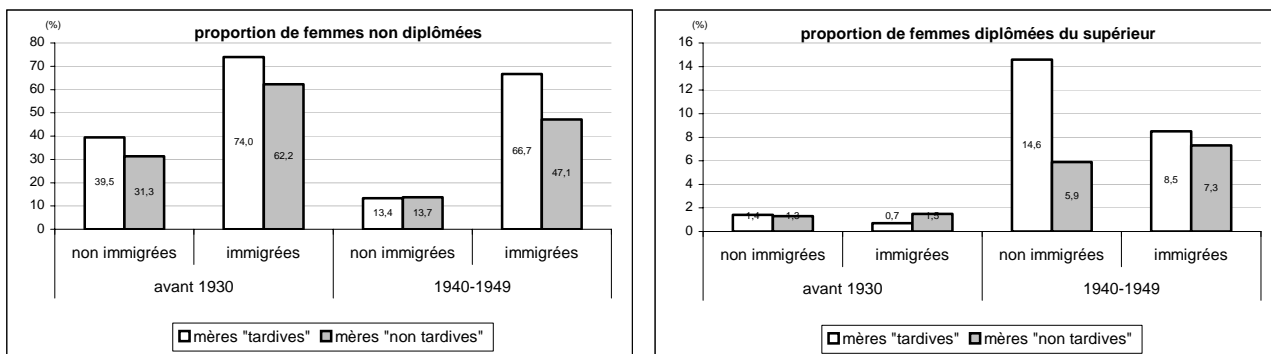
Les parents tardifs non diplômés : des immigrés ?

Qu'en est-il du poids des immigrés dans la part des non diplômés parmi les parents tardifs ? Autrement dit, la bipolarisation du phénomène montrant que les mères tardives sont sur-représentées parmi les non diplômées et les plus diplômées n'est-elle que la traduction d'une différence entre immigrées et non immigrées, les premières alimentant le phénomène du côté des non diplômées, les secondes du côté des diplômées du supérieur⁴¹ ? Nous étudierons cette question en nous concentrant sur les femmes, dont on a vu que la structure par diplômes montrait de façon plus accentuée sur la dernière génération cette bipolarisation.

⁴⁰ Au sens où l'on peut dire pour eux que la famille « nombreuse », avec les incidences que l'on constate sur la parenté tardive, commence à nombre moins élevé d'enfants qu'auparavant.

⁴¹ Cette question de la manière dont se combinent les deux facteurs recoupe en partie celle que l'on aurait pu se poser avec la structure par PCS, mais la variable diplôme présente une structure plus clivée, et surtout a l'avantage d'être une variable « permanente » dans le temps (Cf. limites de la variable PCS évoquées plus haut).

figure 12. Proportion de mères "non diplômées" et "diplômées du supérieur" selon leur qualité d'immigré et leur qualité de mère tardive, par génération

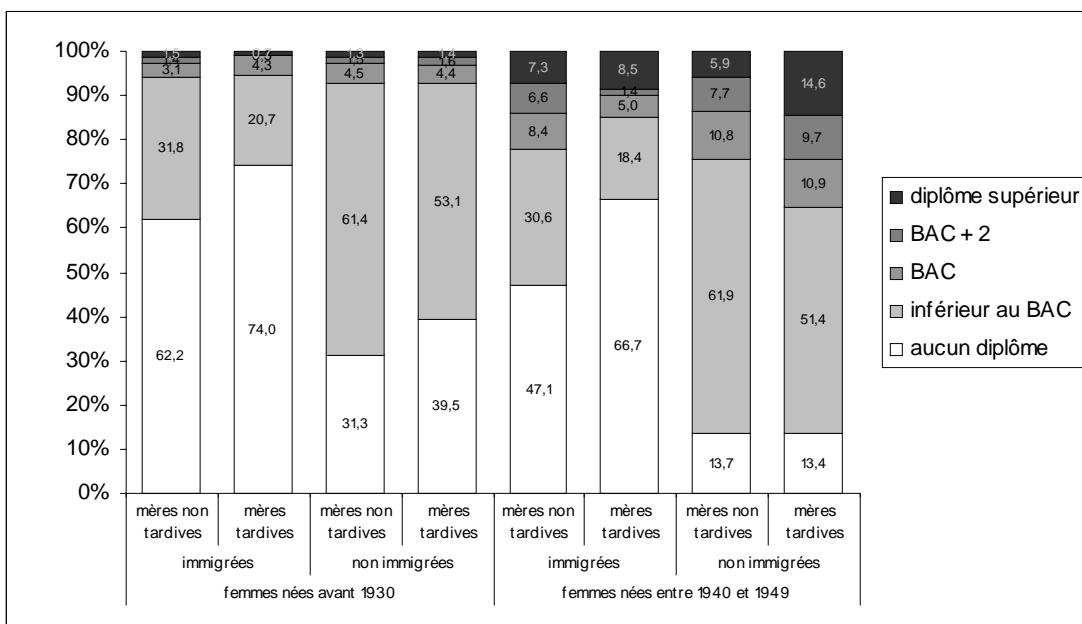


Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : "femmes diplômées du supérieur": chez les mères non immigrées nées entre 1940 et 1949, la part des diplômées du supérieure est de 14,6% parmi les mères tardives alors qu'elle est de 5,9% parmi les mères non tardives

Note : la catégorie "diplômé du supérieur" regroupe les "diplômes universitaires de 2e et 3e cycle, diplômes d'ingénieur d'une grande école"

figure 13. Répartition des mères tardives et non tardives par niveau de diplôme, selon leur qualité d'immigré et leur année de naissance



Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : Parmi les femmes nées avant 1930, 74,0% des mères tardives immigrées n'ont aucun diplôme alors que ce n'est le cas que de 39,5% des mères tardives non immigrées.

La comparaison des générations anciennes et plus récentes montre l'élévation différenciée du niveau de diplôme selon la qualité d'immigrée (figures 12 et 13). Les non diplômées étaient sur représentées parmi les mères tardives, et ce dans des proportions presque doubles pour les immigrées dans la génération ancienne. Cette part des non diplômées reste déterminante parmi les immigrées, mais avec une sur représentation significative des immigrées tardives au regard des non tardives (47,1% contre 66,7%). Ce n'est plus le cas pour les non immigrées sans diplôme, qui prennent une part identique, qu'elles soient ou non tardives.

Il est cependant intéressant de montrer (figure 13), pour la génération récente, que la propension des diplômées du supérieur à avoir des enfants sur le tard ne se retrouve pas seulement du côté des non immigrées, dont la tendance est très forte (14,6% des mères tardives non immigrées sont diplômées du supérieur contre seulement 5,9% des non tardives parmi les non immigrées). Cette tendance des plus diplômées à prolonger leur fécondité jusqu'au-delà de quarante ans se retrouve chez les immigrées, mais dans une moindre mesure (8,5% des mères tardives immigrées sont dans ce cas, contre 7,3% des immigrées non tardives).

De plus, chez les parents tardifs non immigrés, la part des bas diplômes demeure importante. Ainsi, il serait abusif de distinguer un phénomène de parenté tardive relevant des immigrés non diplômés et un phénomène relevant des non immigrés les plus diplômés.

4 - Un phénomène plutôt urbain

Nous avons ensuite cherché à caractériser notre population de parents tardifs du point de vue de la taille de l'agglomération dans laquelle ils vivent. Avoir un enfant sur le tard est-il un comportement que l'on retrouve plus fréquemment dans les grandes villes ? De nombreuses études démographiques ont montré que les comportements de fécondité ne sont pas identiques en milieu rural ou urbain, des différences fortes apparaissant notamment entre la région parisienne et les autres agglomérations. Jeanne Fagnani a par exemple mis en évidence une moindre propension des femmes à avoir un troisième enfant en région Parisienne (Fagnani, 1988).

Ces écarts de comportements qui amènent en moyenne à des descendance moins nombreuses en région parisienne conduisent-ils du même coup à une moindre fréquence de la parenté tardive ?? La structure de la parenté tardive par tranche d'unité urbaine (tableau 19) montre qu'il s'agit d'un phénomène plutôt urbain, ce qui correspond bien aux caractéristiques sociales développées plus haut. La part des parents tardifs habitant les communes rurales tend à baisser, correspondant notamment à la chute de la propension des agriculteurs à devenir tardifs. En revanche, la part des parisiens tend à augmenter au fil des générations, tant pour les mères que pour les pères.

Tableau 19. Structure de la parenté tardive par tranche d'unité urbaine

HOMMES	Nés avant 1925			Nés entre 1925 et 1934			Nés entre 1935 et 1944		
	non tardifs	tardifs	ens.	non tardifs	tardifs	ens.	non tardifs	tardifs	ens.
TAILLE DE LA COMMUNE									
Commune rurale	29,5	30,0	29,6	29,7	23,7	29,4	26,8	13,7	26,0
- de 5.000 ha	5,3	4,6	5,2	6,2	5,2	6,2	6,0	2,2	5,8
5.000-9.999 ha	5,4	4,1	5,3	5,0	2,6	4,9	5,2	3,2	5,1
10.000-19.999 ha	4,2	5,4	4,3	4,8	3,1	4,7	4,4	2,5	4,3
20.000-49.999 ha	9,4	5,9	9,1	10,3	7,5	10,1	9,3	10,9	9,4
50.000-99.999 ha	7,8	7,7	7,8	7,1	8,1	7,2	6,1	9,8	6,3
100.000-199.999 ha	5,3	6,9	5,4	5,2	5,9	5,2	6,1	8,8	6,3
200.000-1.999.999 ha	20,9	22,2	21,1	20,5	20,6	20,5	21,7	23,7	21,8
Unité urbaine de Paris	12,2	13,2	12,2	11,2	23,3	11,8	14,4	25,2	15,0
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
FEMMES	Nées avant 1930			Nées entre 1930 et 1939			Nées entre 1940 et 1949		
TAILLE DE LA COMMUNE	non tardives	tardives	ens.	non tardives	tardives	ens.	non tardives	tardives	ens.
Commune rurale	27,0	31,6	27,4	27,6	25,8	27,5	25,0	18,7	24,8
- de 5.000 ha	6,3	6,7	6,3	6,7	7,9	6,8	6,6	4,1	6,6
5.000-9.999 ha	4,0	3,3	3,9	4,0	4,3	4,0	3,8	4,3	3,8
10.000-19.999 ha	4,4	4,5	4,4	4,5	4,9	4,5	4,3	3,6	4,3
20.000-49.999 ha	9,4	9,0	9,4	9,3	7,9	9,2	9,6	8,5	9,5
50.000-99.999 ha	8,7	7,3	8,6	7,9	8,6	8,0	7,6	6,8	7,6
100.000-199.999 ha	6,9	7,2	6,9	6,7	6,4	6,7	6,5	5,8	6,4
200.000-1.999.999 ha	20,7	19,2	20,6	20,6	20,7	20,6	20,5	20,0	20,5
Unité urbaine de Paris	12,6	11,2	12,5	12,7	13,5	12,7	16,1	28,2	16,5
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Lecture : idem tableau précédent

Champ : Hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant.

Mais les écarts observés peuvent être dus à un nombre moyen d'enfants qui diffère selon la taille de l'unité urbaine. L'évolution de cette descendance moyenne au fil des générations (tableau 20) montre chez les pères tardifs une augmentation pour ceux habitant une grande agglomération ou en région parisienne et, à l'inverse, une diminution de la taille moyenne des familles dans les plus petites communes. On ne retrouve pas cette tendance chez les mères tardives.

Tableau 20. Nombre moyen d'enfants par tranche d'unité urbaine

HOMMES	Nés avant 1925		Nés entre 1925 et 1934		Nés entre 1935 et 1944		
	TAILLE DE LA COMMUNE	non tardifs	tardifs	non tardifs	tardifs	non tardifs	tardifs
Commune rurale		2,9	5,3	2,9	4,4	2,6	3,6
- de 5.000 ha		3,0	5,3	3,0	4,9	2,7	4,1
5.000-9.999 ha		2,6	4,8	2,7	4,4	2,6	4,8
10.000-19.999 ha		3,0	5,8	2,8	4,6	2,6	4,6
20.000-49.999 ha		2,7	5,0	2,8	4,1	2,5	5,7
50.000-99.999 ha		2,6	5,3	2,8	6,2	2,5	5,0
100.000-199.999 ha		2,6	4,8	2,8	4,9	2,5	6,0
200.000-1.999.999 ha		2,6	4,9	2,6	5,0	2,5	4,8
Unité urbaine de Paris		2,4	3,6	2,6	4,0	2,2	4,8
FEMMES	Nées avant 1930		Nées entre 1930 et 1939		Nées entre 1940 et 1949		
TAILLE DE LA COMMUNE	non tardives	tardives	non tardives	tardives	non tardives	Tardives	
Commune rurale		2,9	5,6	2,9	5,1	2,5	6,7
- de 5.000 ha		2,8	5,6	2,9	4,7	2,6	4,2
5.000-9.999 ha		2,7	4,8	2,9	4,3	2,6	4,7
10.000-19.999 ha		2,8	5,0	2,9	6,0	2,6	4,9
20.000-49.999 ha		2,7	5,0	2,8	5,0	2,5	4,0
50.000-99.999 ha		2,6	4,7	2,7	4,8	2,5	4,5
100.000-199.999 ha		2,8	4,9	2,8	5,1	2,5	4,7
200.000-1.999.999 ha		2,6	4,8	2,7	5,3	2,4	4,2
Unité urbaine de Paris		2,4	4,3	2,4	3,9	2,2	3,5

5 - Quelques dimensions culturelles du phénomène

Cet examen synthétique de la parenté tardive à partir d'une modélisation par régression logistique a permis de compléter les quelques grandes lignes du phénomène mais, toutefois, il n'épuise pas la question. Principalement, l'Ehf ne permet pas de faire la part entre la parenté tardive prévue et celle qui ne l'est pas, dont les logiques semblent pourtant radicalement différentes. Nous avons pu disposer de quelques éléments supplémentaires, notamment au niveau de pratiques de contraception et de pratiques religieuses, qui permettent de donner des pistes supplémentaires quant à la description du phénomène.

Des difficultés à avoir des enfants (entraînant éventuellement un recours à la procréation médicalement assistée) peuvent amener certains couples à devenir parents tardivement sans qu'il s'agisse d'un choix délibéré. Ainsi, on constate que les mères tardives ont connu des délais en moyenne nettement plus importants entre l'arrêt de leur moyen de contraception et le début effectif de leur grossesse (dix-sept mois au lieu de huit en moyenne pour les femmes n'ayant pas eu d'enfants tardivement) et qu'elles ont aussi plus fréquemment été confrontées à des grossesses qui n'ont pas abouti à une naissance vivante (36,3% des mères tardives contre 19,4% des mères non tardives). Par ailleurs, des facteurs d'ordre culturel entrent également en jeu. Les mères ayant eu un enfant après leur quarantième anniversaire sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une pratique religieuse régulière et à ne pas utiliser de méthode contraceptive. Elles sont aussi moins nombreuses à déclarer qu'elles souhaitent leur enfant « à cette période de leur vie de couple »⁴².

⁽⁴²⁾ : Source : « Etude portant sur la période de naissance des enfants dans l'année / 1999-2000 », Nord-Pas-de-Calais, A. Régnier-Loilier. Echantillon non exhaustif.

Tableau 22 : Proportion de certaines pratiques contraceptives ou religieuses selon la tardivité des parents

	La mère est-elle tardive ?		Le père est-il tardif ?	
	non	oui	non	oui
Avant votre dernière grossesse, utilisiez-vous vous ou votre conjoint une méthode contraceptive ?				
Oui	85,1	70,4	85,1	73,5
Non	11,6	27,3	11,6	22,5
Non réponse	3,3	2,3	3,3	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Vous est-il déjà arrivé d'être enceinte sans que la grossesse n'aboutisse à une naissance vivant ?				
Oui	19,4	36,3	19,6	24,5
Non	61,5	29,6	61,3	42,8
Non réponse	19,1	34,1	19,1	32,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne écoulée entre l'arrêt de la contraception et le début de la grossesse (en mois)	7,9 mois	17,1 mois	7,9 mois	17,9 mois
Souhaitiez-vous que votre enfant naisse... A ce moment-là de votre vie de couple				
Pas du tout	67,3	47,7	67,4	42,9
Plus tôt dans votre vie de couple	0,6	4,6	0,6	2,0
Non réponse	9,3	13,6	9,2	20,4
Autres	6,8	18,2	6,9	12,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Avez-vous une pratique religieuse...				
Régulière	7,9	25,0	8,0	14,3
Occasionnelle	32,4	27,3	32,3	30,6
Pas de pratique	58,8	47,7	58,7	55,1
Non réponse	1,0	0,0	1,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : « Etude portant sur la période de naissance des enfants dans l'année / 1999-2000 », A. REGNIER-LOILLIER.

Champ : Ensemble des observations, soit 2906 femmes ayant accouché entre le 1^{er} novembre 1999 et le 31 octobre 2000 (Nord-Pas-de-Calais).

Lecture : 85,1% des mères âgées de moins de 40 ans à la naissance de leur enfant avaient une pratique contraceptive avant de devenir enceintes. 70,4% des mères âgées de 40 ans ou plus à la naissance de leur enfant avaient une pratique contraceptive avant de devenir enceintes.

6 - « Toutes choses égales par ailleurs »...

Nous l'avons constaté, nombre de facteurs paraissent caractériser la parenté tardive et son évolution, laquelle n'est pas identique pour les hommes et pour les femmes. Les différentes variables prises en compte successivement ne sont pas indépendantes les unes des autres et il est dans ces conditions difficile d'isoler l'effet propre de chacune d'entre elles. Si la parenté tardive est un phénomène lié aux descendance nombreuses, il n'est finalement pas surprenant d'observer des différences selon la PCS ou le niveau de diplôme du parent tardif dans la mesure où classiquement, en forçant le trait, les moins diplômés ont davantage de probabilités d'occuper un emploi peu valorisé et représentent généralement les catégories de population les plus fécondes. Ainsi, afin d'isoler l'effet propre de chacune de ces différentes variables sur la probabilité d'avoir ou non eu un enfant sur le tard, nous avons mis en place une modélisation par régression logistique (tableau 21). Celle-ci nous permet à la fois de repérer les facteurs qui, relativement aux situations prises en référence dans le modèle, ont un impact sur le phénomène étudié mais aussi, parmi ceux-ci, ceux dont l'impact est le plus important.

Tableau 21. Rapports de chance d'être « parent tardif » v.s. ne pas être « parent tardif » (modèle logit) en fonction des caractéristiques du répondant

odds ratio (modalités de référence en italique)	femmes nées...			hommes nés... **		
	avant 1930	entre 1930 et 1939	entre 1940 et 1949	avant 1925	entre 1925 et 1934	entre 1935 et 1944
CS actuelle ou ancienne						
employée	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
agricultrice	1,5 ***	1,1 -	1,7 **	1,4 -	1,4 -	1,8 *
artisan	1,0 -	0,9 -	1,4 -	1,3 -	0,9 -	1,1 -
cadre	1,2 -	1,4 -	2,1 ***	1,7 **	1,3 *	1,5 *
profession intermédiaire	1,1 -	1,1 -	1,6 ***	1,3 -	0,8 -	1,4 -
ouvrière	1,2 *	1,0 -	0,8 -	1,2 -	1,1 -	1,4 -
inactive	1,1 -	0,9 -	1,4 ***	0,7 -	1,8 -	1,1 -
Nombre d'enfants « eus »						
2 enfants	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
1 enfant	0,7 ***	1,3 *	1,8 ***	0,6 *	1,3 -	1,3 -
3 enfants	1,9 ***	1,7 ***	2,3 ***	1,8 ***	1,4 **	1,3 -
4 enfants	3,3 ***	3,4 ***	4,3 ***	2,2 ***	2,1 ***	2,3 ***
5 enfants	7,2 ***	5,0 ***	8,4 ***	5,0 ***	3,0 ***	5,5 ***
6 enfants et plus	15,8 ***	11,7 ***	20,2 ***	14,0 ***	7,6 ***	16,7 ***
Tranche d'unité urbaine						
Entre 50.000 et 199.999 habitants	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Commune rurale	1,0 -	1,3 *	1,0 -	0,9 -	0,8 -	0,6 ***
Unité Urbaine de moins de 50.000	1,0 -	1,2 -	0,9 -	1,0 -	0,7 **	0,6 ***
UU de 200.000 à 1.999.999 ha.	1,0 -	1,1 -	1,0 -	1,0 -	0,9 -	0,8 -
Unité Urbaine de Paris	1,2 *	1,3 -	1,7 ***	1,1 -	1,5 *	1,0 -
Enfants issus d'une seule union						
oui	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
non	1,2 -	2,5 ***	3,3 ***	1,8 **	2,3 ***	7,7 ***
Qualité d'immigré						
non immigré	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
immigré	1,5 ***	2,3 ***	2,3 ***	1,8 ***	2,9 ***	2,5 ***
Ecart d'âge entre conjoints *						
entre -1 et 1 an	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
inférieur à - 5 ans	3,3 ***	2,9 ***	3,0 ***	7,9 ***	1,8 -	1,2 -
entre - 5 ans et - 1 ans	1,5 ***	1,6 ***	1,9 ***	0,9 -	1,1 -	0,8 -
entre 1 et 5 ans	0,8 ***	0,7 ***	0,7 ***	3,7 ***	4,8 ***	1,6 -
supérieur à 5 ans	0,6 ***	0,6 ***	0,6 ***	21,9 ***	28,6 ***	20,3 ***
Intercept (coefficient)	- 3,482 ***	- 4,375 ***	- 5,018 ***	- 6,027 ***	- 6,451 ***	- 6,401 ***
%						
parents tardifs	7,2	3,2	2,2	6,3	3,3	2,9
Parents non tardifs	92,8	96,8	97,8	93,7	96,7	97,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant « eu » au moins un enfant.

Lecture : Une valeur statistiquement significative et supérieure à 1 indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît les chances d'être « parent tardif », toutes autres choses prises en compte dans le modèle égales par ailleurs. Une valeur statistiquement significative et inférieure à 1 indique que l'on est en présence d'un facteur qui diminue les chances d'être « parent tardif », toutes autres choses prises en compte dans le modèle égales par ailleurs. Les odds ratio permettent de mesurer l'impact de chacun des facteurs statistiquement significatif sur le phénomène étudié. Plus la valeur d'un odd ratio s'éloigne de 1 (inférieure ou supérieure) et plus le facteur correspondant a un impact important.

Légende : ref. : modalité de référence ; *** : facteur significatif au seuil inférieur à 1% ; ** : facteur significatif au seuil compris entre 1 et 5% ; * : facteur significatif au seuil compris entre 5 et 10%.

(*) : Année de naissance de la mère – année de naissance du père.

(**) : Les générations ne sont pas les mêmes que celles des femmes dans la mesure où la définition du « père tardif » (homme ayant eu un enfant à 45 ans ou après) n'est pas la même que celle de la « mère tardive » (femme ayant eu un enfant à 40 ans ou après).

On retrouve d'abord le résultat selon lequel les femmes et les hommes des générations les plus récentes sont proportionnellement moins nombreux à avoir eu un enfant tardivement que celles et ceux des générations précédentes. Outre cette évolution, les caractéristiques de la parenté tardive se sont également modifiées.

En premier lieu, toutes choses égales par ailleurs, on confirme que la parenté tardive est et reste un phénomène de famille nombreuse. Plus le nombre d'enfants est élevé et plus les chances d'être parent tardif augmentent, quelle que soit la génération retenue. Toutefois, une évolution se dessine nettement côté féminin pour les générations les plus récentes puisque les mères d'un seul enfant ont davantage de chances d'être mère tardive que les mères de deux enfants (odd ratio de 1,8), toutes autres choses prises en compte dans le modèle égales par ailleurs. Cette évolution n'apparaît pas chez les pères.

Parallèlement, l'influence de la catégorie socioprofessionnelle s'est modifiée, principalement chez les femmes. Alors que par le passé, les agricultrices étaient les seules à se distinguer par une plus forte propension à être mères tardives, on assiste désormais à une bipolarisation de la maternité tardive aux extrémités de l'échelle sociale. En premier lieu, les femmes cadres et, dans une moindre mesure, les femmes des professions intermédiaires sont les plus enclines à avoir un enfant au-delà de leur quarantième anniversaire. A ce stade, cette évolution pouvait rendre compte d'un surinvestissement professionnel de la part de ces femmes les mieux dotées scolairement. Elles chercheraient d'abord à rentabiliser leur investissement scolaire et à se définir socialement par l'exercice d'un emploi valorisé, nourrissant des ambitions professionnelles qui s'accommoderaient peu avec la présence d'enfants. Elles reporteraient ainsi leur projet de fécondité tardivement, laquelle serait volontaire, franchissant plus fréquemment les limites de la quarantaine que les femmes des autres catégories socioprofessionnelles. A l'inverse de ces stratégies de report, les inactives qui sont aussi les moins diplômées ont, toutes autres choses égales par ailleurs, plus de chances d'être mères tardives que les femmes employées. L'explication pourrait tenir à plusieurs facteurs dont un contrôle « en moyenne » plus aléatoire de leur fécondité. Cette moindre maîtrise de la fécondité ou l'influence de facteurs culturels pourrait aussi rendre compte de la plus forte propension des populations immigrées à avoir tardivement un enfant, et ce quelle que soit la génération ou le sexe du répondant retenus.

En revanche, l'influence de la catégorie socioprofessionnelle paraît moindre côté masculin, même si le fait d'appartenir à la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » semble favoriser légèrement la paternité tardive.

La recomposition familiale est un phénomène émergent dans la parenté tardive, dont l'importance croît sensiblement au fil du temps, particulièrement côté masculin. L'instabilité conjugale croissante et le fait que les pères aient moins souvent la garde de leurs enfants pourraient rendre compte de cette évolution. Avoir connu une première union féconde mais ne pas avoir eu la garde de ses enfants peut susciter chez ces hommes le désir d'un autre enfant dans le cadre d'une nouvelle union. Si le fait de reformer une union à un âge plus avancé conduit à une accélération de l'arrivée d'un nouvel enfant⁴³, certains hommes redeviendraient parents « sur le tard », alors qu'ils ont quarante-cinq ans ou davantage. La paternité tardive ne s'expliquerait donc pas seulement par un report de l'entrée dans la parenté mais aussi par une succession de différentes séquences de vie en couple.

Enfin, et de manière non surprenante, les configurations familiales atypiques pour lesquelles les conjoints ont un écart d'âge important entre eux donnent plus souvent lieu à des naissances tardives que celles pour lesquelles les conjoints ont peu ou prou le même âge. Côté féminin, lorsque la femme est plus âgée que son conjoint, elle a davantage de chances d'être mère tardive, et inversement si elle est plus jeune que lui. Côté masculin, l'influence de ce facteur est nettement plus marquée, notamment lorsque l'homme est de cinq ans ou plus l'aîné de sa conjointe. Toutes choses égales par ailleurs, les hommes nés entre 1935 et 1944 ayant au moins cinq ans de plus que leur conjointe ont nettement plus de chances d'être pères tardifs que ceux dont l'écart avec leur conjointe est inférieur à un an (odd ratio de 20,3).

La mise en regard de la paternité tardive avec la maternité tardive laisse apparaître des logiques différentes. Si tous les facteurs pris en compte dans la modélisation paraissent avoir une influence, et outre la taille de la descendance finale, le fait d'avoir un enfant tardivement est pour une femme relativement

⁴³ : Plus la mise en couple est tardive et plus le délai entre le début de l'union et la naissance du premier enfant dans l'union diminue.

dépendant de sa position socioprofessionnelle alors que pour les hommes, il est davantage lié à des configurations familiales particulières (recomposition familiale ou écart d'âge important avec sa compagne).

Les écarts de structures observés tiennent essentiellement à des descendance qui diffèrent largement. Chez les tardifs, les agriculteurs, ouvriers et inactifs ont en moyenne nettement plus d'enfants que les non tardifs... A nombre égal d'enfants, les pères tardifs se distinguent essentiellement des non tardifs par une sur représentation dans la catégorie des cadres. Toutes choses égales par ailleurs, on observe que le fait d'être « cadre » (par rapport au fait d'être « employé ») accentue quelque peu les chances d'être père tardif, pour les différentes générations observées.

Pour les femmes nées entre 1940 et 1949, le fait d'habiter dans l'unité urbaine de Paris accroît les chances d'être mère tardive (facteur significatif, odd ratio de 1,7) par rapport au fait de vivre dans une unité urbaine comptant entre 50.000 et 199.999 habitants. Pour les hommes en revanche, on n'observe pas d'écarts significatifs entre le fait de vivre dans une unité urbaine comptant entre 50.000 et 199.999 habitants ou dans une unité urbaine plus importante. Néanmoins, le fait de vivre dans une unité urbaine de taille plus petite réduit les chances d'être pères tardifs (odds ratio inférieur à 1 à un seuil significatif inférieur à 5%).

La tranche d'unité urbaine est donc un facteur qui entre en jeu dans la parentalité tardive pour les générations les plus récentes de femmes, mais aux « extrémités » seulement et dans une mesure limitée.

F - L'articulation des calendriers familiaux et professionnels

L'enquête EHF 99 est précieuse, nous venons de le voir, pour préciser les caractéristiques de certaines populations au regard de leurs calendriers familiaux. Par contre, l'analyse de l'articulation de ces calendriers familiaux avec les calendriers professionnels des personnes interrogées dans cette enquête rétrospective n'est pas simple, au vu du nombre restreint de renseignements fournis par l'Ehf 99 sur les carrières professionnelles. Les informations dont nous disposons et qui pouvaient intéresser notre objet concernaient l'activité, l'âge de fin d'études, d'entrée en activité, de fin éventuelle d'activité, ainsi que les moments de rupture d'activité supérieure à deux ans.

1 - Des carrières professionnelles plus discontinues

Nous avons ainsi pu définir plusieurs types de carrières professionnelles (« type d'actifs ») :

Jamais travaillé : personne ayant déclaré ne jamais avoir exercé d'activité professionnelle ;

Actif discontinu : personne ayant interrompu son activité à une ou plusieurs reprises pour une période d'au moins deux ans ;

Actif continu : personne n'ayant jamais interrompu son activité professionnelle durant une période d'au moins deux ans.

Il va sans dire qu'au-delà de ce constat, nous ne pouvons pas conclure au caractère plus ou moins subi de ce profil de carrière professionnelle : rien n'est dit dans l'enquête s'il s'agit d'un arrêt volontaire (pour éduquer ses enfants par exemple) ou d'un arrêt subi (chômage, maladie, etc.).

Au regard de ces définitions, la répartition des parents tardifs et non tardifs en fonction de l'aspect plus ou moins continu de leur carrière professionnelle (tableaux 26 & 27) montre que les parents tardifs sont plutôt caractérisés par une activité moins continue que les parents non tardifs, autrement dit qu'ils semblent avoir un peu moins investi la carrière professionnelle, en tout cas au regard de cet indicateur, évidemment sommaire. C'est relativement vrai pour les pères tardifs, qui présentent plus souvent que les non tardifs, quelques discontinuités dans leur carrière. Les effectifs sont trop faibles concernant ceux qui n'ont jamais travaillé, mais manifestement, ceux-ci auraient plus tendance à faire famille sur le tard. Et si la discontinuité des carrières augmente pour tous au fil des générations, l'écart en faveur des tardifs se maintient : les pères tardifs ont des carrières moins continues. Vu le profil sociodémographique de la population des parents tardifs, il est possible de penser que la précarité de l'emploi intervient dans ces « trous de carrière », les immigrés, les ouvriers, les sans diplômes, qui prennent une part importante au phénomène, étant les premières victimes de la crise.

Les mères tardives, nous l'avons souligné, sont dans des proportions moindres impliquées dans une carrière professionnelle, et cette part autour de 21 % n'ayant jamais travaillé parmi les mères tardives (tableau 27) reste stable pour toutes les générations. A l'instar des autres femmes actives, les mères tardives ont davantage connu des carrières professionnelles discontinues. Au total, parmi les mères tardives, la proportion d'actives continues tend à diminuer au fil des générations (67,8% des mères tardives nées avant 1930 n'avaient pas connu d'interruption d'activité de plus de deux ans, proportion qui diminue au fil des générations pour atteindre 54,1% pour le dernier groupe de générations observé).

Tableau 26. Proportion de parents tardifs et non tardifs selon le « type d'actif » (par sexe et par génération) (% en ligne)

hommes	Nés avant 1925			Nés entre 1925 et 1934			Nés entre 1935 et 1945			
	TYPE D'ACTIF	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble
Jamais travaillé		79,6	20,4	100,0	90,5	9,5	100,0	81,4	18,6	100,0
Actif discontinu		89,7	10,3	100,0	92,4	7,6	100,0	93,5	6,5	100,0
Actif continu		92,4	7,6	100,0	95,4	4,6	100,0	95,3	4,7	100,0
ensemble		92,2	7,8	100,0	95,2	4,8	100,0	95,1	4,9	100,0
femmes	Nées avant 1930			Nées entre 1930 et 1939			Nées entre 1940 et 1949			
TYPE D'ACTIVE	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble	
Jamais travaillé		89,6	10,4	100,0	92,8	7,2	100,0	89,8	10,2	100,0
Active discontinue		93,2	6,8	100,0	97,2	2,8	100,0	97,4	2,6	100,0
Active continue		91,8	8,2	100,0	96,0	4,0	100,0	97,2	2,8	100,0
ensemble		91,6	8,4	100,0	96,0	4,0	100,0	96,8	3,2	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Lecture : 79,6% des hommes nés avant 1925 et ayant eu au moins un enfant n'ont pas eu d'enfant à 45 ans ou après, 20,4% ont eu au moins un enfant à 45 ans ou après.

Champ : Hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant.

Tableau 27. Proportion de parents tardifs et non tardifs selon le « type d'actif » (par sexe et par génération) (% en colonne)

hommes	Nés avant 1925			Nés entre 1925 et 1934			Nés entre 1935 et 1945			
	TYPE D'ACTIF	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble
Jamais travaillé		0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0
Actif discontinu		6,4	8,7	6,5	7,7	12,6	8,0	12,1	16,2	12,3
Actif continu		93,5	91,0	93,4	92,1	87,1	91,8	87,9	83,6	87,7
ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
femmes	Nées avant 1930			Nées entre 1930 et 1939			Nées entre 1940 et 1949			
TYPE D'ACTIVE	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble	
Jamais travaillé		17,8	22,5	18,3	11,3	20,8	11,6	6,0	20,5	6,5
Active discontinue		12,3	9,7	12,0	24,7	16,6	24,4	31,0	25,4	30,8
Active continue		69,9	67,8	69,7	64,0	62,6	64,0	63,0	54,1	62,7
ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Lecture : 0,1% des hommes nés avant 1925, pères d'au moins un enfants, n'ayant jamais eu d'enfant à 45 ans ou après n'ont jamais exercé d'activité professionnelle, 6,4% ont connu au moins une interruption de leur activité durant deux ans ou davantage et 93,5% n'ont jamais connu d'interruption d'activité de deux ans ou davantage.

Champ : Hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant.

2 - Des débuts de carrière repoussés

Les deux indicateurs concernant le début de carrière, à savoir l'âge de fin d'étude et l'âge d'entrée dans la carrière professionnelle, permettent de confirmer le profil de notre population étudiée. La bipolarisation sociale se retrouve ici en termes de sorties précoces et tardives du système scolaire, au regard de l'âge de fin d'études (tableau 28). La spécificité populaire du phénomène se caractérise par une légère sur représentation des tardifs par rapport aux non tardifs parmi ceux qui sont sortis avant 15 ans de l'école, ce qui est aussi vrai pour les femmes des générations nées avant 1939. Mais surtout, l'on retrouve les très diplômés qui sont aussi souvent parents tardifs, pour expliquer la part importante des parents tardifs parmi ceux qui ont quitté tardivement le système scolaire.

Tableau 28. Proportion de parents tardifs selon l'âge de fin d'études (% en ligne)

hommes	Nés avant 1925			Nés entre 1925 et 1934			Nés entre 1935 et 1945			
	AGE DE FIN D'ETUDES	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble
	[10-15 ans[85,8	14,2	100,0	92,9	7,1	100,0	90,0	10,0	100,0
	[15-20 ans[89,2	10,8	100,0	92,2	7,8	100,0	90,4	9,6	100,0
	[20-25 ans[86,7	13,3	100,0	90,1	9,9	100,0	90,7	9,3	100,0
	[25-30 ans[71,4	28,6	100,0	89,5	10,5	100,0	93,0	7,0	100,0
	[30 ans et plus[85,5	14,5	100,0	98,2	1,8	100,0	86,5	13,5	100,0
	ensemble	86,4	13,6	100,0	92,4	7,6	100,0	90,4	9,6	100,0
femmes	Nées avant 1930			Nées entre 1930 et 1939			Nées entre 1940 et 1949			
	AGE DE FIN D'ETUDES	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble
	[10-15 ans[84,3	15,7	100,0	92,6	7,4	100,0	94,9	5,1	100,0
	[15-20 ans[87,8	12,2	100,0	93,7	6,3	100,0	95,2	4,8	100,0
	[20-25 ans[88,4	11,6	100,0	94,6	5,4	100,0	93,8	6,2	100,0
	[25-30 ans[73,9	26,1	100,0	88,9	11,1	100,0	90,9	9,1	100,0
	[30 ans et plus[91,1	8,9	100,0	98,6	1,4	100,0	80,2	19,8	100,0
	ensemble	85,4	14,6	100,0	93,1	6,9	100,0	94,8	5,2	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Cette particularité peut dans une certaine mesure se confirmer au regard de l'âge au premier emploi (tableau 29). Pour les générations les plus anciennes, les parents tardifs, les pères comme les mères, ont commencé plus tôt dans la carrière professionnelle. On note très fortement pour les pères nés avant 1925 que les tardifs ont surtout débuté très tard dans un premier emploi, ce qui est moins vrai pour les mères.

Pour les générations récentes, l'entrée très tôt dans un premier emploi n'est plus une caractéristique des tardifs. Par contre, les parents tardifs, hommes et femmes confondus, sont surtout caractérisés par des entrées sur le marché du travail à des âges avancés. Ainsi, 53,2 % des pères nés entre 1935 et 1945 ayant commencé à travailler après 30 ans ont eu un enfant après 45 ans.

Tableau 29. Proportion de parents tardifs selon l'âge au premier emploi (% en ligne)

hommes	Nés avant 1925			Nés entre 1925 et 1934			Nés entre 1935 et 1945			
	AGE AU PREMIER EMPLOI	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble
	[10-15 ans[85,6	14,4	100,0	93,8	6,2	100,0	94,2	5,8	100,0
	[15-20 ans[88,4	11,6	100,0	93,2	6,8	100,0	90,3	9,7	100,0
	[20-25 ans[87,1	12,9	100,0	85,4	14,6	100,0	84,8	15,2	100,0
	[25-30 ans[82,5	17,5	100,0	88,8	11,2	100,0	87,5	12,5	100,0
	[30 ans et plus[73,5	26,5	100,0	84,5	15,5	100,0	46,8	53,2	100,0
	ensemble	86,4	13,6	100,0	92,5	7,5	100,0	90,4	9,6	100,0
femmes	Nées avant 1930			Nées entre 1930 et 1939			Nées entre 1940 et 1949			
	AGE AU PREMIER EMPLOI	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	Tardives	ensemble
	[10-15 ans[84,7	15,3	100,0	93,4	6,6	100,0	96,2	3,8	100,0
	[15-20 ans[87,5	12,5	100,0	95,0	5,0	100,0	96,8	3,2	100,0
	[20-25 ans[87,6	12,4	100,0	93,5	6,5	100,0	94,3	5,7	100,0
	[25-30 ans[85,2	14,8	100,0	91,1	8,9	100,0	93,6	6,4	100,0
	[30 ans et plus[86,9	13,1	100,0	93,3	6,7	100,0	91,3	8,7	100,0
	ensemble	86,1	13,9	100,0	94,1	5,9	100,0	95,9	4,1	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

G - Caractéristiques des parents adoptifs tardifs

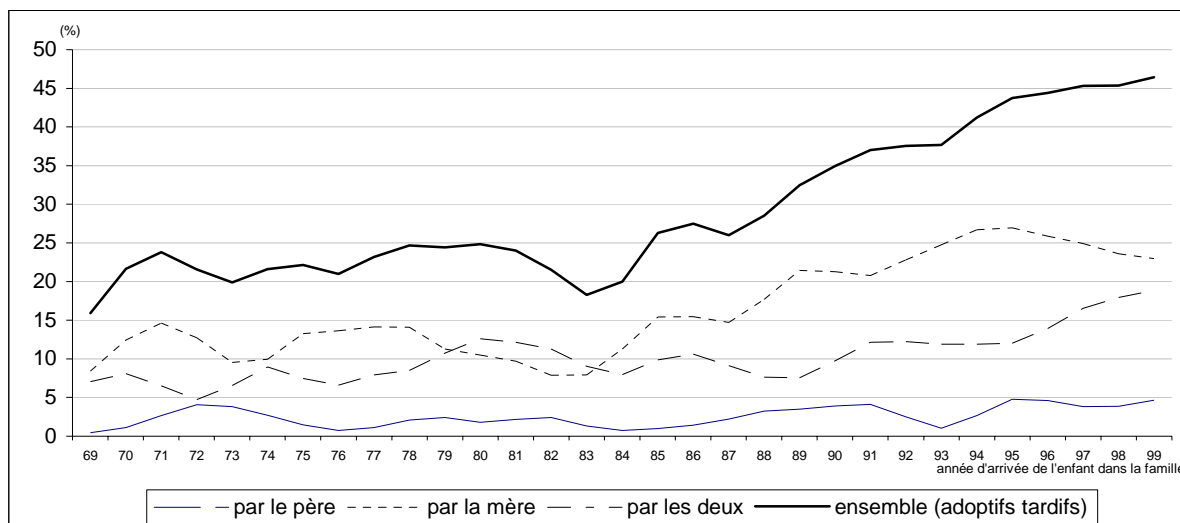
Nous avons jusqu'alors décrit un phénomène au regard des seuls parents biologiques. Or, une part du phénomène est également le fait de parents adoptifs. La proportion d'enfants tardifs parmi l'ensemble des enfants adoptés est importante (tableau 1), de l'ordre de 30 % alors que celle des enfants tardifs « eus » est de moins de 3 %. Il faut toutefois préciser que EHF ne permet pas de distinguer les adoptions simples des adoptions plénières. Aussi, l'âge parfois élevé des enfants (souvent les beaux-enfants) au moment de leur adoption simple explique en partie la part importante des parents tardifs adoptant selon cette procédure. Dès lors, les adoptions simples peuvent contribuer de manière significative à cette proportion. Cependant, Juliette Halifax qui a travaillé sur l'adoption à partir d'EHF, a tenté d'exclure les adoptions simples de son étude sur les familles adoptives : elle retrouve 24,5% de parents tardifs parmi les adoptants (Halifax, 2004). Dès lors, nous nous permettons malgré ces limites de nous pencher sur quelques caractéristiques des parents adoptifs tardifs, en commençant par l'évolution du phénomène, que nous avons abordée rapidement (tableau 4) pour montrer une augmentation du phénomène chez les parents adoptifs.

1 - Une franche augmentation de la proportion de parents tardifs par adoption

L'évolution de la parenté tardive par adoption mise ici en évidence depuis 1969 (figure 14) montre une augmentation somme toute similaire à celle par de la parenté tardive biologique, avec un léger décalage, puisqu'elle ne commence qu'à partir de 1983. Il convient de rester prudent sur ces chiffres, au regard des petits effectifs et des considérations déjà développées. Et, tout comme les enfants « eus » (figure 2), on se doit de prendre en compte la sous-estimation du phénomène dès lors que l'on s'éloigne dans le temps. Il reste que l'évolution à la hausse est remarquable et soutenue depuis le début des années 1980. C'est aujourd'hui près d'un parent adoptif sur deux qui a son enfant au-delà des âges définis normativement comme limites, soit 40 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes⁴⁴.

⁴⁴ A noter que ces normes d'âge moyennes décrites à partir de l'enquête « intentions de fécondité » de 1998 font écho à l'âge auquel il est préférable de ne plus avoir d'enfants, le terme avoir ayant sans doute été compris par la plupart des répondants dans le sens de concevoir. En effet, la plupart des questions de cette étude portaient sur la conception d'enfants et non sur l'adoption.

Figure14. Proportion d'enfants tardifs par adoption selon l'année d'arrivée de l'enfant dans le foyer (1969-1999)



Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : enfants adoptés.

Note : il s'agit des **moyennes mobiles** (0.5*année précédent + année observée + 0.5*année suivant / 2).

2 - Des caractéristiques sociales semblables aux parents biologiques tardifs

Poursuivons l'examen de cette population, dont les effectifs trop restreints ne nous permettent cependant pas une répartition par génération. Dès lors, l'interprétation des tableaux qui suivent demeure complexe, dans la mesure où l'on mélange des générations dont les comportements ont changé. Ainsi, on a pu remarquer, pour les parents biologiques, que les écarts entre tardifs et non tardifs sont nettement moins visibles si l'on regroupe l'ensemble des générations, que si on les isole. On peut cependant relever les différences de structures sociales entre parents adoptifs et parents biologiques : les adoptifs sont davantage représentés dans les catégories supérieures et intermédiaires, telles que les cadres (tableau 23). On retrouve cette caractéristique en observant la répartition des parents par niveau de diplôme (tableau 24), laquelle montre une population de parents adoptifs plus diplômée. Il est intéressant de relever que malgré le poids important des tardifs parmi les parents adoptifs (29,6 % pour l'ensemble des générations, tableau 1), les cadres (hommes et femmes) ont moins tendance à adopter tardivement. Par contre, les hommes ouvriers qui sont dans l'ensemble moins représentés parmi les parents adoptifs, sont davantage enclins à adopter sur le tard. De la même manière, les parents sans aucun diplôme sont plutôt sous représentés parmi ceux qui adoptent, mais lorsqu'ils le font, ce sont eux notamment qui le font tardivement.

Ainsi, la différence de structure entre parents adoptifs et parents biologiques semble être compensée, pour les parents tardifs, par des comportements en termes de logiques biographiques de la parenté tardive qui correspondent bien aux mêmes catégories socio-professionnelles. Ce n'est toutefois qu'une piste qu'il conviendrait de confirmer, puisqu'il faut rappeler les difficultés d'interprétation dans le cadre d'une homogénéisation un peu abusive des différentes générations prises en compte.

Tableau 23. Répartition des parents adoptifs tardifs et non tardifs par CS et des parents biologiques tardifs et non tardifs par CS

HOMMES	Pères biologiques			Pères adoptifs		
	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble
CS						
agriculteurs	8,6	8,8	8,6	5,6	3,3	4,9
artisans	10,7	9,1	10,6	8,9	8,7	8,8
cadres	13,6	13,7	13,7	24,6	19,9	23,2
prof inter	15,9	10,2	15,6	15,2	22,5	17,4
employés	14,5	10,9	14,2	19,8	13,5	17,9
ouvriers	33,2	42,1	33,7	23,0	30,2	25,2
inactifs	3,5	5,2	3,6	2,9	1,8	2,6
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
FEMMES	Mères biologiques			Mères adoptives		
	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble
CS						
agricultrices	6,7	9,0	6,8	5,3	4,0	4,9
artisans	5,4	3,9	5,3	5,4	3,9	4,9
cadres	3,6	3,2	3,6	9,5	7,9	8,9
prof inter	11,1	7,3	10,9	15,2	19,0	16,5
employées	33,6	26,8	33,3	32,0	35,3	33,2
ouvrières	13,6	15,6	13,7	11,0	9,7	10,6
inactives	26,0	34,2	26,4	21,5	20,2	21,0
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Lecture : 8,6% des pères biologiques non tardifs nés avant 1945 étaient agriculteurs alors que 8,8% des pères biologiques tardifs nés avant 1945 l'étaient.

Champ : Hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant.

Tableau 24. Répartition des parents adoptifs tardifs et non tardifs par diplôme et des parents biologiques tardifs et non tardifs par diplôme

HOMMES	Pères biologiques			Pères adoptifs		
	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble
DIPLOME						
aucun dipl.	23,1	42,1	24,1	17,2	24,6	19,5
< au bac	56,8	36,1	55,7	49,3	44,7	47,9
bac	8,6	7,3	8,6	11,4	5,6	9,7
bac+2	2,9	3,0	2,9	4,3	3,0	3,9
diplôme sup	8,6	11,5	8,7	17,8	22,1	19,0
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
FEMMES	Mères biologiques			Mères adoptives		
	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble
DIPLOME						
aucun dipl.	25,4	40,2	26,2	19,0	12,9	16,9
< au bac	59,9	47,0	59,3	53,1	54,7	53,7
bac	7,2	5,8	7,1	13,0	9,3	11,7
bac+2	4,1	3,2	4,0	6,5	10,2	7,7
diplôme sup	3,4	3,8	3,4	8,4	12,9	10,0
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Lecture : idem tableau précédent

Champ : Hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant.

3 - Adoption et immigration

Vu le poids de l'immigration dans la parenté tardive, nous avons cherché à vérifier si l'on retrouvait dans la configuration d'adoption tardive ce même poids (tableau 25). Plusieurs résultats sont intéressants à signaler de ce point de vue. Les hommes immigrés se retrouvent dans des proportions un peu plus grandes chez les parents adoptifs que chez les parents biologiques (12,2 % contre 10,4 %). Plus finement, les immigrés sont proportionnellement plus nombreux parmi les pères tardifs que parmi les non tardifs (15,0% contre 10,9 %). Les femmes immigrées ne sont en revanche pas plus représentées chez l'ensemble des mères adoptives que chez l'ensemble des mères biologiques mais, à l'instar des hommes, elles sont aussi plus enclines à adopter tardivement (10,2% d'immigrées parmi les mères adoptives tardives contre 6,3% parmi les mères adoptives non tardives).

Tableau 25. Répartition des parents adoptifs tardifs et non tardifs par qualité d'immigré et des parents biologiques tardifs et non tardifs par qualité d'immigré

HOMMES	Pères biologiques			Pères adoptifs			
	QUALITE D'IMMIGRE	non tardifs	tardifs	ensemble	non tardifs	tardifs	ensemble
Immigré		9,1	32,5	10,4	10,9	15,0	12,2
Non immigré		90,9	67,5	89,6	89,1	85,0	87,8
ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
FEMMES	Mères biologiques			Mères adoptives			
	QUALITE D'IMMIGRE	non tardives	tardives	ensemble	non tardives	tardives	ensemble
Immigré		8,0	17,6	8,6	6,3	10,2	7,6
Non immigré		92,0	82,4	91,4	93,7	89,8	92,4
ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, Enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Lecture : idem tableau précédent

Champ : Hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant.

Rappelons que les effectifs trop faibles nous poussent à la prudence sur ces chiffres, et ils nous interdisent de rentrer dans le détail sur la nationalité des adoptants immigrés.

H - Synthèse et conclusions de l'exploration statistique

L'enquête statistique montre la pluralité des calendriers conjugaux et familiaux dont la variation peut tenir à des différences sexuées et à une transformation historique (observable au travers de différences entre générations). Elle rend très visible la version populaire du phénomène, notamment immigrée, dont les descendance sont nombreuses, et qui donne lieu à des récits moins réflexifs, aux logiques temporelles assez linéaires, que l'on mobilisera dès lors moins dans la reconstruction des modalités d'accès à la parenté tardive.

Bien que ne permettant pas de décrire les parentés tardives issues de recomposition familiale, l'enquête statistique montre que les pères sur le tard qui n'ont connu qu'une seule union l'ont constituée à un âge relativement avancé, avec des femmes beaucoup plus jeunes qu'eux, pour connaître une plus longue vie commune sans enfant⁴⁵. A partir de cet éclairage statistique, on est fondé à parler, au sujet de ces hommes, de logique d'ajournement.

Pour les femmes, elle met en évidence que les maternités tardives sont moins qu'avant liées aux familles nombreuses (ce qui est beaucoup moins vrai pour les hommes) et, à l'inverse, on observe une forte

⁴⁵ Si l'on avait pu observer ceux qui ont vécu une recomposition familiale, on peut faire l'hypothèse d'écarts d'âge plus importants encore. Par contre, il n'est pas sûr que le passage du couple à la famille ne s'accélère pas dans ces configurations, comme semblent en attester les situations observées dans les entretiens.

augmentation de la proportion de mères d'un enfant unique. Enfin on observe, chez les femmes, une forte polarisation aux deux extrémités de l'échelle sociale.

Analyser la parenté tardive en confrontant systématiquement les pères et les mères revient certes à interroger la question des différences biologiques entre les hommes et les femmes du point de vue du resserrement de leur calendrier de fécondité. Mais il convient de dépasser la dimension naturaliste du phénomène car les différences sexuées dans les manières d'avoir des enfants sur le tard procèdent tout autant de stratégies de rattrapage et d'anticipation pour articuler des temps conjugaux, familiaux et professionnels socialement construits.

Ces différences sexuées sont en effet récurrentes et marquées. Ainsi, si la parenté tardive reste fortement liée aux familles nombreuses, on le doit désormais principalement aux pères tardifs dont le nombre moyen d'enfants a très peu diminué, au contraire des mères tardives. Le fait marquant pour celles-ci est par contre l'augmentation de la proportion de mères d'un enfant unique.

La parenté tardive apparaît également de plus en plus liée aux recompositions familiales mais plus fortement pour les hommes que pour les femmes. Deux pistes explicatives complémentaires peuvent être avancées. Le fait que, dans les situations de désunion, les pères aient moins souvent la garde de leurs enfants pourrait davantage susciter le désir d'avoir un autre enfant dans le cadre d'une nouvelle union. Mais ceci pourrait aussi s'expliquer par l'importance de l'écart d'âge entre conjoints et la plus faible propension des hommes à vivre hors union. Plus souvent en couple que les femmes, les hommes sont aussi plus souvent plus âgés que celles-ci. Ainsi, pour les hommes, le fait de reformer une union à un âge plus avancé que les femmes accélérerait l'arrivée d'un nouvel enfant, pour certains après quarante-cinq ans. La paternité tardive ne s'expliquerait donc pas tant par un report de l'entrée dans la parenté (comme pour les mères d'un enfant unique par exemple) mais aussi par une succession de différentes séquences de vie en couple.

Les caractéristiques de la parenté tardive montrent, en particulier chez les femmes, une forte polarisation aux deux extrémités de l'échelle sociale.

Ainsi, alors que par le passé, la parenté tardive était une caractéristique des agricultrices, elle est désormais pour les femmes une caractéristique des cadres et des professions intermédiaires. Elle procède donc d'une autre logique et dont on peut trouver un indicateur dans le fait que les femmes les plus diplômées sont plus tardives que les autres. Pour ces femmes qui sont les plus dotées scolairement, la parenté tardive pourrait renvoyer à un investissement professionnel important, décalant des calendriers rendus parfois même incompatibles ou à une hiérarchie des investissements conjugaux et familiaux.

A l'autre extrémité de l'échelle sociale, la parenté tardive est aussi une caractéristique des femmes « inactives » en toute hypothèse liée à un moindre contrôle de la fécondité ou à la taille des familles (selon un modèle proche de ce que l'on pourrait appeler la famille nombreuse traditionnelle associant un grand nombre d'enfants et une activité de la mère exclusivement consacrée à l'élevage et à l'éducation des enfants).

Pour les hommes, la parenté tardive est principalement une caractéristique des ouvriers et des inactifs du simple fait qu'ils ont une descendance finale plus étendue. Si l'on neutralise ces effets de structure, les cadres deviennent légèrement sur-représentés.

Enfin, la parenté tardive est une caractéristique forte des immigrés, principalement chez les hommes : elle est liée dans ce cas à un nombre plus élevé d'enfants que pour les non immigrés (ce nombre restant plus important chez les parents tardifs que chez les non-tardifs) et, de manière non contradictoire, à un fort écart d'âge entre conjoints. Mais la variable migratoire, indépendamment des autres variables caractéristiques de la parenté tardive, augmente à elle seule les chances d'avoir des enfants sur le tard, notamment pour les pères à partir desquels s'organise l'histoire migratoire de leur famille.

En permettant de reconstituer l'histoire familiale, l'Ehf met au jour les logiques temporelles organisant le phénomène de la parenté tardive tout en montrant les fortes différences entre hommes et femmes. Mais, par ailleurs, l'enquête soulève de nombreuses questions qui ne sont pas propres à la parenté tardive, celle en particulier de la définition proposée par l'Ehf de l'union. Elle constitue davantage une marque de la dynamique

des transformations de l'institution familiale qu'elle ne souligne des « défauts » de l'enquête⁴⁶. Ainsi, s'agissant de mettre au jour les logiques temporelles, on ne peut faire l'économie d'une interrogation sur ce que l'enquête fait déclarer et enregistre comme union et ce qu'elle impose comme reconstitution chronologique. De plus, l'enquête ne donne pas les éléments susceptibles d'informer sur le caractère plus ou moins prévu des naissances et de leur moment d'arrivée⁴⁷. D'autres sources montrent par ailleurs que des facteurs tels que la pratique religieuse ou l'utilisation d'une méthode contraceptive, entrent également en jeu⁴⁸. La description esquissée ici doit donc se compléter d'une analyse plus fine des modes sociaux et sexués de gestion et de régulation des calendriers professionnels, conjugaux et familiaux.

Un travail complémentaire s'imposait, pour permettre de mieux appréhender les logiques de ces reports de calendrier, qu'en l'état, l'enquête statistique échoue à expliquer. Si l'éclairage statistique permet de mettre au jour les grandes caractéristiques du phénomène et son évolution (dans les limites d'une enquête transversale), il ne peut rendre compte avec finesse des logiques en particulier temporelles de la parenté tardive : les dates des différents événements de l'histoire familiale des individus permettent certes de calculer des indicateurs de retard, précocité ou des enchaînements et successions d'événements mais il reste à en reconstituer la raison et les logiques et, de ce point de vue, ces indicateurs ne peuvent se substituer aux descriptions, explications ou justifications avancées par les individus. Seule l'enquête qualitative peut donner à voir l'articulation des différentes sphères d'activité déterminant la tardiveté ou la précocité d'une parenté et, plus précisément, peut montrer comment les variables temporelles sont soumises à évaluation par les individus qui jaugent leur disponibilité et le temps qu'il leur reste pour y ajuster leurs investissements.

III - Les logiques biographiques de la parenté tardive

L'enquête qualitative par entretien permet de mettre au jour les logiques biographiques de la parentalité tardive c'est-à-dire les logiques temporelles significatives pour les individus. Elle permet ainsi de montrer combien, si le passage de la conception (plus peut-être d'ailleurs que la sexualité) à l'engendrement se présente comme une épreuve (Boltanski, 2004), les dimensions de celle-ci ne sont a priori pas définies et peuvent mobiliser tout à la fois des événements et interprétations liés au travail, à la famille, au couple et au « soi ».

La dimension temporelle apparaît de ce point de vue centrale dans la parentalité tardive comme épreuve. Tout d'abord parce qu'elle la détermine : le fait est que l'on ne peut devenir parent tardif que tardivement mais surtout ceci se traduit, dans un certain nombre de cas, par le fait que la parentalité tardive est connotée par un sentiment de l'urgence, un retard, etc. Ensuite parce que la dimension temporelle est constitutive de l'épreuve : la transformation de cette sorte d'événement que constitue la conception qu'elle soit programmée ou contingente en un engendrement prend du temps et s'inscrit dans celui-ci, non « naturellement » mais parce

⁴⁶ Patrick Festy souligne la difficulté de l'observation démographique lorsque le décalage va croissant entre les formes de familles et l'absence d'instruments et d'instances qui tel l'état-civil « permettent de mesurer avec la même précision qu'autrefois la durée de la conjugalité au fil du temps. D'ailleurs la définition opératoire de ces unions ne fait pas l'objet d'un consensus aussi facile que la définition du mariage. Faut-il retenir toutes les unions, même les plus éphémères ou ne tenir compte que de celles ayant une durée minimale (un mois ? un an ?), faut-il laisser aux intéressés le soin de se définir eux-mêmes (« vivre comme mari et femme »), faut-il encore appeler cohabitant ceux qui vivent ensemble et ont un enfant ? A cette indétermination s'ajoute l'imprécision qui entoure l'installation dans la vie commune ; deux résidences séparées, est-ce déjà une union ? être ensemble un jour (une nuit), deux jours etc. avoir apporté chez l'autre ses affaires personnelles, est-ce la marque qui permet de fixer un but ? ». (Festy, 1996, p. 36)

⁴⁷ Parler de « prévision » plutôt que de « choix » ou de « souhait » semble en effet moins réducteur (Bajos & al. 2002). Parmi les éléments susceptibles d'altérer la maîtrise des calendriers de conception, on peut évoquer les difficultés à avoir des enfants (entraînant éventuellement un recours à la PMA) qui peuvent retarder leur arrivée. Ainsi, on constate que les mères tardives ont connu des délais nettement plus importants entre l'arrêt de leur moyen de contraception et le début effectif de leur grossesse (dix-sept mois au lieu de huit en moyenne pour les femmes n'ayant pas eu d'enfants tardivement) et qu'elles ont aussi plus fréquemment été confrontées à des grossesses qui n'ont pas abouti à une naissance vivante (36,3% des mères tardives contre 19,4% des mères non tardives) (Régnier-Loilier, 2002).

⁴⁸ Les mères ayant eu un enfant après leur quarantième anniversaire sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une pratique religieuse régulière et à ne pas utiliser de méthode contraceptive. Elles sont aussi moins nombreuses à déclarer qu'elles souhaitaient leur enfant « à cette période de leur vie de couple ». Source : (Régnier-Loilier, 2002).

que, le plus souvent, l'accès à la parentalité (« engendrement ») suppose des négociations conjugales, un changement de soi ce qui veut dire aussi d'une certaine manière une projection de soi. Nous montrerons ainsi dans cette partie comment s'organise socialement –temporellement et selon le genre– l'accès à la parentalité tardive en même temps que les logiques qui découlent de cette épreuve.

A - Du bon moment pour être parent : des temporalités sexuées

En dehors de la différence d'âge auquel on le devient, est-on parent tardif pour les mêmes raisons et de la même manière selon que l'on est un homme ou une femme ? Ou, en d'autres termes, l'accès à la parentalité tardive répond-il à des logiques sexuées ?

Cette partie entend montrer le double effet de la différence de genre sur la parenté tardive. Celle-ci répond en effet à des logiques assez différenciées selon que le parent tardif est le père ou est la mère. En premier lieu, on y accède différemment du fait de la différenciation sexuelle de l'amplitude des calendriers de fécondité mais aussi et, plus généralement, du fait de la différenciation des calendriers sociaux et d'investissements sociaux différenciés (en moyenne et en fonction des générations, les femmes exercent moins souvent une activité professionnelle ou d'une autre manière que les hommes). Mais, l'effet du sexe, ou plus exactement de l'inscription dans les rapports sociaux de sexe, ne s'arrête pas là. En effet, les modalités d'accès à la parenté tardive sont largement déterminées par les négociations conjugales, lesquelles sont sexuellement déterminées et, dans ce cadre, tous les partenaires ne sont pas à armes forcément égales.

Il s'agit donc aussi de prendre en compte le fait que la parenté est le produit d'échanges au sein du couple ou, autrement dit, que le fait d'avoir ou non des enfants, du moment opportun pour en avoir, est aussi le produit des négociations conjugales. On verra ainsi que les négociations autour de l'accès à la parentalité tardive sont, pour une part, une actualisation de la confrontation des parcours de vie et de l'articulation des temps conjugaux, familiaux et professionnels et parfois des négociations auxquelles cette logique d'articulation a déjà donné lieu (par exemple autour de la discussion sur l'opportunité pour une femme de reprendre ou conserver une activité professionnelle). Autrement dit, les différences entre les hommes et les femmes dans les manières d'avoir des enfants sur le tard procèdent, au-delà des différences biologiques, également de différences dans le parcours de vie et de logiques de rattrapage et d'anticipation, les uns et les autres articulant des temps conjugaux, familiaux et professionnels.

Par ailleurs, l'analyse de ces confrontations et négociations suppose de prendre en compte les effets de période déterminant les carrières conjugales et familiales. Si les parents tardifs auprès desquels l'enquête qualitative a été réalisée sont tous des contemporains, ils ont accédé à la parentalité durant différentes périodes historiques. Ils ont ainsi été différemment exposés aux transformations qui se sont opérées depuis les années 1970 des modalités par lesquelles on fait famille : modification des formes d'entrée en famille (cohabitation juvénile), désinstitutionnalisation relative (union libre, divorce, séparation) et plus généralement montée de la famille relationnelle mais aussi diffusion de la contraception qui permet le contrôle et la programmation relative des naissances et qui pèse, on le verra à de nombreuses reprises, différemment sur les hommes et sur les femmes.

Les modalités du faire famille et, plus spécifiquement les formes d'accès à la parenté tardive, se sont également transformées du fait de la transformation du rapport au travail. Celui-ci a perdu quelque peu de sa centralité, à la fois de manière positive puisque d'autres valeurs et investissements sont venues le concurrencer (par exemple la réalisation de soi par le voyage ou la reprise d'études) et, de manière négative, du fait de la crise dont beaucoup des personnes enquêtées vont éprouver les effets, directement sous forme de période de chômage ou, plus indirectement, par le brouillage des carrières et la modification du rapport à l'avenir. La crise peut aussi conduire à réviser ses investissements professionnels, à la hausse pour compenser les difficultés de l'entreprise en particulier chez les artisans et entrepreneurs, ou à la baisse parce que les vagues successives de préretraites et de licenciements font perdre le goût du travail, brouillent l'horizon temporel et accélèrent son propre vieillissement.

Ces transformations de l'institution familiale et du travail ont eu des effets sur les carrières conjugales et familiales des individus en fonction de leur origine sociale et de leur âge⁴⁹. Dans les récits ces effets de période prennent la forme d'aléas dans les carrières professionnelles, de ruptures ou rencontres *au bon moment*, constitutives de bifurcations. Mais ils ne pèsent pas seulement sur le déroulement objectif des carrières

⁴⁹ En particulier, les années 1970 n'ont pas joué de la même manière pour les hommes déjà fortement engagés dans la vie d'adulte (sur le plan familial et professionnel) que pour les autres.

conjugales et familiales ou professionnelles ; ils organisent aussi le rapport au soi et la manière dont on peut raconter comment on est devenu parent tardif, les raisons pour lesquelles on a fait famille tardivement et les manières de vivre sa parentalité.

De ce point de vue, l'analyse doit intégrer et prendre en compte la spécificité des entretiens biographiques. Ceux-ci reviennent à supposer et mettre en œuvre un rapport réflexif au soi amenant les individus à raconter leur propre vérité puisqu'il s'agit bien de se *raconter comme un autre que soi*. Ils ne proposent donc pas tant un exposé objectif de faits qu'un point de vue subjectif sur des faits objectifs, d'ordre factuel (des « événements ») aussi bien que « personnel » (*ce que j'ai fait et je fais vs. Celui que j'étais et je suis devenu ou est resté*).

Mais la réflexivité inhérente à la situation n'exclut pas non plus que l'entretien mette également en jeu des logiques narratives, des stratégies de présentation de soi dans un cadre où tout ne peut être dit à l'interviewer comme à soi-même. D'autre part, les manières dont on peut se raconter, les registres argumentatifs disponibles sont eux-mêmes socialement déterminés (Pollak, 1990) et en nombre relativement fini. Ce qui fait que la capacité à se saisir d'une offre de parole, à se dire et à dire que l'on a quelque chose à dire est socialement distribuée, de même que la façon de se raconter. De ce point de vue, le *rapport au soi* qui structure certains entretiens n'est pas séparable de la diffusion du modèle de la famille relationnelle et d'une nouvelle norme des relations familiales, caractéristique des classes moyennes. C'est aussi pourquoi les pères tardifs (et dans une moindre mesure les mères tardives) mis en évidence statistiquement (ouvriers, immigrés, peu diplômés, familles nombreuses...) apparaissent finalement beaucoup plus silencieux quand on mobilise les entretiens.

De manière plus générale, les récits des formes d'entrée de soi dans la parentalité s'organisent selon deux dimensions. Ils engagent tout d'abord des conceptualisations différentes du temps (Bessin, 1997). Les uns décrivent ainsi leur trajectoire dans les termes d'un emploi du temps subi et extérieur où ils se retrouvent ballottés par les événements et les contraintes. Les autres, au contraire, parlent d'un temps issu de leurs pratiques et décrivent leur parcours comme autant de carrières contrôlées et menées en gérant leurs investissements, se constituant ainsi comme acteurs de leur propre vie.

Mais, dans l'un ou l'autre cas, la logique même de l'entretien amène les interviewés à expliquer ou justifier leur « retard » soit en procédant à une évaluation de la situation en fonction de variables temporelles (« *j'avais encore le temps* », « *je commençais à être âgé* ») sur l'axe de la diachronie soit encore, sur l'axe de la synchronie et plutôt par comparaison, en produisant un jugement sur le contexte relationnel du moment, en évaluant alors la qualité du couple ou de leur partenaire du moment ou, plus abstraitement, le type de relation (« *ce n'était pas la bonne personne* », « *je ne me voyais pas faire d'enfants avec elle* »...). Cette tension reste toutefois analytique car ces deux registres d'évaluation peuvent être successivement mobilisés. On voit également qu'il est impossible de décider d'y voir la réalité du moment -de l'époque- plutôt que celle de l'instant -de l'entretien- car la logique d'évaluation relationnelle semble souvent se faire par comparaison du moment avec la situation postérieure (soit que le bon partenaire ait été ensuite trouvé, soit qu'il se soit en quelque sorte transformé).

Enfin, la logique de ces récits n'est pas contingente et ceux-ci se déploient en deux grandes logiques. On peut ainsi distinguer, analytiquement, selon la structure familiale (position conjugale des parents et rang de l'enfant tardif dans la descendance de chacun d'entre eux) deux modalités d'accès à la parentalité tardive, renvoyant à des logiques bien distinctes. Lorsque la naissance tardive survient dans le cadre d'une première union pour l'un et l'autre des parents et n'est pas précédée de naissances non tardives on peut parler d'une logique d'ajournement, celle-ci pouvant renvoyer à un diffèrement conjugal (prolongation du célibat) ou de la venue d'enfant (on surseoit au *faire famille*). Ces configurations seront traitées dans la première sous partie. Cette logique d'ajournement s'oppose à la logique de recommencement pour les configurations familiales où la naissance tardive est précédée de naissances non tardives. Mais il convient alors de différencier les configurations de recombinaison familiale renvoyant à une logique de refondation (cette naissance tardive est précédée pour au moins l'un des deux parents de naissances non tardives) des configurations de familles nombreuses pour lesquelles on peut parler de logique de répétition (dans ce cas, les naissances tardives survenant dans le cadre d'une première union pour l'un et l'autre des parents sont précédées de naissances non tardives). Ces configurations seront traitées dans la deuxième sous partie.

1 - L'ajournement

Pour certains parents tardifs, la parentalité tardive est une conséquence d'un report dans l'installation conjugale soit par un diffèrement de la venue d'enfants (union « non féconde ») soit encore par un ajournement conjugal « involontaire » lié à une prolongation de l'état de célibataire. Dans ce cas, leur entrée dans le champ de la

parentalité tardive peut tenir au fait qu'ils ne rattrapent pas leur retard en accélérant la venue des enfants ou à la durée totale de leur célibat qui les place d'emblée dans le champ de la parentalité tardive.

a) Le célibat qui dure

Pour comprendre l'accès à la parentalité tardive relevant d'un prolongement du célibat, il s'agit de comprendre en premier lieu la logique de celui-ci. On ne peut se satisfaire dans ce cas d'une explication qui renverrait le célibat de ces personnes à des éléments et événements contingents ou du hasard : l'absence de rencontres, les dispositions ou même leur « caractère ». C'est tout au contraire ce qu'il va s'agir de décrire comme principe d'un ajournement involontaire et parfois, comme le montre certains entretiens, mal vécu. Mais il convient sur ce point de différencier les hommes et les femmes dans la mesure où les logiques amenant au célibat des uns et des autres varient. Pour certains hommes, l'ajournement conjugal tient à leur investissement important et exclusif dans le travail.

On trouve un bon exemple de ce type d'ajournement chez Jules, ingénieur né dans les années 1930 et qui fait sa carrière durant les trente glorieuses. Pendant plusieurs années, son travail constitue l'essentiel de son univers ; il travaille beaucoup (48 heures par semaine avec des gardes le week-end) et est complètement pris en charge par l'entreprise qui le loge et lui fournit du personnel de maison. Sa vie sociale est très réduite et les possibilités de rencontre féminine dans l'entreprise d'autant plus faibles qu'il s'interdit de « mélanger les genres »⁵⁰. Ce fort investissement lui laisse objectivement peu de possibilités de rencontre et ne semble pas, peut-être tant qu'il est jeune, lui peser et semble même, subjectivement, lui permettre d'arriver à un point d'équilibre (« quand j'étais jeune, beaucoup de choses me passionnaient. Et j'ai toujours, ça c'est une question de caractère, je me suis toujours méfié des passions. Toujours sur ma réserve »).

A partir de 1974, avec la multiplication des plans sociaux, il voit partir et doit remplacer des « bosseurs finis », qui ont sensiblement son âge et auquel il se compare comme si son vieillissement s'accélérait. Au fil de ses changements de postes, il perd ses illusions sur le travail. C'est à cette période que, significativement, il rencontre une femme de 35 ans (il en a 44) avec laquelle il se marie deux ans plus tard (« à ce moment-là, je me suis marié, en 78. C'est peut-être d'ailleurs ça qui m'a aidé à me marier quand même. Je me retrouvais plus à Paris, je ne voyageais plus, puisque aller en usine, c'est pas des voyages. »). Sa femme a une autre conception du travail, ce qui contribuera aussi à légitimer son désinvestissement professionnel et son recentrage sur la sphère privée. Elle va aussi l'amener à avoir des enfants alors que, dit-il, il n'avait pas d'idée particulière sur la question. S'estimant elle-même déjà un peu âgée, dans une logique d'urgence puis de rattrapage, un premier enfant va rapidement naître, puis un second⁵¹. Il partira à 57 ans dans le cadre d'un plan de préretraite.

Juliette qui est la femme de Jules rentre dans le cadre de la recherche au sens où elle a eu son deuxième enfant à 40 ans. Mais on peut dans son cas parler moins d'une logique d'ajournement (du premier) que de rattrapage d'un retard pris qui mécaniquement amène à avoir le dernier tardivement.

Le mariage comme forme plus pure d'institution ou le concubinage mettent en jeu des logiques sociales touchant à la reproduction (de la structure) sociale⁵² ce qui peut conduire à voir le célibat comme un « raté du

⁵⁰ Pour alléger le texte et faciliter la lecture nous avons placé en italique des propositions significatives extraites des entretiens que l'on ne pouvait placer entre guillemets sans alourdir le texte. Nous avons réservé l'usage des guillemets aux extraits significativement longs des entretiens.

⁵¹ L'âge pèsera encore plus fortement pour le deuxième, puisqu'elle trouve alors que Jules était vieux, et parce qu'elle avait lu qu'à partir d'un certain âge, on augmentait que les risques de mongolisme (« à deux [vieux ou deux enfants], il faut pas aller plus loin »).

⁵² C'est toujours un appariement socialement réglé qui est en jeu dans le « coup de foudre », la « rencontre », le « premier matin » ou l'installation dans la routine conjugale quotidienne (par le lavage du linge). Les gestes quotidiens les plus triviaux fonctionnent ainsi comme filtre (ou tri des partenaires) et, au travers des désirs, envies de rester ensemble ce sont bien des dispositions qui s'accordent en même temps qu'elles s'ajustent car le couple et non seulement la famille (dans un rapport vertical des parents aux enfants) est aussi une instance de socialisation. On pourrait même avancer qu'à mesure que le choix du conjoint est moins institué peut-être même plus ouvert puisque s'opérant entre un plus grand nombre de partenaires socialement possibles, il devient aussi « moins théorique » (dans la

système de reproduction ». Il ne s'agit pas alors dans un tel modèle de mettre en jeu les qualités individuelles des personnes mais au contraire de montrer comment on est amené à rester célibataire, à ne pas avoir d'autres choix que celui du célibat. Ce même schème peut également permettre de rendre compte des logiques qui, menant au célibat, amènent à une paternité tardive lorsque, de manière exceptionnelle et alors que ce n'était pas prévu, on « rencontre quelqu'un ».

En milieu paysan où le travail est imbriqué dans l'économie familiale (Barthez, 2003), rester célibataire expose directement la famille d'origine au risque de non succession, de même que faire famille sans reprendre l'exploitation revient à jouer contre sa famille d'origine. Les calendriers familiaux répondent alors à cette double injonction de prendre conjoint et reprendre l'exploitation. La montée du salariat qui, à partir des années 1960, a engendré une crise de la reproduction des familles petites paysannes (Bourdieu, 2002 ; Champagne, 2002) n'a pas fait disparaître cette logique d'encastrement (Polanyi, 1943) et l'on peut voir ainsi des hommes célibataires cumuler une activité salariée et domestique. Les transformations dans l'une ou dans l'autre de ces sphères et dans les modalités de leur articulation peuvent alors constituer les ressorts d'une paternité tardive, aussi improbable soit-elle lorsqu'elle prend les traits de l'histoire d'un vieil ouvrier breton et d'une jeune routarde hollandaise.

Né en 1939, Roland est le cadet d'une famille de 4 garçons. Ses parents avaient une ferme de 12 ha et la terre d'un oncle et d'une tante, venus habiter à la ferme car sans héritier et trop âgés pour exploiter. Jusqu'en 1967, Roland va aider à l'exploitation (« je suis resté le plus longtemps, les aider, comme j'étais célibataire »). Mais en 67, Roland a alors 29 ans, il devient salarié dans une entreprise de bâtiment et son père met la terre en location (« je ne voulais pas prendre... Célibataire.... »). Progressivement entre 67 et 69, son père va *lâcher tout* et, en 1973, il fait le partage. Roland obtient la maison qu'il va habiter avec son père dont il va devoir s'occuper (au titre de cadet, comme célibataire et en contrepartie de la dette mais peut-être aussi comme héritier ayant refusé l'héritage de la terre). Sans être spécialement tendues, les relations sont parfois difficiles avec son père qui garde la main sur la maison familiale (« la maison devait rester comme ça. Il savait qu'elle *devait* être à moi mais j'avais rien à faire avant que... Bon. »).

Durant plus de 15 ans, son père arrive à se débrouiller seul et Roland travaille beaucoup et a de fréquents déplacements (« faut aller où est le boulot »). Tout dans l'entretien montre la place du travail dans sa vie : à la fois comme principe de dignité (*bien faire* même s'il *n'avait rien*, c'est-à-dire aucun diplôme) mais aussi comme facteur de sociabilité : « *On se connaissait tous quoi. (...) Le midi je mangeais toujours au restaurant. Autrement, des fois, j'avais pas le temps de manger bien le matin ni le soir, donc au moins, c'était un repas correct. (...) Moi, j'avais rien. J'ai commencé comme ça, j'ai monté sur une machine, j'ai travaillé avec, j'avais aucun diplôme du tout. Si, mais permis poids lourd (...) J'aurais été seul, j'aurais pas eu mon père, j'aurais continué parce que ça me plaisait assez.* »

Il est aidé par une belle-sœur qui fait à manger à son père en journée mais il faut couper du bois, préparer la soupe. Son père vieillissant va demander une présence plus importante en particulier la nuit et la nécessité pour Roland de se relever parfois 3 à 4 fois ajoute à la fatigue du travail et des trajets et le fait se sentir vieillir (« *je vieillissais, et puis bon ben tu dors pas, faire la route après et puis travailler comme les autres dans la journée, ça devient dur, ça fait des longues journées* »).

A 58 ans, trop fatigué, il prend la décision de partir en préretraite pour s'occuper de son père (« je voyais pas qu'est-ce qui arrivait après. Il a fait un peu des grimaces le patron, mais j'ai dit : « Autrement, je serai obligé de commencer à faire le tire au cul parce que.. » ... je voyais, j'étais fatigué quand même »). Son père décède finalement un an plus tard. Se retrouver seul fait un trou mais Roland va se sentir plus libre et entreprend des travaux dans la maison. En 1998, il a une liaison inattendue et clandestine avec une jeune femme (hollandaise ?). Elle tombe enceinte, il a 61 ans. Un second enfant naît un an plus tard.

confrontation de réseaux d'interconnaissance (« c'est le fil(le)s de ... »), de réputations (qui doit être généralement bonne) ou renommée (« son père est... ») et s'opère de plus en plus de manière pratique, dans une mise à l'épreuve quotidienne de la valeur de l'autre en tant que conjoint possible.

Sur ces différents points touchant à la sociologie de la famille voir en particulier Jean-Claude Kaufmann et François de Singly

Une caractéristique de la crise de reproduction de la paysannerie est qu'elle prend la forme d'un célibat des hommes et non des femmes puisque celles-ci ne transmettent pas et assurent rarement seules l'exploitation. Ce qui explique aussi pourquoi nous n'avons pas pu trouver de mères tardives correspondant à cette configuration.

b) La prolongation du couple sans enfant

Par ailleurs, l'enquête statistique montre que la tardiveté résulte moins d'une extension du champ du célibat ou d'une prolongation de cet état que d'une prolongation de la vie de couple sans enfant et correspond donc à une logique de report de la fondation d'une famille.

Pour de nombreux parents de l'enquête, cet ajournement que l'on peut qualifier de familial par opposition à celui conjugal que l'on a vu précédemment renvoie aux transformations affectant la société française autour de 1968. Le moment de leur jeunesse correspond au moment où la jeunesse est érigée en modèle et se prolonge par la poursuite d'études (ce qui conduit à l'augmentation des effectifs étudiants). Elle s'accompagne aussi d'une transformation du rapport du travail (« ne plus perdre sa vie à la gagner »).

Cet extrait d'entretien mené avec Aurélie, cadre informaticienne dans la fonction publique, situe bien cette période et la façon dont une partie significative de nos enquêtés ont pu à un moment donné considérer l'investissement familial. Elle décrit bien aussi comment cette période a aussi été circonscrite dans le temps, le détachement vis-à-vis du travail devenant de moins en moins dans son service une norme prescriptive :

« Quand je suis arrivée, moi, mon idée, c'était le boulot d'appoint en attendant d'enseigner. En plus, je continuais mes études. J'ai passé ma maîtrise de philo, je bossais déjà. Maîtrise sur mémoire, donc je rédigeais le matin avant d'aller bosser et ensuite, j'ai fait une maîtrise de logiques mathématiques à l'usage des littéraires en travaillant. C'était quasiment que des cours du soir. La maîtrise avait été montée de telle sorte qu'on puisse y aller en cours du soir. Donc c'était vraiment le boulot, c'était l'idée de gagner sa vie en continuant ses études. Et en fait, le gars qui a décidé de me recruter sur CV avait lui en tête de me faire faire de l'informatique, 70, ça commençait. Il voulait m'envoyer me former à l'informatique, moi : pourquoi pas ? Mais je lui disais que je ne voulais pas une formation longue qui m'engagerait à leur égard parce que je voulais m'en aller. Il m'a dit « Ok, on fait une formation plus classique mais moi, je suis sûr que vous resterez, vous n'aurez pas de postes », il a gagné ! Et donc, j'ai commencé comme programmeur puis analyste assez vite, puis chef de projet. Donc j'ai eu, oui, une carrière, y compris financièrement, bien rémunérée parce que c'était un statut d'informaticienne assez vite, au bout de 2 ou 3 ans. Je gagnais plus que si j'avais été prof et avec des perspectives de carrière. A l'époque, l'administration pensait que l'informatique, ça ne durerait pas donc ils nous avaient fait des carrières où on arrivait en fin de carrière en 8 ans. Mais ça grimpeait vite. Après, j'ai été bloquée un certain temps avant d'être reclassée dans un autre corps de contractuels qui grimpaient plus lentement mais qui continuait puisque là, j'étais arrivée en fin de carrière à 30 ans, quelque chose comme ça. C'est un peu frustrant après. Donc des perspectives mais, à l'époque, aucun investissement professionnel, enfin si, je faisais mon boulot mais la vie commençait à 18H. Mais on était tous pareils. Je me souviens du 1^{er} copain parce qu'on était vraiment très copain, on a grandi ensemble, on peut dire parce qu'on est tous rentré à 22-23 ans, on était jeune et on s'est formé idéologiquement, professionnellement. On était une sacrée sacrée bonne bande. On est resté d'ailleurs assez proche même si chacun est parti. On est vraiment devenu très proche et il y en a un, un jour, qui nous dit « Jean-Marc, tu viens manger avec nous ? » et l'autre lui répond « non, non, j'ai à faire ! » On va à la cantine sans lui, c'était un peu loin, on prenait 2H pour manger tous les jours. Et quand on rentre, on s'aperçoit qu'il était resté pour travailler. Mais il n'avait pas osé le dire. C'était très très mal vu à l'époque de s'intéresser à son boulot. Mais c'est le 1^{er} qui est tombé dans la marmite après, on est tous tombé à tour de rôle, enfin, presque tous. Après, à partir des années 80, il y a eu un très très fort investissement professionnel et qui dure, lui, pour le coup. » (Aurélie)

Sous une autre forme, le réaménagement du rapport au travail est aussi un réaménagement du rapport à l'avenir. On voit chez certains enquêtés un investissement important dans des activités prenantes que l'on pourrait penser comme un travail, à ceci près qu'elles restent révocables, transitoires et qu'elles peuvent laisser penser que l'on est pas pris par le système. Dans la même logique, l'alternance des études et du consulting permet de maintenir avec le plus grand confort l'état d'indétermination en même temps que l'impression d'une

plus grande liberté qu'un « vrai travail ». Et il reste que pour ces individus, ce prolongement est aussi un ajournement ayant contribué à les faire devenir « parent tardif ».

Né en 1948, Marcel a adopté deux enfants alors qu'il avait 43 et 45 ans et sa femme 44 et 46 ans. La paternité tardive résulte pour partie d'une impossibilité biologique d'avoir des enfants et du processus menant à l'adoption et au processus d'adoption lui-même (2 ans pour chacun des enfants entre la demande et l'adoption). Mais le processus temporel d'entrée en paternité n'est pas indépendant d'une histoire conjugale dont le récit qu'il fait est très organisé par la période et la thématique « 68 ». En un sens, son récit apparaît très « typique » du parcours des classes moyennes autour de 1968 (l'entretien fait penser à un ouvrage de Perec « les choses » ou de D. Lodge lorsqu'il décrit le monde de la linguistique).

En 1968 il a vingt ans et est à la fac. Il s'investit dans le journalisme militant (« donner la parole »). Mais s'il se marie en 1970 à 22 ans c'est avec une fiancée officielle qu'il a depuis longtemps, sous une pression qu'il ressent de ses beaux-parents et de sa femme « qui n'assumait pas de dire à ses parents que le monde avait changé (mais) *il n'y avait aucune préoccupation d'ordre familial, même si on a vécu ensemble, même si on avait un foyer avec un peu de meubles. (...) On vivait ensemble mais on ne partageait pas les mêmes choses. On ne faisait pas équipe commune pour tout* ». Il divorcera près de 10 ans plus tard lorsqu'il fera des projets immobiliers avec une nouvelle compagne.

Après avoir passé le CAPES de lettres, sans vocation particulière – (« j'ai été prof un peu par hasard ») il s'engage dans une thèse en linguistique qu'il n'achève pas et il alterne l'enseignement un séjour à Londres, de l'enseignement à mi-temps (« *Collège et lycée, plutôt le collège et tout en faisant une thèse. Bref, ça n'a pas débouché, j'ai pris du mi-temps, j'ai recommencé à bosser à mi-temps. J'avais un peu de temps mais je n'avais pas de fric, enfin bon, je n'ai pas fait ma thèse ! Et puis, en 86, je crois, donc j'ai à nouveau enseigné un petit bout de temps, je dirai 5-6 ans.* »).

A 36 ans il quitte l'enseignement (« *Finalemment je n'étais pas très à l'aise avec ce milieu-là, je n'avais pas envie de finir ma carrière dans l'éducation nationale ! Une fois que j'ai eu 36 ans, il fallait que je parte là sinon, je ne serais jamais parti ! Après tu ne quittes plus ! Déjà que tu es limite vieux pour changer à 36-38 ans donc là, après 40 ans, j'aurai divisé mes chances de partir par 2 ou 3* »).

Tout en continuant à donner des cours, il travaille en free-lance puis se fait embaucher dans différentes entreprises de marketing et sondage où il fait des études qualitatives. Il *recroise* une jeune femme qu'il avait connu comme militant en 1968 et qui, souligne-t-il, a une trajectoire proche (droit, bifurcation vers la littérature et enseignement hors du cadre de l'Education Nationale) puisqu'elle reprend également des études de linguistique.

« *La linguistique est une sorte d'épidémie, un nouveau militantisme (mais) là, ce n'est plus du militantisme mais à nouveau des études. La grande effervescence soixante-huitarde, on découvre des trucs à nouveau, 10 ou 15 ans après. Et là, il y a à nouveau une grande communauté intellectuelle qui se (constituait)... Je ne plaisante pas, c'est sérieux. C'est assez vrai ce que je raconte. Donc ma 1^{ère} femme dont j'étais séparé qui était toujours ma femme, ma future, des tas d'autres copains, on a une espèce de vie... Même à l'époque où on habitait Briquebec. On revenait le mercredi à Caen pour suivre des séminaires, des machins. Les mercredis sont des moments d'intense activité intellectuelle, d'échanges un peu phalanstère, un truc très esprit soixante-huitard.* »

Séparé de fait avec sa femme mais non divorcé il vit avec Marie-Christine et partent ensemble durant 3 ans en Angleterre *pour faire de la linguistique à sa source*. Ils reprennent une *vie d'étudiants adultes* alternant études, jobs (cours) et sorties. Ils n'ont pas au départ de préoccupations d'enfants.

Au bout de 3 ans, ils reviennent en France après *avoir fait le tour*. (« *on avait quand même 33 ans, c'était bon quoi !* »). Le retour est difficile ; il s'inscrit à ex-Vincennes à Saint-Denis (« *c'est là que sont essentiellement les linguistes Chomsky* ») pour reprendre sa thèse mais se rend compte qu'il lui faut arrêter le mi-temps car ce n'est plus possible (« *je n'y arrive pas* »). Marie-Christine commence une thèse de manière épisodique (« sans vraiment de plan de carrière ») mais elle l'interrompra assez vite, son père tombant gravement malade. « *Et là, elle décide que ça serait bien de rentrer dans la vie active quand même parce qu'il faut bien faire un métier* ».

dans la vie un jour ! (elle doit avoir 33-34 ans). Donc il est peut-être temps de faire un truc et là, munie de sa littérature et de sa linguistique, elle va faire une dizaine d'années de pub ». Faisant son *deuil des études*, Michel reprend l'enseignement à temps plein et (re)découvre avec intérêt le métier.

Le projet d'enfant prend forme alors qu'ils sont encore en Angleterre. Mais revenu en France, les examens confirment que Michel ne peut pas avoir d'enfants. « *La chose se confirme et donc là, le projet d'avoir des enfants différemment naît. Alors là, du coup, on est revenu en France, il y a une période d'insémination artificielle qui dure assez longtemps. 2 bonnes années. D'abord, il y a un processus de maturation : comment on se lance là-dedans, etc. Honnêtement, je pense que ça ne la branchait pas un max. Elle vit ça assez mal globalement parlant. Il y a un espèce de quota du genre on essaie ça dans les centres 10 fois-12 fois, honnêtement, je ne sais plus. Et puis on arrête parce que ça ne marche pas. Elle ne vit pas ça très bien pas que ça ne marche pas mais l'insémination artificielle, elle ne vit pas ça très bien. Et donc après, c'est une chose qu'on avait de toute façon envisagé et on avait fait passer devant l'insémination, on envisageait d'adopter. Ça prend quand même pas mal de temps. (Mais) quand est-ce qu'on décide ? »*

Après instruction d'un dossier durant *neuf* mois, Ils ont un premier enfant en adoption (il a 43 et elle 44 ans) puis un second 2 ans plus tard. « (l'âge) *n'était pas une question taraudante mais très clairement, on savait que ça ne serait pas forcément totalement sans poser de problèmes. Mais ça n'a jamais été une question du genre « est-ce qu'on le fait ou est-ce qu'on ne le fait pas ? » Non, jamais. Non, on ne s'est jamais posé la question, on ne s'est jamais dit « oh la vache, on est trop vieux pour ». Non, on ne s'est jamais dit ça. Par contre, la réalité de notre âge ne nous échappait pas vraiment. On fait vite le calcul. On se disait « là, il faut se magner un peu, 40 balais, il aurait 20 ans, on en aura plus de 60 ». Si, ce sont des choses qui comptent. Et Thomas, qui est arrivé derrière, on a enchaîné immédiatement parce qu'ils n'autorisent pas à refaire un dossier immédiatement, il y a un délai mais on a fait le dossier pour Thomas aussi vite qu'on a pu le faire, presque tout de suite parce que justement, on trouvait que les données s'accumulaient. »*

Quoi qu'il en soit, une logique moratoire organise ces (dés)investissements dans le travail et dans la famille et, dans cette période, l'état de « jeunesse » permet de différer normalement les engagements définitifs. De manière tout à fait caractéristique certains enquêtés et, *a fortiori* ceux en limite de jeunesse vont ainsi s'employer à durer (à rester jeune et prolonger leur jeunesse) ; les uns en reprenant des études alors qu'ils commençaient à travailler et s'étaient installés (et qui plus est en se mariant, donnant sans doute ainsi tous les signes du « confort bourgeois »), les autres en investissant les voyages, la vie d'artiste ou le militantisme et en délaissant le travail dans un rapport purement instrumental ou, pour les derniers, en multipliant les conquêtes et les relations. Mais ces transformations n'opérant pas de manière indépendante du sexe vont jouer de manière différenciée et contribuer à faire que la paternité tardive ne ressort pas des mêmes logiques que la maternité tardive. Ou, dans tous les cas, elle ne se décrit pas selon le même registre ni les mêmes implications et articulations du *soi*, du travail et de la famille.

Né en 1951, de parents petits agriculteurs montés à Paris, Boris va intégrer comme son père et son oncle la RATP. Décalé par rapport à la culture ouvrière (« *tous les midis ils buvaient, c'était le Ricard, le monde du travail le vrai et puis c'était très syndicalisé (...) c'était très flic là-dedans, très fliqué et en même temps très laxiste, sur la boisson, sur la bavouille* »), il désinvestit son travail qu'il trouve sans intérêt et ne voit plus que comme un moyen de financer les nombreux voyages qu'il va entreprendre très régulièrement.

Il a une relation par intermittence avec une jeune femme qui a un enfant avec qui cela se passe plutôt mal. Ils s'installent dans des appartements en duplex mais chacun conservant un étage. C'est une relation que Boris qualifie *d'étrange* qui s'installe ainsi : dans ce système de cohabitation, ils sont à la fois proches géographiquement mais chacun chez soi, sans partage de vie commune, libres de ramener de nouveaux partenaires en même temps que jaloux que l'autre le fasse, à échanger finalement beaucoup plus lorsqu'ils sont éloignés que lorsqu'ils sont proches. La question d'avoir un enfant finit par être posée par sa compagne mais Boris n'en veut pas à la fois du fait de l'expérience malheureuse avec le premier fils de sa compagne mais aussi parce qu'il n'est pas très sûr de leur relation. Il n'est pas prêt et n'a pas envie d'un enfant

avec elle bien qu'il *l'adorait*. A partir de cette non cristallisation, leur relation achève de se dégrader et ils rompent quelque temps après.

La paternité tardive résulte chez Boris d'une conjonction entre différents changements immobiliers, professionnels et affectifs. Peu de temps après sa séparation, il rencontre en effet Anita (il a alors 45 ans et elle 35). La question de l'installation et de rester ensemble arrivent très vite mais Annick y met comme condition (*condition entre guillemets* souligne Bernard) d'avoir un enfant. A cette même période, Bernard va demander et obtenir un changement d'emploi à la RATP, non sans l'incitation d'Anita à l'accepter. Dans cette triple conjonction immobilière, conjugale et professionnelle, Bernard va *se faire à l'idée* d'avoir un enfant et alors que, contre toute attente son nouvel emploi lui permettrait de continuer à voyager, il trouve désormais moins goût et a *moins de raisons* de le faire puisqu'il trouve du plaisir dans son travail et dans l'idée de devenir puis être père (il travaille ainsi pris à temps partiel depuis la naissance de son fils).

P. Berger et T. Luckmann (1966) ont montré, en analysant la question de la conservation et de la transformation de la réalité subjective, que l'on pouvait dégager deux modalités typiques de récit de sa vie, l'un étant caractérisé par une propension à mettre en avant une continuité de soi tout au long de son existence, quelles qu'en soient les péripéties, et l'autre soulignant au contraire une conversion identitaire remarquable, prenant la figure de l'alternation. Alors que le récit de Boris ne développe pas l'idée d'une rupture mais au contraire souligne malgré sa conversion tardive à la parentalité une continuité de soi à travers le voyage notamment, le récit de Sylvie se déploie de manière à faire ressortir l'idée d'une transformation beaucoup plus radicale entre la période de « la vie de patachon », période de sa jeunesse et de la recherche de soi où elle voyage beaucoup, multiplie les expériences⁵³, écrit beaucoup dans ses carnets (qu'elle n'a jamais relus) et son installation. C'est ainsi que si l'on peut dire que Boris accède à une paternité tardive en prolongement d'une pratique de retrait par rapport au travail visant à la recherche de soi, et donc dans une logique de continuité, Sylvie décrit sa maternité plutôt comme une rupture (le produit d'une décision et réflexion) et devient mère tardive dans le cadre d'une alternation, rétablissant au final une sorte de conformité familiale.

Sylvie est née en 1953 en Algérie. Après l'indépendance, son père reste en Algérie jusqu'en 1965 où il divorce avec sa femme qui se remarie avec un banquier. Le retour du père de Sylvie renforce une dégradation de sa situation professionnelle, et comme il n'a jamais supporté la séparation, de sa situation psychique, sur fond familial assez chargé. Comme son frère à 20 ans et sa sœur plus récemment, il se suicide en 1980.

Dès qu'elle décrit la suite de son retour en France, le récit de Sylvie abonde en description de noms de lieux, qu'elle décrit comme de vrais lieux de villégiature (Villard, Saint Germain, Saint Cloud, Le Pecq, Londres etc.) constituant le territoire d'un monde bourgeois orienté vers l'entre soi. Mais, elle voyage aussi beaucoup en particulier durant les vacances scolaires (*« maman la Grèce c'était je pense les amphithéâtres, des ruines, et puis on allait faire un truc culturel quoi, et puis on allait se débrouiller gentiment dans notre petit camping, et en fait c'était pas vraiment ça, c'était plus aventurier mais entre guillemets très, très gentil »*). Après une scolarité assez chaotique, (elle redouble deux fois, a son bac, fait une année de prépa, mais ne supporte pas et fait un IUT relations publiques), elle part un an en Angleterre puis en Espagne où elle donne des cours d'anglais, pendant un an, avec une amie (elles ont 22-23 ans) et vit autour d'une bande de latino-américains en exil : « la vie de patachon ». Elle rentre à Paris, travaille pour le quai d'Orsay comme interprète. Elle part un an en Amérique Latine en 1980 pour voyager seule, sans aucune conscience politique. Elle travaille pendant deux ans à monter l'office coréen du tourisme, puis saisit une occasion, part 18 mois en Corée pour un poste dans une radio. Elle prend ensuite son sac à dos pour voyager en Asie pendant 6 mois. Au gré des voyages se nouent des histoires amoureuses, mais aucune n'apparaît vraiment significative. Elle rentre à Paris, alterne des périodes d'investissement professionnel et humain important (autour du réarmement d'un grand voilier du XIXe) et des périodes plus creuses. En 1988, dans une période plus creuse, elle rencontre durant des vacances communes chez des amis, son conjoint actuel. Ce n'est pas exactement le coup de foudre (*« Et donc là on se rencontre (mais il) n'avait d'yeux que pour la baby sitter qui devait avoir 17 ans, qui avait des yeux absolument à tomber, qui était à croquer. Moi c'est vrai que ce garçon qui s'intéresse à*

⁵³ A tel point d'ailleurs qu'elle s'appuie dans l'entretien sur son CV.

l'Equipe et qui joue au ping-pong c'est pas trop mon truc. Et puis en fin de séjour, ah je me disais ce garçon a quand même de l'intérêt et là je fous le grappin dessus et je ne le lâche plus quoi, en gros ça été ça »). Mais par rapport à ses anciens amis (« des ténébreux, des chtarbés, des gens hors norme »), il détonne (elle le décrit comme issu d'une famille bourgeoise de Neuilly, directeur commercial pratiquant le golf à ses heures perdues).

Son récit mobilise successivement deux registres pour expliquer sa rupture avec son mode de vie antérieur et son installation. Le registre du choix raisonné se construit autour d'une opposition entre, d'une part, le désir positif d'enfant qu'elle a, à partir de 30 ans, lorsque sa meilleure amie a une fille et qui est renforcée lorsqu'elle passe des vacances avec elles et, d'autre part, la « fatalité » de ne pas avoir encore rencontré la bonne personne (sous une lourde pression familiale). (« Claire ça été vraiment un détonateur. J'avais vraiment un désir d'enfant. Mais en même temps un peu comme Bénédicte, qui était là (je me disais) je ne vais plus en avoir, c'est trop tard. Donc j'étais partagée entre les deux. »). Le registre de l'élection insiste quant à lui sur les qualités personnelles pour faire de son futur mari le meilleur choix possible (« là je tombais sur quelqu'un mais un amour de gosse. Sur tous les plans, généreux, sensible, enfin un amour quoi. Et puis je le trouvais super physiquement et tout, bon voilà. Et puis il était rigolo, surtout il était rigolo, moi j'aime bien rigoler »).

Elle se retrouve très vite enceinte, ayant arrêté la pilule, sans calcul ou programmation bien qu'ayant envisagé de pouvoir tomber enceinte (« si tu veux je me suis dit on verra bien et si ça arrive, pas de soucis »). Un premier enfant naît en 1989, elle a alors 36 ans et lui 34. Ils se marient un an plus tard. Entre temps ils ont acheté avec un héritage leur maison à Suresnes. En 1991, un second enfant naît. Sylvie cesse de travailler pour devenir femme au foyer tout en s'aménageant des plages de temps personnel. De son côté, elle ne s'engage plus de la même façon dans son travail alors qu'elle s'investit fortement dans la famille. En 1997, à 44 ans, Sylvie est de nouveau enceinte (se croyant ménopausée, elle ne prenait plus de contraception). Après avoir fortement hésité, ils décident de le garder et une fois faite à la décision, Sylvie se déclare dans le ravissement de sa « vie de famille super ».

Pour la génération de parents tardifs ayant été « jeunes dans la période post-68 », le *souci de soi* devient une préoccupation. Le réaménagement des valeurs amène à procéder à des arbitrages, facilités par la (lente) diffusion de la contraception orale. L'accès à la parentalité tardive par ces parents apparaît la plus conforme à l'engendrement par projet tel que le modélise L. Boltanski (2004).

Pour celui-ci, dans un monde connexionniste, où la recherche du *soi* se constitue par l'engagement dans des activités et des connexions nombreuses et éphémères car peu cristallisées entre individus, le projet d'enfant est à la fois un rempart contre la fragmentation du soi et une des autres voies possibles de recherche de l'authenticité. Il doit cependant pour cela répondre à la condition de résulter d'une *rencontre* c'est-à-dire qu'il doit engager plusieurs individus tout en s'imposant à eux comme projet supra-individuel. Autrement dit, il doit s'articuler à un projet parental qui vient le confirmer (permettre de faire d'un être de chair un être humain). A défaut, il peut conduire à un avortement et / ou être différé. D'autre part, l'engagement dans le projet peut être initialement à la fois voulu et subi, gratuit et non calculé -en particulier du fait de l'ambivalence des états subjectifs, de la part d'aléa tant en matière de conception que de contraception ou de la concurrence entre projets et, au premier chef, pour les femmes, ceux familiaux et professionnels- sans être moins « authentique ». Tout d'abord parce que le projet d'engendrement déleste la personne de devoir faire à tout moment des choix pour imposer une nécessité. Mais aussi parce qu'il engage la personne au nom de la plus haute valeur humaine (dans nos sociétés, l'enfant est une valeur *sans prix ni équivalence* possible), ce qui fait de l'engendrement d'un être humain l'œuvre d'une vie, une « création ».

Née en 1944, Jeanne rentre à l'Ecole Normale d'une grande ville de l'ouest de la France, poussée par ses parents qui, orphelins, n'avaient pas pu faire d'études (son père était charpentier et sa mère couturière). Après avoir passé son bac, elle monte à Paris rejoindre un ami qu'elle connaissait depuis plus d'un an et leur retour, lui du service militaire et elle au lycée pour passer son bac, après un passage par la vie professionnelle. Ils se marient deux ans plus tard en 1967. Elle occupe plusieurs emplois dans le privé en entre en 1970 dans un grand établissement de recherche public comme secrétaire. Ils s'installent dans une vie très active et font beaucoup d'activités à côté de leur travail : sport, randonnées, cinémas etc. Au contraire de son mari, elle n'envisage pas d'avoir des enfants :

« Lui était plus en désir d'enfant ?

- Que moi ? Oui ça c'est sûr. Moi j'avais l'impression que ça allait nous changer complètement la vie. Parce que moi le boulot ça ne me suffisait pas, c'était tout ce que je faisais à côté, alors j'avais l'impression que si j'avais un enfant tout ça j'allais plus l'avoir. »

En 1970, c'est encore la méthode Ogino qui prime, la contraception orale commençant à peine à se diffuser. En 1983, elle tombe enceinte mais fait une fausse couche. Ne désirant pas vraiment encore d'enfant, elle ne vit pas mal cette fausse couche mais rétrospectivement, celle-ci semble lui avoir permis de se préparer à sa future maternité (« ça m'a donné un peu plus de temps, de recul »). Deux ans plus tard, elle est de nouveau enceinte mais la grossesse se passe plutôt mal et elle doit rester alitée. Un enfant naît en 1985, elle a alors 41 ans de même que son mari. Alors que « tout bébé, elle accroche pas », après ses un an et au fur et à mesure des années, des activités plus nombreuses et, de la plus grande autonomie de son fils, elle *accroche* de plus en plus. S'aidant de la « psy », elle et son mari sont très investis dans l'éducation à la fois dans le soutien scolaire mais aussi attentif à lui créer un environnement stimulant, à leur image tout en essayant de contrôler les effets d'être leur fils unique, dans un modèle éducatif que l'on peut donc qualifier d'activiste (« *au départ je me rendais pas compte mais il était pas tout à fait comme moi (elle rit), je fais beaucoup d'activités et lui très, comme ça, aimant bien buller, avec ses lego dans son monde, au début il arrêtais pas de dire moi je veux être tranquille, et j'avais vu un psy qui m'avait dit "Vous savez il faut quand même le laisser un peu", donc après ça a très bien marché je savais qu'effectivement c'était pas le même fonctionnement que moi. Parce que ma hantise c'était si il faisait rien c'est qu'il allait me demander à regarder la télé, et je supportais pas ça, je me disais il va passer son temps devant la télé si il est pas occupé* »).

Mais le projet ou l'épreuve ne se font pas seulement de « soi à soi » et / ou à l'intérieur du couple, de manière plus ou moins négociée. L'ampleur et la nature des investissements des individus influencent également la sociabilité professionnelle, amicale ou familiale et participent ainsi d'un contexte relationnel qui peut amener à s'écarter temporairement du faire famille (ou peut d'ailleurs y revenir pour les mêmes raisons, en particulier lorsque ses ami(e)s se mettent à avoir des enfants). Nous avons vu par exemple avec Boris que l'expérience d'une beau-parentalité qui ne se passait pas très bien a servi en quelque sorte d'épouvantail pour retarder la perspective chez lui de devenir père.

Pour Marguerite, qui explique par ailleurs, dans un récit d'une trajectoire elle aussi assez caractéristique de cette période, qu'elle ne s'était jamais vue dans la perspective de fonder une famille avant de se rendre compte que le temps avait passé, entre le militantisme, la reprise d'études à l'étranger, le retour dans une carrière à 200% dans la publicité, elle donne aussi au détour de l'entretien une explication qui relève de cette logique de l'expérience trop pesante que l'on ne souhaite pas recommencer trop vite, en l'occurrence celle de remplacer sa mère décédée dans la prise en charge de sa petite sœur. Elle modère toutefois ensuite cette explication en concevant qu'il est possible de distinguer le ménage et les enfants :

« Ma mère est décédée j'avais 22 ans. Après c'est plutôt moi qui prenais en charge mon père, la maison, ma petite sœur, etc. Donc, si vous voulez, j'avais déjà donné question famille parce que j'avais déjà élevé une gamine pendant un an dans des conditions difficiles vu qu'elle venait de perdre sa mère. Elle avait 6 ans et demi quand elle a perdu sa mère donc c'est petit. Je suis donc revenue de Paris, j'ai arrêté mes études et je m'en suis occupée pendant un an. J'ai tenu la maison, femme de ménage, machin ». (...) Dans l'idée d'avoir des enfants, c'est peut-être quelque chose qui a joué ?

Je ne sais pas... Je n'en sais rien. Non, mais je n'ai jamais pensé me marier, avoir des enfants, fonder une famille. Donc, je ne sais pas ce que ça a fait. Ça a fait que j'avais encore plus envie de ne pas être maîtresse de maison, c'est tout ! Elever des enfants, on peut dissocier quand même les 2. Vous n'êtes pas obligée d'être maîtresse de maison et d'élever des enfants ! Je veux dire que vous pouvez très bien élever des enfants en ayant un travail qui vous intéresse. C'est un équilibre difficile à tenir, mais bon... Ce n'est pas évident ! C'est beaucoup de travail quand même !

A l'intérieur du couple, la dimension relationnelle apparaît plus prégnante encore et prend une forme spécifique. C'est là où les récits de certains parents interviewés incarnent la période des années 1970, quand à

20 ou 30 ans il leur apparaît évident que le *faire famille* se distingue de la logique du couple ou de l'union⁵⁴ et que l'on peut *être bien avec* quelqu'un sans vouloir avoir des enfants avec elle (lui). La dimension relationnelle apparaît ainsi constitutive d'un ajournement familial qui amène à différer la venue d'enfants soit à plus tard avec la même personne (Jeanne) soit, ce qui ne peut être dit que rétrospectivement, avec un autre partenaire. On ne peut traiter ainsi de cette dimension relationnelle sans prendre en compte la spécificité des matériaux utilisés. Cette dimension ne peut ainsi apparaître qu'au travers de matériaux biographiques (rétrospectifs) où les individus sont placés en situation réflexive et doivent décrire leur parcours et expliquer leur choix. C'est ainsi que, puisant dans leur subjectivité, ils produisent en situation des jugements et évaluations, des jugements actuels sur leurs jugements de l'époque, sur leur partenaire et conjoint et sur la qualité de la relation, selon différents critères et ce qui y est engagé (passion, famille, compassion etc.)⁵⁵.

L'entretien réalisé avec Didier donne ainsi à voir, de manière exemplaire, le poids des effets de période (ici, celle des années 1970) sur la trajectoire et, en particulier, l'importance que se met alors à avoir la perspective relationnelle.

Didier est né en 1948 dans une famille petite bourgeoise de province, comme il le précise lui-même et explique sa trajectoire (choix des études, investissement familial, etc.) comme une réaction à son père et son milieu. Après son Bac en 68, il « monte » à Paris pour suivre une amie, plus âgée que lui de dix années et avec laquelle il se marie deux à trois années plus tard. Cette relation contribue à la rupture avec la famille. Il fait la coopération, ouvre un cabinet de recrutement et voyage. Mais, selon lui, c'est par choix idéologique, *contre sa famille* qu'il ne veut pas faire d'enfant. Pas forcément fidèle, il n'envisage cependant jamais de remettre en cause le confort de son couple, même quand il tombe amoureux en de celle qui deviendra sa seconde femme plus tard. Il reprend des études.

Alors que le couple est chancelant, et qu'un processus de rupture est en cours, sa femme est atteinte d'un cancer. Il l'accompagne par devoir et compassion. L'épreuve les rapproche bien qu'il ne soit pas toujours fidèle et qu'il continue (un peu moins toutefois) à sortir. Il vit la mort de sa femme, quatre années plus tard comme une souffrance, mais aussi un soulagement. Il reprend des études, « explose » dit-il dans ses expériences de vie et décide finalement de se poser. Il reprend contact avec une femme dont il était tombé amoureux et une histoire s'installe rapidement avec elle. Ils se marient rapidement en 1992, elle a 34 et lui 44 ans. Il adhère alors à l'idée de faire famille et souligne dans l'entretien que son refus était sans doute aussi lié à la personne avec qui cela devait se faire, n'assumant pas forcément un écart d'âge anormal mais sans doute aussi la muette réprobation familiale. Ils ont, un an après leur mariage, un premier enfant puis un second, trois années plus tard.

Dans une logique de programmation des naissances (et non seulement des conceptions), l'évaluation relationnelle peut consister en un jugement sur l'état de la relation qui, lorsqu'il est positif, autorise (au moins provisoirement) ce pari sur le futur qu'elle tiendra suffisamment longtemps et que l'on peut avoir des enfants⁵⁶ mais aussi en un jugement sur sa partenaire et le fait qu'on puisse la voir comme mère et soi-même comme

⁵⁴ En toute hypothèse comme si le démariage amenait à repousser au moment de faire famille la question du choix du bon partenaire. On pourra noter que la sociologie de la famille après s'être centrée sur l'homogamie (au moment du mariage) pour la questionner est assez indifférente à la question des carrières conjugales et au passage à la famille, qui tend à être renvoyée à la sociologie de la jeunesse.

⁵⁵ Ce qui se dégage des entretiens ressort d'un modèle qui, dans les faits, n'est sans doute pas aussi « rationnel ». Autrement dit, rien n'autorise à dire que tous les individus dressent identiquement ce qui ressemble à un bilan relationnel pour en tirer ensuite une décision. Cette vision théorique et abstraite est de fait corrigée dans les entretiens par la description de l'annonce et / ou des négociations conjugales qui montrent le caractère construit ou négocié de la parenté mais aussi que tout ne peut être dit. Sur la nécessité de ne pas confondre le point de vue de l'analyste avec celui de l'acteur (Bourdieu, 1984).

⁵⁶ On postule qu'il est inconcevable du point de vue des individus de s'engager dans une programmation lorsqu'il y a déjà une séparation ou un divorce, sauf dans les cas rares où la relation du point de vue du parent séparant est un moyen secondaire pour une fin première : avoir un enfant. C'est toutefois la situation que nous avons rencontrée dans l'histoire de Jacqueline, qui a « donné » un petit frère à l'âge de 40 ans à son premier enfant âgé alors de deux ans, avec un homme dont elle savait que leur relation était derrière eux.

père avec elle comme mère⁵⁷. Mais que la conception soit inattendue et non programmée, n'exclut pas une évaluation relationnelle qui, lorsqu'elle est positive peut conduire à une vie de couple dans une perspective également relationnelle et/ou pour assumer ses responsabilités. Lorsque l'évaluation est négative, les pères disparaissent, penchent pour un avortement, soit encore comme Yann dissocient la paternité de la relation pour ne remplir qu'un rôle de père.

Né en 1943, Yann est le père d'une fille de 7 ans, qu'il a eue avec une femme qui a décidé de lui faire un enfant à son insu. Il a reconnu sa fille et s'en occupe, mais le contrat de départ était que son existence reste connue par très peu de personnes. Il voulait ainsi préserver sa femme, avec qui il garde un lien très étroit, qui a été dépressive pendant très longtemps et a fait des tentatives de suicide, mais aussi celle avec qui il vit (« la femme du chirurgien »). Mais, au bout de deux ans, la mère de sa fille a tout divulgué. Petit à petit, il a su faire en sorte que sa fille tisse des liens forts avec sa compagne, mais aussi avec son épouse. Son histoire affective, organisée autour d'une relation parfois compassionnelle avec sa femme suicidaire, mais aussi le besoin de vivre d'autres choses ailleurs s'avère très difficile à suivre. Elle est à la fois ponctuée par de nombreuses aventures, beaucoup d'infidélités, mais aussi de liens forts et qui ont su se prolonger au-delà des jalousies et des rencontres. Sa vie professionnelle de journaliste et producteur-réalisateur est elle-même assez difficile à suivre. Il a d'abord fait tous les métiers, a beaucoup voyagé, pour petit à petit se faire une place dans le journalisme TV, les documentaires animaliers et films d'investigation politique et sociaux. Il a gagné beaucoup d'argent, en gagne encore énormément, mais un peu moins qu'autrefois. L'histoire de Yann condense ainsi des traits souvent dispersés dans d'autres entretiens, ce qui lui donne un aspect presque forcé et caricatural. Mais on ne peut considérer qu'il s'agit d'une exagération que cette image qu'il donne de lui-même au travers du récit qu'il fait de ses nombreuses conquêtes (*une égypte d'un certain milieu intellectuel et cinématographique, une fille de milliardaire, une femme de vétérinaire*), de ses visions et prémonitions lorsque son père décède, de ses « cassages de gueule » avec les pouvoirs qui rendent erratique sa carrière professionnelle, de son passage chez les maos puis les situationnistes, de sa proximité avec le parti Socialiste avant 1981 et dont il s'éloigne « dégoûté » peu après. Au fond, le caractère précipité de son récit où se bousculent et s'enchaînent les périodes, les personnes, les faits, les événements illustre bien combien sa vie a longtemps été, ainsi qu'il le dit, « un malstrom », avant qu'elle ne se stabilise. Pour Yann, la vraie difficulté consiste à devenir père dans un contexte relationnel et professionnel où ce n'est pas programmé et trouve difficilement place. Accédant à la paternité de manière imprévue et n'osant pas proposer d'avortement⁵⁸, il va s'employer à en contrôler les conséquences et en essayant de garder clandestine sa paternité. En effet, annoncer publiquement sa paternité bouleverserait l'équilibre des tensions affectives entre ses différentes compagnes, au risque de devoir les gérer ou même d'amener des ruptures qu'il ne souhaite pas. Par ailleurs, dans son univers professionnel la séparation avec le privé apparaît ténue et le risque de discrédit lui fait aussi courir un risque professionnel, en particulier, parce que son travail suppose un important capital social ne serait-ce que pour amener le capital économique nécessaire à sa société (« *cette clandestinité, a duré deux ans. Jusqu'au jour où, apprenant quelle était ma vie, alors que je la voyais régulièrement, je m'occupais de la petite et tout... apprenant quelle était ma vie, elle a téléphoné partout. A ma femme qui ne savait, à mes sœurs, à mes clients* »). Enfin, elle lui permet de ne pas avoir à s'encombrer d'une femme qu'il ne trouve pas à son goût et qui, de surcroît, n'est sans doute pas ajustée aux contraintes professionnelles de son univers où la représentation et le capital social jouent un rôle important : « *Ma paternité, je l'ai assumée mais je l'ai pas vécue. J'étais pas capable de m'inscrire comme père. Et c'est quand même assez cruel ce que je vais dire mais sa mère elle n'avait pas un niveau intellectuel qui puisse me... J'en aurais pas fait ma compagne dans ma vie. Alors la femme du chirurgien était partie, c'est vrai qu'elle est arrivée dans un moment*

⁵⁷ Une situation inverse d'évaluation relationnelle d'une femme (mère) à l'égard d'un homme (père possible) est bien sûr tout à fait concevable. On trouvera d'ailleurs dans Boltanski (2004) des situations d'évaluation de cet ordre et conduisant à l'avortement.

⁵⁸ Sa première femme en avait fait un dans leurs premières années de vie commune, dans des circonstances difficiles puisqu'il n'était pas alors légalisé et pour lui, cet *enfant mort*, n'était pas sans lien avec l'état psychologique de sa femme

de... où elle a été extrêmement gentille. C'était le repos du guerrier. Je sais pas comment dire ça. En restant honnête, je sais pas très bien comment dire ça ». De ce point de vue, la dissociation qu'il fait de la paternité (qu'il assume de fait) et de la conjugalité (qu'il décline en refusant de vivre avec la mère de sa fille) constitue en un sens une réponse adaptée à la situation puisque l'établissement de « cloisons étanches » entre ses différents investissements et rôles (mari, compagnon, père) lui permet de tenter de cantonner l'événement à la sphère privée et de préserver le *statut quo* antérieur. L'accès à la paternité préserve dans ce cas la logique « connexionniste » ou relationnelle.

Dans ces différentes configurations, l'accès à la parentalité, loin d'apparaître comme une évidence ou vécue comme une chose naturelle, est décrite comme une sorte d'arbitrage entre des choses irréductibles et inconciliables : la carrière professionnelle, l'équilibre de sa vie de couple, l'accomplissement de soi. Mais, somme toute, cette logique de choix⁵⁹ –positif (Didier) ou par défaut (Yann)– est la conséquence plus ou moins directe de la généralisation de la contraception qui va laisser aux couples, au moins théoriquement, la possibilité de contrôler et programmer les naissances, rendant plus possible, moins aléatoire, la possibilité d'une vie de couple (sans enfant), faisant de la parentalité un élément pouvant être articulé en toute connaissance de cause avec une vie de couple, sa carrière ou la recherche de soi.

Ce faisant, la paternité tend à se constituer en processus où l'on se fait à l'idée de devenir père et s'y prépare, dans une logique de *projet*. Plus encore, à partir des années 1975, certains hommes vont trouver dans la psychanalyse un moyen d'interroger et rectifier leur rapport à la paternité.

Né en 1945, Gaston est intermittent du spectacle et travaille dans le monde des médias et de la culture ce qui explique sans doute qu'il mobilise dans l'entretien plusieurs thématiques pour se raconter tout en semblant s'ajuster à son interlocuteur. Ces registres, plutôt sociologique en début d'entretien et plutôt psychanalytique vers la fin, renvoient à la réflexivité induite par la situation d'entretien mais aussi aux ressources disponibles et à la compétence sociale qui permet de jouer de leur diversité. Dans son cas, l'entretien est la répétition d'une situation où il se saisit de l'offre de parole pour se raconter comme il faisait sans doute durant ses 5 années d'analyse. En un sens même, l'opposition tendancielle de thématiques qui travaille l'entretien (plus sociologique au début, plus psychanalytique à la fin) montre combien les façons de parler de soi sont des produits historiques puisque dans l'entretien la « classe sociale » et l'avenir impensable laisse place au « projet ». Mais il donne aussi à voir combien l'analyse peut procéder d'un travail social de fabrication de la paternité et peut amener à se voir et concevoir comme père possible devant trouver une femme pour *se réaliser*.

Né en 1945, Gaston est intermittent du spectacle. Après des études assez erratiques, il entre au conservatoire et se marie, relativement jeune, en 1969 *avec une femme aussi paumée que lui* également comédienne. Leur relation est passionnelle et très violente. Gaston semble alors ne pas envisager d'avoir des enfants (« *je me sentais incapable de l'assumer et de l'élever. Et, en plus, probablement, une dimension intéressante que j'ai creusé : je pense que mes parents m'ayant conçu à un moment où ils ne savaient pas trop ce qu'ils allaient faire de leur vie, où c'était difficile, l'arrivée d'un enfant, eux, ils ne l'ont pas du tout imaginé. Quand ma mère s'est retrouvée enceinte, elle n'a pas du tout imaginé avorter, l'enfant était là, il fallait assumer. Il est assez certain, (que) chez mon père (...) le fait d'avoir un enfant avait brisé ses ambitions et sa disponibilité* »). Ils se séparent et Gaston rencontre une femme de 10 ans plus jeune que lui. Ils vont rester 11 ans ensemble et tentent d'avoir des enfants mais n'en ont pas. Selon lui c'est surtout sa femme qui a un désir d'enfant. Elle fait des examens (lui ne veut pas) mais les résultats ne sont pas concluants et ne permettent pas de discerner de manière certaine les causes de leur impossibilité d'avoir des enfants. Ils rompent (« *il faut être honnête, c'est elle qui a désiré que ça cesse. Moi, je ne voulais pas. Je voulais un enfant avec cette femme, je voulais continuer* »).

⁵⁹ On voit *supra* que au fur et à mesure que l'on vieillit ce choix se réduit en particulier parce que même si le calendrier de fécondité est plus étendu pour les hommes que pour les femmes, il reste que, malgré l'écart d'âge souvent favorable aux hommes, plus ils vieillissent et plus leurs compagnes vieillissent ce qui durcit les négociations et réduit l'illusion qu'un choix serait encore possible sans contrainte en particulier temporelle.

A la suite de cette rupture, il commence une analyse pour répondre à son insatisfaction (« je n'avais pas de compagne, je n'avais pas d'enfants, je ne faisais pas les films que je voulais faire donc il m'a quand même semblé qu'il y avait un problème »). Quelques années plus tard, il rencontre une femme, elle a 32 ans et lui, 48 ans. Très vite la question des enfants est à l'ordre du jour (« C'est vrai que je cherchais une compagne avec qui avoir un enfant, il fallait qu'elle soit en âge de procréer ! Un tout autre calcul aurait été idiot et je connaissais très bien les règles du jeu, si j'avais rencontré une femme qui était limite, la dramatisation, la pression du temps qui court, n'aurait pas été un bon facteur »). Face au même constat d'échec, ils entreprennent des démarches médicales qui durent assez longtemps, et auront finalement un enfant 5 ans après leur rencontre.

La prise en compte d'une période historique relativement longue suppose certes de prendre en compte les effets de la légalisation en 1975 de l'avortement et de la contraception en 1967. Pour autant, ceux-ci ne peuvent être réduits à la seule logique d'opposition binaire entre des formes « subies » et d'autres « choisies » de parentalité tardive.

Tout d'abord et, sans que ceci ne revienne à contester le progrès que ces lois ont pu représenter par rapport à la situation antérieure, on peut avancer que la légalisation de la contraception aussi bien que de l'avortement ont sans doute renforcé la médicalisation de la conception. Mais parallèlement la *programmation des naissances* a tendu à se disjoindre relativement du *projet d'engendrement* ; non seulement parce que l'on contrôle peut-être mieux le passage de l'un à l'autre mais plus encore parce que chacun renvoie à une économie de pratiques et valeurs spécifiques. Ainsi, alors que la conception mobilise une expertise médicale, dans un cadre délimité et encadré (est-on ou non enceinte ? y a-t-il ou non « risque » ?), l'engendrement mobilise une évaluation et expertise profane ; de soi par soi ou de son couple par soi mais aussi de soi par les autres ou des autres par soi⁶⁰.

Ainsi, au-delà des alternatives du « subi » et du « choisi », c'est à un déplacement des formes et contraintes et du poids et types de normes que l'on observe (comme d'ailleurs sur d'autres terrains mettant en jeu la morale cf. Levilain, 2000), celle-ci s'exerçant désormais moins sous la forme d'une autorité morale ou un magistère que par le partage d'une expérience et d'une condition à l'intérieur d'un cercle de proches

Dans les faits, les différentes formes de parentalité tardive s'inscrivent sur un *continuum* de pratiques et de significations en fonction des calendriers, des normes et rationalisations disponibles⁶¹. Elles varient également

⁶⁰ Ce qui n'exclut d'ailleurs pas que cela se fasse contre « l'avis de tous ». L'image de la femme enceinte (souvent une jeune femme ou adolescente) décidant *d'avoir seule* comme on dit maintenant plus (par opposition à élever seule comme on le disait des « filles mères ») est une image assez fréquente dans la chanson ou le cinéma (comme par exemple dans « la fille seule » de Benoît Jacquot). Dans notre population d'enquête, la situation de Claudine (cf. page 74) constitue un arrangement de ce type de situation : après des histoires sentimentales et aventures tumultueuses (parfois schizophréniques dit-elle), ne pouvant concevoir de faire un enfant seule, elle choisira d'adopter seule.

⁶¹ Il faut aussi prendre en compte les éléments de l'histoire personnelle ou les récits familiaux qui, comme chez Octavie peuvent s'articuler à des contraintes professionnelles pour rendre à certains moments plus qu'à d'autres une conception pensable.

Née en 1947, dans une famille d'artiste de la moyenne bourgeoisie, Octavie se sent seule de la famille à hériter du *don* pour les arts plastiques (son grand-père était sculpteur) et décide de devenir peintre. Après sa maîtrise elle découvre l'archéologie en même temps qu'elle rencontre son futur mari (ils se marient en 1970). S'ensuit une période consacrée aux fouilles, en Iran : un travail prenant dans des conditions qui ne permettent pas d'avoir des enfants (« nos chantiers ils sont au bout du monde. Il n'y a rien »). Son mari n'y est pas alors favorable elle, encore moins, du fait de son histoire personnelle, lourde. Elle a en effet eu à 19 ans un fils et n'ayant pu avorté, elle le fait adopter avec l'aide de ses parents. De surcroît, une de ses amies a eu la malchance d'avoir un premier enfant mongolien (« j'ai toujours eu peur. Parce que justement j'avais eu cet enfant. Je voulais pas un nouvel échec. Mon amie a un enfant et il est mongolien. Premier enfant »). Leur vie se poursuit ainsi : ils travaillent ensemble, prennent des vacances séparément. Son frère qui ne peut avoir d'enfant en adopte. En 1982, elle apprend l'existence de l'amniocentèse et décide d'y recourir même si elle n'a pas l'âge (elle a alors 35 ans) pour vaincre ses craintes. Elle l'obtient, malgré les rebuffades médicales et les nombreux obstacles qu'elle rencontre. Mais l'enfant meurt au bout d'un mois de gestation. En 1988, son mari la convainc de recommencer

« Votre mari, il avait fait sien cette idée d'avoir un enfant....

- Je ne sais pas. C'est quelqu'un de très discret, qui ne parle pas beaucoup. Et il est très, c'est difficile de le faire parler, vraiment difficile. Il parle pas de lui, il ne parle pas de... donc on en a pas parlé. De même qu'on a jamais parlé de mon enfant. Non. On en a pas parlé, mais il a toujours été... c'est quelqu'un de très présent en même temps, très... non, non,

selon les groupes sociaux et selon le sexe (le calendrier féminin s'opposant de ce point de vue à celui masculin par la construction anticipatoire de la ménopause comme événement *biologique* (c'est-à-dire perçu comme tel) mais aussi le poids important des normes sociales.

Il faut aussi rappeler que si la légalisation de la contraception en 1967 et de l'avortement en 1975 élargit le champ des possibles objectifs (contrôle de la conception, contrôle de la naissance) et les inscrit ainsi dans un horizon de calculabilité⁶², c'est-à-dire de prévision et programmation (ou de gestion d'un « risque »), elle ne peut suffire pour supposer une généralisation des pratiques ou, plus encore, une unicité des pratiques définies comme adaptation rationnelle des moyens aux fins, de la part d'acteur « éclairé », qui agirait en toute connaissance de cause, pour éviter l'exposition à ce risque (c'est-à-dire avec un type de rapport analogue à celui du savant ; médecin ou démographe). En effet, le calcul de la probabilité de l'événement ne se fait jamais indépendamment des représentations de l'avancée en âge ou du corps mais aussi des normes dans l'expression desquelles la médecine occupe une position centrale pour dire non seulement le possible mais aussi le pensable (ce qui est encore ou non possible et ce à quoi il faut encore ou non penser).

Ariane est née en 1957 d'une mère institutrice et d'un père électronicien. Ce qui caractérise son récit, c'est la permanence de son rapport non calculé à l'avenir et qui se traduit scolairement, dans leur épargne (« on n'est pas du genre petit écureuil qui engrange les noisettes »), le caractère ponctuel de sa contraception (« si je suis seule je prends rien » et qui l'amène à devoir subir deux avortements) ou encore d'arrêter toute contraception pour se mettre en état d'avoir des enfants sans vouloir pour autant consulter lorsqu'elle met longtemps à être enceinte.

Elle passe un bac littéraire, s'inscrit à l'université où elle obtiendra un DEUG. Elle prend un appartement en colocation, fait la fête (« j'étais la reine des cinés ») et n'ira jamais au bout de sa licence (« je poursuivais mes études, enfin mes études me poursuivaient »). Elle s'installe à la campagne et s'intègre dans un réseau d'amis. C'est la période des petits boulots : les marchés où elle vend les produits d'élevage de ses amis, l'accueil pré et post scolaire, les centres de vacances. A mesure que le temps passe, elle se dit qu'elle *vieillit* et qu'il faudrait *faire des choses plus sérieuses*. Elle a des velléités de passer des concours, fait des candidatures

c'est quelqu'un de très bien. Mais jamais il ne dira ce qu'il ressent réellement. Il a .. il le dit pas. Donc on en a pas parlé, et puis moi je suis assez.... (...)

- C'était pas à tout prix ?

- Ah non, non, non. J'avais envie. A la limite je me demande si, vis à vis de mon mari, quand il m'a dit que, enfin quand il a fallu que je lutte pour ça, c'est curieux, c'était presque.... C'était presque l'envie qu'il pense à moi au fond. Pour lui, l'idée que, qu'il allait me permettre d'avoir un enfant, c'était un geste vers moi qu'il faisait. C'était pas forcément... je sais pas, c'est pas clair ce que je dis. Je l'aurais pas quitté parce qu'il me faisait, parce que je voulais pas d'enfant et qu'il voulait pas que j'en ai. C'est pas ça. C'était pour lui un geste de respect vis à vis de moi. De ... C'est ça, je lui demandais ça. Et c'était un enfant. Mais ça aurait pu être autre chose. (...)

Quand Marie est arrivée, c'était clair que vous n'en auriez pas d'autre ?

Oui. Ben j'avais 40 ans, 41 ans. Oui, c'était clair. Ben oui, c'était clair. J'ai déjà imposé un enfant à mon mari, mais pas deux. Mais même pour moi, je... je pense que... non, je pense que j'avais pas le droit après. Ben parce que je pensais justement que... déjà 40 ans... C'est pour ça que je voulais avoir à 35, parce que... plus on est vieux, plus on a de chance de disparaître vite et de pas être là pour aider ses enfants. C'est vrai. Mon mari a 10 ans de plus. C'est vrai que ça me préoccupe ça, quand même, de... de pas être là... Pas d'aider financièrement, mais d'aider psychologiquement. » Dans l'un ou l'autre cas, le projet d'enfant correspond pour Octavie à un point de basculement dans sa vie professionnelle ou personnelle. En 1981, c'est la période où l'Iran se ferme et où ils partent pour des chantiers à Chypre, ce qui ouvre plus de possibilités pour le projet d'enfant. Et en 1988, son père est atteint d'un cancer.

Après cet « enfant de vieux » (« Enfant de vieux, c'est une expression.... Moi, je le pensais pas, mais... quand Alain est allé déclarer l'enfant, on lui a dit : « Le père n'a pas pu venir... ». Alors c'est pour ça. Non, parce que j'ai un ami qui nous faisait toujours rire, puis qui disait : « moi, je suis un enfant de vieux ». Moi, ça m'a jamais choqué, mais je sais qu'un enfant qui a des parents plus âgés, je sais que pour eux, c'est un problème. »), Octavie a repris contact avec son fils abandonné à la naissance, elle trouve qu'il lui ressemble un peu physiquement et beaucoup intellectuellement. Malgré une éducation janséniste il est aussi devenu danseur, prolongeant en quelque sorte le don familial.

⁶² Sur ce point voir les travaux de Léridon et Sardon sur l'enquête fécondité, ainsi que la discussion par Dominique Merllié (1989) de la proposition classique de Bourdieu et Darbel (« la fécondité est le résultat d'une double négation avoir des enfants, ce n'est pas avoir voulu avoir des enfants, c'est n'avoir pas voulu (absolument et par tous les moyens) n'en pas avoir »).

spontanées. En 1983 elle passe le concours d'entrée à l'École Normale pour devenir institutrice. Mais elle ne se voit pas vraiment dans le « circuit pédaگو » et devient éducatrice dans une SEGPA.

Elle rencontre en 1979 son conjoint actuel, éducateur spécialisé et ils se marient en 1985. Vers 1987, elle est alors dans la trentaine, elle décide avec une amie sensiblement du même âge d'arrêter la pilule. Mais le projet d'avoir des enfants s'inscrit davantage dans une logique d'attente « naturelle » de l'événement, sans pousser plus loin de manière volontariste : « *je n'ai jamais fait un calendrier pour compter, je n'ai jamais consulté qui que ce soit* ». Son amie a un enfant alors qu'elle même n'est pas encore enceinte mais ayant « subi deux avortements », elle ne doute pas de pouvoir avoir des enfants.

Ils se font peu à peu à l'idée qu'ils n'auront pas d'enfant mais n'en font pas un « *sujet de discussion terrible* » et « *ce n'était pas une souffrance* ». Ils envisagent parfois l'adoption mais cela reste à l'état de « *discussions en l'air* » et n'entament aucune démarche, s'estimant « trop vieux » (« *Le temps passe et on se dit de toutes façons après c'est plus raisonnable, c'est plus, des gosses de vieux c'est moche, c'est pas bien* ») et leur travail auprès d'enfants handicapés laissant peu de place à un enfant (« *un employé de banque quand il a plié ses dossiers n'a sûrement pas les mêmes trucs existentiels en sortant du boulot, alors que nous ça nous bouffe la tête. (...) Ca nous prenait tellement, que quand le week-end arrivait, on allait voir un concert de jazz, un truc. Donc l'enfant n'avait pas de place* »).

En 1998, ils achètent une maison, commencent des travaux, sans prévoir de chambre pour un enfant, avec l'idée qu'ils n'en auraient pas. Mais de manière assez remarquable, dans le récit d'Ariane la limite évoquée est celle de l'âge de son mari, plus âgé qu'elle d'un an (elle a alors 41 ans et lui 42) : « *vous aviez l'idée que vous n'en auriez pas ? Oui, il était déjà 42 ans* ». En 1999, Ariane tombe enceinte (elle approche de ses 43 ans). Elle a tout au long de sa grossesse « une énergie formidable », veut continuer à vivre normalement mais *moderato* (elle continue à tailler la haie et se fait « gronder » par le médecin), attend sans angoisse particulière les résultats de l'amiocentèse (« *pour moi il n'y avait aucune raison* »).

La socialisation constitue son premier *principe* éducatif : ils inscrivent leur enfant en crèche collective pour qu'il voit d'autres enfants, à la médiathèque, à l'école de musique (principalement pour qu'il « s'ouvre à l'extérieur »). Elle reprend souvent sa belle-mère qui dit-elle « *bétifie* » et « *ne parle pas normalement* » (« *il y a des principes d'éducation quand même. J'ai souvent repris ma belle-mère, lolo, pipi, nia nia nia nia, j'ai dit ma fille elle parle français, il faut dire les choses comme elles se disent. Bêtifier je ne supporte pa. En plus elle a un langage sous-développé et un argumentaire aussi. Donc elle a l'air d'avoir un développement normal* »). Selon elle, du fait de son âge, elle est désormais plus rigoureuse dans l'application de ces principes éducatifs qu'elle ne l'aurait été plus jeune. Le modèle éducatif résulte dans ce cas d'une conjonction entre un modèle « pédagogique » sans doute caractéristique des classes moyennes (il faut trouver une limite dans la rigueur, respecter le caractère, discuter et justifier) et la nécessité de la rendre « autonome » dans l'hypothèse d'une possible disparition (« *moi à 46 ans, j'ai mes parents, c'est pas évident qu'elle à 46 ans elle ait ses parents* »).

Cette parentalité tardive suppose pour Ariane d'assumer cette nouvelle responsabilité, de prendre plus en compte son propre état de santé mais la fait surtout au début s'angoisser à l'idée de disparaître sans que sa fille n'ait de « parent de substitution » (mais malgré les conseils de son médecin (qui est aussi *un ami et un confident*) elle n'entreprendra aucune démarche).

Mais elle a aussi des bénéfices secondaires en particulier du point de vue de leur travail. D'une manière générale, l'arrivée de leur fille leur a permis de prendre de la distance par rapport à leur travail (les choses sont dit-elle, de pire en pire, mais sa fille lui permet d'évacuer le soir et de ne plus y penser et elle réfléchit moins sur son travail et va désormais *dans l'arène*). Du fait de problèmes de santé, son mari est souvent en arrêt maladie (ce qui lui a d'ailleurs permis d'avoir son propre « congé de maternité » durant la grossesse d'Ariane). Il s'investit depuis fortement dans l'éducation en proportion de son usure professionnel (il a des ennuis de santé mais aussi de plus en plus de difficultés car il a de plus en plus de mal à « faire les nuits » que lui impose son métier d'éducateur).

Le calcul s'avère d'autant moins adéquat à rendre compte des conditions de survenue de la parentalité tardive qu'il ne permet pas de rendre compte du travail d'interprétation de *l'événement* d'interprétation –de mise en

sens– et qui accompagne toujours celui-ci. Ceci explique que l'on trouve chez les hommes et les femmes la même incidence de la psychanalyse. Pour des femmes tardant de leur propre point de vue à faire famille, la psychanalyse peut être convoquée pour trouver en soi les raisons de l'écart à une norme et pour affronter la frustration (*j'ai envie d'avoir un enfant, je n'arrive pas à y satisfaire*).

C'est par exemple le cas de Claudine qui a adopté, seule un enfant à 48 ans, il y a 10 ans de cela. Sa trajectoire illustre aussi le poids des effets de période sur le destin de certaines filles issues de « bonne famille » n'arrivant qu'avec difficulté à rompre avec celle-ci.

Claudine est l'aînée d'une famille de cinq enfants de la bourgeoisie provinciale catholique (Poitou). Son père (fils d'officier de marine) était ingénieur et sa mère était au foyer. Ses sœurs monteront à Paris, l'une pour faire HEC, l'autre science po. Un autre frère est dans la production télévisuelle. Enseignante, elle a fait des études de sociologie, a fait un peu de recherche et surtout de l'administration de la recherche, puis a travaillé à la mission pour l'insertion. Elle est aujourd'hui dans un organisme de recherche parapublic.

Sa jeunesse se passe sous l'emprise du catholicisme ; le scoutisme durant ses loisirs, et l'école catholique jusqu'au lycée. Après un déménagement et une école privée à Bordeaux où elle a été malheureuse, ses parents la mettent à « l'école du diable » comme ils l'entendront dire dans leur milieu : un lycée public. Malgré ses difficultés scolaires, elle y découvre une liberté et ressent un bouillonnement intellectuel et cette nouvelle expérience la convainc de la nécessité de s'éloigner de son milieu (« *j'avais besoin comme tous les jeunes de cette époque de savoir qui j'étais, où j'en étais* »).

En 1963, elle part à Paris, malgré ses parents, pour faire une école d'art, tout en suivant tout de même propédeutique. Elle découvre le milieu étudiant, proche de l'UNEF. Elle passe beaucoup de temps au cinéma, dans la sociabilité étudiante, la danse. Elle ne voit pas le temps passer, comme elle le répétera souvent dans l'entretien. Ces parents la loge la première année chez des sœurs, mais cette expérience se passe assez mal, jusqu'au moment où elle change de chambre et trouve une amie malienne qui lui fait découvrir un groupe d'amis africains au grand dam de son milieu d'origine. L'école du Louvre lui déplaît (« *plein de bonnes femmes avec leur manteaux en vision* ») mais elle réussit sa « propé » en septembre.

La deuxième année, elle se retrouve dans un foyer tenu par une tante religieuse assez ouverte (« *elle était surnommée dans la famille la crypto-communiste parce qu'elle avait vécu en Espagne, elle était bonne sœur en civil* »). Bon an mal an, elle poursuit ses études jusqu'en 68 où, arrivée à la Maîtrise, elle veut prendre son indépendance. Par son réseau elle commence à enseigner, en tant que maître auxiliaire dans un établissement technique sous contrat et découvre le rapport à des élèves « disqualifiés » du technique. Après quelques erreurs grossières, elle commence à vivre de manière double, séparant son militantisme et sa vie avec les étudiants de l'UNEF de ses responsabilités d'enseignante (« *je commençais à être politiquement, formatée. Par exemple je contestais l'orthographe, la grammaire, donc je ne faisais jamais ça avec mes élèves. Je faisais des textes politiques, je faisais lire des livres qui leur faisaient prendre conscience de leur condition ouvrière. Résultat elles ont été collées au CAP et elles sont venues me trouver en me disant "merci, nous, on a eu zéro à la dictée". Et là j'ai je crois que j'ai mis un pied dans une forme d'âge adulte* »).

Elle côtoie beaucoup de gens du milieu du cinéma, a plusieurs histoires amoureuses, « *toujours assez névrotiques* » dit-elle. Elle restitue assez bien dans l'entretien une ambiance post 68, où la libération sexuelle prend notamment une grande place. Elle cohabite également un temps avec une bande d'amis homosexuels assez protecteurs. « *J'étais occupée si tu veux d'une part à, faire mon apprentissage sexuel avec des hommes de ma génération, mais je les trouvais beaucoup moins intéressants, sur le plan de la pensée, de l'ouverture au monde, que mes copains homo, donc je n'arrivais pas à me stabiliser avec un mec. C'était très compliqué pour moi ma vie amoureuse, parce que je pouvais être très amoureuse quand même, de mecs très hétéros mais j'étais très attirée par ce monde de la nuit, de la fête, de l'intellect, de la rigolade surtout. Je crois que, vraiment, c'était la gaieté, enfin les gays dans tous les sens du terme et ça m'ouvrait des fenêtres sur un monde, qui n'était vraiment pas le monde de l'enseignement* ».

Dans cette sorte de recherche d'elle-même, elle est objectivement attirée ou encore attachée à plusieurs univers en particulier celui familial qui pèse encore. Elle se dit ainsi « déchirée » dans une « schizophrénie », vue comme de l'UNEF alors qu'elle n'est pas encartée, fréquentant à la fois des maoïstes, des étudiants communistes. (« *Pour moi le monde avait explosé, j'étais plus chez mes parents, j'étais pas non plus à l'UEC, j'étais pas à l'UNEF, j'étais dans un monde en*

recomposition complète. Mais pendant ce temps-là effectivement le temps passait, et à l'époque, je me disais il faudrait que je me trouve un mec avec qui je partage le même idéal politique, mais qui soit quand même pas trop éloigné de ma famille. Parce que, quand je ramenaient des mecs à la maison, ça m'arrivait, ma mère trouvait toujours qu'ils étaient quand même pas assez bien, au point de vue milieu, donc ça m'énervait. Je ne voulais pas non plus complètement rompre avec mes parents, donc je m'engueulais mais je me réconciliais ensuite »)

Elle décrit son passage du CAPES comme un tournant, que sur le coup elle dit avoir passé par hasard. Elle se retrouve nommée à Laigle la première année, en 1974 (elle a déjà 30 ans). Elle le vit comme un exil qui dit-elle « rétrécit sa vie ». Elle revient enseigner ensuite dans la banlieue nord, où elle découvre, déjà, les difficultés sur lesquelles on insiste tant aujourd'hui. Elle a du mal à trouver écho à ces problèmes lorsqu'elle en parle autour d'elle, dans son milieu du cinéma (son amant de l'époque travaille aux *Cahiers du cinéma*) ou ses sœurs et son beau-frère (journaliste). Après trois ans, elle postule pour un poste au lycée d'Enghien où elle peut faire de l'innovation pédagogique en lien avec son intérêt pour le cinéma et la vidéo. En 82, elle obtient un détachement pour travailler dans un établissement parapublic où elle valorise ses études de sociologie qu'elle avait entreprises parallèlement à son activité d'enseignante. Au gré des alternances politiques, elle « bricole des trucs », passe de l'éducation nationale à l'administration de la jeunesse et des sports, ce qu'elle vit mal.

La distance se fait peu à peu avec ses copains. Elle entreprend une longue psychanalyse (« *je me disais pourquoi j'ai pas d'enfant, pourquoi mes histoires d'amour tournent toujours mal, j'étais quand même très névrosée* »). Elle vit à partir de 1980 une histoire amoureuse un peu plus stable, bien qu'une fois encore assez compliquée : il est marié, a déjà un enfant (« *on vivait à moitié ensemble* »). Elle lui dit vouloir avoir un enfant avec lui, il hésite mais donne finalement son accord. Elle arrête la contraception mais le temps passe et elle n'arrive pas à se retrouver enceinte. Elle le vit très durement, mais ne s'acharne pas : elle n'envisage aucun suivi médical car à la fois n'envisage pas d'avoir un enfant *dans le dos de son ami* et éprouve de la culpabilité, selon ses termes, d'avoir un peu forcé son acceptation. Peu sûre de son accord mais peut-être aussi de leur relation, elle veut laisser faire la nature (« *je me disais si je médicalise la question, je vais au-delà de la nature. Donc je laisse faire la nature. Je pense qu'il y avait aussi une dénégaration du temps qui passait* »). Leur liaison se délite et se termine en 1985. Elle se dit alors que c'est trop tard pour avoir un enfant. Elle a ensuite une liaison avec un nouvel amant qui a déjà deux enfants et n'en veut pas d'autres. En comparaison de ses ami(e)s, de son frère qui a des enfants et mène une vie normale ou de sa sœur qui a une liaison avec un homme marié mais aura un enfant avec lui, elle se dit qu'elle a raté sa vie et se sent inutile (« *j'allais rester vieille dans un monde de vieux et le monde allait s'arrêter là. Pour moi ça n'était pas possible, surtout que je me sentais encore jeune... même si je ne l'étais plus tout à fait* »).

A 41 ans, il devient évident pour elle que l'adoption peut être une solution, faute de mieux. Mais cette conversion résulte d'un véritable arbitrage entre une représentation très empreinte de religiosité (« *très profondément un enfant ça se fait entre un homme et une femme qui se font l'amour* ») et qui, dit-elle la freine, et le vide existentiel qu'implique le fait de ne pas avoir d'enfant (« *je ne pouvais pas imaginer que ma vie allait continuer comme ça, à ronronner dans le vide, sans futur* »). Elle commence alors à « *tuiller son projet* » comme elle dit, en parle autour d'elle, autour de ses amants du moment, de ses parents et surtout de son réseau catholique et, en particulier, de sa tante nonne qui lui ouvre l'accès aux missions catholiques, en particulier, en Roumanie⁶³. Mais les démarches restent longues et la période est difficile pour elle. Assumant mal d'adopter seule, elle retarde la constitution du dossier auprès de la DASS, ce qu'elle fait finalement en 1987. Elle est *doublée* dans son projet par une de ses sœurs, mariée, qui adopte avec son mari un enfant au Brésil. Enfin, la Roumanie se ferme à l'époque à l'adoption et elle ne veut pas d'un enfant à la fois sans père et illégal (« *On m'a dit qu'on pouvait adopter sous le manteau, en payant des gens. Mais je n'ai pas pu. Je me suis dit*

⁶³ Le caractère aléatoire de l'adoption rend sans doute plus important encore le poids des déterminations sociales : le capital économique mais aussi le capital social ou celui symbolique de la généalogie permettant de « re-tricoter l'histoire ». Claudine va ainsi pouvoir argumenter auprès du juge brésilien qu'elle a un ancêtre lointain, amérindien d'origine qui a été adopté au XVIII^e siècle par un de ses ancêtres et qu'elle « descend de ça ».

je peux pas, y'a déjà pas d'homme dans mon histoire si, en plus, je contourne la loi, c'est pas possible. Et je me disais pour l'enfant ça va être terrible. Déjà il n'aura pas de père et, en plus, il va être dans l'illégalité. Donc ce n'est pas possible »). Elle essaie ensuite la même filière que sa sœur, par l'intermédiaire d'une avocate pour adopter au Brésil. Mais du temps va passer car en raison de la forte mortalité infantile au Brésil, beaucoup d'enfants meurent avant la réalisation de l'adoption. Elle aboutira finalement dans son projet en 1992, à 48 ans.

A mesure qu'elle vieillit et que se multiplient les obstacles, elle rencontre peu d'encouragements, surtout de la part de sa mère (de son point de vue, adopter seule et âgée était de *la folie*) mais aussi d'amis. Elle trouvera plus de soutien lorsque son enfant arrivera à la maison mais elle admet que ça n'a pas toujours été facile. Toutefois, elle n'a jamais voulu vivre cette arrivée et ce chamboulement dans sa vie comme un désinvestissement professionnel. Elle avoue par contre que sa vie affective a complètement changé depuis, dans la mesure où l'on peut considérer son récit comme une succession d'histoires passionnelles, difficiles parfois. Quoi qu'il en soit, une fois sa fille venue, elle s'est trouvée dans l'impossibilité de reconstruire d'autres histoires, s'empêchant d'amener des hommes à la maison, et n'étant pas « dans les histoires à l'hôtel ».

Elle s'investit beaucoup dans l'éducation de sa fille. Elle décrit assez bien les décalages qui peuvent exister avec les parents des amis de sa fille. Elle parle souvent d'un saut de génération. Son enfant lui reproche actuellement beaucoup son âge, et en a honte. Elle ne veut pas qu'on la voie avec elle. Claudine reste assez sereine vis-à-vis de cela. Elle voit comment son expérience lui permet d'avoir assez de distance dans sa manière d'être avec sa fille : elle n'est pas du tout dans l'hyper protection, contrairement aux jeunes parents, dit-elle. Ce, même si elle a tenté d'anticiper à sa possible disparition en demandant clairement à sa famille ce qu'il ferait pour son enfant si elle-même venait à disparaître ou en choisissant un parrain laïc, père de substitution symbolique et matériel.

Sans aller jusqu'à la rectification, supposant une visée correctrice, la psychanalyse fournit des catégories propres à penser, mettre en mot et rationaliser les événements. Elle constitue en ce sens un équipement de l'expertise profane de la parentalité. C'est ainsi que, comme dans le récit de Sylvain, la notion de « désir » (ou à des degrés moindres, « l'envie », le fait de « vouloir ») peut permettre de « rationaliser » une erreur technique, celle-ci traduisant alors un désir (refoulé) se dévoilant dans les « erreurs techniques » ou les pratiques d'accompagnement de la grossesse, dans un discours fortement connoté par la psychanalyse et, de ce point de vue, socialement distribué.

Sylvain fait de la recherche en statistique et en ergonomie. Dans son récit, la parentalité tardive prend son sens dans sa trajectoire conjugale (plus que familiale). La parentalité tardive est ainsi décrite en termes de stabilisation (ou même de restriction des possibles) et selon une logique temporelle⁶⁴. Selon Sylvain, la parentalité tardive constitue en effet une « erreur technique assumée » et constitue le terme normal, *a posteriori*, d'une relation qui s'était lentement stabilisée (celle-ci s'est instaurée par « élimination successive », puis avec sa compagne ils font le choix d'abandonner le logement séparé puis les chambres séparées, cette installation signant pour lui « un joyeux abandon du nomadisme » : « avec ma compagne actuelle c'est ma première longue fidélité ; avant c'était des périodes de stabilité relative »).

En « début de (leur) relation » et en tout début de leur cohabitation, sa compagne qui évoquait l'envie d'avoir des enfants est enceinte et Sylvain « ne voulut pas le garder ». « Après 3-4 ans, [ma compagne] a été de nouveau enceinte. Il s'avère que ça s'est trouvé dans une phase où on en reparlait : il y avait sans doute une envie mais techniquement c'était une erreur (et on a conclu) de nos tergiversations qu'on la voulait (...) finalement c'est une erreur technique assumée [ma compagne] croyait que et moi je croyais que... Mais c'était aussi une période où en parlait. On se disait qu'il était temps par rapport à notre relation et par rapport à notre âge. [Ma compagne] venait d'avoir 39 ans ».

Son récit de l'évolution de son calendrier professionnel s'inscrit également et parallèlement sous le sceau de la stabilisation. A l'époque il « s'investit fortement » dans un projet de mise en place d'une équipe et d'un programme de travail. « Ce n'était pas le même rapport au

⁶⁴ A ce titre, c'est bien une description de sa jeunesse comme période transitoire d'essais conjugaux et professionnels à laquelle il procède dans son récit.

nomadisme dans les 2 cas. Du côté (vie privée), c'était plutôt le papillonnage intégral avec peu à peu un glissement sur quelque chose de plus stable, du côté professionnel j'étais à la recherche d'un investissement cohérent. Le point commun ça a été la stabilisation de quelque chose de pas cristallisé ».

Sans être au premier plan (sa compagne est « petite et menue et ça l'emportait sur la question de l'âge »), la question de l'âge s'est relativement imposé durant la grossesse de sa compagne. « Biologiquement on s'est dit il faut être sûr » : l'amniocentèse a été une *épreuve douloureuse et choquante* mais ils attendent les résultats *sans hantise extrême*. Si en raison de l'âge de la mère, les examens pré et post-nataux ne sont pas anodins, ils remplissent une fonction de *réassurance* lorsqu'ils se révèlent positifs. Son discours très mesuré traduit sans doute ses dispositions de chercheur ou même de « matheux » (une croyance en la valeur des tests sans surinvestissement ; en hiérarchisant les « problèmes ») mais aussi sa proximité objective avec l'univers médical : manifester sa curiosité ne revient pas à être impressionné et, plus encore, la grossesse de sa compagne est encadrée médicalement autant sur un mode amical que professionnelle (« on avait une copine pédiatre qui, d'ailleurs, est devenue la pédiatre de [sa fille] »). L'investissement éducatif est décrit en termes de *socialisation d'un novice* initiée par sa présence à l'accouchement ou l'accompagnement de la grossesse (« j'avais une curiosité ; tiens, c'est ça un gynécologue, une échographie ! ») et sa découverte qu'il n'avait aucune *expérience* et n'avait jamais été *impliqué* dans l'exécution de rôles et surtout de gestes *non naturels* (l'arrangement de la chambre, le bain, le rôti, porter etc. qui constituent un véritable *processus d'action*)⁶⁵. Chaque *nouvelle étape* dans sa socialisation de père lui révèle l'étendue de son inexpérience. Elle révèle aussi par comparaison, avec sa compagne et ensuite avec les autres pères à l'école, que, alors qu'il *approche des 50 ans, il n'avait rien derrière lui*. Par comparaison, sa compagne est issue d'une famille de 5 enfants, « une famille bien française » et où « les choses de la maternité sont dans la patrimoine », alors que Sylvain est issu d'une famille malthusienne, éclatée, peu nombreuse et où il y a peu d'enfants. L'école où il peut s'investir en tant que parent d'élève devient ensuite également un lieu de comparaison ; finalement, *pas mal* de parents lui apparaissent également âgés mais relativise ce constat : « peut être que les pères de 20 ans dans l'école on ne les voit pas ».

La parentalité tardive n'est pas séparable des trajectoires conjugale et professionnelle de Sylvain ; leur stabilisation⁶⁶ contribue à l'acceptation de cette parentalité tardive ou même à y voir un acte positif de volonté (même s'il est dénié). Mais l'agencement des calendriers contribue aussi à la redéfinition du champ des possibles : professionnellement, la stabilisation – le fait de ne pas toujours tout rejouer professionnellement parlant – lui permet « d'aménager des marges de manœuvre » et d'investir en proportion de son envie de le faire, dans l'école et l'éducation parascolaire de sa fille⁶⁷.

Entre une stabilisation professionnelle et conjugale, une conception incidente et une redéfinition de la hiérarchie des choses, il s'avère impossible de décider quelle serait *in fine* la cause ultime : ces facteurs s'articulent les uns aux autres pour qu'il se voit devenir et être un « bon père qui réussit bien à son enfant » et d'autant mieux qu'il l'est « au milieu de sa vie adulte ». Si sa fille est *très dégoûlée* c'est bien dû à la grande qualité des *relations* ; à son souci d'être autant que possible *attentif et inventif*, à sa curiosité bref, à voir dans cette parentalité tardive une *dimension de création*.

« Ne pas vouloir faire un enfant seule », les circonstances qui font que l'on n'arrive pas à stabiliser une relation ou que l'on ne se sent pas de s'engager, la diffusion d'une connaissance dans le réseau et / ou la connaissance

⁶⁵ Son récit est indexé sur le « social » par opposition à la « nature » (ou l'acquis vs l'inné) : les rôles et gestes ne sont pas décrits comme naturels, il parle de *compétences* et surtout, « si [sa compagne] lui a beaucoup appris parce que les choses de la maternité étaient dans le patrimoine, il a aussi beaucoup fait » c'est-à-dire appris à faire, en quelque sorte « sur le tas ».

⁶⁶ Dans la mesure où elle a été précédée d'un avortement, on peut sans doute postuler que la stabilisation conjugale est déterminante, dans ce cas précis, de cette parentalité tardive (c'est-à-dire de la signification de celle-ci) et non l'inverse.

⁶⁷ C'est ainsi que, alors que sa compagne avait un enfant de 5-6 ans, au début de leur relation, il ne s'agissait pas pour lui de se substituer à son père mais de davantage procéder en fonction « des territoires de compétences » en particulier sur le plan éducatif scolaire et parascolaire (« son père est philosophe, moi je suis plutôt matheux »).

de situations identiques : voilà des éléments qui apparaissent de manière récurrentes dans beaucoup de récits des femmes et, en particulier, celles adoptantes. Le récit de Valérie en donne une condensation.

Valérie, âgée de 52 ans, a adopté seule, au Vietnam deux enfants à leur naissance, Bastien a 43 ans passés) et Toussaint à 45 ans. Infirmière, puis psychologue clinicienne et ensuite journaliste (médicale puis dans la presse pour enfants), elle est depuis deux ans au chômage, faisant parfois quelques piges. Si elle « cherche encore », elle se dit sereine (« ce n'est pas moi qui fait l'économie, et vu mon âge ») et ne veut pas accepter de remettre en cause son implication forte dans l'éducation de ses enfants pour n'importe quel travail (elle n'accepterait éventuellement de reprendre le métier d'infirmière, où il y a pénurie de main-d'oeuvre, qu'à condition de respecter les horaires d'école...). Elle dit vivre avec ce qu'elle a (elle loue une chambre de service aussi), sans plus voyager, mais « sans trop s'en faire ».

Valérie est née en 1950, d'une famille de cinq enfants. Son père était libraire bouquiniste à Paris, sa mère élevait les enfants, ils habitaient Paris mais allaient souvent en Touraine dans la maison de famille, c'est là notamment que l'esprit de famille dans laquelle elle a baigné, dans sa génération puis avec celle des enfants de son frère et de ses sœurs, avant l'arrivée des siens, s'est développé. Elle présente donc, avec cette image, comme une évidence imprégnée le fait de fonder une famille. Mais les circonstances ont fait en sorte qu'elle n'a pas trouvé l'homme avec qui se sentir assez sûr pour pouvoir le faire. Dans l'entretien, elle n'évoque rapidement qu'une histoire avec qui la question aurait pu se poser, mais cet homme « l'a plaquée » avant, comme elle dit pour pudiquement couper court à cet aspect semble-t-il douloureux de sa biographie. Et elle affirme que malgré l'ambiance dans laquelle elle a vécu, après 68 (date de son bac), dans un environnement social assez permissif, elle n'a jamais eu l'intention de « faire un enfant seule ». C'eût été à son avis le comble de la trahison. C'est donc à la « barre des 40 ans » qu'elle se dit qu'il fallait faire quelque chose et elle présente dans son récit une concomitance de cette prise de conscience de la borne symbolique de la dizaine (l'occasion d'un « bilan nécessaire ») avec la « découverte » du recours possible à l'adoption en ce qui la concerne. En effet, c'est à ce moment semble-t-il qu'une amie ancienne collègue de travail a elle-même adopté, Valérie se disant alors qu'elle pourrait peut-être l'envisager pour elle. « C'est alors devenu très vite comme une évidence ». Une analyse des logiques de réseaux mobilisés dans l'information, le soutien et la mise en œuvre d'une adoption reste à faire. On sent que Valérie pourrait en dire long sur cette question. Si la transformation d'une piste possible en une conviction s'est faite très rapidement dans sa tête, il a cependant fallu une année pour asseoir le projet, en parler et faire le tour des questions possibles. Il fallut ensuite une autre année pour mettre le projet à exécution, année marquée par les démarches administratives et la préparation du voyage au Vietnam. Elle décrit avec beaucoup d'émotion le moment où elle engage ces démarches et rédige la lettre « toute simple » et pourtant si compliquée à écrire. Elle s'y est reprise à plusieurs fois, l'apposition de ces quelques mots à une instance bureaucratique pour recevoir un dossier lui paraissant à cette époque correspondre au moment de la conception de son gosse. Malgré la conviction acquise au cours de cette année et confortée par le réseau rencontré directement ou par téléphone, mettre noir sur blanc cette demande ravivait les doutes enfouis qui lui ont fait plusieurs fois remettre à quelques jours plus tard cette tentative. Ce fut différent pour le deuxième, car l'expérience lui a fait prendre conscience que ce moment n'était pas le plus important, tout restant à faire, pour arriver au moment selon elle crucial où l'on va « trouver » l'enfant. A aucun moment dans le récit de ce processus, la question de l'âge n'est apparue comme un problème, ni même une source d'interrogation. Ce n'est qu'ensuite, plus tard dans l'entretien, qu'en lui posant explicitement le problème, que Valérie a développé cet aspect de sa parentalité. Quoi qu'il en soit, et nous en reparlerons, elle revient à maintes reprises sur la singularité de son expérience du fait d'avoir adopté seule ses deux enfants, et en aucun cas du fait de l'avoir envisagé à cet âge-là. C'est donc en 1993, à 43 ans, qu'elle part finalement pour le Vietnam et revient avec Bastien, tout bébé. Elle raconte avec émotion la préparation de la chambre, dans « cet appartement de célibataire », et surtout le retour avec la fête avec les amis et la famille. Si elle insiste moins sur le soutien de ces deux réseaux, elle souligne qu'en aucun cas personne ne l'a faite douter dans sa démarche. Elle n'a su que très récemment que seul son père avait évoqué discrètement des doutes, relatif à la démarche d'adoption, et non pas au fait qu'elle l'envisage seule, ou à cet âge-là. Sa vie s'organise, le congé maternité, puis une nourrice et très rapidement une place en crèche, assez loin mais qui lui donne toutefois entière satisfaction. «

Tout se passant bien », elle relance la machine administrative moins d'un an après, car elle n'envisageait en aucun cas n'avoir qu'un enfant, l'idée d'un enfant unique lui semblant « presque cruelle ». Dans cet espace de temps, les conditions d'adoption sur place ont changé, et si pour Bastien elle avait pu contourner la « corruption » par le biais d'un service de maternité en lien avec des services français, ce ne fut pas tout à fait la même chose pour le second, pour qui elle est restée dans les limites raisonnables qu'elle s'était fixées, et cherchant à relativiser ce qui est parfois vite défini comme de la corruption, alors que de nombreux services ailleurs payant sont compris dans la démarche. Quoi qu'il en soit, si sur place ce fut plus difficile (Bastien a 20 mois, attrape la varicelle sur place, etc.), l'arrivée en France de Toussaint, quasiment à la St-Sylvestre, est aussi l'occasion de fête. Elle prend son congé maternité, puis trouve une place pour les deux, plus près de chez elle, dans une crèche de la Croix-Rouge, là où elle travaillait (comme chef de rubrique dans un organe de presse dépendant de cet organisme). Mais les enfants n'iront finalement pas à cette crèche, dans la mesure où Valérie ne peut pas réintégrer son travail à l'issue de son congé, elle ne voit pas pourquoi elle les y laisserait. Se poursuit alors, avec cette épisode professionnel qu'elle subit lourdement, un investissement quasi total pour l'éducation de ses fils. A la fin de l'entretien, sur le chemin de l'école, en passant devant le square, elle se définit elle-même comme un pilier historique de ce lieu. A l'école maternelle, elle s'investit en montant une bibliothèque, elle accompagne les sorties, ne fait pas manger ses enfants à la cantine (sauf le jeudi, qu'elle se garde pour ses sorties culturelles ou son travail lorsqu'elle a une pige à rédiger). Elle confie qu'elle n'a jamais eu recours à une baby-sitter, admettant d'ailleurs que ça ne l'a pas plus troublée que cela, « n'étant pas une nocturne ».

Il faut maintenant revenir sur la trajectoire professionnelle de Valérie pour comprendre certains aspects de ce fort investissement éducatif, et la place qu'y prend son âge avancé. Nous verrons cependant, grâce à un épisode fondamental de la vie de Valérie, évoqué incidemment en fin d'entretien, qu'il serait erroné de trop vite y voir une logique d'articulation et de cloisonnement des sphères d'activité correspondant au modèle des « vases communicants ».

Ayant « baigné dans les livres », c'était dans la « logique familiale » que de faire des études, et d'aller au moins jusqu'au bac. Seul le garçon n'a pas eu ce diplôme, il est devenu artisan, et Valérie voit en lui un semblable quant à la façon d'appréhender la vie où « tout n'est pas dicté par le travail ». La culture professionnelle de la « récup » s'est transmise dans la famille, la cadette étant devenue brocanteuse et la troisième sœur restauratrice de tableaux. Etudiant dans un « bon lycée parisien », (un dont la réputation s'est maintenue au point qu'elle se trouve dans la situation de demander, en dérogation, à ce que son fils puisse rentrer dans le même établissement, ce qui lui fait « tout drôle, dit-elle, jamais je n'aurai cru faire cela »), elle obtient son bac en 68 et effectue des études d'anglais, obtenant une licence non sans avoir entre-temps passé un an aux Etats-Unis. C'est son premier voyage d'une longue série qui suivra, mais le seul hors de l'Asie, qui deviendra donc par la suite son second continent, celui de ses loisirs par le tourisme, bien avant d'y avoir recours pour l'adoption. Pour gagner sa vie, elle s'oriente vers les études d'infirmière et s'installe ensuite comme infirmière à domicile, cette activité en libéral lui permettant une flexibilité plus grande pour pouvoir voyager. Elle s'oriente ensuite vers la psychiatrie, suit une formation de psychologue clinicienne, et travaille ensuite comme telle dans une clinique de la banlieue. C'est au milieu des années 1980 qu'elle s'oriente vers le journalisme médical, soit en étant intégrée à une équipe fixe, soit en travaillant à la pige. Elle était donc employée par la Croix-Rouge au moment où elle a eu Toussaint, son deuxième fils. Elle avait auparavant réussi à concevoir son travail en aménageant des horaires de manière à pouvoir, malgré son investissement professionnel, bien s'occuper de son aîné, récemment arrivé au monde et en France. Mais à la suite de son deuxième congé maternité, on l'a dit, elle sera licenciée, l'entreprise arguant de l'impossibilité de reconduire les horaires auxquels elle s'était habituée. Ce fut une grande désillusion pour Valérie, qui ne s'en laissa pas pour autant démordre, attaquant aux Prud'hommes et obtenant gain de cause. Il fut prouvé que le journal était déjà menacé et que l'argument n'était qu'un prétexte pour ne pas verser d'indemnités de licenciement, lequel était de fait inéluctable dans la logique de l'entreprise. C'est en évoquant cette période un peu difficile au niveau professionnel qu'elle parle de son âge, comme un atout du point de vue professionnelle (« avec mon expérience, un dossier que des jeunes sortis de l'école de journalisme et mal payés mettent plus d'une semaine à faire, je le boucle en trois jours ») qui se transforme en handicap face « aux réalités économiques ». « Je suis lucide » dit-

elle plusieurs fois. Après ce licenciement, et une période de doute professionnel, qu'elle se refuse à identifier comme tel, elle est engagée comme pigiste dans une maison d'édition, responsable de la rubrique parents d'un mensuel pour enfants. Elle travaillait alors à la maison, ce qui lui permettait de suivre assidûment l'éducation de ses enfants. Elle restera quatre ans dans cette situation professionnelle, jusqu'à la fin de ce journal, en l'an 2000. Elle ne fera donc plus à la suite que des piges ponctuelles, et au moment de l'entretien, elle avoue ne pas croire retrouver un emploi, en s'adaptant très sereinement à cette situation. On pourrait donc conclure à la lecture de cette présentation parallèle de ces carrières professionnelle et familiale, que Valérie a peu à peu désinvesti la sphère professionnelle, de façon plutôt subie, en réinvestissant dans la sphère familiale. Dans ce transfert, on ajouterait que l'âge, qui n'est jamais évoqué spontanément dans le récit des activités familiales, intervient de façon indirecte par le handicap qu'il procure à Valérie au moment où elle se trouve licenciée, pour retrouver une position professionnelle digne d'être investie.

Il faut cependant ajouter un élément fondamental dans la vie de Valérie, qui apparaît subitement à la fin du récit comme une grille de lecture de la manière d'investir les différentes sphères d'activité. Au moment où elle parle de sa santé, de sa plus grande fatigue pour « suivre » ses enfants au regard des autres parents plus jeunes, elle évoque aussi sa possible disparition et la manière dont elle a anticipé cette éventuelle catastrophe. Elle parle d'autant plus facilement de cette éventualité qu'elle a vu la mort de près, dans un accident de voiture lorsqu'elle avait 26 ans. Après des mois de soins, il ne lui reste pas de séquelles, mais une appréhension toute différente de la vie. Elle entreprend alors son travail comme un moyen de subsistance pour pouvoir voyager, et n'arrive plus à comprendre ceux qui investissent complètement la sphère professionnelle. C'est donc ainsi qu'elle explique son fort engagement éducatif, et son relatif désinvestissement dans le travail. Cet exemple montre l'intérêt de compléter une analyse « objective » des trajectoires en tant que telles et de leur articulation par une analyse « réflexive », procurée par le récit et la manière de mettre en mots son histoire, sa parentalité, ses investissements éducatifs et professionnels.

Mais il faut souligner que dans les configurations d'adoption la parenté tardive résulte d'une conjonction d'une logique d'ajournement et / ou d'un retard lié spécifiquement au processus de l'adoption : délai des démarches et procédures mais aussi délai pour conclure à l'impossibilité biologique d'avoir un enfant et parfois, travail de conviction de soi ou son conjoint.

Née en 1950 d'une famille modeste (père ouvrier agricole) de Normandie, Louise est l'aînée de quatre filles. Une mère qui investit l'école en les mettant à l'école privée. Louise a le bac, en redoublant sa terminale et devient institutrice dans la même année, en 1970. Elle est nommée « volante » (remplacement) dans sa ville natale, puis dans un poste fixe dans les alentours. Elle est ensuite nommée en collège, puis dans une école de campagne, où elle est directrice. Elle y habite de 78 à 88. Pendant cette période, elle a une vie active (« *J'étais de tous ces moments-là, festifs et culturels* »), des engagements associatifs, mais surtout autour des voyages et de l'encadrement de vacances : « *Des voyages, beaucoup d'encadrement de centres de vacances, énormément, j'ai fait tout : animatrice, directrice adjointe, gestionnaire formation des animateurs, ça m'a bouffé un temps fou. J'étais prise dans un engrenage qui me permettait de ne pas penser* ». Elle dit avoir toujours voulu privilégier le professionnel, alors que par exemple sa sœur, qui a arrêté de travailler pour aider son mari artisan, disait toujours qu'elle privilégierait la famille. Elle l'explique comme pour compenser ce que sa mère, qui rêvait d'habiter en ville et d'être enseignante, n'a pas pu faire. Cette hyper activité la fait délaissier la sphère affective, qu'elle dit avoir complètement occulté : « *Et au niveau de votre vie affective, dans ce début de carrière professionnelle ?*

- C'est maintenant, après tant d'années, que je me rends compte que je me rendais pas compte de tout ce volet j'ai envie de dire. Pour moi ça m'intéressait pas, c'était vraiment ça. Ça m'intéressait pas du tout, j'avais plein de copains copines ça c'est vrai, mais pas dans des histoires qui m'engageaient affectivement. Et c'est très curieux, parce que c'est maintenant, c'est là qu'on voit que toute notre histoire nous appartient, mais vraiment hein, parce que maintenant j'ai des retombées. Je réponds c'est vrai, je comprends très bien que vous ayez envie de savoir, mais c'est vrai que moi à l'époque j'étais à mille lieux de ça, c'est vrai ».

En 1985, elle parle d'un changement dans sa vie, lié au départ à Paris pour une formation de psychologue scolaire pendant deux ans. Elle garde son logement mais partage là-bas une

chambre avec une amie. Elle profite de la vie culturelle à Paris. Elle vit quelques histoires sentimentales qu'elle ne semble pas plus investir que cela. Elle ne voit pas le temps passer, d'autant plus qu'elle fréquente des gens plus jeunes qu'elle : *« Je le voyais pas moi le problème. Le problème c'est ça. Je fréquentais des gens plus jeunes aussi et je le voyais pas, ça c'est vrai, j'ai pas vu venir quoi »*.

Elle revient en 87 en Normandie en tant que psychologue scolaire tout en poursuivant en licence à Paris (elle avait parallèlement fait un DEUG pendant ses deux années précédentes et sa formation de psychologue scolaire), puis en maîtrise l'année suivante. Elle continue donc de vivre à 150%, mais en commençant à faire le tri : *« Deux ans, licence et maîtrise. En bossant dans le train à fond*

-Donc vous êtes toujours polarisée sur la vie professionnelle, la formation ?

-Oui, et là j'ai débrayé sérieux complètement de tout le reste, je voyageais plus, non non c'était fini là ».

C'est dans cette période qu'elle rencontre son mari, enseignant de Dordogne, déraciné à Nemours, et qui va à Paris pour y échapper. D'origine ouvrière aussi (*« j'avais toujours dit et c'est vrai que je ne ferai ma vie qu'avec quelqu'un avec qui ça collerait parfaitement, sinon je n'avais pas du tout envie de faire des concessions, j'ai toujours dit ça. Et [mon mari] sa famille est de milieu très ouvrière, son père était ouvrier agricole et ensuite dans une tuilerie. Mais avec le décalage de la France profonde, ça veut dire que par rapport à moi ça fait vraiment une génération. Quand lui il pense qu'il allait garder les vaches avec sa mère, moi c'était ma mère qui gardait les vaches avec sa mère, donc une différence d'une génération en fait. Mais milieu très ouvrier, très simple. Rural plus qu'ouvrier parce qu'ils avaient des vaches, en étant ouvrier une ou deux vaches à la maison, un milieu vraiment sans argent. Trois enfants, sans argent du tout, parce que nous on avait plein de jouets à Noël, eux non. Il est né en 57, plus jeune que moi (sept ans) [elle pleure] »*)

Ils se retrouvent sur le terrain des voyages et des randonnées. Il vient habiter avec elle, mais dans un nouveau logement. Ils se marient en 90, elle a quarante ans. Elle décrit sa vie affective précédente au regard d'un perfectionnisme qu'elle dit avoir un peu en tout, dans son travail notamment. Dès lors, elle a des amis qui correspondent à ce qu'elle fait (voyager, aller au théâtre) :

« Les amis qui étaient de passage pour vous, vous les faisiez venir dans votre famille ?

- Très peu, très peu. J'avais un copain avec qui j'allais au théâtre, un autre avec qui j'allais à la danse, un autre avec qui j'allais, voilà c'était spécifique comme ça. Un autre avec qui je partais en voyage, voilà, parce que en voyageant comme ça avec des gens différents, je me suis aperçue, on était arrivé à cette conclusion à deux, c'était marrant et c'est vrai, pour voyager on peut avoir des idées différentes, mais faut avoir le même rapport à l'argent et le même rythme de vie, c'est tout. Même rapport à l'argent et même rythme de vie, sinon c'est invivable »

Même si elle dit ne avoir ressenti le désir d'enfant, à force d'en voir chez les autres, ils essaient très rapidement d'en avoir, avec le sentiment que l'âge presse.

« Le mariage, et les enfants ?

- Il me fallait du temps pour intégrer tout ça, je pense que c'est ça, je pense que c'est ça, qu'il me fallait du temps. J'avais déjà fait un chemin (...)

- Et donc le désir d'enfant, comment ?

- Et bien petit à petit, comme tout le monde, ça se fait effectivement

- Avec un désir chez lui ?

- Plus fort, qui était plus fort déjà, je crois. Et chez moi petit à petit, après on se voit plus en tant que couple sans enfants. Et on ne réussit pas à avoir d'enfant, donc question

- Vous commencez à essayer d'avoir des enfants à quel moment ?

- Presque aussitôt, vraiment presque aussitôt, 90

- Qu'est-ce qui fait que ça se fait assez rapidement ?

- L'âge, qui presse

- Cette idée de l'âge qui presse ça a joué, sans que vous le formuliez en tant que tel ?

- Ah non, ça m'a pas hantée, mais je crois quand même que ça a joué, oui »

Finalement, ne voyant rien venir, les analyses montrent une stérilité chez Jean-Luc. Ils engagent une PMA mais comme elle a passé 42 ans, elle ne rentre plus dans les protocoles et doit se tourner vers le privé. Ils font tout de suite face à des pratiques qui les choquent, comme par exemple la proposition d'user de l'ovule de la sœur plus jeune, afin d'optimiser les chances de réussite. Ils se détournent alors de ce processus, pour engager en 93 ou 94 une démarche

d'adoption. Bien que connaissant des appuis possibles, ils entreprennent la démarche normale, qui dure neuf mois.

« Donc c'est d'abord l'enquête de la DASS, ça dure longtemps ?

- J'aurais pu, j'aurais pu ne pas avoir l'itinéraire de tout le monde, honnêtement, si j'avais voulu, j'ai choisi de mener de A à Z, pour connaître vraiment la démarche de l'adoption

- Parce que vous auriez pu aller plus vite ?

- Ah nettement oui, parce que j'ai fait volontairement, à la fois dans la démarche de l'adoption, à la fois dans la démarche de l'association. C'est qu'en fin de parcours que les gens ont découvert que j'étais dans cette démarche-là, j'ai jamais joué les connaissances. Puisque le président du Conseil général c'était le maire de là où j'étais enseignante et qu'on s'entendait bien, même si on n'était pas du tout du même bord politique, il m'a dit « Ah j'ai été surpris de voir votre dossier ». J'aurais très bien pu, j'ai dit « oui j'ai fait exprès, de pas vous en aviser avant, je voulais connaître le parcours de tout le monde ». Donc même lui je lui ai pas dit. Et il m'a mis avis très favorable. Mais lui il aurait aimé aussi que je le fasse intervenir, ça c'est le style des politiques. Mais j'ai pas joué cette carte du tout. J'ai mené mon dossier normalement, sans dire que je le connaissais. Pareil pour l'association qu'on avait choisi, par hasard »

En 96, ils savent que deux enfants en Haïti sont adoptables. Ils arriveront en 97. Entre temps, ils ont en 94 acheté la maison où elle habite encore et entreprennent des travaux. Quand les enfants arrivent, ils partagent leur congé adoption, c'est la première fois qu'elle prend six mois ainsi. L'adoption se passe bien, avec certaines fragilités, des angoisses, qui ressortiront à la mort en 2000 de son mari, atteint d'un cancer. Ils suivront tous les trois un psychologue.

Les enfants ont beaucoup d'activités extrascolaires, et les vacances se déroulent en groupe d'amis. Pour la première fois elle a fait une demande de mi-temps pour faire un peu autre chose (informatique). Car on le voit, le travail a toujours beaucoup compté pour elle, et c'est le travail qui lui a permis de se maintenir à peu près à flots à la mort de son mari. Aujourd'hui, elle consacre beaucoup de temps à ses enfants, qui la « pompent » dit-elle. Elle les soutient beaucoup au niveau scolaire. Elle n'arrête pas, comme toujours... comme quand elle n'avait pas d'enfants.

2 - Le recommencement

Nous avons vu que l'on peut parler de logiques d'ajournement pour les parents devenus tardifs avec leur premier enfant. Pour les autres, ceux qui ont déjà connu la parentalité plus jeunes, avoir de nouveau un enfant sur le tard renvoie à d'autres logiques : nous parlerons plus précisément de logiques de recommencement qui englobent à la fois les configurations de recomposition familiale (logiques de refondation) et celles où, dans une même union, un ou plusieurs enfants (parfois nombreux) ont précédé une naissance tardive (logiques de répétition).

a) La refondation

Pour les parents ayant connu une recomposition familiale, après avoir eu des enfants dans une précédente union, les premières expériences pèsent fortement sur les circonstances d'accès à une nouvelle parenté. Sur le plan temporel, ils y arrivent pour certains dans une conjoncture professionnelle où les enjeux sont plutôt derrière eux (soit parce qu'ils sont à la retraite, soit encore parce qu'ils n'ont plus d'avenir professionnel) et où se pose la question du rééquilibrage des investissements, de leur redéfinition et de la nécessité éventuelle d'en trouver de nouveaux. Mais cette situation amène aussi « mécaniquement » les hommes plus âgés dans leur nouveau couple et dès lors, celui-ci présente le plus souvent, une différence d'âge importante à leur bénéfice. Cette configuration n'est donc pas sans effet sur les formes de négociations conjugales accompagnant généralement la parentalité tardive.

Sur le plan relationnel, l'entrée dans la parentalité tardive selon une logique de refondation met fortement en jeu les précédentes expériences, parfois lourdes et douloureuses en cas de divorce difficile. L'aménagement de la séparation, notamment en termes de garde, influe sur la nature des relations entretenues avec les enfants des précédentes unions. En ce sens, le fait qu'ils soient confiés quasiment systématiquement à la mère participe largement à la différenciation sociale et sexuée des modes d'exercice de la parentalité tardive. Mais le contexte

relationnel, notamment avec les premiers enfants, ne peut se réduire à ce constat⁶⁸. Il prend la forme d'une sorte de leçon qu'en tirent ces pères pour s'interdire ou au contraire s'autoriser une nouvelle paternité⁶⁹. C'est en tout cas un des arguments mobilisés dans les négociations par eux-mêmes ou leur conjointe. Et ceux-ci n'augurent rien dans la manière dont ces hommes s'investissent finalement dans leur paternité.

Robert, photographe autodidacte né en 1929, s'est marié en 1957 et a eu trois enfants rapidement, dans un modèle familial assez classique. Son investissement professionnel important dans son studio de photo ne l'amène pas à participer beaucoup à l'éducation mais lui apparaît comme sa contribution à l'entretien de la famille. Les conditions de logement font avec l'éducation religieuse l'objet de tensions mais pour Roger, le confort de son logement pour l'époque est un indicateur de ce qu'il n'a pas démerité et qu'il faisait ce qui lui revenait comme chef de famille.

Après plusieurs années de tension, le divorce est prononcé en 1971. Dès 1976, il ne voit plus ses enfants mais la rupture est pour lui définitivement consommée en 1983 quand ils ne réagissent pas à un accident de leur grand-père. Entre temps, Robert a rencontré en 1974 sa nouvelle femme, de vingt ans sa cadette, mais jusqu'en 1980 il n'avait aucunement envie d'enfants. *« Ça se comprend ! J'étais quand même assez refroidi. »* Avec le temps, il se rend compte que sa position n'est pas tenable pour sa femme. A 51 ans, il a un premier enfant, suivi d'un second dix ans plus tard. *« C'est moi qui ait voulu le second. Le premier, c'est ma femme...elle ne me l'a pas fait dans le dos mais enfin, j'ai senti, c'est normal qu'une jeune femme, la maternité, c'est quelque chose qui est tellement naturel. Au bout d'un certain temps de vie commune, sur le plan des relations dans son travail, de sa famille aussi, moi, je me suis laissé faire. Réticent au début et content quand il est arrivé parce qu'entre-temps, le temps a passé vis-à-vis de mes premiers enfants. »* Même s'il a revu ceux-ci, il hésite sur les intentions qui les ont amenés à reprendre contact avec lui, et préfère garder ses distances comme s'il se réservait pour ses derniers enfants, pour l'éducation desquels il a beaucoup plus fait.

Pour Joséphine, c'est, en un sens, moins le poids des expériences précédentes de parentalité qui détermine l'accès à la maternité tardive et sa manière de le vivre que son histoire affective passée et contemporaine et les normes d'âge qui lui font éprouver un sentiment de honte.

Joséphine est née en 1946 dans un milieu populaire (son père était chauffeur et sa mère couturière travaillant à domicile). L'histoire de son enfance est marquée par le poids de la guerre (son père est fait prisonnier, ce qui amène sa mère qui n'arrivait pas à se remettre d'un chagrin d'amour, à se marier par procuration avec son père qu'elle n'aimait pas vraiment). Ses parents divorcent et elle est ponctuellement élevée par ses grands-parents qui avaient connu une forte ascension sociale. Les relations avec son beau-père sont tendues et sa *situation* le permettant elle est poussée à prendre rapidement son autonomie. Malgré ses bons résultats scolaires sa mère rechigne à la pousser à des études dont elle ne voit pas l'utilité. Sa mère et son beau-père lui trouvent une chambre. En 1964, elle découvre dans le lycée un univers qui lui est étranger ; mixte et revendicatif. C'est le début d'une carrière militante qui prend forme en 1968 (elle entre à la JCR) et sa première aventure amoureuse. Elle se marie quelques mois plus tard, à contretemps (la période n'est pas au mariage) et de manière décalée (son beau-père, le mari de sa mère, est antisémite et les parents de son mari sont juifs).

En 1969, elle tombe enceinte et son mari ne se voyant pas père, elle se fait avorter dans les conditions difficiles de l'époque. Mais l'avortement déclenche chez eux l'envie d'avoir un enfant et une fille naît en 1970 (ils ont tous deux 24 ans). La répartition et le réaménagement traditionnel des tâches qui accompagne la fondation d'une famille ne se passe pas sans heurt : professionnellement (elle est professeur) aussi bien que sur le plan militant elle est en

⁶⁸ On pourrait par exemple évoquer la situation de Jean, qui a eu rapidement la garde de son premier fils, mais n'a pas pu l'empêcher de tomber dans la drogue et la délinquance. Il parle de cette période comme une descente aux enfers pour lui-même et son fils, et dès lors investit sa nouvelle paternité au regard de cet échec, dans une dynamique de rattrapage, sans toutefois renier son premier fils.

⁶⁹ La situation de Boris peut en ce sens également relever d'une logique de refondation, dans la mesure où il mobilise largement son expérience négative de « quasi beau-père » pour expliquer qu'il ne se sentait pas du tout près à affronter la paternité.

concurrence directe avec son mari et tend à réussir mieux que lui. Elle fait une dépression et se dit que sa vie est finie.

Elle décide de *s'en tirer par l'adultère* et investit les groupes militants féministes, forte à la fois de son expérience de l'avortement et de la normalisation conjugale. Elle entame une épreuve de force avec son mari et renverse les rôles en ne rentrant pas certains soirs ou tardivement. Ils se séparent en 1975.

L'entretien remarquablement long (220 minutes) donne à voir le poids des effets de période dans la détermination des formes d'accès à la parentalité mais aussi l'organisation et la thématization des récits. Avec ses nombreuses liaisons (dont trois marquantes), la vie en communauté, la vie de son organisation politique, les comités de soldats etc. c'est toute l'histoire de l'après 68 qui est convoquée. Mais le récit n'est pas séparable des catégories de perception et de narration : « pression », « rapports de force », « autorité masculine », « envie de vivre libre » etc. sont autant d'indicateurs du caractère construit de ce récit (ce qui ne veut pas dire « faux »).

En 1992, elle a 42 ans et sa fille 22, elle se retrouve enceinte mais avorte, le père n'en voulant pas (« J'étais malheureuse, mais en même temps, j'avais pas demandé à ce qu'il vienne, j'étais super heureuse d'être enceinte, j'étais démoralisée à l'idée de faire un IVG. »)

Elle divorce peu de temps après et renoue une relation avec un de ces précédents amis avec lequel elle gardait de bonnes relations (ils se marieront quelques temps plus tard) et envisage d'avoir un enfant tout en déniaut que ce soit envisageable et que cela puisse être « sérieux » : « *il me dit : « tu peux plus en avoir d'enfant ? ». Je lui ai dit : « maintenant, non, c'est pas sérieux d'en avoir, étant donné mon âge, mais effectivement, physiologiquement, je peux encore en avoir. Il faut faire attention ». Et à partir de ce moment-là, il a dit : « chiche », j'ai dit « chiche ». Parce qu'en fait, en fait, j'avais très envie d'avoir un enfant, je m'en étais rendue compte quand j'étais tombée enceinte avec mon stérilet, à 42 ans. Donc là, je m'étais rendue compte que j'avais vraiment envie d'avoir un enfant et que j'avais un deuxième quoi. J'avais complètement occulté ça, parce que ça me semblait... Et alors à cette époque, j'étais hantée à l'idée de mon âge. Je trouvais ça indécent de penser concevoir à l'âge que j'avais. J'avais 46 ans. Et je trouvais ça... j'avais honte, ah j'avais honte. Vraiment, j'avais vraiment honte. Vraiment, j'étais... Et de penser qu'un homme... M, vraiment, rien ne l'arrêtait, il dit : « on ira voir des professeurs et tout... ». Et c'était l'époque où il y avait, dans la presse, on parlait de grossesses très tardives (...) Moi, j'avais honte, si tu veux mais je n'avais pas peur du tout. Mais j'avais terriblement honte de dire.... J'avais l'impression que c'était indécent, j'avais l'impression de transgresser un tabou, à l'époque où je pouvais être grand-mère, parce que j'aurais très bien pu être grand-mère, (ma première fille) avait... Elles ont 25 ans de différence. Donc tu vois, je pouvais tout à fait être grand-mère. (ma première fille) avait 22, 23 ans à l'époque. Et j'avais l'impression, vraiment... et ça, je le vivais très, très mal. Alors, bon, en général on ne me donnait pas mon âge, donc ça passait quoi. Je passais pour une femme qui arrivait à la quarantaine, c'était assez fréquent. »*

Pendant 2 ans, ils consultent de nombreux médecins, envisagent une insémination artificielle (mais vu son âge elle ne « rentre pas dans les protocoles » de la fécondation *in vitro*). Son mari envisage l'adoption mais elle y est réticente. Ils adoptent finalement une petite fille en 1996 de quelque mois. Les relations avec sa fille violemment opposées à ce que sa mère ait un autre enfant se stabilisent (« l'adoption elle disait que c'était différent »). L'adoption fait tomber beaucoup de réticences : elle témoigne d'une forme de courage (elle est allée la chercher seule à l'étranger) et de la volonté de Joséphine contre l'adversité (ne pas céder devant les démarches et l'attente c'est sans doute marquer qu'elle l'a vraiment voulu).

A l'inverse, dans les cas de séparation consensuelle, les récits mobilisent peu le registre relationnel, si ce n'est pour conforter le père dans la logique de refondation d'une nouvelle famille. Mohamed qui habite avec sa nouvelle femme dans le même immeuble que ses enfants et sa première épouse, se plaint à parler des relations et de la façon dont ses premiers fils se sont occupés des filles du second mariage.

Dans certaines configurations, la distinction entre logique de refondation et de répétition peut se brouiller.

C'est, par exemple, le cas pour Amadou, né en 1951 au Sénégal. Arrivé à 20 ans en France, à Rouen, il vit depuis 32 ans en foyer d'immigrés⁷⁰. Arrivé à Paris en 1974, il travaille dans la restauration, puis dans une usine de produits chimiques (76 à 85). Sa vie est très modeste en France, entre le travail et le foyer, les bars alentours et les virées en Belgique pour rencontrer des filles (« moins racistes qu'en France »). Elle est ponctuée tous les deux ans environ d'un séjour au village, de trois mois. En 1985 il se met à pratiquer assidûment et à ne plus boire d'alcool, il dit que sa vie a alors changé. De 1985 à 1990 il vit une longue période de chômage. Il trouve ensuite une place dans la restauration Novotel. En 1999 il tombe malade, il est depuis en invalidité, en touchant la moitié de son salaire, soit 3900 Francs. Marié une première fois en 1978 avec sa cousine de 14 ans, restée au pays, ils ont un enfant en 1982, qui sera suivi de six autres (dont quatre vivants) conçus lors de ses séjours pendant les vacances tous les deux ans. Il se remarie en 2002 à 51 ans, dans un cadre polygame. L'enfant qui naît de cette union ne survivra que quelques mois. Il aimerait bien rentrer, mais il évoque les visites médicales obligatoires qui l'en empêchent.

Si, à première vue on a bien un nouveau contexte relationnel, il s'inscrit pour Amadou dans une totale continuité où la seconde épouse n'efface pas la première. L'anthropologue parlerait de la prolongation d'une même lignée, en tout cas d'une même maisonnée.

On trouve enfin dans le récit de Bruno une logique de refondation organisée sur un double registre : familial mais aussi professionnel.

Bruno est né en 1943. Il est issu d'une lignée d'entrepreneurs (sa mère et ses grands-mères sont absentes de son récit « spontané »). Son grand-père était mécanicien et avait une entreprise de fabrication de ferme-porte. Son père autodidacte, reprit ensuite l'entreprise (en gardant le nom) qu'il fit prospérer (l'entreprise a employé jusqu'à 100 personnes) dans les années 50-60. Il garde de ses origines familiales une morale qu'il énonce (et assume donc) comme telle et des prises de position plutôt « traditionnelles » (il se dit réfractaire aux idées de 1968, parle de sa famille en danger, etc).

L'entreprise constitue toute son existence (pour lui prendre 20 jours de vacances « *C'est plutôt rare !* ») et le centre de gravité de sa famille comme pour son père et grand-père mais avec sans doute moins de réussite qu'eux-mêmes. Dans l'entretien il périodise ainsi les événements en fonction de l'histoire de l'entreprise (changement de statut, déménagement). Promis à l'entreprise familiale (« *tu vas faire comme moi* », *comme mon père me disait. Il pensait bien que je travaillerai avec lui. Il a été déçu quand il a vu que je ne travaillais pas bien à l'école et que je prenais une direction plus dessin, artiste, chose qu'il ignorait complètement. Une dimension qui lui semblait complètement inutile* ») il dit avoir été peu intéressé par l'école, sauf le dessin. Il fera les Arts Déco et entre aux beaux-arts. Mais en 1968, 2 ans avant d'être diplômé, il arrête ses études, en raison dit-il des « événements de 68 ». Il crée lui-même sa propre entreprise pour laquelle il sera aidée par son père ; son entreprise, d'individuelle (re)devient familiale

Il se marie en 1967. Il avait connu son épouse 6 ans auparavant et au bout de 3 ans ils *se sont mis ensemble* à l'occasion d'un grand voyage qui les *rapproche*. « *On était tous les 2 dans le dessin, on avait un peu les mêmes goûts et aspirations.* » Avec son mariage en 67, selon la *philosophie familiale*, il *se retrouve avec une famille à charge qu'il faut nourrir*. Ne voulant pas être aux crochets de ses parents, (selon la morale familiale de son père (autodidacte) *il fallait que l'on se débrouille tout seul et ne jamais compter sur les autres !*) pas complètement démuné avec son diplôme d'Arts Déco, peu disposé à suivre des cours du soir pour rattraper ses lacunes, il abandonne les études et choisit de travailler dans différentes agences de décoration. « (les études) *ça ne me tentait pas plus que ça au fond. Moi, ce qui me plaisait, c'était plutôt de créer des choses, ce que je faisais déjà à l'époque avec ma formation Arts Déco. Moi, ça me disait plus d'être à la planche que de faire le métier d'architecte qui est un métier de silence et de bureau.* » Un enfant naît un an plus tard, suivi d'un second 3 ans plus tard.

Avec la crise du pétrole, les choses vont moins bien. Il se met totalement à son compte (il était jusqu'alors salarié au ¾) et fait de gros chantiers. En 1978, avec la loi sur l'accessibilité des handicapés il investit le créneau des portes sur lequel il dispose sans doute, de par son grand-

⁷⁰ L'entretien a eu lieu dans la chambre du foyer (il est couché), d'une quinzaine de M², qu'il partage avec deux autres depuis 20 ans.

père, d'une compétence familiale. Petit à petit il se spécialise sur cette activité et abandonne la décoration. L'entreprise devient familiale : Son père investit dans la SARL avec lui, sa femme qui s'intéresse à la photo est salariée par la SARL pour suivre et intervenir sur les chantiers. En 91 (il a 48 ans) il part en province pour des raisons d'extension de surface (les locaux de l'entreprise de son père ne sont pas adaptés) et se rapprocher des fournisseurs. Mais ce départ répond aussi à des tensions conjugales (depuis 7 ans) que l'éloignement doit permettre d'apaiser (« *en séparant la famille on pouvait la préserver* » cf. « la famille était en danger ») alors qu'ils sont l'un et l'autre réticents par rapport au divorce (« *on ne l'a pas fait, les enfants n'étaient pas assez grands, moi, je n'y tenais pas. Le divorce, je trouve que c'est plutôt un échec, je n'aime pas les échecs. Comme Agnès ne savait pas ce qu'elle voulait, j'ai préféré prendre de la distance. (...) L'idée du divorce, on était réticents tous les 2. (...) Pour préserver les enfants parce que comme Agnès avait vraiment une double vie à ce moment-là, les enfants étaient pris dans la tourmente et étaient quand même assez grands pour se rendre compte de tout. Donc ce n'était pas bon pour avoir des conflits et ça a duré quand même un bout de temps, 5-6 ans.* ») Dans les faits l'éloignement actualise une séparation de fait (sans décohabitation) dès 1984 (« *c'était une double vie qu'elle avait.* »).

Deux ans plus tard (1993), il rencontre une femme qui a alors 32 ans. En 1997 il achète une maison et ils s'y installent ensemble un an plus tard. Bruno ne pense *pas du tout* à avoir des enfants. Sa compagne est enceinte mais ils recourent à une IVG. En 2002, elle *se retrouve* de nouveau enceinte. Selon Bruno, le projet n'a pas été discuté. Il se dit *contre* parce que *trop compliqué* vu la différence d'âge et le fait qu'il était déjà grand-père (le compliqué pouvant s'opposer ici à la tradition) : « ce n'est pas un choix délibéré ».

Tout son récit est organisé autour de l'idée qu'il est ainsi mis devant le fait accompli, sans que cela n'ait été discuté ensemble ni non plus sans volonté de sa compagne de le piéger : Elle a alors 41 ans et, selon elle, vu son âge elle pensait que c'était trop tard (« *Elle pensait qu'elle ne pouvait plus en avoir (...) Elle ne prenait pas de contraceptif ! Il n'y avait pas de risques. C'était son discours ! Et puis en fait, elle en désirait un. Elle l'a laissé venir au bon moment, je crois, en fait. Donc elle avait choisi* »). Sans doute placé devant le fait accompli (indiscutable) qu'elle veut le garder (« *elle m'en a parlé après coup !* »), Bruno l'accepte.

« Comment ça s'est passé quand elle vous l'a annoncé ?

J'ai accepté tout de suite.

Ça a été quoi votre réaction ?

C'était plutôt une appréhension vis-à-vis de la société, c'est tout. La seule chose, à ce que peuvent penser la famille. C'est une situation complexe où on a un bébé qui se retrouve l'oncle d'une fille beaucoup plus grande que lui ! C'est une situation atypique. Moi, ça ne me dérange pas du tout parce que je ne suis pas... Depuis longtemps, je vis des situations atypiques !

Quand vous l'avez su, c'est un peu cette réaction-là que vous avez eue ?

Oui, mais j'étais plutôt content, en fait. Je la voyais surtout très heureuse ! Donc pourquoi pas. Enfin, on était quand même inquiets pour pas mal de choses. Le problème d'âge, faire attention parce que ça peut très bien mal tourner, elle peut avoir des soucis techniques. Alors on a fait faire l'amniocentèse, tout un tas de choses. Et tout se passait très très bien.

Et du point de vue du personnel médical, vous avez senti une attention particulière liée à son âge ?

Non, non. Enfin, je ne sais pas. Ils sont très discrets. C'est vrai que les médecins quand ils me demandent mon âge, me regardent un petit peu...

En plus, vous ne faites pas votre âge ?

Oui, c'est ça. Quand je dis mon âge, en général, les gens sont surpris. Mais ça ne durera peut-être pas toujours ! ça, c'est un trait de caractère familial. Mon père ne faisait pas son âge, ma mère ne fait pas du tout son âge. Elle est très âgée mais elle ne le fait pas. Je crois que c'est un caractère familial.

Quand vous apprenez qu'elle attend un enfant, c'est en quelle année ?

En 2002.

Une réaction : vous êtes heureux de la voir heureuse.

Oui, c'est plutôt ça. Mais en même temps... Maintenant, je suis très attaché à cet enfant mais à cette époque-là, c'était abstrait. J'avais connu ça, j'avais déjà donné en fait. Pour moi, c'était de l'histoire ancienne un peu. Je n'avais pas spécialement envie de remettre ça mais d'un autre côté, ça ne me faisait pas peur du fait de l'expérience. L'éducation des enfants et tout ça, ça ne

me fait pas vraiment peur. C'est plutôt la réaction de l'entourage. C'était quand même très secondaire. »

Ils attendaient au moment de l'enquête un deuxième enfant ce qui précipite encore la remise en ordre des affaires familiales : procédure de divorce, assurance vie, transmission du patrimoine à organiser (sans léser et pour égaliser les chances). Pour Bruno, ces enfants sur le tard arrivent à un moment de sa vie professionnelle *plus tranquille* (« *l'entreprise marche presque toute seule* »). Ils sont *un cadeau* en même temps qu'il lui impose de ne pas se laisser trop aller et lui interdit de se reposer. Le souci de ne pas (trop) vieillir est ici redoublé par ses dispositions d'entrepreneur et familiale à l'effort en même temps qu'elle lui justifie de rester dans l'activité.

b) La répétition

Les situations où les parents ont eu, dans une seule et même union, plusieurs enfants dont au moins un tardif, présentent d'une certaine façon ce même principe de continuité. Les logiques de répétition qui les caractérisent s'inscrivent dans un ordre de succession où le contexte relationnel pèse peu si on le restreint à la dimension du couple. Il s'agit d'une répétition dans la mesure où c'est davantage la variable temporelle, traduite ici par la norme d'âge, qui pèse dans l'évaluation, mais est pondérée par le jugement sur le nombre idéal d'enfants et les capacités à le traduire en réalité par la contraception. Dans cette logique, la limite de l'âge constitue un horizon qui n'a pas été pris en compte par les individus parce qu'on le croyait dépassé par la femme ou parce qu'elle concerne des hommes qui se sont traditionnellement dégagés des contraintes de la maîtrise de la fécondité. La répétition engendre implicitement des récits moins réflexifs, à la fois parce qu'ils sont emprunts d'un allant de soi naturalisant où la venue des enfants ne pose pas de questions, même si leur nombre peut poser problème, mais aussi parce qu'ils sont produits par des parents qui socialement sont moins amenés à se raconter.

Ainsi, si certains récits mobilisent une vulgate psychanalytique ou la psychanalyse elle-même rendant compte ainsi d'un vrai travail de construction de soi comme parent, d'autres au contraire accordent plus de poids à la « nature », au contingent et à l'aléa.

Pour une femme d'agriculteur (agriculteurs modernistes) dans les années 1955-1960, avoir un enfant à 45 ans était *inconcevable*. *Soignée pour ménopause*, Yvette pensait que *c'était fini*. Croyante pratiquante (au contraire de son mari laïque), elle ne peut envisager de recourir à l'avortement. Cette forme de parentalité tardive est ainsi décrite comme *non désirée*, un fait (une erreur même pourrait-on dire) de la nature (« la nature, on ne la contrefait pas ») dans un contexte où cette naissance présente tous les traits du malheur (à l'image des naissances illégitimes ?) (« ma sœur a récité des chapelets, elle avait peur que j'y reste »).

La conception progressiste d'Arsène, le mari d'Yvette⁷¹ (la terre n'est qu'un outil de production et ne devrait pas se transmettre par héritage), fait que la question de la transmission d'un patrimoine se pose en des termes spécifiques pour le monde agricole des années 1950 : il fut en effet l'un des premiers à monter un groupement foncier agricole (GFA) qui a transformé son exploitation en une société dont ses enfants ont hérité des parts, l'aîné des fils conservant une exploitation laitière alors que l'aînée est formatrice pour adulte et ne tire pas de bénéfices de ses parts du GFA, le cadet pratiquant le journalisme équestre et l'élevage de chevaux. La naissance tardive et imprévue de Didier va venir bouleverser l'ordre des choses et en particulier la transmission équilibrée et égalitaire : il faut laisser quelque chose au dernier arrivé. Contre la volonté d'Yvette, Arsène, père de Didier, va emprunter pour faire acheter au GFA une terre pour Didier (« *on n'achète pas une terre à cet âge là ; à 75-76 ans* »). Didier s'installe sur sa ferme peu de temps avant le décès subit de son père : le métier est ainsi repris à la fois par l'aîné et le cadet des enfants. La parentalité tardive s'inscrit ici dans une économie des échanges familiaux et intergénérationnels sur le mode du bouleversement.

Pour Yvette, cette parentalité tardive est également un bouleversement de l'ordre des choses. Si, au début, Didier est *très près* de ses parents, ensuite les relations deviennent *désagréables*

⁷¹ Cette conception progressiste tient à ses propriétés spécifiques (il est ingénieur agricole de formation) et se traduit dans des positions de notable : il est maire de la commune, président du Crédit Agricole, administrateur de la laiterie, membre du groupement sanitaire et de celui des HLM.

(« rien n'allait, il me reprochait tout. J'avais tout pour déplaire ») et il n'a *pas été toujours très gentil* alors qu'Arsène était un très bon père. Mais Yvette peut d'autant mieux souligner que Didier n'a jamais reproché à ses parents leur âge que, dans son propre récit, c'est leur âge qui explique le comportement de Didier bien plus que son « caractère » : « il voulait s'en aller, être libre. Quand on est vieux on aime la tranquillité, on n'aime pas le mouvement. Didier a eu une vie plus cernée, plus restreinte (...) Pour un enfant c'est pas intéressant d'avoir des parents vieux. On est fatigué. On l'a trop élevé avec des vieux. Trop élevé tout seul. ». Elle retourne ainsi contre elle le reproche d'avoir eu un enfant alors qu'elle était âgée, c'est-à-dire trop vieille pour pouvoir l'élever. Bref de l'avoir eu contre l'ordre naturel des choses. Les choses se restaureront ensuite lorsque Didier *s'installera*, l'effort et le travail venant corriger les effets de la « tardivité » (« il a eu du mal, il a beaucoup travaillé quand il s'est installé. Ça lui a fait du bien, il a vu comment c'était parce que, quand il était là, il ne faisait rien »).

Dans ces configurations de parentalité tardive, à l'évidence la parenté (filiation) est un mode d'arrangement de la tension de la conception et de l'engendrement différent de l'arrangement par projet. Pourtant, en tant qu'il met en jeu en jeu la transmission et donc une dimension temporelle, d'une certaine manière il renvoie à un projet qui ne dit pas son nom, bousculé puis réagencé pour faire place à un enfant venant tardivement bouleverser l'ordonnancement des choses.

Les configurations familiales que nous avons rencontrées et qui répondent à la logique de la répétition correspondent pour certaines à des modèles de famille nombreuse, dont les parents sont peu dotés en diplôme et en capital culturel. Le prototype de ce modèle, répondant aux caractéristiques sociales mises en évidence au niveau statistique, pourrait être celui de Miranda, mère sicilienne de onze enfants, rejoignant en France son mari plâtrier alors qu'ils avaient déjà sept enfants.

Miranda est née en 1920 en Sicile, d'une famille ouvrière de 5 enfants. Elle est allée à l'école quatre ans puis a aidé sa mère jusqu'à son mariage à 18 ans, en octobre 38.

« Comme je vous dis, j'étais à la maison, je faisais le ménage. Après je faisais de la couture, je me faisais des affaires, je faisais des affaires à mon père qui travaillait dans les machines. C'était des costumes. Il avait un ami couturier qui disait « tu m'amènes le tissu, je te le coupe et ta fille, elle te le fait ». il était content, très content mon père. Et moi, je faisais des robes. »

Après une première tentative de la famille pour la marier avec un cousin parti à Tunis, c'est avec un autre Sicilien, maçon, de 9 ans de plus qu'elle, qui était aussi parti travailler à Tunis, qu'elle se marie :

« Mon mari, il était de Tunis. Pas de Tunis, il était de la Sicile. Et après, comme tout le monde, il sont partis à Tunis, il est parti. Après, il est revenu en Sicile, il avait des parents, il m'a connu et... voilà. »

Ils sont partis à Tunis, mais elle n'a pas supporté, et est vite revenue en Sicile. Son mari revient, puis pars pour la France en 1953. Le début du mariage est donc marqué par de longues périodes de vie à distance, qui joue aussi une fonction de régulation des naissances. C'est en tout cas très explicitement ce qu'indique la réaction du mari quand elle veut le rejoindre en France (« *Et votre mari, il faisait quoi ?- Il était dans la maçonnerie. Il faisait plâtrier. Il m'a dit « écoute, si je te fais venir ici, tu vas avoir encore des enfants ». J'ai dit « non, moi je veux venir, pour être avec toi »*).

Malgré tout, les naissances se succèdent, dès l'âge de 19 ans (une fille née en 1939), puis deux ans plus tard pour le second. Elle n'en voulait que deux, mais elle en a eu finalement 11 vivants, et a eu 14 grossesses, en comptant les fausses couches. Elle attribue à son mari, avec un léger air de reproche, ce nombre élevé. Pour lui, les enfants étaient sacrés, alors qu'elle pensait aux difficultés pour les élever (En atteste cet échange avec sa fille⁷² sur la proposition qui leur avait été faite d'adopter certains : « *Ma mère m'expliquait qu'en Sicile, comme elle avait beaucoup d'enfants, il y avait des gens qui pouvaient pas avoir d'enfant donc ils voulaient*

⁷² L'entretien s'est déroulé dans l'appartement familial de cinq pièces en banlieue parisienne, où une grande partie de la famille a grandi et tous continuent de passer très régulièrement, parfois plusieurs fois par jour. Il y a ici des enfants et petits enfants, qui participent à l'entretien, lequel s'avère assez cacophonique.

lui adopter ses enfants. Miranda :: Une famille, elle (Maria), et une famille mon fils. L'aîné. Ils voulaient l'emporter en Amérique. Mon mari disait « mes enfants, ils restent avec moi ». Moi je disais que c'était un avenir... »

Toutes les personnes présentes à l'entretien essaient de faire l'énumération des naissances, mais c'est finalement grâce au livret de mariage que nous saurons exactement, l'une des filles lisant le livret de famille. « *V. née le 30 juillet 39 à Marsala. F., août 41. Ensuite P., le 13 mars 44. T., 12 mars 46. S., 22 septembre 49. F., 29 juillet 51. Ensuite, G., 24 novembre 54. Ensuite voilà, ça c'est en France. J., il est né en France de 10 septembre 1957. Ensuite c'est Mario, le 5 février 59. Alors Sesto, il s'appelle, M.S. Sesto parce que ma mère pensait qu'elle aurait plus d'enfant. Enfin plus de garçon surtout. Elle pensait que c'était le dernier garçon. Donc elle avait mis Sesto pour finir le ... Et en fin de compte, moi je suis née après, donc le 24 avril 61. Et en fin de compte, il y a eu mon petit frère encore derrière, qui n'était pas prévu, qui est né le 15 janvier 63. A.. Elle a eu des enfants entre temps, mais ils sont morts. »*

Elle arrive donc en France avec déjà sept enfants, d'abord avec quatre, puis les autres suivent ensuite. Pour les enfants, surtout les filles, c'est le rêve : (*« Les enfants, qu'est-ce qu'ils disaient de la perspective de venir en France ? [Une autre fille] : Moi, je peux vous le dire, c'était le rêve. Pour les études. Parce qu'en Sicile, on privilégie surtout les garçons, mais pas les filles. Pour moi, c'était le rêve. »*)

Miranda ne regrette aucunement la vie difficile de la Sicile, et dit ne pas avoir cherché à revenir. Ils l'ont fait une fois avec toute la famille, avec l'argent gagné par le mari en jouant au tiercé, alors qu'ils devaient s'acheter une maison avec... Les aînés travaillent en usine et rapportent la paie à la maison, jusqu'à leur mariage. Les filles, surtout, ont aussi beaucoup aidé à la maison : (K. : *« Ma sœur aînée, V., je sais qu'elle a pas eu d'enfance comme nous on a eu. Son enfance, c'était laver du linge, s'occuper des enfants. Elle a jamais joué à un jeu, elle a jamais rien fait. Quand elle était petite, c'était aller chercher l'eau machin, c'était faire à manger. »*)

La première se marie alors que le dernier vient d'arriver. Elle a rapidement un enfant, qui devient *« comme frère et sœur »* avec son oncle, car ils habitent juste à côté. Ces décalages sont décrits très simplement, en parlant toutefois de respect selon le rang.

L'ambiance de l'entretien, le brouhaha, les problèmes de cassettes presque, traduisent l'ambiance familiale qui se dégage. Tout le monde semble y adhérer, en tout cas dire y adhérer. Une des filles décrit la gêne qu'elle ressentait petite, à l'égard de ses copines, une honte sociale plus qu'une honte liée à l'âge de ses parents.

Parmi les personnes interviewées, ce sont les femmes les plus âgées, celles qui ont eu leurs enfants au moment où la question de la maîtrise de la contraception ne se posait pas de façon « naturelle », pourrait-on dire, qui invoquent le plus fréquemment la *nature* pour justifier leur descendance jusque dans les limites qu'elles percevaient elles-mêmes comme naturelles.

Pour autant, on observe également des tentatives de réguler leur descendance. Et dans les années 1960, apparaît dans ces tentatives de maîtrise de la fécondité la figure du médecin, qui prescrit des contraceptifs par voie orale qui ne sont alors pas toujours efficaces. Le récit de Martine et de Martin montre bien les difficultés de cette régulation, et le contexte relationnel de cette période *« où l'on ne parlait pas de ces choses-là »*, en tout cas dans le milieu rural de ce couple.

Martine est née 1932 d'une famille de petits paysans de la Manche. Elle arrête l'école à douze ans pour aider à la ferme. A 16 ans et demi, elle rencontre son futur mari à un mariage, ils se retrouvent par hasard à une fête foraine, ils se marient en 1950. Martin est né en 1927, d'une famille de fermiers également. Après son service militaire, il part travailler, devient rapidement maçon, métier qu'il exercera toute sa vie. Ce n'est qu'en 1970 qu'il s'installe à son compte, jusqu'en 1984, date d'un accident cérébral qui le met à la retraite anticipée. Martine vit avec trois vaches sur trois hectares. Elle complète ses revenus en faisant de la couture, mais aussi en faisant la cuisine le week-end pour des repas de fête, Martin et une petite équipe, dont leurs enfants un peu plus tard, faisant le service. Ils ont maintenu cette activité pendant 30 ans. Ils ont rapidement trois enfants (1951, 1952 et 1955). Ils décident d'arrêter là, mais en 1961 une fille arrive. Martine est malheureuse mais accepte, tout comme pour une autre fille en 1963. Le médecin qui avait prescrit une pilule les soutient... en leur faisant accepter leur sort. Ils n'ont pas d'autres interlocuteurs pour parler de ces choses-là. En 1970, malgré la pilule, naît un deuxième fils, Laurent. Cette fois, elle voudrait se faire avorter, monte à Paris voir sa belle-

sœur, qui l'en dissuade. Personne d'autres à qui en parler, et le médecin qui une fois encore les soutient... dans l'acceptation de la nature des choses...

Ce n'est qu'une fois les enfants avertis, et qui leur montrent leur contentement devant cette nouvelle, qu'elle accepte. Elle accouchera trois semaines après être devenue grand-mère. Ils décrivent une vie de famille intense, de forts liens. Le dernier est choyé par toute la famille. Aucun des enfants n'aura eu le bac, la plupart en apprentissage, puis ouvriers ou employés.

Parmi les dimensions sociales mises en jeu par une naissance tardive, la question économique apparaît au premier plan pour les couples et familles disposant de peu de capitaux économiques. Mais il n'est pas le seul déterminant puisque l'on peut observer de grandes différences entre des familles qui semblent pourtant économiquement proches (Miranda et Martine par exemple) : la dimension économique semble bien d'avantage participer avec d'autres facteurs à un brouillage de l'horizon temporel, réactiver une sorte d'appréhension face à l'*incertitude du lendemain* dont on sait par ailleurs combien il caractérise la condition ouvrière et plus généralement populaire avant la généralisation du salariat⁷³.

En milieu paysan, il s'y surajoute la question de la transmission de patrimoine. Nous l'avions vu avec Yvette : la venue de leur dernier enfant impliquait de racheter des terres pour que celui-ci puisse s'installer. La comparaison entre deux familles viticultrices d'un même village provençal est ici intéressante à mettre rapidement en scène pour illustrer cette dimension.

Gustave et Victoire sont maintenant de modestes viticulteurs à la retraite, nés en 1925 et 1927, mariés jeunes (en 1948) qui ont eu sept enfants nés en 1949, 1951, 1954, 1956, 1963, 1965 et le dernier, Sylvain en février 1976, la mère ayant passé 48 ans et le père 50. C'est une famille très unie, presque tous les enfants habitant dans le village. On retrouve un peu la même configuration que celle que nous venons de décrire avec Miranda, qui se traduit par les mêmes conditions d'enquête. Quand l'entretien s'est effectué, plusieurs belles-filles et enfants sont passés, sont restés, ont parlé. C'est donc une histoire d'enchevêtrement de générations, de solidarités familiales, dans un contexte très modeste, où la retraite est arrivée pour signaler le moment où de l'argent fixe allait enfin tomber toutes les fins de mois. Dans ce contexte, l'arrivée d'un dernier enfant très tard, alors que Gustave et Victoire étaient déjà grands-parents, n'a, on l'a compris, pas d'incidences patrimoniales.

La situation est toute autre pour Roberte (née en 1932) et son mari, qui représentent un peu aux yeux de tous « la grosse ferme » du village. Une grande partie du patrimoine du couple provient en fait de la famille de Roberte, même s'ils ont effectivement emménagé dans la ferme familiale du mari, lorsqu'ils se sont mariés en 1950. Le couple a eu deux enfants, nés en 1953 et en 1958, qui semblaient tous les deux se destiner à la reprise de la ferme, lorsqu'un petit dernier arrive inopinément, Roberte a alors 42 ans, nous sommes en 1974. Elle dit en avoir beaucoup voulu à son mari lorsqu'ils se sont aperçus de la grossesse en cours. L'aîné a effectivement suivi les traces de son père, en s'installant en GAEC grâce à une aide importante des parents au niveau financier. A l'issue de son service militaire, le second semble avoir pris l'importance de son rang de second, ou plutôt de n'être pas l'aîné, puisqu'il renonce à prendre la voie agricole à l'idée qu'elle impliquerait pour lui de demander des prêts au Crédit Agricole (ce que n'a pas fait l'aîné), lesquels risquent de ne pas lui être entièrement attribués dans la mesure où il n'a eu aucun diplôme. Il part donc prendre un commerce avec celle qui est devenue sa femme, à la petite ville non loin du village. Lorsque le dernier, qui n'a pas non plus suivi une bonne scolarité et qui n'a finalement eu aucun diplôme, arrive en âge de prétendre se joindre au GAEC, la situation pour la viticulture s'est dégradée. Tout le récit de Roberte est fortement orienté par cet assombrissement des perspectives économiques dans ce monde viticole de la région, mais la situation du « petit », qui ne semble avoir grandi que dans la perspective de « monter sur le tracteur », oblige les parents à faire de nouveaux investissements. L'arrivée d'un enfant sur le tard a constitué une perturbation dans l'ordre des transmissions patrimoniales dans cette configuration.

Perturbant l'ordre de transmission patrimoniale en milieu agricole doté en terres, l'arrivée d'un enfant sur le tard, selon la logique de la répétition, peut aussi venir perturber les projets des femmes qui pensaient en avoir

⁷³ Dans l'importante littérature sur cette question, voir plus particulièrement pour ses effets de structuration d'une opposition entre « privé » et « public » : O. SCHWARTZ (1990)

fini avec les enfants, clos la période d'élevage et éducation, ce qui aurait pu leur permettre éventuellement de reprendre le chemin de l'activité professionnelle.

Avant de nous arrêter un instant sur le récit de Lison, il convient de signaler que cette survenue de l'enfant tardif, aussi imprévue qu'elle puisse être, comme dans le cas de Sylvie dont nous avons présenté plus haut l'histoire, peut aussi permettre de ne plus se poser une fois pour toute cette question. Il faut aussi rappeler qu'elle ne se pose jamais explicitement que pour les femmes, en tout cas dans notre population, où les seuls hommes qui investissent cette question sont précisément ceux qui connaissent un désinvestissement de leur travail. Si Sylvie présente le récit d'une situation personnelle idyllique, « super » comme elle aime à le répéter, il n'en reste pas moins que les inquiétudes professionnelles et les pressions que subissent ses amis cadres, et plus précisément la période de chômage de son mari, ne l'ont pas mise à l'abri de questionnements quant à son inactivité professionnelle. D'une certaine façon, l'arrivée de la dernière au moment où les deux aînés pouvaient commencer à légitimement moins avoir besoin de l'assistance maternelle à plein temps peut être lue comme une occasion de recommencer, c'est-à-dire aussi de justifier sans avoir à le faire auprès de ses amis, sa situation de femme au foyer. Mais voyons à l'inverse la situation de Lison.

Née en 1930 à Bordeaux d'un père agrégé de mathématiques, elle est devenue assistante sociale, métier qu'elle a exercé avec passion en entreprise. C'est sur son lieu de travail qu'elle a rencontré son mari ingénieur, né en 1928. Mariés en décembre 1961, elle fait d'abord une fausse couche en 1962, et ils réussissent finalement à avoir rapidement une fille en novembre 1963. Elle décrit toute cette première partie de sa vie de façon exaltante, apparemment comblée par son activité professionnelle. Certes, il lui faut laisser sa fille à ses parents pour la semaine, ce qui l'accable et lui procure tous les dimanche soirs d'énormes problèmes de conscience. Un second enfant, un fils, naît en février 1965. Alors qu'elle se décrivait comme indépendante, investie dans le travail, elle se voit obligée d'arrêter pour élever ses enfants. Elle se dit certes comblée par la vie de famille, mais l'on sent toujours dans son récit comme une frustration. Les enfants grandissent, et elle commence à entrevoir la perspective de reprendre le chemin du travail. Au moment où elle envisage finalement de façon un peu plus concrète cette reprise de l'activité professionnelle, sa fille a 8 ans et demi, son fils 7 ans, mais elle s'aperçoit qu'elle est de nouveau enceinte (« *juste je commençais à m'en sortir* ») : elle a presque 42 ans. Elle ne retravaillera plus. Ses garçons ont mis du temps à partir de chez les parents.

B - La négociation conjugale : les enfants du ravisement

Les logiques d'ajournement ou de recommencement mises au jour et qui organisent l'analyse proposée ne résultent pas des seules propriétés sociales et de la trajectoire des individus⁷⁴, mais sont également le produit de la confrontation dans le couple de deux parcours différents les amenant à négocier l'entrée en parentalité et éventuellement son moment opportun. Ce qui se joue dans la parentalité tardive comme épreuve est précisément l'engagement des individus (leur soi) dans le couple (le nous), celui-ci mettant en jeu la croyance dans l'existence d'un *nous* et donc son existence même. La parentalité tardive est en ce sens une épreuve pour les individus en même temps que pour le couple s'il est l'instance de coordination, ce qui fait tenir le projet⁷⁵. Dans l'un ou l'autre cas, la logique de la parentalité tardive se construit par et dans le jeu d'une négociation conjugale et familiale (dans ce dernier cas, l'acceptabilité de l'événement contribuant à décider de son acceptabilité par la personne). Dans ces négociations qui mettent à l'épreuve le couple, la dimension relationnelle est fréquemment convoquée par les femmes et, mise en jeu (« *si tu tiens à moi* »), elle devient une ressource permettant que l'urgence des femmes face à la quarantaine fasse le poids face à la plus grande prudence des hommes. Ces négociations conjugales constituent en ce sens une gestion conjugale d'une inégalité biologique.

La diffusion de la contraception et la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans les années 1970 ont marqué un tournant fondamental de l'histoire familiale. « Un enfant si je veux, quand je veux ! » disait alors le slogan des mouvements féministes. L'ensemble des entretiens que nous avons réalisés, hommes et femmes confondus, rappelle combien les manières de devenir parents ont été bouleversées par cette révolution. Dans le même temps, l'apparition des diagnostics prénataux, notamment avec l'amniocentèse, ont changé la perception des grossesses tardives (Valabregue & al., 1982). Dans les récits des plus âgé(e)s, notamment ceux et celles qui ont eu leur dernier enfant avant 1976, les grossesses supplémentaires non désirées sont marquées par

⁷⁴ Au sens où il ne s'agit pas d'opposer deux modèles mais bien davantage d'observer leur articulation, ces négociations mobilisant des ressources c'est-à-dire des arguments.

⁷⁵ Celui-ci pouvant tout aussi bien être le *soi*. C'est par exemple le cas avec Claudine (cf. page 74)

l'inquiétude, les regrets, les pleurs et la honte. Le risque d'avoir un enfant mongolien comme on disait alors, les difficultés matérielles, la fatigue et les risques de santé liés à un enfant supplémentaire, la peur de ne pas pouvoir assurer son éducation jusqu'à l'âge adulte, voire même le risque de discrédit, perturbaient fortement ces futurs pères et mères tardifs. L'enfant « ravisé », le « redo », le « tardillon » : autant d'expressions qui signifiaient à la fois l'incapacité des parents à se contenir, à maîtriser leur progéniture, mais aussi les peurs qui ont entouré l'arrivée et, dès lors le trop plein d'amour pour celui ou celle que l'on n'attendait plus et qui devenait l'enfant choyé par toute la famille, le « petit dernier à ses parents ».

Cette image de l'enfant tardif, prégnante chez les plus anciens de notre échantillon, a en grande partie disparu chez la plupart des plus « jeunes » interrogés. Pour autant, il serait fortement erroné de penser que, chez ceux-ci, une logique de programmation de la dernière naissance soit toujours à l'œuvre. Dans de nombreux cas, certains de ces enfants, produits d'une logique d'ajournement ou d'un recommencement, n'étaient pas prévus. Certaines femmes pensaient ne plus pouvoir procréer, du fait d'une supposée stérilité du couple ou parce qu'elles estimaient être ménopausées, parfois même diagnostiquées et suivies médicalement. De manière générale, une baisse de la vigilance contraceptive semble au principe de nombre de ces grossesses sur le tard⁷⁶. S'ensuit dès lors l'ébranlement d'une certitude (celle de ne pas agrandir la famille) qui s'était petit à petit ancrée dans le couple, se traduisant souvent par une période de doute, en tout cas de discussion et de négociation entre conjoints, voire même de crise. Par définition, nous n'avons rencontré que des personnes pour qui cette période de questionnement a abouti à la décision de garder l'enfant. Mais plusieurs interviewés ont préalablement à la naissance tardive connu cette situation, celle-ci se concluant alors, provisoirement pourrait-on dire, par une IVG ou une fausse couche. Dans ces cas, cette première et mauvaise expérience ouvre une période de négociation conjugale qui, si elle se renouvelle, semble mettre les hommes réticents à la paternité dans l'impossibilité de persévérer leur logique moratoire. La relative fréquence des avortements illustre un trait caractéristique des hommes dans la négociation conjugale autour de l'accès à la paternité tardive : ils semblent n'adhérer à la perspective de (re)devenir père la quarantaine bien passée qu'à reculons et sous (forte) influence de leur conjointe ; cette confrontation s'avérant une mise à l'épreuve individuelle et conjugale.

L'histoire de Pablo et de Paulette peut servir ici à illustrer notre propos. Pablo, né en 1929, exilé politique espagnol arrivé en 1955 en France, après un séjour en Angleterre, pour travailler dans l'industrie chimique, est un artiste dans l'âme. Quand il obtient définitivement ses « papiers privilégiés » en 1966, il quitte son travail pénible et dangereux pour un emploi précaire de balayeur à l'école des Beaux Arts qu'il fréquente déjà depuis quelques temps pour apprendre et côtoyer la seule chose qu'il vénère, la peinture... et la vie d'artiste. Volontiers séducteur, anarchiste, « grande gueule », il raconte ses conquêtes, ses frasques, son histoire d'amour avec une prostituée, autant d'ingrédients qui font qu'il incarne parfaitement la logique d'ajournement. Refus de faire famille dans une version « artiste » qui l'intime de « ne pas se fixer » pour se consacrer à sa peinture (dont il ne vivra jamais, gardant son poste de balayeur jusqu'à sa retraite). Lorsqu'à 43 ans, il rencontre Paulette, 32 ans, vendeuse dans un grand magasin, il accepte de s'installer en couple d'autant plus qu'elle est stérile, selon le diagnostic d'un gynécologue. Ils vivent ainsi pendant dix ans avec cette conviction jusqu'au jour où elle tombe enceinte. Face à cette annonce, Pablo ne sait comment réagir et amène Paulette à prendre pour une fois les choses en main : elle commence à envisager ce qui semblait impossible, biologiquement et dans leur vie conjugale, Pablo ayant toujours dit qu'il (mais surtout elle) devait « se sacrifier à son art ». Mais c'est finalement une fausse couche qui interrompra cette période de grand doute. Une deuxième fausse couche viendra sceller la conversion de Pablo à l'idée d'avoir un enfant, l'expliquant comme une concession faite à sa femme qu'il a vue si heureuse dans cette perspective. Mais c'est aussi, avoue-t-il, parce qu'il vient de vivre un moment de vérité pour son couple, dépourvu d'avenir sans perspective parentale, dès lors qu'elle devient de nouveau possible : « *Ou je la quitte, ou j'ai un enfant* ». Le récit de la troisième grossesse et de l'enfant qui naît, d'un père de 54 ans et d'une mère de 43 ans, est alors à la hauteur du changement d'avis : « *j'ai participé à toutes les séances de préparation* », « *tous les soirs je chantais en espagnol* », « *l'accouchement a été extraordinaire* », « *tout de suite je l'ai aimée* », etc. Vingt ans plus tard, en allant habiter près de l'université, leur fille a pu se mettre un peu à distance de tout l'amour qu'ils continuent de lui

⁷⁶ On touche ici la question du décalage entre efficacité théorique et efficacité pratique d'une méthode contraceptive. Pour des analyses fouillées des grossesses non prévues : (Bajos & al., 2003).

exprimer chaque jour au téléphone, mais Pablo tremble toujours autant lorsqu'elle lui ramène ses résultats à chaque semestre. Une histoire d'enfant ravisé, au sens commun du terme (non prévu, tardif, choyé) mais intégrant aussi un processus de conversion sous contrainte conjugale.

Dans d'autres récits, les arguments déployés par les mères dans la négociation conjugale lorsque le père « ne se sentait pas encore prêt »⁷⁷ sont assez semblables, comme on a pu le voir avec Boris, dont voici le récit de cette âpre négociation au moment où Annick tombe enceinte, avec les doutes, les crises qui s'introduit entre eux, la pression qu'il sent s'exercer :

« Donc tu n'étais pas chaud pour le deuxième ?

- *Pas chaud du tout. Et puis en fait*

- Et Annick devant ta réticence ?

- *Elle s'était dit ça sera non, avec l'idée quand même, un petit espoir. Et puis un jour elle m'a annoncé qu'elle était enceinte. Et la faute à la pilule mais réellement, elle est médecin donc elle sait. Donc faute à la pilule, faute à la pilule du lendemain, ça n'a pas marché non plus, mais c'est pas un coup monté hein, c'est honnête c'est clair. Et donc elle me dit je suis enceinte, qu'est-ce qu'on fait ? Oh putain, là c'est plus difficile donc, j'étais pas pour, j'étais plutôt contre, et puis on garde, on le garde pas ? Et puis là, ben là ça fait travailler, donc on en a parlé mais pas trop en fait parce que ça passait mal donc, je crois qu'on s'est fait un peu la tête pendant une semaine, je crois qu'on se parlait plus beaucoup*

- Sur les choix en fait vous divergiez ?

- *Oui, elle voulait bien le garder et moi je voulais bien qu'elle le garde pas quoi. Et puis ça me gênait pas trop qu'elle le garde pas et puis, et puis c'est vrai qu'en y réfléchissant au lieu d'en avoir un seul deux ils pourront, ce sera mieux pour eux déjà, elle aura un frère ou une sœur, donc y'a aussi le fait que nous on se fait vieux, si on disparaît elle ne serait plus toute seule. Bon y'a tout ça qui rentre en ligne de compte et puis... J'ai un petit blanc là. Je crois qu'elle était partie du fait qu'elle allait, donc se séparer, ne plus vouloir le bébé. Et puis je lui ai dit bon, OK on le garde, puis, ça pas été facile mais bon, on en a reparlé et puis on l'a gardé et puis, et puis Antoine est arrivé. Il était pas voulu, il était pas désiré, il a été même prêt à passer dans la cuvette et puis il a été sauvé »*

On voit ainsi combien raisonner en termes de programmation des naissances pour en inférer la logique (rendue nécessaire) de la parentalité est peu adéquat au déplacement survenu par le plus grand contrôle de la conception (contraception) et des naissances (avortement) et la mise en place d'une logique de parentalité (que l'on pourrait tout aussi bien appeler engendrement). Dans ce modèle contemporain de parentalité, il revient aux acteurs de s'accorder sur la logique de ce qui est en jeu, sa signification, de donner des preuves de leur engagement dans l'épreuve. On ne peut dès lors séparer ce qui ressortirait de l'objectivité de ce qui serait subjectif puisqu'au fond, ce qui fonde la pratique c'est la croyance⁷⁸ en la vérité qui se dégage de l'épreuve même si, bien sûr, un regard extérieur pourrait ne voir que dénégation dans ce que nous dit Boris : « *Donc faute à la pilule, faute à la pilule du lendemain, ça n'a pas marché non plus, mais c'est pas un coup monté hein, c'est honnête c'est clair.* »

L'une des conséquences est que la parentalité se construit par le jeu des négociations dans lesquelles finalement la question du « choix », de la « programmation » est évaluée et discutée, parfois remise en jeu en fonction des événements (les concepts de la psychanalyse (dénégation, lapsus etc. qui organise une économie de l'interprétation) permettant cette plasticité des interprétations).

Le récit d'Ahmed condense les caractéristiques du modèle de l'engendrement par projet ce qui tient aussi sans doute à ses propriétés de militant politique et syndical très actif et travailleur

⁷⁷ Dans l'ensemble de nos entretiens, seules deux configurations présentent un père qui a dû faire pression pour convaincre la mère d'avoir un deuxième enfant. Dans l'une, l'écart d'âge en faveur de la femme est de 12 ans. Dans l'autre, à 42 ans, la femme a finalement « laissé deux mois » à son mari qui, à son grand dam, ont été suffisants. Le récit de la parentalité qui s'en est suivi est très emprunt de regrets et de fatigue. Il est en cela assez peu représentatif des autres récits de parentalités tardives.

⁷⁸ Croyance qui ne vaut bien sûr qu'en proportion des attentes, envies, désirs, besoins de croire des individus. Par ailleurs, l'analyse que propose Durkheim (1991) du totem et de l'emblème comme instrument de réfection morale du groupe correspond assez bien à ce modèle de parentalité et du couple.

social (rappelons la prégnance du discours psychanalytique aussi bien que du projet dans le travail social)

Né en 1951 au Maroc, Ahmed a été élevé dans une famille française jusqu'à la décolonisation, en 1958, puis dans les quartiers pauvres, par ses « deux femmes » (sa tante et sa grand-mère), *presque comme un fils unique*. La ville où il habite alors est toute entière tournée vers la production de phosphate. Il va jusqu'en terminale, mais ne passe pas le bac car il réussit le concours pour devenir contremaître dans la société locale de production de phosphate. Il intègre l'école de cadres de l'usine. Mais étant devenu militant marxiste et syndicaliste dès le lycée, il doit quitter le pays pour des raisons politiques. Il débarque à Rouen par la filière OMI pour travailler à la SNCF, en 1973. Il est d'abord logé en foyer. Il travaille en 3X8 à l'accrochage des wagons. Un an plus tard, il obtient un concours pour travailler en bureau, toujours en 3X8. Il adhère dès son arrivée à la SNCF à la CGT, s'investit dans le syndicalisme, la vie associative avec la communauté marocaine. Il milite aussi à Lutte Ouvrière, jusqu'en 1983.

Il se marie en 1974 avec une hollandaise, née en 1953, qui était sa correspondante au Maroc. Il est allé la voir une fois en France, elle est venue ensuite habiter Rouen. Ils ont deux enfants, nés en 1977 et 1979. Il s'inscrit à la fac mais abandonne rapidement car il n'arrive pas à concilier la vie familiale, celle professionnelle et les études. En 1983, il passe un autre concours, va en formation à Nantes. Il devient travailleur social : « *A travers la vie associative, il y a des gens qui étaient déjà travailleurs sociaux qui m'ont dit "pourquoi tu ne passes pas AS ?" donc j'ai passé le concours d'assistant social, je ne l'ai pas eu. Après, en 85, j'ai repassé le concours DEFA, je l'ai eu et après, j'ai fait la formation. Il a fallu se bagarrer pour que la SNCF paie aussi la formation. Donc je suis rentré en formation à l'IRTS.* »

Son militantisme, qui lui prend beaucoup de temps, semble à l'origine de son divorce en 1986. Il garde de bons contacts avec la mère de ses premiers enfants. Il s'investit encore plus (il était déjà président de l'ASTI locale depuis 1984) dans la vie associative, notamment avec celle avec qui il va fonder une autre famille, Marielle, de 15 ans de moins que lui, issue d'une famille de cheminots PC. Il quitte la SNCF pour monter un projet de café théâtre qui n'aboutit pas mais où il perd ses indemnités qu'il a touchées au départ de la SNCF. Après une brève période de chômage, il travaille au Centre de l'enfance, puis est appelé par la mairie de Petit-Quevilly pour faire de l'animation –dans une formule très proche des « grands frères » même s'il ne le dit pas ainsi– dans les quartiers et où il va reconvertir son capital militant anti-raciste. Avec la montée de la problématique des « quartiers », il s'installe dans l'administration sociale locale, prend sa carte au PS « pour rendre service » (il deviendra dès ce jour, pour certains anciens militants, un paria). Peu à peu il se spécialise dans l'insertion, l'accompagnement social et la médiation. C'est pour lui une manière différente de poursuivre ce qu'il faisait dans le militantisme. Avec Marielle, ils ont une première fille en 1990 (« *Le problème, au départ, moi, je disais quand j'ai divorcé « ça y est, plus d'enfants ! ». (les deux premiers), ça suffit. Chasser le naturel, il revient au galop ! Alors tu te poses la question suivante « si je suis avec quelqu'un, je ne peux pas l'empêcher d'enfanter ou de vivre la maternité, sinon, on se sépare ». Donc on a dit OK, on fait au moins 1 enfant.* »).

Marielle a avorté une autre fois, et se retrouve enceinte en 1995. Ahmed est contre cette perspective d'un nouvel enfant, mais devant l'insistance de Marielle accepte. Il passe néanmoins par une phase difficile (selon ses termes, même si c'était vraiment un *projet vraiment voulu, il crise*) semblant redouter de ne pas (plus ?) pouvoir *donner autant* à chacun de ses enfants (« *après discussion, tu te dis que chaque enfant a le droit aussi à sa part de tendresse, d'amour, même si l'aînée va en souffrir et tout, mais c'était assez prenant* »). Le même scénario se rejoue, en plus accentué, en 1997 :

« Pour la 3^e, tu avais quel âge ?

- *J'étais déjà vieux ! (...) je n'étais pas pour, du tout. Je l'avais exprimé. Je commençais à devenir un peu vieux quand même.*

- Comment ça s'est passé ? Elle s'est aperçue à un moment donné qu'elle était enceinte ?

- *Oui, elle me l'a annoncé. J'ai eu une réaction assez désagréable. Sortir des phrases comme « elle a fait un bébé toute seule », ce genre de trucs. Je n'étais pas du tout content. Après, comme il y avait eu ce passage, ce 1^{er} avortement, donc... je suis revenu sur ma position.*

- Pour Marielle, c'était sûr...

- *Elle souhaitait le garder.*

- Et toi, tu t'y es fait rapidement ?

- *Ça a duré quand même assez longtemps. Le bébé était là, on était toujours dans la période légale pour l'interruption de grossesse mais bon... après dialogue, communication, c'est parti... »*

Ils ont à cette période acquis une maison.

Ils divorcent en 2002 par un phénomène d'usure à la fois affective (relationnelle) et personnelle : il arrête tous ses engagements (« *A 19 ans, on n'est pas sûr de ce qu'on fait, de son engagement* »), se sent âgé et avoir moins de dynamisme, a même alors nous dit-il une tendance à l'alcoolisme. Les logiques juridiques déployées par les avocats font que le divorce sera dur en particulier autour de la garde alternée pour laquelle ils sont pourtant l'un et l'autre entre eux d'accord. Ahmed vient depuis de se remarier, avec une marocaine, pratiquante, de 33 ans, arrivée en France il y a trois ans, actuellement étudiante. Il dit ne pas du tout envisager avoir d'autres enfants, tel est, dit-il, le contrat qu'ils ont passé.

Dans d'autres circonstances, la négociation est plus radicale et peut même se transformer en *ultimatum*.

Irène, qui était psychologue, nous raconte par exemple que son mari, Jean-Louis, psychiatre, qui a pourtant quatre ans de plus qu'elle, ressentait moins l'urgence. « *Ça commençait à me chatouiller. On discutait, il disait : « oui, on attend, je suis pas prêt, je suis pas père, tant que j'ai pas fini mon analyse ».* Comme c'était un truc qui durait, c'était *ad vitam aeternam*. Donc ça commençait à me turlupiner ». La quarantaine arrivant, elle le presse à sa manière : elle se met en situation de rencontrer quelqu'un et rompt avec son mari. Mais il s'agit en fait de « *faire réfléchir pépère* », comme elle dit. Irène estimant avoir obtenu assez de garanties puisque son mari lui permet de s'engager à son tour dans une analyse⁷⁹, le couple se reforme. Elle la mène tambour battant et, deux ans plus tard, lorsqu'elle se sent prête, elle lui remet le même marché en main (« *c'est ça ou on se sépare* ») et son mari cède finalement. Les ressources relationnelles et, en particulier la relation elle-même, deviennent alors autant de ressources mobilisées dans le travail de conviction et opposées aux individus. Suivre la description qu'en fait Irène permet de mieux saisir cet enjeu :

« Et puis si tu veux, le temps passait, donc je voulais quand même avoir un enfant. Et Jean-Louis ne se sentait pas père. Jean-Louis retardait. A un moment, si tu veux, j'étais d'accord, parce que je voulais que les enfants soient un peu plus grands, parce que je ne voulais, parce que c'était quand même un remariage, je voulais que les enfants soient un peu plus grands. Mais vers 11 ans, 12 ans, ça commençait à me turlupiner quoi. Luc est de 77, tu vois en 87, 88, 89, ça commençait à me chatouiller. On discutait avec Jean-Louis, il disait : « oui, on attends, je suis pas prêt, je suis pas père, tant que j'ai pas fini mon analyse, tant que j'ai pas fini mon analyse ». Comme c'était un truc qui durait, si tu veux, c'était ad vitam aeternam. Donc ça commençait à me turlupiner. Et moi, je voulais aussi faire mon analyse quand même. Parce que le projet, quand même, j'avais quand même toujours un petit peu d'espoir de recevoir en tant que psychologue, si tu veux, clinicienne. D'être thérapeute. Mais ça ne prenait pas forme, tout ça. Pépère, Jean-Louis, traînait la patte. Et si tu veux, à un moment, il y a eu un clash entre nous. Pourtant il avait été prévenu par son thérapeute qui lui avait dit : « attention ». Le thérapeute de Jean-Louis avait donné à Jean-Louis une adresse pour moi, il me l'a donné 6 mois après. Pourtant, il avait senti que moi, ça commençait à aller mal. Parce que si tu veux, j'ai beaucoup donné, beaucoup donné, et puis moi, mes espérances et mes trucs, je sentais que... Désir d'enfant, niet, moi en tant que thérapeute, niet... ça commençait quand même à me chauffer. Et c'est-à-dire qu'il y a eu une rupture entre Jean-Louis et moi, j'ai rencontré quelqu'un. On s'est séparés trois mois, Jean-Louis et moi. Il a fallu que je fasse cette rupture pour faire réagir aussi Jean-Louis. D'ailleurs je lui ai dit tout de suite : « j'ai rencontré quelqu'un, tu te tires ». Donc il s'est mis, il a pris un appartement pas loin, il m'a dit : « je te donne deux ans »... Ça a duré trois mois. Mais si tu veux... D'ailleurs la personne avec qui je me suis mise est partie tout de suite, c'était quelqu'un, c'était un formateur, il est parti tout de suite dans les pays d'Arabie Saoudite si tu veux. Donc je suis restée très... même pas, j'ai pas vécu avec lui. J'avais mon appartement, on se voyait de temps en temps, mais... Jean-Louis, pendant ce temps-là, on était séparés. Il était très malheureux, moi aussi, j'étais quand même

⁷⁹ Il considérait en effet qu'ils ne pouvaient pas suivre en même temps une psychanalyse, or il s'agissait pour elle d'un préalable à une nouvelle maternité.

malheureuse, parce que je me suis rendue compte que je faisais une connerie...Bon, je suis restée 3 mois toute seule. Lui est parti et je suis restée 3 mois toute seule. Ça m'a fait quand même du bien. En même temps j'étais triste, mais j'étais seule dans mon appartement, c'était quand même très dur, parce que j'avais plus de sous, Jean-Louis payait plus...

C'était en quelle année ?

Ça devait être dans les années 89, 90. Jean-Louis saurait mieux te dire que moi. Tu sais, il y a pas longtemps, Jean-Louis se souvient encore du nom de famille du mec, moi je me souviens plus du tout. Pour te dire. Il me l'a dit il y a pas longtemps. Moi c'était le passé, c'était le passé. Mais je suis restée quand même 3 mois seule, si tu veux le mec, il est parti, truc, moi j'ai dit : « non, je te suis pas ». Et puis j'avais besoin de me retrouver un peu seule. Donc je me suis retrouvée toute seule, ça m'a fait beaucoup de bien, mais un bien fou. J'avais besoin de...j'attendais que pépère... Pépère, je le voyais de temps en temps, mon petit mari, Jean-Louis. Il avait pris un bel appartement. Lui aussi, il avait pris un superbe truc, il était content dans son appartement. Et puis au bout de 3 mois, il est quand même, bon... On s'est retrouvés, on s'est revus, on est truc, et il a décidé de revenir. Il a loué un appartement, donc c'est moi qui ai tout fait pour qu'il récupère sa caution, pour tout ça. Et on s'est remis ensemble. A ce moment-là, pépère s'est réveillé, en 90 oui, à peu près, et il m'a dit : « bon, ben voilà, ça fait 6 mois que j'ai une adresse pour toi -son thérapeute, que je connaissais très bien-, m'avait donné il y a 6 mois une adresse pour toi. J'ai pas voulu te la donner pour que tu commences ton travail ». Marc, il m'a donné le papier le mercredi après-midi... attends, il m'a donné un papier le mardi soir. Le mercredi, à 16 heures, j'étais chez une thérapeute. J'ai eu la thérapie tout de suite. Tellement j'étais pas bien, j'étais mal. J'allais pas bien du tout. Le lendemain, je faisais le truc et je suis rentrée, mais je crois que même Jean-Louis, on en a discuté, j'ai plongé dans le transfert immédiatement. J'ai pas perdu de temps. Et tambour battant, j'ai mené, j'ai fait mon analyse. Ça a duré 2 ans 1/2. Donc j'ai fait une analyse, et là, si tu veux, parce que j'avais vraiment besoin de faire une analyse, je voulais avoir cet enfant aussi. Et j'ai dit à mon pépère : « bon ben maintenant, tu te manges, je veux un enfant ». Parce que si tu veux, j'arrivais à 39 ans, 38 ans, 39 ans, je sentais qu'il fallait que... sinon après, c'était fini. Donc il a commencé à se dire, oui, peut-être que si... Parce que je lui ai mis le marché en main, j'ai dit : « c'est ça ou on se sépare ». On s'était quand même séparés et il a commencé à comprendre que moi, dans ces cas là, il fallait pas trop non plus... Donc grosso modo, il a quand même accepté d'avoir un enfant. Donc j'avais 38 ans oui. Donc j'ai vu un gynéco et tout, ça ne venait pas, on faisait tout ce qu'il fallait, mais ça ne venait pas, donc je me suis mis sous Clomid. Sous Clomid, au bout de 3 mois, j'ai fait une grossesse extra-utérine. Donc on a du m'opérer en urgence. On était fous de joie, mais grossesse extra-utérine, donc on a du m'opérer en urgence. Et on a du m'enlever les trompes. La trompe... l'autre trompe était pas bonne, c'était un truc cafouilleux... Donc on s'est dit « que faire, que faire, que faire ? ». Parce que le temps passait. 39 ans. 38 ans 1/2, 39 ans. « Que faire, que faire, que faire ? ». Je pleurais, je pleurais, je pleurais.

En fait, ils envisagent finalement un processus de PMA, et ils ont leur fille à la seconde FIV. A la fin de l'entretien, elle revient sur la manière dont son mari considère également les trois enfants, c'est l'occasion de revenir sur la rupture nécessaire pour le forcer à avoir Clémence :

« Et il considère Luc et Lilian comme ses enfants. Il a, pour lui, il a quand même trois enfants. Et quand il en parle, même quand il fait le partage de ceci, plus tard, pour l'héritage, ce sera trois parts égales, il a déjà été chez le notaire, tu vois, il a lésé aucun. Les trois auront la même chose. Mais si tu veux, il était responsable, mais il n'était pas le père. Tandis que Clémence, il est le père. Et si tu veux, mais mon dieu, pour l'amener à faire l'enfant, il a fallu le mettre dans une rupture. Mais ça, c'est son fonctionnement à lui. Il est coriace. Mais moi, comme je suis aussi coriace que lui, si ce n'est plus, parce que, comme il pourra te dire, j'ai plus... lui, il est coriace, mais je suis plus costaud, physiquement que lui, ça je le sais, tout le monde le sait. Je suis crac. Donc comme je voulais absolument, bon j'ai eu. Mais à quel prix, Marc. A quel prix, à un prix... Avec lui, il faut aller avec lui au bord, à la rupture, et puis après... Mais on y laisse des plumes, parce que je sais que quand la rupture s'est faite, on a laissé quand même lui et moi, quelques plumes, c'est évident. Mais c'était le prix à payer. Mais je regrette pas, Marc, parce que j'ai eu Clémence. J'aurais peut-être pas pu avoir Clémence. Dans le couple, j'y ai laissé moi, personnellement, des plumes vis-à-vis de lui, si tu veux. Ça a été très long à se remettre, la cicatrisation, pas moi, mais lui, si tu veux. Puis quelque chose a quand même été fêlé, tu vois de lui par rapport à moi. Mais j'ai du payer ce prix là pour avoir cet enfant. »

D'autres sont poussés dans leurs derniers retranchements en étant mis, plus ou moins involontairement⁸⁰, devant le fait accompli. C'est ainsi que certaines histoires d'amour, parfois improbables, qui ne semblent pas forcément vécues par les acteurs eux-mêmes dans une perspective durable, sont scellées par une grossesse. Dans toutes les situations de ce type rencontrées, les hommes sont restés passifs ou ont tenté de s'opposer à cette naissance, en proposant l'avortement. Leur partenaire refusant, ils se convertissent plus ou moins rapidement à la paternité. Maurice, 75 ans lorsqu'il devient père pour la première fois, s'investit à distance : ce n'est que deux ans après la naissance de son fils qu'il se marie et que la famille se retrouve dans le même appartement. Roland (conducteur d'engins sur chantier, à la retraite au moment où il rencontre une jeune hollandaise) s'est, dès leur naissance, toujours occupé de ses deux fils, mais il ne les a pas encore reconnus légalement. Evidemment, nous n'avons pas rencontré d'hommes qui n'ont pas abdiqué : Olga, qui pensait vivre une relation différente des autres avec un partenaire pour une fois pas plus jeune qu'elle, se retrouve rapidement enceinte alors qu'elle suivait un traitement pour une pré-ménopause. Elle prend cette surprise comme une chance, et pose un *ultimatum* à son partenaire. Mais celui-ci rompra immédiatement et définitivement toute relation.

Dans ces négociations, les hommes et les femmes ne sont pas à armes égales. On ne se risquera pas à tenter d'analyser des situations trop peu systématiquement décrites (l'objet de la recherche n'étant pas d'analyser ce rapport de genre) et trop hétérogènes. A l'évidence, il s'y exerce pour certaines femmes, un rapport social de domination et de forte dépendance en particulier matérielle à l'égard des hommes. Mais on peut trouver aussi des récits de femmes pour lesquels l'autonomie est constituée « en soi » et non en référence aux hommes. Enfin, le maintien de la relation semble un argument souvent opposé aux hommes de notre population et d'une certaine efficacité.

Il reste que dans ces négociations, la question de la « nature » et du « biologique » pèse d'un poids particulier. Perçues et vécues par les acteurs comme différences de nature, les différences biologiques constituent des contraintes objectives et symboliques (perçues et vécues) avec lesquelles les individus et les couples doivent composer. En relation avec les normes d'âge, déterminant l'âge limite pour avoir des enfants, ces contraintes biologiques dessinent des calendriers de fécondité différenciés (plus courts pour les femmes que pour les hommes) sans toutefois les déterminer. Elles n'en fixent en effet jamais que les bornes et ne peuvent par exemple expliquer ni la logique des écarts d'âge entre conjoints, ni le poids des négociations conjugales autour du moment opportun pour avoir des enfants. A l'intérieur de ce cadre borné, le biologique fonctionne comme argument de rationalisation et justification des pratiques. Il organise la prévision des événements en même temps qu'il peut justifier l'organisation temporelle des pratiques (anticiper la limite des 40 ans).

Non révoquant ou discutable (c'est une entité et non un produit du commerce des hommes), le biologique ou la nature s'impose à tous comme *fatum*, figure du destin chez certaines femmes (voir par exemple Yvette, page 87) partagé par certains hommes. Mais, paradoxalement le biologique (la nature) est aussi un argument qui semble pouvoir s'imposer de manière plus unilatérale aux seuls hommes ou, plus exactement à travers eux, à la condition masculine universelle : « le bébé est là » ou « la maternité, c'est quelque chose qui est tellement naturel » nous disent Ahmed (page 93) et Robert (page 83). Tout se passe comme si *la nature* était au final l'argument ultime, lorsqu'on est à bout d'argument, soit en particulier chez les hommes, pour se faire une raison, en se disant que l'on cède à un principe indépassable (et pas à son partenaire) soit comme parade ultime en espérant que « la nature fera bien les choses » (une absence de conception comme l'espère Myriam dans le récit ci-après ou une fausse couche).

Le récit que fait Myriam de sa maternité tardive nous montre comment s'exerce un rapport de domination et la place qu'y occupe le biologique, comme *ressource faible* et comme *destin*.

Née en 1957, dans une famille relativement nombreuse (6 enfants) de milieu populaire (son père était mécanicien) elle obtient un CAP et est « très vite placée sur le marché du travail ». A 19 ans elle part en Afrique rejoindre un ami militaire qu'elle connaissait depuis 3 ans et ils vivront 4 ans ensemble. Elle rentre en France à 23 ans, estimant qu'il avait trop changé et « qu'elle perdait son temps ». Elle « redécouvre la vie active » et multiplie les petits boulots par intérim (secrétariat, serveuse). Elle obtient « par relation » un poste de secrétaire dans une chambre des métiers. Avec quotidiennement 8 heures de travail et trois heures de transport

⁸⁰ On ne peut décider à partir des entretiens du caractère involontaire ou subi ou calculé de certaines grossesses : entre ce qui est dicible *a fortiori* en situation d'entretien et ce que l'on ne peut s'avouer à soi-même, les acteurs gagnent socialement, affectivement et psychologiquement à souvent rester dans le flou.

(elle veut continuer à vivre à proximité de sa famille), le travail constitue toute sa vie et elle accumule de la fatigue et a peu de loisir.

En 1989 (elle a 32 ans) elle fait la connaissance d'un homme marié (ou plus exactement marié une première fois puis divorcé et vivant à l'époque en concubinage « mais c'était pareil » pour Myriam). Elle veut rompre leur liaison car elle a mauvaise conscience mais ils s'installent finalement ensemble quelques mois plus tard. Son ami a eu un enfant dans chacune de ces précédentes unions. Ils ont une fille en 1991 (elle a alors 34 ans et son mari 35). Son ami s'investit beaucoup dans l'éducation de chacun de ces enfants et il leur arrive d'en avoir plusieurs à la maison. Myriam alterne des périodes d'intérim et des périodes à la maison qu'elle consacre à sa fille mais ne semble pas trouver son compte dans cette vie trop exclusivement consacrée au foyer.

C'est aussi la période où son mari soulignant son vieillissement relatif (à 39 ans lui dit-il c'est l'âge « idéal » c'est-à-dire sans doute ultime pour avoir des enfants) la *relance* pour qu'ils aient un deuxième enfant.

« En fait un relancement de mon mari pour en avoir un second. « tu sais, c'est l'idéal, tu en as 39. Ce serait bien qu'on en fasse un deuxième ». Et moi, franchement, ça ne me tentait pas du tout dans la mesure où déjà (ma fille) était grande. (...) Au début, c'est vrai qu'il voulait qu'on en ait deux tout de suite. Moi je ne voulais pas, parce qu'il y avait quand même la construction de la maison. Il y avait quand même ses deux enfants de son côté. J'avais la petite qui est arrivée après. C'était quand même très lourd pour moi. Donc je me voyais très mal en avoir un second. »

Myriam n'en veut pas mais semble avoir peu d'argument dans les négociations conjugales qui s'amorcent. Pensant ne courir aucun risque, « certaine que c'était impossible après 10 ans de contraception », elle cède et lui donne, à contrecœur, deux mois. Il s'agit sans doute ainsi de le laisser se faire à l'idée qu'elle ne peut plus avoir d'enfant. Mais, au bout d'un mois, son calcul s'avère faux et elle tombe enceinte. Elle le *prend très mal* (« J'étais seule quand j'ai appris que j'étais enceinte. Je l'ai très mal pris. Je me suis mise à pleurer. J'ai pleuré très fort. J'ai tout qui est ressorti. J'ai eu cette peur qui a fait que... j'en ai encore les larmes aux yeux maintenant. L'âge, le physique, c'est quand même très important pour une femme. Je parle pas du m'as tu vu. Je parle de tout, de la santé, du physique, de penser à l'enfant, puis de la vie de tous les jours. Aujourd'hui je suis avec lui, mais je sais pas ce que dans l'avenir il m'arrivera. On ne sait jamais. Et honnêtement, j'étais contre »).

Alors que son mari est ravi, elle est elle-même bouleversée et envisage de « le faire passer sans lui en parler ». Mais elle n'arrive pas à s'y résoudre, traversée par une véritable crise morale où elle se remet en question (« je suis croyante mais je pratique pas. Je me suis dit, le bon dieu t'a apporté cet enfant, c'est peut-être écrit, c'est peut-être une vie que tu dois donner, c'est peut-être la chance que d'autres n'ont pas »). Mais ne pouvant pas non plus envisager d'aller contre son mari, elle s'emploie à trouver toutes les justifications propres à lui permettre de s'autoriser à avorter (« je lui avais dit : « s'il y a quoi que ce soit au niveau de l'échographie, au niveau de l'amniocentèse... », parce que j'en ai fait faire une, bien entendu, « même si on me dit, il a un petit doigt en moins... », j'exagérais, mais pour moi, ça aurait été vraiment la raison qui aurait fait que... C'était l'idéal pour pouvoir le faire passer »).

Cette grossesse devient un enjeu de leurs relations conjugales et révèle le poids de la domination masculine. Leurs discussions tournent parfois à une épreuve de force où les arguments raisonnés qu'elle utilise sont de peu de poids face à la dramatisation ou dédramatisation des enjeux par son mari. C'est ainsi qu'alors que Myriam n'ose jamais parler au nom d'elle-même sinon sur le mode négatif de l'excuse (sa fatigue plutôt que son non-désir, positif), n'arrive pas à parler au nom d'une cause plus générale (elle dit regretter maintenant, en tant que femme, son absence de fermeté) et use d'arguments de raison c'est-à-dire visant à le raisonner – à montrer le caractère déraisonnable de sa demande – son mari lui oppose tout au contraire son propre désir d'enfant, met en scène et en jeu son désir, sa volonté et sa personne (« je ») mais sans doute aussi leur relation, sous la forme d'une menace indéfinie (« que je n'apprenne jamais ») : « Un jour dans la semaine, notre conversation a explosé pour le petit, puisque moi je n'en voulais pas. Ça a été très fort et ça a même été très loin. Lui m'a dit, en quelque sorte méchamment - quand je dis « méchamment », c'est verbalement-, « il est là. Je te préviens, ne fais rien qui fasse que j'apprenne que tu as facilité justement... je le veux, je le désire ». Ça a été une forme d'égoïsme, pour lui en fait. Et je me suis toujours... plus maintenant, mais quand je dis « je me suis », sur le moment, je parle, je me reproche et je me

reprocherai toujours, ce manque de fermeté que je n'ai pas eu vis-à-vis de lui en tant que femme. De lui dire : « non, je n'ai pas envie de remettre la main à la pâte... pour différentes raisons ». Alors je lui avais posé ces questions, je lui ai dit : « Mais, attends. Le deuxième, notre vie va changer. Sur tous les niveaux. C'est-à-dire les sorties, les voyages, notre train de vie et puis le double de travail que ça va donner. Puisque moi, je travaillais, et j'ai toujours travailler. A l'extérieur, je parle. Plus la maison, plus les enfants. Est-ce que j'aurai plus d'aide ? Je ne pense pas. Vue l'activité que tu as toi de ton côté, et que tu n'es pas souvent à la maison, tout va se reporter en fait sur moi quoi ». « Non, je t'aiderai... ». C'est vrai qu'il m'aide, sur différentes choses, mais pas sur toutes ».

Sa grossesse devient pour Myriam une véritable épreuve ; conjugale mais aussi familiale (elle trouve peu de soutien dans sa famille et sa mère qui dit ne pas comprendre lui souhaite « bon courage » et morale (« *par moment j'avais honte du fait d'être enceinte. Je m'en cachais* »). Elle la vit d'ailleurs dans une logique du sacrifice de soi (« *En fait, je me suis sacrifiée pour lui, pour cet enfant. Et après pour mon mari. Mais moi, personnellement, je n'en voulais pas, pas du tout. Et le temps a fait que, bon, on prend des formes, on... mais ça a été toujours avec ce petit regret de ne pas vraiment l'avoir désiré comme j'avais désiré ma fille* »).

Plus que dans les autres, le récit de Myriam met au jour le poids de la domination masculine. Celle qui l'amène à s'effacer devant le désir de son mari d'avoir un enfant alors qu'elle n'en veut pas, celle du sacrifice permanent qu'elle éprouve, son mari la faisant systématiquement passer après ses enfants, mais aussi celle qui s'exerce dans une division du travail domestique où elle assure à la fois le travail quotidien d'entretien de la famille mais aussi les reproches par son mari de mal s'y prendre avec l'éducation du dernier (« *Monsieur, c'est « je rentre de mes 10 heures de boulot ; moi quand je gueule, tout le monde me craint ; je le dis une fois. Toi, en fait, tu t'es laissé manger complètement, donc il n'y a plus aucune vigilance sur quoi que ce soit. (le dernier) fait ce qu'il veut...* ». Je lui dis : « *Je suis pas d'accord* », mais bon »).

Il ne nous revient pas de décider de ce qui est vrai ou ne l'est ; de faire œuvre de justice ou de dénonciation. Mais il faut souligner combien dans ce récit l'argumentation alimente certes une image assez négative de la maternité tardive (ou des hommes) mais éclaire aussi le principe de la prise de parole de Myriam qui, accédant à l'universel, tire leçon de son histoire pour formuler un conseil : « *Si j'avais un conseil à donner à beaucoup de femmes de 40 ans, en refaire un second, non. Franchement, non, ne faites pas cette erreur. Maintenant attendez : si c'est une femme à 40 ans qui a un premier, oui. Nous sommes bien d'accord. Mais un second, non.* »

On l'a dit, le récit de Myriam détonne dans la mesure où ce sont surtout, dans les configurations que nous avons rencontrées, les hommes qui étaient plus à mêmes de subir un choix imposé par leur conjointe. Ce panorama d'hommes qui se ravisent, ne semblant pas vraiment choisir leur paternité, est évidemment caricatural, trop rapidement décrit, décontextualisé alors que chaque biographie poursuit des logiques propres qu'il faudrait prendre le temps de décrire dans leur complexité. Tout comme il faudrait présenter et situer socialement les arguments utilisés par ceux qui semblent plus adhérer à un projet d'enfant, en reprenant parfois, comme on l'a vu avec Robert, les discours naturalistes qui renvoient à leur femme comme un irrépressible besoin d'enfanter. Mais, et ce n'est pas la moindre découverte de l'enquête, on ne peut qu'être surpris, à son terme, de la régularité, de l'importance et de la forme des négociations conjugales autour de la parentalité tardive.

IV - Une parentalité spécifique ?

A - Les pratiques éducatives des parents tardifs

Lorsque nous sommes allés en quête de personnes susceptibles d'accepter le principe d'un entretien biographique, nous avons été amenés à expliciter nos intentions. Ces échanges ont constitué un matériau intéressant pour analyser ce que les parents tardifs, définis simplement à partir de leur âge, disent de leur condition. Beaucoup pensaient que pour que des sociologues s'intéressent à cette question, il fallait que ce soit un « problème social ». Or si beaucoup ont trouvé un intérêt à parler de leur vie, de leur filiation et de leurs pratiques éducatives, bon nombre ne voyaient pas en quoi ils constituaient une spécificité. Nous devons dès lors nous défendre de ne pas constituer un « problème » de ce qui nous apparaissait simplement comme une situation atypique susceptible de nous éclairer sur les calendriers familiaux en général. Il reste que

l'explicitation des logiques biographiques laisse à voir des situations singulières, parfois vécues comme anormales, honteuses, ou en tout cas relevant d'un défi à « la nature » et en ce sens susceptibles de se confronter à des normes. C'est pourquoi, outre une négociation conjugale, c'est aussi une confrontation avec un ensemble d'acteurs qui peuvent plus ou moins, selon les milieux d'origine, aider à affronter et à assumer cette situation.

Une fois de plus, il convient en premier lieu de situer la période à laquelle les enquêtés ont eu leur enfant tardif. Pour les plus âgés de notre population, « tomber enceinte » à cette âge voulait dire surtout courir le risque du handicap. Nous avons vu dans les récits des agricultrices comme Yvette ou Martine que les interlocuteurs pour « parler de ces choses-là » n'étaient pas forcément très nombreux, le curé pour Yvette, le médecin pour Martine, c'est-à-dire les détenteurs traditionnels de la morale.

Les enquêtés et surtout les enquêtés plus jeunes évoquent des conditions à la fois médicales et de socialisation de ces questions toutes différentes. La banalisation de l'amniocentèse et l'assurance d'un suivi médical renforcé passé un certain âge ôte toute dramatisation de la question de l'âge. De plus, les occasions d'échanger se sont multipliées pour un spectre plus large de la population. Dès lors, le cercle des amis ou la famille deviennent des acteurs de cette construction normative de ce qui est ou non envisageable. L'influence des groupes d'amies notamment, qui « font les choses en même temps », est revenue dans plusieurs récits. Cette concordance des événements de semblables, quels que soient les âges des unes et des autres, participe largement à conforter dans certains choix, en tout cas certaines décisions.

Par ailleurs, beaucoup de nos interviewés ont assimilé une certaine banalisation de la parenté tardive dans les médias (sous les traits d'acteurs ou d'hommes politiques) et semblent participer à ce sentiment « qu'il y en a de plus en plus ».

Pour autant, cette banalisation n'épuise pas les inquiétudes pour l'avenir inhérente à toute entrée en parentalité, mais spécifique dans le cas des parents tardifs. Beaucoup évoquent leur âge au moment où leur enfant aura vingt ans. Certains anticipent ce qu'ils estiment être leur propre fragilité liée à leur âge avancé en ayant prévu, pour les uns des assurances vie, pour d'autres des parents substitutifs. Sans aller jusqu'à prévenir ces situations extrêmes, la perspective de soutenir matériellement leur enfant jusqu'à un âge avancé incitent les plus impliqués dans le soutien et la transmission des normes scolaires, c'est-à-dire les plus dotés de capitaux culturels et de diplômes, à envisager un prolongement de leur carrière professionnelle. Ainsi, Marcel revient sur cette question à plusieurs reprises dans l'entretien, et il s'agit d'une inquiétude partagée dans le couple puisque Marguerite (qui a été confrontée à cinq ans de chômage au moment de l'arrivée de leur premier enfant adoptif, alors qu'elle avait déjà 45 ans) dans le cadre d'un entretien séparé en a elle-même parlé spontanément.

Mais nous n'insisterons pas ici beaucoup plus sur les représentations de la parenté tardive, telles qu'elles peuvent se discuter par exemple dans les couples au moment de la négociation, ou dans les réunions familiales ou amicales. Nous avons recueilli surtout des récits de pratiques (Bertaux, 1997) et nous nous proposons surtout d'en relater certains aspects touchant aux pratiques éducatives dans la mesure où celles-ci sont constitutives de la parentalité. Elles ont en commun à tous les parents d'impliquer une éducation, de l'élevage, de la transmission pour leurs enfants. Mais qu'est-ce que signifie de manière singulière pour les parents ayant eu leur(s) enfant(s) tardivement le décalage de calendrier ? Nous en évoquerons certains aspects, puis nous appréhenderons de manière plus générale la question de l'articulation des temps sociaux qu'induit cette question sous l'angle des investissements/désinvestissements dans les sphères professionnelles et familiales.

1 - Les effets du décalage de calendrier

Dans un premier temps, nous déclinons de manière non exhaustive quelques effets manifestes d'une parenté tardive sur les pratiques éducatives. Il faut pour ce faire, prendre en compte les configurations familiales dont on parle. Notamment, les premiers enfants qui arrivent tardivement induisent un certain nombre de bouleversements qui sont propres à toute arrivée d'un enfant dans un couple qui n'en avait pas. Il faut donc essayer d'observer ce qui est spécifique à une situation décalée dans le temps. Mais d'abord, prenons les configurations familiales où les enfants tardifs ont été précédés par des aînés.

a) En présence d'aînés

Dans ces logiques de recommencement, les situations diffèrent selon que l'on répète ou que l'on refonde, même si nous avons vu que les différences ne tenaient pas seulement aux aspects formels de la configuration (deuxième union pour l'un ou l'autre des parents, pour les deux, présence ou non des aînés au domicile...).

b) « L'ordre symbolique des générations » : une perturbation bien théorique face au pragmatisme des familles

Pour les situations apparemment les plus simples, soient les logiques de répétition où l'enfant tardif arrive dans une fratrie issue de mêmes parents, tout dépend bien sûr de l'écart d'âge du dernier avec ses frères ou sœurs. Dans les situations extrêmes, si l'on peut dire, dans le cas par exemple de familles nombreuses telles que nous avons pu les rencontrer avec Miranda, Victoire ou Martine, les derniers arrivent au sein de fratries composées, pour les aînés, d'adultes. Nous avons vu que Martine a accouché quinze jours avant sa fille. Dans ces trois configurations, les neveux ou nièces ont l'âge de leur oncle ou tante, voire même pour la famille de Miranda, sont plus âgés de quelques années. Et dans la mesure où les enfants aînés habitaient dans ces situations relativement proche de leurs parents, les « petits », de même âge mais de génération différente, ont été élevés souvent ensemble, ils se sont en tout cas retrouvés assez pour être considérés comme des cousins très proches, voire même comme des frères. Cette dimension symbolique de la différence de génération ne semble pas avoir été relevée, si ce n'est sur le mode du folklore.

Ce n'est que dans la famille de Miranda, dont les sept premiers enfants sont nés en Sicile, qu'apparaît sur notre insistance lors de l'entretien (ce sont les filles qui parlent à ce moment) l'idée de respect entre oncle et neveu, malgré leur âge identique. Toutefois, ils s'appellent par leur prénom alors que les autres qui sont dans une situation moins décalée usent de « tonton » ou « tata ».

« Miranda : Il y a des petits enfants qui ont l'âge... par exemple l'aînée de V. et A.....

K. : L'oncle et la tante, ils étaient dans la même classe.

Pour eux, ils sont comme des frères....

- Et l'idée du respect entre oncle et neveu, quand il y a pas de différence d'âge ?

K. : Si, si, si, il y a le respect. Moi, je vois, j'ai ma nièce, moi j'ai 42, elle, elle a 39 ans, c'est pareil on est comme des copines. Mais il y a quand même le respect. Malgré tout, il y a toujours quelque chose. Moi, je vois ma nièce, je suis quand même sa tante.

M. : Elles s'appellent par leur prénom. Quand il y a pas beaucoup d'écart, elles s'appellent par leur prénom. Sinon, c'est tonton, tata. »

Dans son rapport sur l'avenir de l'institution familiale et ses enjeux juridiques, Irène Théry (1996) parle de « la famille en tant qu'institution articulant la différence des sexes et la différence des générations ». Nous n'entrerons pas ici dans le débat qu'engendra cette conception anthropologique quant à ses implications en termes de restriction pour permettre juridiquement, y compris dans le cadre de l'adoption, la parentalité pour des configurations telles que l'homoparentalité. Les configurations issues des recompositions familiales engendrent une pluralité des modalités du faire famille, qui amènent à parler de pluriparentalité (Le Gall, Bettahar, 2001). Les configurations de parenté tardive posent en un certain sens les mêmes questions. D'une part, elles impliquent une prise en charge multiple par les parents et l'ensemble de la fratrie, composée pour une part d'adultes. Elles sont d'autre part, pour un nombre significatif, le fruit de couples qui présentent des écarts d'âge très importants. Agnès Martial (2003) évoque au cours de son enquête ethnologique sur les liens familiaux dans les familles recomposées la question du brouillage des générations et dans l'ordre de succession. Le vocabulaire qu'elle emploie n'est pas neutre : évoquer des « perturbations générationnelles » pour décrire des familles où l'un des parents fait un enfant avec une personne qui a l'âge de ses aînés traduit bien la difficulté du vocabulaire de la discipline ethnologique à évoluer aussi vite que les pratiques qu'elle est censée observer, lorsqu'elle prend pour postulat anthropologique l'« ordre Symbolique » maintenu par la différence des sexes et des générations dans la parenté juridique ou généalogique. De plus, il convient de signaler qu'Agnès Martial oublie que les situations de parenté tardive ne sont pas spécifiques aux familles recomposées, et qu'elles ne sont pas nouvelles. Toutefois, elle a recueilli le point de vue des enfants, que nous n'avons pas eu. Elle décrit à partir de quelques témoignages, le malaise, en évoquant l'ordre symbolique des successions et la transmission des rôles entre mères et filles, transmission qui ne se retrouve pas de la même façon pour les hommes. Nous n'avons pour notre part pas systématiquement recueilli le point de vue des enfants, mais il se trouve que dans deux configurations qui répondent à ces situations (Gustave et Victoire, Miranda), plusieurs enfants ont à un moment ou un autre assisté et participé à l'entretien. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas recueilli dans notre enquête d'indices susceptibles d'alimenter cette thèse de la perturbation. Seul Louis évoque un « problème », le seul posé par l'âge et qu'il soulignera lors de l'entretien porte davantage sur un problème d'écart d'âge : selon lui, sa fille a eu des difficultés d'identification avec des neveux plus grands qu'elle (« ce sont des cousins enfin entre guillemets plus que des neveux directs »). En effet, il a eu avec sa première compagne une fille qui a elle-même eu deux enfants plus âgés que la dernière fille de Louis

Nous avons en fait surtout trouvé des familles assez pragmatiques, qui sont certes amenées à se poser des questions, à hésiter longuement, à éprouver de la honte dans certains cas. Mais une fois cette période que nous avons décrite dans les négociations conjugales, une fois le domaine des représentations évacués pour faire face

à des pratiques, pour faire face à des situations concrètes, nous avons constaté une grande capacité d'adaptation de leur part. Rappelons par exemple le désarroi de Martine, qui voulait se faire avorter, montant à Paris de sa Normandie mais qui n'arrive finalement pas à trouver la personne, et qui a beaucoup pleuré. Elle raconte qu'elle a surtout appréhendé la réaction de ses enfants. C'est lorsqu'elle s'est rendue compte que ceux-ci étaient très contents de la nouvelle qu'elle a accepté son petit dernier, qui est devenu l'enfant choyé par toute la famille.

c) Des enfants entourés

Pour les familles nombreuses, dans les logiques de répétition, les derniers enfants de longues fratries sont élevés autant par leurs parents que par leurs frères et sœurs. Les aînés participent largement à la coproduction familiale, pour prendre les concepts de l'anthropologie de la parenté, c'est-à-dire qu'il convient de la prendre en compte dans sa dimension intragénérationnelle pour analyser la parentalité dans toute ses dimensions, celles répondant notamment à une logique de la maisonnée (en opposition, en tout cas à côté, d'une logique de la lignée). Evidemment cet aspect ne prend pas les mêmes proportions selon la période à laquelle on se réfère. Roberte (née en 1932 d'une famille paysanne de 8 enfants) a dû arrêter l'école au moment où sa sœur s'est mariée : *« J'ai attrapé le ménage quand ma sœur s'est mariée. C'est ma sœur aînée qui nous a élevés, tous. L'aîné avait 18 ans, elle avait 16 ans. (...) Il a fallu attraper le ménage et faire à manger aux autres. Alors vous savez, j'ai quand même beaucoup travaillé dans la maison. »*

Ce modèle a certes disparu, mais on l'a retrouvé pour les enfants de nos personnes interviewées les plus âgées. Cependant, toutes proportions gardées, la parentalité tardive dans les logiques de répétition, et dans certains cas de refondation (lorsque les aînés sont au foyer des enfants tardifs) doit se concevoir en intégrant cette dimension, qu'elle s'exprime sous forme de travail ou d'aide, ou qu'elle se traduise par un entourage affectif élargi.

Sylvie raconte comment ses deux premiers enfants, mais surtout sa fille, l'ont beaucoup aidée et soulagée, atténuant la fatigue récurrente qui est souvent abordée dans nos entretiens, et sur laquelle nous reviendrons :

« Mais non super contents, contents, bon ça été géniale parce qu'elle jouait à la poupée et pour moi c'était super. Parce que c'est vrai qu'elle aussi elle m'a beaucoup aidée, parce que bon, y'a pas à dire c'est fatiguant quoi, c'est clair. On a eu beau dire que c'était pas fatigant, c'était épuisant, hein c'est vrai. Tu sais tu te dis toujours il faut positiver, positiver et donner le change aux gens, on est jeune, tout va bien mais bon t'es quand même crevée et je dois dire que [l'aînée] m'a beaucoup aidée aussi

Beaucoup plus que ?

Ah non [le second] oui, lui ça allait cinq minutes, risette. Non il est vraiment mignon oui mais bon pas du tout la fibre maternelle comme pouvait l'avoir [sa sœur] »

Très concrètement, la présence des deux plus grands ont par exemple épargné pour Sylvie et son mari bien des heures de baby-sitter à payer :

« Les sorties maintenant, des baby-sitter ?

Non c'est fini depuis longtemps. Alors on a eu malheureusement un cambriolage y'a deux ans, ils sont rentrés par la fenêtre, bon alors ça c'était le traumatisme pour les enfants, le traumatisme, donc là on a repris quelqu'un pendant six mois. Bon c'est vrai que en général y'a pas les deux filles toutes seules, tu vois M. elle pétoche, donc, M. tu peux la laisser mettons de 7 à 8, ça va encore, mais pas au-delà. Sinon non non là on a plus vraiment de soucis, c'est vrai qu'il y a le portable aussi. Avant c'était la folie, parce que franchement on sort au moins deux fois par semaine, ou alors on a du monde. Bon c'est vrai qu'on avait, entre le parking, le baby sitting, bon là on a plus les baby sitting et je dois dire qu'on fait des super économies. »

Mais lorsqu'elle parle de ses pratiques éducatives, ses doutes au regard de la discipline et de l'autorité parentale, elle revient sur cette aide des plus grands, sur la facilité à se reposer sur les plus grands qui tirent la petite dernière « vers le haut », aide qu'elle évite de trop solliciter tout de même.

« C'était pas pour les pousser à l'école

- *Voilà, exactement, exactement. Dans le bon sens, je pense qu'on a été super éducateurs petits. Maintenant alors là je me pose beaucoup de questions, sur le plan de la discipline, sur le plan du respect, tu vois, ils sont légers*

- Et donc F. moins de sollicitations à ce niveau-là ?

- Ben écoute quand même elle passe en grande section, c'est la seule des enfants qui sont nés début janvier, c'est tout à fait exceptionnel à l'école, ils en ont pas eu l'année dernière, donc tu vois je me dis qu'elle a du quand même être hyper sollicitée, ne serait-ce que parce que y'a les grands qui la poussent quand même, vers des jeux de plus grands etc.

- Tu t'es reposée en fait sur les grands, de fait ?

- Sans trop le vouloir, oui oui de fait, absolument, ah oui oui, c'est vrai, et tout en étant, parce que j'ai jamais dit à M. c'est à toi de, voilà. Alors ça, et ça [ma sœur] l'avait ressenti elle qui était dans une famille nombreuse, donc moi j'ai écouté la mise en garde, je l'avais lu et je crois que je l'ai assez bien intégré tu vois. Sauf de temps en temps, hier j'étais pas là, là je me suis dit purée parce que moi je leur fais les repas, je te leur fais les machins, je suis bien corvéable à merci, bon hier j'ai dit à N. tu te débrouilles, tu la fais dîner etc. parce qu'il fallait que je parte à 6h et demie, mais ça c'est assez exceptionnel. Et je n'ai aucun complexe par rapport à ça, d'exiger de temps en temps qu'ils me fassent un truc pour F. Mais, et puis maintenant ils sont tout le temps à droite et à gauche chez l'un chez l'autre, ou avec une copine etc., alors là F. elle existe plus hein. Là vraiment c'est difficile pour elle, depuis six mois un an »

Evidemment, si dans les premières années, la présence de grands frères ou sœurs semble un atout pour les enfants tardifs, et un soutien précieux pour les parents, leur départ (intermittent puis un jour définitif) au fur et à mesure qu'ils grandissent est plus compliqué à gérer.

Irène, de son côté, dit qu'avec sa fille qu'elle a finalement réussi à avoir, quinze après ses premiers garçons issu d'une autre union, cette arrivée sur laquelle toute la famille semblait se focaliser l'a un peu détournée de ses aînés : en quelque sorte, la dernière a empêché Irène de voir leur adolescence.

« Je m'occupais de la poupoune et puis, bon. Et voilà. Cette merveilleuse petite chose qui était arrivée. Et si tu veux, les garçons, oh c'était très drôle, les garçons, c'était merveilleux. Parce que si tu veux, comme il y avait un poupon à la maison, j'ai pas vu l'adolescence des garçons. C'était merveilleux dans le sens où... bon, ce sont quand même des gamins sympas »

Car si ce sont des enfants entourés, aimés ou choyés, tels que peuvent les décrire nombre de nos interviewés répondant à cette configuration, ce décalage induit aussi des difficultés : il faut réguler l'ensemble, ne pas oublier que les grands existent. Il n'est pas toujours simple d'articuler la différence d'âge dans l'organisation même de l'éducation, notamment en termes de sorties. Ainsi, Myriam évoque bien ces difficultés d'articulation, qui se transforment parfois même en jalousie. Myriam s'est mariée à 32 ans avec un homme ayant de son côté deux enfants, ils ont eu une fille M., et comme nous l'avons vu son mari a insisté pour en faire un autre.

« Comment M. a-t-elle pris la naissance ?

Au début, très bien et puis au jour d'aujourd'hui, un peu moins bien puisque c'est un petit peu... C'est l'horreur entre eux quoi. Ben normal. Il y a l'écart. Elle a 12 ans, il en a 3 et demi. En plus, c'est un diable. Il est... c'est un diable. Et il y a des fois... et puis M., en plus, le prend pas toujours très bien dans la mesure où elle me reproche... Elle ne comprend pas pourquoi je l'ai fait si tard. Elle ne comprend pas... pour elle, beaucoup de choses ont changé. Elle n'est plus le centre du monde. Avant, c'était le centre du monde. Je faisais beaucoup de choses avec elle. Je fais beaucoup moins de choses avec elle, puisque maintenant ils sont deux. Je suis obligée de me partager en deux. Ce qu'elle ne comprend pas non plus, c'est pourquoi je cède plus à lui qu'à elle. Donc, j'ai beau lui expliquer les choses, du style : « je vais te donner deux exemples. Tu as un haricot et tu as un melon à côté. Tu préfères le haricot ou le melon ? Il ne réagit pas aussi vite, avec l'âge qu'il a, et toi, l'âge que tu as, dans les remarques que je peux te faire, ou les remontrances, ou les explications que je peux te donner et que tu vas comprendre plus facilement. Ton frère ne peut pas comprendre tout ça. Donc tu ne peux pas le mettre à la même échelle que toi. Ce n'est pas une question de préférence, c'est une question de logique et d'âge ma chérie ». Je ne peux pas faire la même remarque que je lui fais. Mais ils ont du mal à cet âge-là. Il y a aussi cette compétition. C'est : « Tu l'aimes plus que tu ne m'aimes ». Donc ça, c'est logique. J'en ai plein la tête pendant un bon moment. Et c'est aussi des compétitions à me taquiner, à me... Des fois, elle me pousse un petit peu sur les nerfs. Parce que elle se venge en quelque sorte, à sa façon à elle. Dans différentes choses. Mais M. adore son frère. Attention. M. adore son frère. Mais je sais que pour elle... elle me dit d'ailleurs : « j'aurais souhaité l'avoir beaucoup plus tôt ».

Les effets du décalages se font sentir affectivement, mais aussi matériellement, dans les manières de réagencer les pratiques en fonction des différences d'âge soudain problématiques. Sylvie raconte que l'arrivée de la dernière a perturbé beaucoup de choses dans cette organisation, pour les activités par exemple.

« L'arrivée de F., ça a changé les choses dans votre façon de vivre ?

Non, je trouve que non. Bon si tu veux ça va être un peu compliqué maintenant parce que c'est vrai que pour tout ce qui est loisir et tout ça, on pourrait se faire des trucs maintenant avec les deux grands, et on a F. et c'est quand même pas évident, du tout, les vacances c'est casse-gueule, ah oui c'est galère, c'est galère. Bon même tu vois hier N. voulait aller au cinéma, moi j'avais entendu parler des Triplettes de Belleville, plutôt qu'il aille voir une connerie j'ai dit on pourrait aller voir ça parce que ça va être pour F., donc finalement il a été chez des copains, moi j'ai eu une petite copine pour F., c'est vachement difficile, ça c'est dur hein, c'est vrai, c'est vrai. Bon on y arrive finalement, bon an mal an. Mais tu vois je projette pas trop, je projette pas »

Sylvie n'avait pas prévu l'arrivée de sa dernière, à 47 ans. Dans cette situation, dans une configuration sociale où le recours à la psychologie dans l'éducation des enfants est très répandu, c'est toute l'harmonie familiale qui était en jeu avec cette naissance tardive. Une harmonie d'autant plus précieuse que tout le discours de Sylvie est destiné à positiver sa situation, dans le cadre d'un récit ponctué par des mots comme « super », « génial »... Dès lors, ils se sont inquiétés et ont eu recours à un thérapeute.

« Alors on a été voir un thérapeute familial, parce que ça nous prenait la tête, un mec super. Bon ben en conclusion il a dit qu'évidemment on était pas assez sévère, donc là je pense que là je vais, encore que, c'est vrai qu'on devrait être plus ferme etc. mais si tu veux il a fini par conclure qu'on était vraiment, extraordinaires, que si un jour on avait un souci. Enfin ça été un temps de parole très libérateur, ça nous a enlevé une certaine culpabilité, ça nous a fait prendre conscience que..., parce que c'est vrai quand tu as tout ça tard, tu ne rêves que d'harmonie [elle rit], tu te dis quand même, tu as moins le droit aux ratés je dirais mais bon. Donc tu rêves d'harmonie et tu as les deux qui te, et en même temps nous dans notre fratrie on a tous fait comme ça, bon et en même temps c'est sûr qu'ils sont très concernés l'un par l'autre, sinon ils s'ignoraient, enfin voilà quoi. Mais enfin c'est sûr qu'on manque de, et ça moi je peux pas, on peux pas, attends je suis incapable de dire « Je vous interdís.. »

2 - Investissement familial et désinvestissement professionnel :

Evoquer l'investissement familial en le rapprochant du désinvestissement professionnel donne l'idée de sphères étanches qui certes ont de fortes intrications, mais qui ne fonctionnent que sur un mode simplifié tendant à les représenter avec la métaphore des vases communicants. Or il serait bien sûr erroné de donner une telle représentation schématique de l'articulation complexe des sphères familiales et professionnelles. Nous l'avons vu avec l'histoire de Valérie qui a adopté ses deux enfants, seule, au moment où elle commençait à avoir des difficultés dans son travail de journaliste. Ne se faisant aucune illusion sur le handicap que représentait son âge dans ce secteur d'activités, on ne pouvait cependant comprendre son désinvestissement qu'au regard d'un événement majeur, un accident très grave survenu à 26 ans, qui lui avait donné une philosophie de la vie plaçant le travail comme un moyen et non une fin. Son implication relative dans le travail lui permettait auparavant de beaucoup voyager, ce qu'elle ne peut plus faire avec ses enfants. Quant à son désinvestissement, il s'agit en fait d'un licenciement qui la met dans une situation handicapante au regard de son âge, l'investissement familial ne pouvant pas être identifié comme un facteur de cette situation : il en est une conséquence, mais tout porte à croire qu'il eût été aussi effectif sans cette rupture de carrière professionnelle. Cet exemple montre que les configurations de parentalité tardive permettent de comparer des logiques temporelles d'investissement dans des sphères d'activités. Ce sont donc des moments clés d'engagement qui sont mis en relief et qui permettent de mettre en lumière des carrières familiales et professionnelles décalées.

a) Des carrières professionnelles largement entamées

Comment s'articulent les sphères professionnelles et familiales, en termes d'investissement ? L'intérêt d'observer l'enchevêtrement des temps sociaux au tournant de la vie, la cinquantaine arrivant, voire même dans certaines configurations largement dépassée, est de s'écarter des calendriers classiques des débuts de carrière, où se cumulent les enjeux à la fois familiaux et professionnels. Pour beaucoup de nos interviewés, leur carrière au

moment de l'arrivée de leur enfant tardif était plutôt derrière eux d'un point de vue professionnel. Certains étaient même déjà à la retraite, ou dans la perspective de la retraite.

Boris, qui décrit son investissement pour l'éducation des enfants en utilisant beaucoup la métaphore de la course, semble accablé par la fatigue et le stress de tout ce travail que représentent ces deux enfants arrivés à 48 et 51 ans. Il parle de la disponibilité dont il profite exceptionnellement durant la période où nous l'avons rencontré, durant les vacances au cours desquelles les enfants ont été confiés pour quinze jours aux grands-parents, mais aussi celle qu'il souhaite retrouver quand il sera à la retraite :

« La perspective donc de la retraite pour toi c'est ce grand voyage et après de descendre dans le sud, ton temps sans le boulot tu vas en faire quoi, tu penses que tu vas pouvoir le concentrer sur les enfants de façon plus cool ?

Ben je pense que, déjà dans l'idée c'est de trouver une maison qui soit, plutôt rurale, donc essayer de trouver quelque chose qui ait une grosse partie de construction ou d'aménagements de faits, mais éventuellement qu'il en reste. Donc j'aimerais bien le refaire un peu à mon goût, donc je pense que le temps il sera meublé par ça et puis après aussi Anita travaillant, travaillant pas, je sais pas encore comment on va faire, mais bon ça laissera le loisir d'accompagner les enfants, d'aller les chercher, de les amener au sport, de retourner les chercher, puis éventuellement aussi de pratiquer avec eux, du sport ou des activités

Le sport vous en faite tous les deux ?

Moi je fais de la course à pied et Anita fait en salle de gymnastique des steps, et beaucoup de danse. Et moi donc course à pied, je ferais bien du vélo mais on peut pas dans Paris, c'est trop difficile. Et donc ce serait les amener aussi à faire un sport, à définir avec eux »

Nous avons pu personnellement témoigner de l'investissement de Robert, qui a eu ses deux derniers enfants issus de sa seconde union à l'âge de 51 et 61 ans, notamment au niveau du suivi scolaire. Robert s'investit beaucoup au niveau associatif, il a notamment eu des responsabilités à la FCPE. Mais ce temps dégagé par un moindre investissement professionnel n'est pas toujours réinvesti dans l'éducation des enfants, notamment en ce qui concerne les pères.

Anne-Marie Devreux a montré que l'investissement des pères, s'ils s'observent effectivement, s'exercent surtout au niveau de la sphère publique. Mais tout dépend de la taille des familles. Est-ce que les pères sur le tard montrent la même progression du surinvestissement dans le travail professionnel au rythme de l'accroissement de la famille ? Ce n'est pas seulement pour des raisons économiques, qui voudraient que les hommes pourvoyeurs économiques des foyers doivent plus travailler au fil de l'agrandissement des familles qui implique des coûts supplémentaires. Car évidemment les femmes travaillent également : c'est surtout que le temps est un bien rare que les hommes savent préserver pour leurs propres intérêts, professionnel ou ludiques. (Devreux, Frinking, 2001 ; Fermanian & Lagarde, 1998).

Sylvie décrit de son côté un investissement professionnel de son mari moindre, du fait de son entrée tardive en paternité en renonçant un peu à sa carrière professionnelle, ce qui le fragilise toutefois :

« Ton mari donc continue à travailler ?

Alors lui attends, non alors lui, si tu veux, bon c'était pour lui une condition sine qua non, hors de question d'être par monts et par vaux, donc il sacrifie complètement le côté professionnel, pour s'investir totalement, ce qui pose beaucoup de problèmes, beaucoup. Bon maintenant ça se calme mais il a eu des grosses angoisses à chaque fois, parce qu'il a changé deux trois fois de boulot depuis que je le connais, donc à chaque fois c'est un redémarrage, on a les enfants tard, il se sent très responsable, il faut les mener encore jusqu'à je sais pas quel âge. Et moi qui n'assume rien, tu vois, parce que il peut pas se dire tiens si je suis au chômage elle va rebosser et gagner des mille et des cents, parce que moi je vau plus rien, nul part » (...)

« Mais une fois que tu as accouché tu n'avais pas envie de retourner au boulot ?

Non et puis si tu veux c'était un peu dans notre deal, entre guillemets, avec S., c'était évident, lui il avait une mère qui n'a jamais bossé, moi la mienne elle a fait quelques études mais c'est tout, donc si tu veux on était pas dans un schéma tellement, et puis bon c'est vrai que financièrement il pouvait à peu près assumer, on avait quand même des sous, donc on avait déjà un logement et tout, bon an mal an on s'est dit que c'était pas nécessaire du tout. C'est vrai qu'il n'y avait pas une nécessité absolue. Par contre, bon c'est vrai que je pense que ça aurait été plus sécurisant aussi pour lui de savoir que je sais pas, je pouvais du jour au lendemain éventuellement prendre le relais quoi. Ce que je vois, on a autour de nous quand même des gens qui sont dans des situations délicates, et c'est vrai que pour les mecs, ceux qui

ont quand même une femme qui est dans le travail. S. ça lui faisait une responsabilité énorme quoi, donc pour lui ça pas toujours été facile

Parce que tu évoquais le fait que professionnellement lui, une fois qu'il y a eu les enfants, il a renoncé aux voyages, et ça lui a posé des difficultés professionnelles ?

Tout à fait, ah oui à tout, ah oui oui oui, et bon si tu veux il adorait son boulot, parce que bon il était un jour à New York, un jour machin, et encore c'était jamais de passage hein, il faisait des vrais séjours, donc je te dis il voyait qu'il aimait beaucoup, il parlait des langues, et puis il adore voyager, bon c'est pas vraiment sac à dos mais bon il est capable d'aller dans le premier petit bouiboui, de s'aventurer à droite et à gauche. Et tout ça il a été obligé de renoncer parce que, bon il voulait être avec moi, il voulait être avec ses enfants. Et même si tu veux, bon maintenant il bosse, de nouveau il est dans quelque chose d'assez sympa, mais bon, il a aucune ambition quoi, tout ce qu'il veut c'est pouvoir assumer financièrement, et d'être là. C'est quelqu'un qui prend jamais de week-end, qui est là depuis toujours à 7h et demi du soir, tout un temps il bossait à côté donc il venait déjeuner ici régulièrement, il s'est vraiment, il s'est énormément investi dans la vie de famille et pour lui ça a toujours été, c'est ce que j'ai vraiment apprécié. »

En fin d'entretien, Sylvie revient sur la période, l'insécurité sur les carrières de cadres, et l'occultation de ces menaces quant à leur situation, avec la dernière qui est arrivée tard.

« C'est vrai, c'est vrai, bon mais je vais dire ça pas toujours été tout rose hein, S. a eu des difficultés à certains moments, on savait pas où on allait, c'était morose, pas moments des angoisses, dépression et tout ça. Il touchait un peu le fond mais c'est toujours, ça toujours été occasionné par le côté professionnel, si tu veux en fait dès qu'il y avait une embellie bon ça y est. Mais enfin c'est quand même quelqu'un qui est assez insécure et puis bon forcément moi, y'a des moments aussi où je me posais des questions aussi forcément. C'est ça que je trouve particulièrement difficile en ce moment, parce que on a vraiment été une génération privilégiée parce que tout le monde a eu du boulot comme il voulait, on a eu la vie facile, sur le plan des voyages et tout ça, enfin vraiment on a été une génération hyper gâtée, n'empêche qu'à la cinquantaine, attends moi j'en vois, on a plein de potes qui ont eu des problèmes Autour de toi ?

Ah oui, ah oui, si tu veux parce que sur le plan professionnel ils ont tous des épées de Damoclès, mais je te parle à des hauts niveaux hein, des hauts niveaux. Là on a un pote qui a une grosse boîte, il est super battant et il est dans la merde actuellement, c'est fou, c'est fou, c'est complètement insensé. Et puis quand c'est pas les autres, c'est l'autre polytechnicien, le mari de ma meilleure copine, là on touche quand même un environnement qui porte pas à croire que tout va être facile quoi, on a vécu dans une grande facilité, S. le dit comme moi, mais là je trouve qu'il y a un retour

Y'a une inquiétude qui plane là ?

Ah oui, ah oui, ah oui. Qui atteint tout le monde, on a des copains qui sont au chômage depuis un an, des mecs qui ont des supers boulots, des supers diplômes, ils arrivent à la cinquantaine et donc tu te dis accroches toi Jeannette.

Et le fait d'avoir F., avec la perspective d'assurer encore pas mal de temps ?

Justement, exactement, ah oui, oui. Enfin moi si tu veux, j'occulte un peu, j'occulte un peu, parce que je me vois pas repartir, qu'est-ce que je pourrais faire, je vauds rien

C'est quelque chose qui plane autour de vous mais

Si tu veux on continue à très bien vivre, à être assez insouciant entre guillemets »

Comme on vient de le voir longuement avec Sylvie, plusieurs femmes avaient renoncé à une carrière professionnelle pour élever leurs premiers enfants. Irène par exemple, qui avait un travail de psychologue très prenant, n'hésite pas à tout abandonner. Alors que la première partie de son récit est très tournée sur son investissement dans la sphère professionnelle, avec une énergie qui lui fait travailler la nuit pour aller en cours le jour, tout en élevant ses deux premiers garçons, la deuxième partie est toute tournée autour de la famille. Elle y décrit une pleine disponibilité à sa fille et à son mari. Le contraste est assez fort pour le souligner. Et le moment de basculement est centré sur l'arrivée de la petite dernière, avec pour leitmotiv que « l'on a pas un enfant à 40 ans pour ne pas s'en occuper pleinement ».

D'autres ont eu leur enfant tardif au moment où elles connaissaient des problèmes professionnels. Pour deux d'entre-elles, c'est au moment même où est arrivée leur enfant adoptif qu'elles se sont retrouvées licenciées. Si cette situation n'a jamais été acceptée par Marguerite, qui a cherché assidûment, sans trop se désespérer, un

travail dans les métiers de la communication, jusqu'à ce qu'elle en trouve un à mi-temps, Valérie s'en est fait une raison, semble-t-il. Elle a dès lors tout sacrifier pour ses deux enfants adoptifs.

« Le licenciement arrive quand la famille s'agrandit ?

- *Alors franchement je m'en suis bien occupée, je m'en suis occupée tout le temps. Et là je continue, mes enfants sont les rares enfants qui ne mangent pas à la cantine. J'ai le temps, donc c'est vraiment, une famille solide quoi, des liens solides, on s'entend bien tous les trois, on fait plein de trucs. Adoptions réussies, comme dirait mes [elle rit].*

Ils ont 17 mois d'écart. L'intégration à la maternelle s'est très très bien faite. Y'a rien à dire quoi, après c'est le problème de l'école, c'est autre chose

- Un investissement ?

- *Du coup puisque j'avais le temps, disponibilité pour l'école, pour accompagner les classes, pour fonder la bibliothèque, accompagner dans les expos*

- Investissement dans les associations de parents d'élèves ?

- *Oui alors du coup ça m'a fait découvrir plein de choses, j'ai plein d'amis, qui sont les pères et les mères, parce que y'a pas mal de pères qui sont investis, parce que ce quartier c'est un quartier où y'a pas mal de gens qui travaillent un peu différemment. A l'école là y'a beaucoup d'acteurs, de peintres, donc qui ont aussi un temps disponible et voilà. Ah c'est un grand lieu de sociabilité, ça m'a fait rencontrer plein de gens »*

Valérie apprend à son fils à lire avant le CP, et fait ensuite le forcing pour le passage en CE1.

« *Ca a mis six mois, c'est-à-dire il est passé après les vacances de février, parce que là j'ai fait du chantage. On a profité de l'absence de la directrice qui était toujours absente, j'étais tout de même bien d'accord avec la nouvelle instit qui savait pas trop comment faire, parce que c'était sa première année d'enseignement, et je lui ai dit je vous préviens si à la rentrée il est pas en CE1 je le garde à la maison, je ferai la classe moi-même, il s'emmerdait, et voilà il est passé, et il est en tête de classe »*

Tout dans l'entretien montre qu'elle a renoncé à une partie de sa vie professionnelle, en recentrant sur ses enfants, misant aussi semble-t-il sur leur réussite scolaire... Mais comme nous l'avons dit plus haut, cette explication n'est satisfaisante qu'au regard d'une manière plus générale d'appréhender l'ordre des priorités, le travail ayant perdu le dessus depuis ce moment clé de sa vie où elle a failli la perdre.

Valérie présente sans doute une situation exceptionnelle. Mais ressort de cette enquête sur l'articulation des sphères professionnelles et familiales l'idée qu'une disponibilité plus grande permet de combler certains handicaps liés à l'âge, lorsqu'ils sont admis par les enquêté(e)s, notamment en termes de fatigue.

Même Annick, qui présente une problématique biographique assez complexe, s'efforce de rompre avec son rythme effréné dans le travail et la vie publique, associative et politique, en prenant un mi-temps pour s'occuper de sa fille adoptive. Née en 1945 d'une famille d'enseignants, brillante élève, (prépa à Fénélon, fac à Rennes, Capes, mais n'a jamais présenté l'agrégation) Annick a vécu mai 68 « moitié actrice, moitié spectatrice ». Premier poste en septembre 1968 dans les Ardennes, elle prend un congés pour y échapper deux ans après, et part en Amérique Latine. Pour fuir aussi le métier de prof, mais en fait pour ne pas faire comme son père, qu'elle « n'aimait pas » dit-elle, parce que lui ne l'aimait pas... ce qui a fait penser à Annick que personne ne pouvait l'aimer. Elle rencontre là-bas un architecte argentin, ils reviennent ensemble fin 1971 en France. Ils repartent en 1972 au Chili, se font emprisonner au moment du coup d'état. C'est pour elle un tournant, qui la fait s'engager en politique, à l'inverse de son ami. Expulsée en France, elle retourne ensuite au Mexique pendant deux ans, et revient en 1976, à Rennes où elle exerce son métier d'enseignante, mais surtout milite pour la cause latino-américaine. Au moment où elle cherche à avoir un enfant toute seule (« *pour vérifier que je pouvais enfanter* », car la famille ne l'intéressait pas, dit-elle), elle rencontre dans les réseaux militants en 1978 son mari, qui a onze ans de moins qu'elle. Elle tombe enceinte, choisit de garder son enfant contre l'avis de son ami, qui malgré tout reste. Mais celui-ci ne s'investit pas du tout dans la grossesse. « *Il se contentait de dire « d'accord ou pas d'accord ». C'était pas, effectivement, un ... une parentalité partagée.* » Elle se décrit elle-même comme le tempérament dominant dans le couple, et on nous l'avait d'ailleurs présentée comme le Pygmalion de son mari. En 1980, celui-ci a une formation à Dunkerque, elle décide de s'installer dans sa ville natale en Bretagne, où il pourrait la rejoindre. Cette vie conjugale à distance dure 6 ans, « *Et c'est là où c'est joué le fait de ne pas avoir d'autre enfant.* » Il revient en 1986 pour une formation, puis devient ingénieur dans une banque. Entre temps, elle était

devenue militante de la LCR, puis du PS. En 1986, elle tombe enceinte mais fait une fausse couche. Parce qu'elle a peur, parce qu'elle exprime beaucoup de choses liées à son père, et qu'elle s'aperçoit que pour son mari, qu'il soit ou non de lui, ça l'indiffère, ils décident en 1988 d'adopter. Pour cette démarche, ils sont contraints à se marier, en 1989. Ils partent finalement en mai 1991 chercher leur fille, qui a deux ans et demi, avec leur premier fils, qui quant à lui n'adhérait pas franchement à ce projet. Finalement, l'intégration dans la famille se passe très bien. Ils ont même failli récidiver à deux fois, même si Annick dit ne pas trop savoir faire avec les enfants. En 1992, elle passe de l'enseignement en lycée à celui dans le supérieur, et prend ensuite des responsabilités au sein de l'université. Elle s'investit dans beaucoup de choses, mais beaucoup moins dans la famille.

« j'aurais... je sais pas, par rapport à ma fille, je suis pas du tout persuadée que j'aurais été, 10 ans plus tôt, puisque c'est en ces termes-là que ça se joue, 10 ans plus tôt, plus à même de participer à des trucs. Je crois même moins. Parce que là, à la limite, j'ai un peu plus de temps, puis je suis plus tolérante. Parce que c'est vrai que bon, je me suis jamais occupée de maquillage, j'ai jamais fait les magasins etc. Je pense que je suis plus capable d'aller faire du shopping maintenant que il y a 10 ans. J'aurais dit « ça me fait chier, ça m'intéresse pas, j'ai d'autres chats à fouetter ». Dans les complicités, de type complicité de femme... alors c'est vrai que... »

Mais en même temps elle dit bien qu'elle ne s'investit pas dans la famille. D'ailleurs, à l'arrivée de sa fille adoptive, elle prend un mi-temps, mais elle n'est pas plus souvent à la maison :

« Les autres formes d'investissement, à l'arrivée de Nina, tout ça, ça a continué de la même façon ?

Ah oui. Quand Nina est arrivée, j'ai pris un congé pendant... j'ai pris un mi-temps pendant un an. J'avais prévu ça parce qu'on sait pas comment elle va être. Donc j'ai pris un mi-temps, donc ça c'était 91/92. Julien était toujours là, bien sûr. Et lui prétend qu'on ne m'a jamais aussi peu vu à la maison que cette année-là. J'avais même plus les horaires de classe qui me tenaient, donc c'était pire que tout. Je sais pas ce que je foutais, mais en tout cas, on m'a jamais aussi peu vu, apparemment. Je me suis toujours, de toute façon, surinvestie sur l'extérieur, je veux dire. Je crois pas du tout que plus d'enfant... non. Je suis comme ça, c'est tout. Et c'est vrai que j'aurais arrêté le boulot, je pense que ça aurait quand même globalement donné plus de temps aux enfants, je pense. Un peu plus. Mais fondamentalement, j'aurais pris du temps pour autre chose. »

b) Poids de la parentalité tardive, responsabilité du parent

Pour poursuivre et illustrer cette question de l'investissement différencié, dans un contexte biographique particulier, celui de la parentalité tardive, nous évoquerons la biographie de Louis. Pour Louis, la parentalité tardive prend sens d'une transformation de son fort investissement professionnel vers un désinvestissement sans doute à hauteur de cet investissement.

Dessinateur géomètre à EDF et militant syndical actif de la CFDT, Louis a longtemps été amené par son activité professionnelle à de fréquents déménagements et par son militantisme à de longs déplacements. Entre 23 et 33 ans, il a 4 enfants d'une première union puis après une séparation (le dernier avait alors 11 ans) il « commence une période de vie seule ». A 54 ans il devient salarié de la librairie syndicale jusqu'en 1988 où il la reprend à 59 ans comme gérant, ce qui l'amène à un *investissement énorme* en temps de travail. En 1987, à 58 ans, il a une fille d'une nouvelle union et pendant les 18 premiers mois s'efforce de rentrer plus tôt et d'être plus présent (« *je m'astreignais à rentrer vers 20 heures toujours avant que la petite ne soit couchée* »).

« J'ai très bien vécu cette naissance ; c'était une enfant désirée. C'est une décision bien partagée ; une volonté de ma compagne du moment qui avait une fille. Il est logique qu'un foyer recomposé se traduise par une naissance. J'ai redécouvert des choses que jeune père, je n'avais pas su vivre. Je ne connaissais pas ma place de père ; j'avais des activités syndicales et associatives prenantes et j'avais peu de contacts à la maison ».

En 1993, après la séparation avec la mère de sa dernière fille (elle a alors 6 ans et lui 64 ans), Louis « fait volontairement le choix de se libérer ». Mais cette faculté lui est aussi offerte et favorisée par des données plus objectives : la librairie connaît de grosses difficultés et surtout la retraite se profile, en se posant également comme poids dans l'avenir de l'entreprise.

S'il se déclare *soucieux de préserver l'image du père*, c'est dans son récit toujours l'image de la mère (« faire comme une maman »⁸¹) qu'il essaye d'être qui lui sert à décrire cette nouvelle *priorité*⁸² : les relations plus privilégiées qu'il essaye alors d'avoir avec sa fille chaque mercredi et un week-end sur 2 (elle a alors 6 ans). « *L'intérêt d'un enfant tardif c'est que l'on se rend compte que l'on a besoin d'être disponible ; il faut être une mère et l'on n'est pas forcément en capacité plus jeune. L'âge et la séparation font qu'il y a nécessité de présence et d'écoute* », toute qualité sans doute féminine à ses yeux. La disponibilité qu'il essaye d'avoir s'accompagne d'un investissement éducatif important et qui, surtout, s'opère selon d'autres modalités que celui réalisé pour ses premiers enfants : alors que, pour ceux-ci, il était *plus exigeant* et leur demandait de « faire plus que ce que demandaient les profs », ce qui compte désormais c'est « une ambiance plus que le résultat »⁸³. S'il se déclare *à l'aise avec le regard des autres*, le *poids à porter apparaît plus lourd* (il a peur de ne pouvoir l'assumer) avec l'état de retraité ; il y a une *réalité de la condition surtout vis-à-vis de la santé* (il a 69 ans et sa fille 11) mais *en dehors de la santé il n'y a pas de problème*⁸⁴.

Contrairement à Sylvain par exemple, la parentalité ne prend pas son sens ici d'une stabilisation indépendante mais complémentaire : bien au contraire, carrière familiale et carrière professionnelle apparaissent comme deux séries distinctes et indépendantes mais surtout concurrentes. La parentalité tardive ne peut ici se comprendre indépendamment de cette substitution d'investissement (du professionnel au familial) et même de rôle (être un père jusqu'à la séparation puis devenir et être une mère même si ce n'est pas indépendamment de l'âge de sa fille) autorisées par ce double bouleversement que constituent la séparation et la retraite qui s'annonce. La différence dans les pratiques éducatives de Louis selon le caractère tardif de la parentalité ne semble donc pas résulter mécaniquement de l'effet de l'âge mais, plus fondamentalement, de la redéfinition des formes d'investissement induite par la logique même du calendrier professionnel et de l'histoire conjugale.

B – Parents tardifs ou vieux parents ?

Le vieillissement constitue la question problématique lorsque l'on évoque la parenté tardive. C'est d'ailleurs cette question que nous avons retrouvée dans les représentations qui étaient mobilisées par ceux et celles que nous avons rencontrés, au moment où ils apprenaient ou négociaient avec leur conjoint(e) l'arrivée de leur enfant sur le tard. Mais nous ne sommes pas attardés sur ces représentations, pour nous consacrer pleinement aux pratiques. La parentalité à un âge avancé accentue-t-il le vieillissement, ou plus exactement ses indices qui font que l'on se sent avancer plus vite en âge ? Ou au contraire avoir des enfants à cet âge permet-il de résister au vieillissement ? Sans apporter de réponse définitive, nous ne ferons ici que mettre en perspective les deux aspects de cette interrogation.

⁸¹ Tout en se défiant de la sur-interprétation, on peut observer que son récit oppose son activité professionnelle surabondante, sa méconnaissance de sa place de père et sa faible disponibilité soit une définition négative à une définition positive où il se pense autant (plus ?) comme mère que comme père, est en retraite et se veut disponible. C'est dire peut-être la difficulté à proposer une définition positive de ce que peut être un père en dehors du fait d'être absent car travaillant, selon les images les plus classiques de certaine littérature enfantine ou encore celui qui réclame des résultats (scolaires).

⁸² Il convient de souligner les limites de l'entretien où tout ne peut être dit par l'enquêté (s'il ne le dit pas et ne se le dit pas) ou rappelé par l'enquêteur : ce « choix » de se libérer correspond aussi à un dégageant objectif de temps, la librairie marchant de moins en moins et ayant depuis lors fermée.

⁸³ Ce rapport « anxieux » à l'école caractérise les groupes sociaux devant tout à l'école c'est-à-dire détenteur pour l'essentiel de capital culturel. De ce point de vue, l'investissement par Louis de la librairie est un indicateur congruent de son rapport à l'école et à la culture scolaire et même académique.

⁸⁴ Dans l'entretien, Louis expose moins des « problèmes » que des craintes par rapport à l'avenir possible et qui tiennent toujours à un facteur extérieur ; la santé ou l'expression des normes (« parfois (ma compagne me dit) tu te rends compte que tu t'es lié pour longtemps ») qui deviennent partie intégrante de la réalité : « on se fait à l'idée que l'on est plus fragile : on devient un peu plus craintif ». Mais de ce fait aussi on est plus *réfléchi* ; « le moindre acte devient plus volontaire, plus réfléchi ».

1 - Résister au vieillissement

Deux grandes dimensions organisent la « résistance au vieillissement » qu'évoquent à plusieurs reprises les parents tardifs enquêtés. La première renvoie en premier lieu à l'investissement personnel, à ce qu'il faut mobiliser et, dans certains cas, à l'effort qu'il faut fournir pour « se maintenir à niveau » i.e. à la hauteur du modèle pédagogique contemporain (*ce qui est attendu de soi par soi ou par les autres*). Elle renvoie donc davantage à l'anticipation que font ces parents de leur vieillissement. La seconde surgit d'avantage du commerce quotidien ; des relations imprévues ou inattendues que ces parents sont amenés à avoir et des réajustements plus ou moins nécessaires qu'ils sont amenés à faire. Elles renvoient dans ce cas à une logique de « déprise » encore qu'il s'agisse dans ce cas et contre le présupposé de ce modèle du vieillissement, trop indexé sur une définition déficitaire, d'avantage d'une « reprise » au moins d'une réaction nécessaire et non anticipée (*ce qui est attendu de soi pour les autres*).

a) Se maintenir à niveau

La plupart de nos parents tardifs soulignent à quel point l'arrivée d'un enfant les a obligés d'une certaine façon à se maintenir à niveau. Bien sûr, on ne peut pas toujours faire semblant, et la meilleure façon est sans doute de dire, comme Micheline à sa fille qui a honte de l'âge de sa maman, qu'il faut en prendre son parti. Face à cette image souvent véhiculée à l'encontre des parents tardifs, qui se font prendre par les commerçants ou les enfants de l'école que côtoie le leur, pour son grand-père ou sa grand-mère, ceux et celles que nous avons rencontrés en ont pris leur parti, et s'en amusent. Pour autant, ils ne semblent pas abdiquer. D'une part, beaucoup affirment qu'ils ne voient pas l'âge qu'ils ont, mais surtout qu'elles ont, car ce sont surtout les femmes qui reniaient leur âge. Et pour les avoir rencontrées, nous pouvons confirmer que la plupart de ces personnes ne semblaient effectivement pas avoir l'âge qu'elles ont. D'autre part, avoir un enfant tard oblige effectivement à résister à un certain aller. Il n'y avait pas meilleure illustration que le doyen de nos pères tardifs, 75 ans au moment de la naissance de son premier enfant, pour nous le démontrer. Pour s'aider en cela, il n'a pas encore réussi à dire son âge exact à son fils, se rajeunissant de plus de dix ans.

Maurice a 83 ans, né en 1920, et a un garçon de 8 ans. L'entretien a eu lieu en Provence, dans sa maison de campagne. Artiste, chanteur, puis gérant d'un cabaret connu à la grande époque à Paris, il était marié avec une comédienne qui s'est arrêtée de travailler à leur mariage. Ils n'ont jamais souhaité d'enfants. Petit à petit, il s'investit dans la pédagogie, en devenant responsable de formation dans une association. Sa femme meurt en 1990. Trois ans plus tard, alors qu'il n'arrive pas à prendre sa retraite, bien qu'ayant déjà 73 ans, il a une aventure avec sa secrétaire, qui tombe enceinte, et souhaite garder l'enfant alors qu'il n'est pas d'accord. Ils se marient finalement deux ans après la naissance de leur fils. Maurice, à 83 ans, ne semble pas s'occuper de l'éducation quotidienne de son fils. Il parle beaucoup de pédagogie au niveau théorique mais admet qu'il a ressenti d'énormes difficultés pratiques à mettre en place ses idées pour l'éducation de son fils. Il s'en occupe toutefois beaucoup, notamment pour toute la dimension culturelle de son éducation. Il s'oblige aussi à faire du sport avec son fils. Il décrit ainsi dans cet entretien ce à quoi oblige un enfant de 8 ans à son père lorsque celui-ci est âgé de 83 ans. Et en ce sens, c'est une obligation à résister au vieillissement :

Si vous voulez j'ai eu mon gosse en 94 et c'est à cause de ça, que je me suis marié. Après, en 96, pour les protéger. C'est parce que au début, j'étais pas d'accord, mais quand je l'ai eu, j'ai peut-être cette qualité, j'en sais rien, je n'ai pas voulu être absent. J'aurais pu bon, mais j'étais présent dès le départ et près de lui. J'ai voulu, j'ai voulu qu'il me connaisse, que je le connaisse, d'autant que je savais que je pouvais mourir 6 mois après. Et alors ça c'était un problème pour moi, un petit problème, à ce moment-là ayant un gosse, parce que avant je l'avais pas ce problème, ayant un gosse je savais très bien que moi je n'avais pas de mémoire de mon enfance avant 7-8 ans. Ce qui s'est passé avant quelque fois, et donc je me suis dit je vivrai pas assez, pour qu'il se souvienne de moi

- Parce que les circonstances, vous étiez ensemble ?

- *On était ensemble séparés. A partir du moment où j'ai eu un gosse*

- Donc y'avait pas du tout ce projet d'enfant et c'était un accident ?

- *Oui oui*

- Et donc quand elle s'aperçoit qu'elle est enceinte, elle-même comment ?

- *Ah ben elle voulait un enfant, parce qu'elle arrivait elle aussi, elle avait, en 94 elle devait avoir 33. Elle voulait avoir un enfant elle avait peur de plus pouvoir en avoir un après*

- Donc pour elle

- *Pour elle c'était un aboutissement*

- Sans forcément qu'elle l'ai voulu ?
- *Non non*
- Et donc elle vous en a fait part et vous vous avez réagi comment ?
- *Contre*
- Vous étiez pour qu'elle avorte ?
- *Oui*
- Et elle ?
- *Elle a pas voulu. Parce que moi si vous voulez, dans ma jeunesse j'ai eu du mal, à trouver des femmes, mais après non. Et donc je pensais vieillir, je pensais voyager beaucoup, me perdre dans le monde, je pensais vivre seul, un peu comme dans le film Tous les matins du monde, j'étais musicien bon, mais je sais que je me serais abîmé dans la mélancolie, ça c'est sûr, ça je me connais assez. Et en fait cet enfant m'a sauvé, m'a sauvé j'en sais rien, mais déjà y a eu le besoin de vivre, pour l'accompagner, pour l'influencer, pour m'en occuper quoi. Et donc un enfant, vous en avez ?; c'est extrêmement prenant, je veux dire par là qu'il faut leur parler, il faut les voir, il faut sortir avec eux, il faut jouer au football, au tennis ou etc., c'est pénible. Faut nager et ça m'a obligé, il faut marcher, ça m'a obligé si vous voulez à redevenir jeune d'une certaine façon, à faire des trucs jeunes, que j'aurais pas fait autrement. Or je me suis aperçu que vieillir c'est abandonner petit à petit, certaines facultés, et en général il est rare que les gens qui pensent etc. aient des maladies d'Alzheimer, parce qu'ils font travailler leurs neurones, ils écrivent etc. etc. Si on continue à sauter on saute. Moi je saute plus maintenant et quand il faut sauter j'ai peur, mais par contre je plonge, parce que je continue à plonger, et je nage, je continue de nager. Donc en somme quand on vieillit on laisse tomber certains trucs, je danse plus, j'adorais danser, bon je danse plus parce que ça m'essouffle, mais si mon gosse, il avait fallu que je danse, j'aurais dansé. Comme là je marche parce qu'il faut et ça m'oblige à un effort physique qui lui est salutaire pour moi. Parce que je m'aperçois que quand je fais plus cet effort physique, que je vis à Paris, venir ici avoir beaucoup de travail, cette immense maison, des trucs à arracher, à creuser, j'en fais moins mais ça m'oblige à me baisser, à me relever. »*

b) Côtayer des jeunes

La parentalité implique une sociabilité autour de l'enfant, notamment avec des parents d'enfants du même âge. Ce sont dans ces circonstances que les décalages peuvent apparaître les plus patents, sans pour autant qu'ils ne semblent poser de problèmes aux parents que nous avons rencontrés. Car c'est dans la communauté d'expérience, en l'occurrence élever des enfants du même âge que se cristallise des intérêts et des affinités, où l'âge ne constitue qu'une donnée somme toute secondaire. Boris explique ici comment l'arrivée d'un enfant change complètement à la fois l'organisation (beaucoup de travail) et le réseau d'amis :

« Puis donc, alors comment ça s'est passé, est-ce qu'elle est tombée, alors moi j'étais pas chaud hein, non parce que je voyais le boulot que ça apporte, parce que moi ce que je vois aussi, bon y'a le plaisir mais avant tout, avant le plaisir y'a le travail, pour avoir le plaisir faut le travail, et je me disais non ça va, un c'est bon

- Ce que ça amenait dans l'organisation de votre vie, ça a changé beaucoup de choses ?

- *Ah je pense que ça change tout quoi, tu vois plus les mêmes amis, t'en fréquentes d'autres parce qu'ils ont des enfants, en règle générale, parce que quand tu arrives avec un enfant, voire maintenant deux, tu vas pas chez le copain qui fait des fêtes, parce que tous les enfants qui débarquent, qui touchent à tout, on le voit même avec des amis qui ont eu des enfants et qui sont grands, qui ont 20-30 ans, et quand t'arrives chez eux oh là là là, donc tu as plus les mêmes fréquentations, tu as plus les mêmes sorties, t'as plus les mêmes*

- Ca c'est transformé rapidement ça ?

Automatiquement je pense, oui très rapidement. Mais bon faut dire qu'en même temps, quelques mois avant certaines et quelques mois après d'autres, amies d'Anita ont eu des enfants. Je dirais de sa promo, elles étaient des mêmes années, ou d'amies qui étaient en fac avec elle, et donc ils ont tous eu des enfants en même temps et, elles ont toutes, et on s'est retrouvé très rapidement avec des copains qui avaient des enfants du même âge, donc ça fait des liens et c'est beaucoup plus facile pour les enfants, pour nous, c'était déjà des amis et en plus ils ont des enfants donc. Donc ça a changé des choses mais, ça a recentré sur d'autres amis, parce que tous les enfants là, tous les couples que l'on fréquente, que l'on fréquentait aussi, ont eu des enfants, alors six mois avant, trois mois après

- Là y'a eu une sociabilité qui s'est concentrée avec les enfants, et y'a d'autres gens que vous avez moins vus ?

- *Oui ben par, par le fait qu'on ait des enfant quoi, ou que eux en aient pas en tout cas, et donc c'est vrai que ça, ben tu peux pas te voir de la même façon, parce que t'es moins disponible et tu réponds moins à la demande « tiens qu'est-ce que tu fais ce soir ? », tu peux plus, ce soir je vais chercher les enfants, je vais les baigner puis, donc. Bon mais ça c'est quand ils sont tout petits, maintenant c'est plus facile, on peut rebondir beaucoup plus rapidement. »*

La sociabilité induite par les enfants conduit les parents tardifs à côtoyer d'autres parents plus jeunes qu'eux, ce qui leur permet de maintenir des activités correspondant à des parents de jeunes enfants, autrement dit ce qui les incite aussi en même temps que les oblige à résister au vieillissement.

2 - La fatigue... tout de même

Si la parentalité tardive semble une situation qui incite, si ce n'est qui oblige, à résister à l'avancée en âge, il convient aussitôt de modérer cette vision optimiste des choses, bien que très majoritairement partagée. Car dans le même temps, et souvent de la part des mêmes personnes, il est une question récurrente dans nos entretiens, surtout évoquée par les femmes, les plus soumises au travail quotidien qu'implique un enfant et ce malgré un investissement indéniable des pères que nous avons rencontrés : avoir un enfant à cet âge est une source spécifique de fatigue.

On trouve évidemment certaines femmes qui n'ont pas ressenti cet épuisement, mais le témoignage de celle qui apparaît peut-être la plus enjouée permet de situer la nature de ce petit bémol. Sylvie revient tout de même en effet assez souvent dans l'entretien sur la fatigue et les efforts à faire pour se maintenir à niveau.

« Mais bon ceci dit par rapport aux clichés c'est vrai que moi j'avais eu des échos de gens qui trouvaient que avoir des enfants tard c'était fatiguant et bien si tu veux je m'en aperçois maintenant. Je veux dire purée, qu'est-ce que j'ai envie d'aller sur les Champs chercher ceci, est-ce que j'ai envie d'aller aux soldes de Décathlon à la première heure et est-ce que j'ai envie, alors on était à Center Park le week-end dernier, est-ce que j'ai envie de faire trois fois le grand toboggan, je l'ai fait une fois pour [l'aînée], je te jure y'a des gamins, des espèces ados, dans un tournant, oh et vous l'ancienne, heureusement les enfants étaient pas là, M. était plus haut. Bon et en même temps il faut faire comme si, oui maman est encore jeune. Là [l'aînée]me dit « Maman tu devrais quand même te faire une petite teinture », tu vois bon donc, et en même temps je suis allée au collège y'a six mois, alors j'avais mis la tenue qui pouvait leur plaire donc ils étaient fiers, tu vois, N. ça a pas l'air de lui poser de problèmes, mais M. qui est une fille. Donc tout ça, bon ça ça été très bien avec le psy, parce que nous si tu veux, moi je déteste quand P., qui a juste quatre ans de plus que moi et qui est mon frère, dit à ses neveux « Ecoutez je suis trop vieux », je suis vachement emmerdée qu'il ait toujours ce discours alors que bon ils savent très bien que je suis pas si éloignée, donc tu vois, et en fait, le psy, et ça été une des premières choses sur lesquelles il a parlé, « Ah dis donc oui, donc vous les avez eu vieux vos enfants », et ça c'était un truc que moi je tentais de pas aborder, tout en expliquant que bon ça été un choix de vie, que y'a eu du désir, enfin bon en tout cas pour les deux aînés puisque c'est surtout eux que ça concerne, donc là j'étais très contente parce que en fait S. ça l'a beaucoup ??, il a pas apprécié « C'est quand même pas adroit etc. », et moi j'ai trouvé que c'était très bien. Parce que là on a dit oui on les a eu vieux, oui on est vieux etc. Bon, la chose a été dite, tant mieux. Et puis bon on leur explique qu'on a pas eu le choix, que ça été comme ça, qu'on a pas eu le choix »

Dans d'autres configurations plus problématiques, cette question de l'épuisement devient pesante dans les entretiens. Olga est migraineuse, mais c'est surtout depuis que sa fille est arrivée que son état s'est empiré :

« Ça a duré très longtemps jusqu'à ce que je trouve des comprimés qui marchent. Il n'y a pas longtemps, quelques années. Mais je suis encore très souvent fatiguée. Là, en ce moment, avec la chaleur, le soir quand je rentre, je suis épuisée, je ne peux pratiquement plus rien faire. Ça fatigue !

Et votre fille vous accapare ? Elle dort la nuit ?

Oui, oui. Elle grandit bien.

A partir de sa naissance quelles sont les dates importantes que vous retiendrez ?

... ça coule comme ça, on a l'impression qu'on ne le vit presque pas parce qu'on est trop occupé. J'ai toujours l'impression que je n'ai pas assez fait. Le fait de travailler, de courir le matin, de rentrer fatiguée à la maison, j'ai l'impression... je ne consacre pas le temps que j'aurai voulu à mon enfant.

Vous avez toujours eu cette impression-là ?

Oui. »

Même Valérie, qui semble avoir tout sacrifié pour ses enfants, admet que cet énorme investissement est source de grande fatigue :

« Vous renvoyez souvent à la situation particulière de l'adoption seule, est-ce que la question de l'âge auquel vous avez eu vos enfants a été pour vous, soit un sujet d'interrogation, de discussions, de remarques, de problèmes ?

- Moi personnellement je pensais que c'était la limite, personnellement je pensais qu'il fallait pas, c'était la limite quoi, juste avant qu'il soit un peu trop tard

- C'était quoi qui vous faisait peur ?

- Je veux dire l'évolution physiologique, on est fatiguée, moi je suis pas du tout la même que quand je les ai adoptés, y'a une baisse d'énergie, y'a vraiment une baisse d'énergie quoi, le corps change, donc je crois qu'il faut tout de même avoir la pêche pour élever des enfants. Moi j'ai pfou pfou

- Vous voyez ça par rapport aux autres parents ?

- Et alors je me suis aperçue justement, que c'était pas du tout un âge limite, ne serait-ce qu'à l'école y'a deux parents adoptifs qui sont encore plus âgés que moi, avec des enfants du même âge, donc. Moi personnellement je trouve que bon, c'est un peu tard. C'est un peu tard, cela dit tout enfant adopté est sorti de la merde, je veux dire, que les parents aient vingt ans de plus encore

- Qu'est-ce qui vous fait dire c'est un peu tard, qu'est-ce que vous appréhendez ?

- Ben peut-être, ben justement peut-être des maladies, ou des disparitions

oui je disais, pour moi je sais pas, avoir des parents à 20 ans qui ont l'âge de grands-parents c'est peut-être pas sympa pour les enfants. Bon cela dit je vois un père à la maternelle il a 70-74 ou 75, je l'ai toujours pris pour le grand-père moi, mais il paraît que c'est le père

- C'est un objet de discussion ça ?

- Non, je vous dis, y'a vraiment un respect. Mais bon moi je trouve que c'est pas, et puis faut avoir de l'énergie quoi et puis c'est intéressant d'avoir du punch quand les enfants sont ados. Il faut que je tienne le coup quoi, il faut que je fasse attention à moi. Je dois dire que je me rendais pas tout à fait compte de ce que c'était qu'être mère célibataire. Je vais dire je suis sur le pont tout le temps, y'a pas de relais, c'est fatigant. Y'a pas de relais et faut faire attention à soi, on peut pas se permettre d'avoir un accident ou [elle rit]

- Cette question est renforcée par le fait d'être seule, l'avancée en âge ?

- J'y pense, j'y pense, j'ai eu un problème de santé je me suis dit « Ah faisons attention », j'y pense vraiment, y'a des choses que je fais plus, par exemple j'allais nager très loin ou des choses comme ça, je le fais plus. Je suis tombée une fois en lessivant la cuisine, je me suis déplacée une vertèbre, je me suis dit bon ma vieille si ça avait été le SAMU et l'hôpital, tout d'un coup le problème s'est posé de manière crue hein, donc j'ai fait attention

- Et vos enfants vous ont déjà renvoyé votre âge, ne serait-ce que par comparaison ?

- On en a parlé parce que justement j'ai eu des problèmes de santé, donc j'étais fatiguée, donc ils m'ont dit pourquoi t'es fatiguée, ils ont été gentils, donc on en a parlé. Bon vous avez une vieille maman, alors ils ont rigolé, ils ont calculé, c'est tout, c'est pas allé plus loin

- "Vous avez une vieille maman", c'est des choses que vous leur dites souvent ?

- Ben oui, à un moment j'étais au lit à 7h et demi alors il fallait bien que je leur explique pourquoi

- C'est objet de discussion en famille ou avec les amis ?

- Non mais ça inquiète beaucoup ma mère, ma mère me dit "Fais attention à toi tu es toute seule", voilà, alors elle s'inquiète dès que je suis un petit peu malade, "Fais attention à toi, va chez le médecin, soigne toi", elle ça l'inquiète

- Quand vous voyez des parents plus âgés vous vous dites là ils ont dépassé les limites ?

- Euh, non mais moi j'aurais pas fait, j'aurais pas fait. Quand on a trois ans avoir un père qui a soixante-douze ans, non, moi je l'aurais pas fait. Ces enfants sont heureux, ils sont là, ils sont

bien élevés, mais bon il est à prévoir qu'ils vont peut-être pas avoir de père très longtemps, c'est ça qui est embêtant »

Manifestement, la fatigue n'est pas ressentie de la même façon selon les circonstances. Les conditions sociales d'existence en premier lieu interviennent évidemment. Mais aussi les circonstances de la venue de l'enfant, notamment dans la façon dont l'un ou l'autre des parents a en quelque sorte insisté ou résisté pour avoir l'enfant à cet âge. Myriam par exemple, qui a des conditions de travail et surtout de transport assez difficiles (elle est secrétaire en intérim), avait donné deux mois pour faire taire l'insistance de son mari pour qu'un deuxième enfant de leur union (il en a déjà deux d'un premier mariage) arrive. Elle tombe enceinte, le regrette vivement, et dès lors a du mal à supporter le peu de soutien de son mari, notamment au niveau de son investissement. Au fur et à mesure de l'entretien, c'est beaucoup de ressentiment qui remonte.

« Et votre entourage, votre famille....

Ils m'ont tous dit : « Bon courage ». Lorsque j'ai annoncé donc à ma mère et à mon père, puisque mon père était encore en vie, que j'étais enceinte, maman m'a dit : « je ne comprends pas pourquoi ce deuxième enfant, puisque tu en as une, et puis surtout à ton âge... Donc... je n'ai pas de conseil à te donner. Chacun ...Mais je te souhaite quand même bon courage, parce que ce ne sera pas facile ». Déjà que j'étais pas très... je peux vous assurer que quand j'ai tourné.../.../ (bruit de circulation. Je ne comprends pas la fin de la phrase).

Vos frères et sœurs...

Vous savez, je me suis... je me rendais compte que par moments, j'avais, j'en avais honte. J'avais honte du fait d'être enceinte. Je vous assure que c'est vrai. Je m'en cachais.

C'était le fait d'être enceinte à cet âge là....

A cet âge là. Bien sûr. Bien sûr. J'en étais gênée. Peut-être du regard des autres. Même si quelques fois, on me dit : « tu fais pas ton âge... ». Mais j'étais gênée. J'étais gênée du regard... Alors, est-ce que c'était peut être de l'envie, parce que d'autres personnes... On connaît pas les gens qui nous voient dans la rue. Est-ce qu'ils ont des enfants, pas d'enfant... mais j'en étais gênée. J'étais très, très... j'allais aux visites, mais... j'étais très discrète quoi. Bien sûr. J'en étais gênée. Et ça, je ne l'ai jamais dit à mon mari. Parce qu'il n'aurait pas pu comprendre. C'était un homme. Je suis une femme. Et le jour où, dans la semaine où notre conversation a... a... a explosé en fait, pour le petit, puisque moi je n'en voulais pas, ça a été très fort, ça a été même très loin. Lui m'a donc... dit, en quelque sorte méchamment quoi, - quand je dis « méchamment », c'est verbalement-, il est là : « je te préviens, ne fais rien qui fasse que j'apprenne que tu ais facilité justement... je le veux, je le désire ». ça a été tellement une forme d'égoïsme, pour lui en fait. Et je me suis toujours... plus maintenant, mais quand je dis « je me suis », sur le moment, je parle. Je me reproche, et je me reprocherai toujours, ce manque de fermeté que je n'ai pas eu vis-à-vis de lui en tant que femme. De lui dire : « non, je n'ai pas envie de remettre la main à la pâte... pour différentes raisons ». Alors je lui avais posé ces questions, je lui ai dit : « Mais, attendez. Le deuxième, notre vie va changer. Sur tous les niveaux. C'est-à-dire les sorties, les voyages, notre train de vie et puis le double de travail que ça va donner. Puisque moi, je travaillais, et j'ai toujours travaillé. A l'extérieur, je parle. Plus la maison, plus les enfants. Est-ce que j'aurai plus d'aide ? Je ne pense pas. Vue l'activité que tu as toi de ton côté, et que tu n'es pas souvent à la maison, tout va se reporter en fait sur moi quoi ». « Non, je t'aiderai... ». C'est vrai qu'il m'aide, sur différentes choses, mais pas sur toutes. Et oui, il y a cette fatigue constante. Je suis... Je suis fatiguée. Si j'avais un conseil à donner à beaucoup de femmes de 40 ans, en refaire un second, non. Franchement, non, ne faites pas cette erreur. Maintenant attendez : si c'est une femme à 40 ans qui a un premier, oui. Nous sommes bien d'accord. Mais un second, non. (...) »

« Une des choses là, c'est vous êtes assez fatiguée de cette situation....

Je l'ai été en fait. Parce que maintenant, c'est plus sympa. Il grandit, il est autonome, il mange tout seul, bon il s'habille pas encore tout seul, mais bon, j'ai plus les couches, j'ai plus ceci, j'ai plus cela. C'est important quand même. Vous me direz, c'est d'autres choses. Mais il comprend déjà mieux les choses. Donc... non, je dirais pas que c'est au point de dire : « mais quelle grosse erreur j'ai... », non, non. Faut pas non plus... Attention, je remercie dieu chaque jour d'avoir déjà eu un enfant normal. Déjà, c'est très important. Et puis d'être aussi vivant, d'être aussi éveillé. Mais non. Moi je vous dis, juste pour clôturer, non, ne faites pas d'enfant à 40 ans. Non, n'en faites pas. Maintenant, je sais, peut-être que ma voisine à 40 ans, elle aura une pêche d'enfer. Tout est... Mais je dois reconnaître qu'il y a beaucoup de choses qui me dépassent maintenant, que je n'ai plus envie de m'investir, pour des choses... au quotidien, à

me répéter, à... Non, je n'ai plus envie de perdre ma salive et de me fatiguer quoi. Donc je me décharge quelques fois sur mon mari. Ou alors ça tombe, ça tombe. Oui, ça tombe plus sur lui que ça n'a été sur la première. Bien sûr. Puisque, un moment donné... la patience, j'en ai beaucoup moins. J'en ai, puisqu'il en faut, mais j'en ai beaucoup moins. Il y a des fois, je perds patience.

Et votre mari qui dit que vous exagérez...

En fait, ce que je lui reproche, c'est que donc lui a, quelque part, le bon côté des choses. C'est-à-dire qu'il n'est pas là de la journée, ou alors quand il passe, c'est toujours en vent. Quand il arrive le soir, vous savez les enfants, c'est toujours le bon côté des choses vis-à-vis du père. Le père a souvent ce que l'on appelle, il récolte toujours le bon côté, c'est-à-dire les bisous, les câlins. Ben moi, je suis un petit peu le gendarme. Moi c'est laver les dents, faire tes devoirs, tout le mauvais rôle en fait. »

On peut enfin présenter comme une conclusion de cette partie le récit de Solange qui organise de manière systématique la question de la tardiveté, de l'âge, de la transmission, de l'éducation et de la charge pour décrire un sentiment de vieillissement ; une envie de déprise pour *se retrouver soi*.

Solange est née en 1948 dans une famille de petits agriculteurs bretons. Elle est la dernière cadette des 4 enfants. Elle a une trajectoire atypique pour une fille de paysans et sera d'ailleurs la seule dans sa famille élargie à faire des études longues à l'université, bien que *plutôt moyenne* dit-elle. La violence larvée (« c'est Gorki ») est pour une part une incitation à prendre de la distance avec sa famille même si elle l'a aussi aidée en lui permettant d'accéder à une voiture, indispensable à la vie étudiante de l'époque. Après un bac philo, elle entreprend des études supérieures à l'institut Catholique, cadre qu'il faut resituer dans le contexte de 1968.

C'est ensuite une période de grande instabilité que Solange décrit, à la fois au plan relationnel et universitaire. Elle part à Aix où elle enchaîne cours et enseignements et décrit un parcours où elle joue beaucoup de la provocation (mais le contexte l'autorise et l'encourage sans doute) mais qui évoque aussi celui de l'autodidacte : « *je pense pas que je sois brillante, je pense que je fais des associations d'idées qui sont pertinentes ou impertinentes. A l'époque je manipule peut-être l'impertinence aussi, mais c'est aussi la suite de 68. Par ailleurs j'ai été chez les mao, après les mao y'a eu une espèce d'entrisme au PC, et au PC c'est dans les cellules d'anciens vétérans de la guerre d'Espagne donc, je me rappelle dans une petite commune (...) c'est pas les cellules de fac. Tout ça ça fait un espèce de mélange un peu détonnant, je pense que c'est ça qui constitue mon outillage, bon voilà. Et en même temps je sais pas trop ce que je bricole parce que j'enseigne ça aux psycho, en même temps je m'avale les écrits de Lacan et je pense que je dois sans doute avoir une capacité de recrachage, je sais pas bien ce que j'ai gardé de tout ça »*

Elle retourne en Bretagne où elle obtient en 75 *par hasard* un poste (dans la vague d'intégration des hors statut) sans se préoccuper de la thèse qui n'évoque rien pour elle, hors dit-elle la question « politique », ce qui signifie aussi que, trop décalée peut-être, elle n'y croit pas vraiment et n'investit pas dans le jeu universitaire.

Elle décrit tout autant sa vie amoureuse de l'époque comme une période « spontex » faite de relations ponctuelles, de « bouts d'histoires » se concluant à Aix par un avortement (« *déjà eu un avortement à Aix-en-Provence, ça a quelque chose à voir avec la vie amoureuse* »). Elle *répète* dit-elle alors jusqu'en 1980 où elle *ne répète plus* et rencontre un homme qui a deux enfants d'une précédente union. Ils se marient en 1981 et ont un fils peu de temps après. Elle voudrait bien avoir un autre enfant assez vite après, mais elle a « *besoin pour y aller d'une affirmation forte* » que ne donne pas son mari, moins partant qu'elle. Le second ne viendra ainsi que 7 ans après, l'année où Solange a 40 ans.

En regard de la première partie de son récit, la seconde partie fait apparaître une sorte de lente désillusion comme si la militante baissait les bras face à l'ampleur de la tâche à accomplir mais aussi l'impression de ne plus être *en prise* (au sens d'un sentiment de déprise).

Ceci tient d'abord à ses relations mitigées avec les enfants de son mari, qu'elle décrit de son point de vue de *bonne fille de paysan* comme des parasites, jouant la bohème artistique comme elle dit, mais sans « passer les barres » des examens et surtout dans une période qui s'y prête moins et où ce qu'il est le plus raisonnable d'espérer n'est jamais qu'un CES.

Mais le récit de Solange décrit moins un « conflit de générations » ou de personnalité que son propre sentiment face à la parentalité tardive, son envie qui en découle désormais de *composer* plutôt qu'affronter (« je compose avec moi-même ») mais aussi peut être ce *temps pour soi* qu'elle attend pour elle.

Pour Solange, la parentalité tardive repousse l'ajournement de la libération de *la charge*, le moment où l'on verra le bout du tunnel: « *ça prolonge la durée où tu dois t'occuper de tes mômes, d'autant plus qu' il faut t'en occuper longtemps (...) c'est des trucs que tu ne peux percevoir que par différentiels avec d'autres collègues qui, au même âge, n'ont plus ces problèmes-là parce que les gamins ils vivent leur vie (...) Porter tout ça veut dire effectivement des questions de fric (...) la rencontre avec les barrettes, le shit, les coups, les cuites, les machins, et je me dis que j'ai vraiment pas le courage de devoir me coltiner tout ça* ».

Dans ce milieu d'hommes tant professionnel que familial (4 fils et beau-fils), elle se retrouve également à abdiquer son militantisme en particulier féministe (« *y'a des luttes que je ne veux plus mener* ») comme si la tâche était désormais trop grande et le moment dépassé (« *Alors oui c'est un échec éducatif. J'aurai eu envie d'avoir des enfants militants, sur le modèle de ce sur quoi je m'étais inscrit en 68, voilà ce qui m'aurait plu. C'est là où tu es dans les décalages entre ce qui t'aurait plu (chez) des enfants au lieu de s'emmerder avec des histoires de barrettes ou des histoires de cuites, ou même des histoires de jouer aux artistes, j'aurais autant aimé les voir se battre sur d'autres terrains* »). Au fond même la seule transmission qui semble avoir réussi à ses yeux est celle qui est le fait de l'école bilingue (français-breton) et n'est pas une transmission qu'elle a faite⁸⁵.

Ce récit désillusionné s'alimente chez cette universitaire en sciences sociales de l'expérience professionnelle de l'enquête, de ce qui se passe chez les autres et de l'équipement sociologique et psychologique : « *Dans une grosse enquête qu'on avait mené, on avait des gens de fin de carrière et de début de retraite qui imaginaient un temps pour soi. Ceux effectivement qui n'arrivaient pas à imaginer ce temps pour soi c'est ceux qui ont des enfants toujours sur les bras. C'est vrai pour les hommes aussi. Ici les gens de l'arsenal qu'on met à la retraite à 50 ans, mesure amiante, ils te disaient que ce qui n'était pas concevable pour eux c'était de partir avant que les autres soient en emploi. Donc il y a un conflit de représentation ou de je ne sais pas quoi là. J'ai envie de dire, en tout cas moi (que) je vis un tout petit peu dans ce truc-là, et que le fait de ne pas être déchargée des trentenaires là, probablement accroît la représentation de la charge des plus jeunes. Et en plus le poids socio-économique est là et l'absence de réciprocité* »

« *C'est là que je te dis que, à un moment donné dans ton histoire de toutes façons tu dois bien, t'es bien obligé de te détacher de tes parents pour partir, te détacher de tes enfants aussi. C'est là que, à un moment donné dans ton histoire, de toutes façons tu dois bien, t'es bien obligé de te détacher de tes parents pour partir, te détacher de tes enfants aussi. Par exemple l'humanitaire, voilà ce qui aurait été une réussite pour une zozo soixante-huitarde ayant passé chez les maos et au PC, bon ben voilà, donc à un moment tu négocies avec toi-même, surtout quand tu as été voir du côté de la psy, tu croises tous tes attachements et détachements (...) quand je suis devenue mère j'ai vraiment eu l'impression que du coup tout rentrait dans l'ordre, c'est même pas dans l'ordre des générations, le poids des générations s'imposait à toi. Avant je me sentais complètement libre, de ce jour-là j'ai su que j'étais attachée, dans tous les sens du mot attachement. Et effectivement je pense que je dois rêver quelque part de détachement* ».

C'est ainsi un récit désillusionné que nous fait Solange de la parenté tardive même si celle-ci n'est jamais tout à fait séparable dans son récit de sa beau-parentalité (et ne peut l'être, sauf à paraître contrevenir à la norme de traitement égalitaire des enfants, qu'ils le soient devenus « biologiquement » ou par « alliance »). Et c'est peut être aussi pour cela que son récit évoque

⁸⁵ Le défaut de transmission provient aussi de l'absence de réciprocité en particulier de la part de ses beaux-fils ce qui vient en renforcement de l'image de « parasites » qu'elle a d'eux. Sous une autre forme, cette absence de réciprocité concerne également ses propres enfants qui sont encore trop jeunes (non installés) pour rendre de retour.

irrésistiblement vers la fin, le film de René Allio (« La vieille dame indigne ») typique du modèle du troisième âge⁸⁶.

« Moi cette convergence de choses-là, c'est vrai que ça me fait dire vaut mieux avoir fait ses enfants avant. (...) Que ce soit dans la sphère, pour simplifier, dans la sphère privée ou la sphère publique, et j'ai l'impression d'être porteuse de beaucoup de choses, et effectivement souvent je me dis mais je porte dix fois trop de choses, que ce soit au niveau du boulot, que ce soit au niveau de la maison, et tous ces gens-là j'ai envie de leur dire basta, bye bye, je me tire, ou barrez-vous ou moi je me tire, voilà ».

Conclusion

Cette recherche se donnait pour objectif d'éclairer les processus amenant des hommes et des femmes à devenir des « parents tardifs », ces processus désignant les conditions sociales tout à la fois objectives et subjectives devant être satisfaites pour devenir parent et qui s'ordonnent dans le temps. Les conclusions pouvant être établies au terme de cette recherche renvoient d'une part à l'explicitation des logiques temporelles et biographiques organisant la parentalité tardive ; à l'objet spécifique que nous nous proposons de traiter et, d'autre part, à la généralisation que l'on peut en faire ; la parentalité tardive semblant éclairer et mettre au jour les logiques ordinairement moins visibles de la parentalité non tardive.

La parentalité tardive contemporaine ne renvoie à l'évidence pas aux mêmes types de logique que la parentalité tardive du début du XXe siècle, si l'on retient cette borne imposée par les limites des statistiques disponibles. Elle correspond d'une part à une transformation de la morphologie des familles et, corrélativement, à une transformation sexuée (selon les sexes) des manières d'accéder à la parentalité tardive. Ce phénomène correspond désormais moins fréquemment à une maternité ultime et tardive (au dernier enfant d'une famille nombreuse du point de vue de la mère) que, *en moyenne*, qu'à une nouvelle paternité dans le cadre d'une nouvelle union. Ainsi, les maternités tardives contemporaines apparaissent désormais moins liées qu'avant aux familles nombreuses et la proportion de mères tardives n'ayant qu'un seul enfant tend même à augmenter. Pour les hommes, la paternité tardive reste au contraire un phénomène encore fortement liée aux familles nombreuses (contrairement aux mères tardives, leur descendance finale moyenne (le nombre moyen d'enfants) a très peu diminuée). Mais ces différences ne pèsent pas seulement dans le calcul de la descendance finale (comme si les individus la « calculaient » rationnellement) indépendamment des formes d'union. C'est là encore le jeu des différences entre hommes et femmes dans les modes d'union et formes de conjugalité qui fait sentir ses effets lorsque l'on les observe du point de vue des modes d'accès à la parentalité tardive. La parentalité tardive apparaît ainsi de plus en plus liée aux recompositions familiales mais plus fortement pour les hommes que pour les femmes. Dans leur cas, la paternité tardive s'explique moins tant par un report de l'entrée dans la parenté (comme pour les mères d'un enfant unique par exemple) que, pour les hommes, par une succession de différentes séquences de vie en couple. Quand aux hommes n'ayant connu qu'une seule union, celle-ci semble avoir été constituée à un âge relativement avancé, avec des femmes beaucoup plus jeunes qu'eux, le couple connaissant une plus longue vie commune sans enfant ce qui ne préjuge rien de logiques de rattrapage et du nombre d'enfants. Les hypothèses de départ concernant l'effet du sexe (au sens de *genre*) sur les modalités d'entrée dans le champ de la parentalité tardive apparaissent de ce point de vue largement vérifiées, tant du point de vue de la relation stricte du nombre d'enfants tardifs, de leur rang pour *ego*, de leur rang dans l'union ou du nombre d'union. Ces différences (en apparence « biologiques » mais de fait « sociales » comme le montre le second volet de l'enquête) se composent avec celles d'*état*, lesquelles ont également connu une transformation significative, différenciée selon le sexe. Pour les femmes, la parentalité tardive est désormais une caractéristique des cadres et des professions intermédiaires alors que, par le passé, elle était une caractéristique des agricultrices. Et, en relation avec cet état de fait, les femmes les plus diplômées sont plus tardives que les autres. Mais, la parenté tardive est aussi une caractéristique des femmes « inactives ». On est donc, dans ce cas, fondé à parler d'une polarisation aux deux extrémités de l'échelle sociale. Pour les hommes, la parenté tardive est principalement une caractéristique des ouvriers et des inactifs du simple fait qu'ils ont une descendance finale plus étendue. De même d'ailleurs que le fait d'être immigré (dont l'effet se compose dans le précédent). Les différences entre hommes et femmes renvoient dans ce cas à l'entrée des femmes dans le champ du salariat

⁸⁶ Ce film de René Allio tiré d'une nouvelle de Bertolt Brecht montre une vieille dame qui, à la mort de son mari et au scandale de ses proches, va délaissier sa famille pour vivre enfin sa vie.

(et donc de la profession et de la carrière) qui, sans doute plus fortement pour elles que pour les hommes, clivent le champ de la parentalité tardive, dans les manières d'y entrer par l'articulation du « familial » et du « professionnel ».

L'enquête statistique met au jour une transformation du phénomène dont la logique n'est sans doute plus la même qu'au début du siècle. Elle met également au jour de fortes différences entre hommes et femmes mais il reste qu'elle ne peut rendre compte de l'organisation temporelle du phénomène mais aussi de ces logiques biographiques. Les modalités d'accès à la parentalité des hommes et des femmes ne renvoient pas aux mêmes logiques, les uns et les autres n'ayant pas au final la même durée de vie en couple, le même nombre d'enfants etc. Tout conduit ainsi à penser que, *face à la parentalité*, les hommes et les femmes ne disposent pas de la même marge de manœuvre ou, plus exactement, que ces différences de marge de manœuvre ne les amènent pas à ressentir au même moment un sentiment d'urgence et ne se sentent pas confrontés dans les mêmes termes à la question de la parentalité.

On voit que l'on ne peut dès lors penser dans un simple rapport de complémentarité les méthodes qualitatives et quantitatives mais que, plus fondamentalement, elles mettent en jeu des régimes épistémologiques –de production de la vérité– nettement différenciées. On peut trouver une première limite à l'investigation statistique dans la qualité des données. Pour l'enquête EHF, une des plus grandes limites tient sans doute à la définition relativement instable de « l'union » (laquelle semble constituer un compromis entre la relation (allant de *celle d'un soir* à celle, pour reprendre Kaufman, d'un *premier matin*) et l'union légitime) mais, en un sens aussi sociologiquement fondée (c'est toute la question de la sociologie du couple que de savoir comment – à quel moment– se stabilise aux yeux des acteurs et fait sens pour eux *leur relation*). Mais cette question des limites – par définition *dépassables*– ne peut ni ne doit éluder celle de savoir quels sont les facteurs efficaces : facteurs ou variables statistiques et / ou jeux des interprétations des acteurs de ces facteurs et variables. Et, au final, de quel régime entre l'explication ou de la compréhension faudrait-il se satisfaire ?

Cette recherche se donnait pour objectif d'éclairer les processus amenant des hommes et des femmes à devenir des « parents tardifs », ces processus désignant les conditions sociales tout à la fois objectives et subjectives devant être satisfaites pour devenir parent et qui s'ordonnent dans le temps. Au terme de cette recherche, il apparaît que le processus d'accès à la parentalité tardive ressort moins d'une *opposition entre facteurs objectifs et facteurs subjectifs* que d'une *tension entre logiques temporelles et logiques biographiques*, sans discontinuité entre elles puisque la question du calendrier –des « retards » éventuels– est à la fois en tant que tel un facteur ou une variable de l'évaluation (n'est-ce pas trop tard ? ne suis-je pas trop vieux ?) et un enjeu dans l'épreuve, dans l'interprétation de l'événement qui permet d'inscrire dans une filiation, une histoire personnelle ou conjugale etc.

Cette même tension organise aussi l'analyse que l'on peut faire (et que l'on peut contourner) de la part du « biologique » dans la parentalité tardive. Celle-ci fonctionne sur deux registres complémentaires : on ne saurait dénier les différences « objectives » du point de vue des calendriers de conception possible, lesquels apparaissent beaucoup plus réduits pour les femmes que pour les hommes⁸⁷ et font qu'elles disposent de moins de temps que les hommes pour avoir des enfants. En un sens, de ce point de vue, les femmes vieillissent plus vite que les hommes. On peut de ce point de vue parler d'une inégalité biologique entre les hommes et les femmes. On peut même avancer que cette inégalité biologique se redouble d'une inégalité sociale puisque, du fait du sens « normal » de l'écart d'âge, les hommes ont finalement plus de possibilités pour trouver un conjoint du bon âge⁸⁸ c'est-à-dire plus jeune qu'eux.

Mais, en même temps, cette inégalité ressort aussi des logiques éprouvées par les individus, soumises à interprétation, contrôlées, régulées soit pour anticiper, soit pour corriger l'effet de la nature, soit pour la redoubler. Ainsi, aux yeux de certains acteurs, la nature peut être un acteur à part entière ou un facteur à prendre en compte (de même que pour d'autres, le désir etc.). Dans tous les cas, c'est sur la base de cette inégalité que s'opèrent ainsi les négociations conjugales autour du calendrier de conception en fonction des

⁸⁷ On pourrait avancer dans une perspective relativiste que nous ne reprenons pas à notre compte que cette inégalité est au fond moins biologique que sociale au sens où ce qui est efficace socialement (en moyenne) c'est les représentations, normes et anticipations par les individus du temps dont ils disposent pour devenir aux parents. Il reste que, dans tous les cas, le poids des normes d'âge, représentations et anticipations sont fortement différenciées.

⁸⁸ De même d'ailleurs que du fait de la mortalité différentielle, au grand âge, il est plus difficile pour une femme que pour un homme de retrouver un conjoint, les hommes étant alors plus rares.

calendriers professionnels (avancement dans la carrière), conjugaux (ancienneté et état des relations), de l'écart d'âge entre conjoints et du poids des normes d'âge. De leur issue dépend à la fois l'installation de la famille et son calendrier. De ce point de vue, ces négociations conjugales ne sont pas propres aux seules configurations de parentalité tardive, mais elles prennent dans ce cas un poids particulier parce que, sous l'effet de l'avancée en âge des individus, les choix possibles se réduisent et qu'il s'agit de ne pas laisser passer le bon moment s'il se présente. En ce sens, les parents tardifs sont ceux qui le sont devenus tardivement c'est-à-dire des parents pour qui cela a pris plus de temps que les autres. La parentalité tardive éclaire aussi un processus allant ordinairement de soi car elle condense les enjeux en les précipitant. De ce point de vue, la question reste ouverte de savoir si la question de l'urgence se pose de manière fondamentalement différente pour les conceptions « normales » (« moyennes ») ou celles précoces et celles tardives si on les considère du point de vue des négociations conjugales et arbitrages (il n'y a qu'une différence de degré et continuité entre le temps que l'on se donne pour vivre *pour soi* avant d'avoir des enfants et l'urgence à avoir des enfants).

De ce point de vue, la parentalité tardive éclaire les formes contemporaines de parentalité en mettant au jour les routines ordinaires et allant de soi. En premier lieu, elle met au jour le poids des effets de période sur le réaménagement des investissements et la nouvelle hiérarchie des valeurs. Pour beaucoup, elle correspond aussi à l'invention d'un nouvel âge de la vie : la jeunesse, période de moratoire avant l'engagement plus ou moins définitif dans le travail ou la famille. Mais, dans le même temps, la durée et l'incidence de cette période et l'importance des investissements indique que l'on est bien ici dans un réaménagement des valeurs (se chercher par la voie militante ou d'une activité semi-professionnelle et, plus tardivement d'une parentalité, devenant une forme d'accomplissement) et non dans une forme d'anomie. La parentalité devient, dans cette perspective, une des voies possibles mais non obligées de l'accomplissement de soi.

C'est même plus généralement toute la problématique familiale qui s'est transformée dans la période contemporaine à la fois de par le plus grand contrôle de la fécondité et, en même temps, la transformation des modèles légitimes de famille, la *famille relationnelle* l'emportant sur celle imposée (du point de vue des manières et raisons légitimes « d'être ensemble »). Avec la mise en place de la contraception dans les années 1970, la parenté est devenu le produit apparent de l'exercice d'un libre choix : on choisirait le moment opportun pour devenir parent. La question se pose alors de savoir comment les individus, hommes et femmes, se positionnent par rapport à ce choix où plus exactement comment ils sont amenés à exercer ou non ce « choix », à quel moment. Dans les faits, il apparaît que ce choix s'exerce fortement localement, en fonction d'une évaluation temporelle et de la situation conjugale. En effet, dans une conjoncture où le modèle familial relationnel prédomine et organise les représentations de la famille idéale, l'accès à la parentalité suppose aussi sur le plan de la relation conjugale d'avoir un conjoint qui soit le « bon conjoint » et que les individus s'y sentent « prêts ». Le contrôle relatif de la conception et des naissances permet ce contrôle de l'épreuve.

La transformation contemporaine se caractérise ainsi par le décrochage relatif de la conception et de l'engendrement, l'accès à la paternité ou maternité supposant d'ordonner ces deux dimensions dans un projet, constitutif d'une parentalité. Le recours aux entretiens permet d'accéder à cette dimension où les individus, par leur récit, recomposent la logique biographique de cet engendrement et montre le travail social nécessaire pour accéder à la parentalité. Dans cette nouvelle conjoncture, la psychanalyse et, plus généralement le travail réflexif sur soi et son histoire familiale, qui peuvent s'actualiser en situation d'entretien, constituent des équipements de la parentalité tardive permettant de se penser et envisager comme mère ou père tardif.

Mais ce processus ne se situe pas dans le seul rapport de soi à soi. Cette évaluation peut aussi s'appuyer, de manière complémentaire à l'expertise médicale (ou éventuellement même celle morale d'autorité religieuse) sur une expertise profane, assurée par les pairs et semblables (en particulier de même âge) ou les membres de la famille (en particulier dans le cadre de production d'un *récit familial*) et dans laquelle se produisent et s'actualisent les normes. Cette évaluation peut ainsi porter sur *soi* (suis-je prêt ?), sur le couple (la stabilité du lien et la reconstitution des rôles qu'une naissance induirait) mais aussi la famille (autres enfants, collatéraux, parents etc.). De ce point de vue, la parentalité tardive s'inscrit dans le cadre d'un nouveau régime d'expertise : l'expertise disséminée (Levilain, 1998) s'appuyant sur une multiplicité d'équipements.

Parmi ces négociations, la forme et modalité de résolution des négociations proprement conjugales déterminent le temps nécessaire à la production de la parentalité. Ces négociations portent de manière générale sur la détermination du moment propice alors même que l'accès à la parentalité s'opère dans un cadre temporel différent pour les hommes et pour les femmes que ce soit du point de vue *biologique* aussi bien que celui professionnel. En regard de leur carrière, au contraire des hommes, les femmes sont souvent amenées à devoir

choisir ou à se poser la question en termes de choix et, plus que les hommes, en termes d'articulation entre investissements professionnels et familiaux. Mais comme on l'a vu ces négociations sont rarement rationnelles (« froide ») ou passionnées (« chaude ») prenant alors la forme de décisions partagées et communes ; elles sont aussi des rapports de forces, des décisions imposées (les hommes se voyant placés devant le fait accompli) ou arrachées (les hommes devant alors choisir entre un enfant ou la rupture). En d'autres termes encore, pour paraphraser Durkheim, tout n'est pas négocié et négociable dans ces négociations conjugales. Mais pour comprendre cette cristallisation des enjeux, lorsque *par accident* la question de conserver ou d'avoir un enfant se pose, il faut rappeler la forte inégalité des hommes et des femmes devant le temps qui passe. Le récit revient souvent dans l'enquête réalisée auprès des femmes ayant eu un enfant tardivement (mais il transparaît aussi dans le récit des pères tardifs) d'un sentiment d'urgence lorsqu'elles prennent conscience que « le temps avait passé si vite » et elles décrivent, tout comme les pères interviewés, la plus grande prudence des hommes. D'où aussi l'impression que les femmes, dans ces évaluations et ces négociations, sont rattrapées par une dimension chronologique du temps (l'âge) alors que les hommes peuvent mobiliser un temps plus « kaïrologique » (le moment propice, la bonne personne) (Bessin, 1998). Ce sont en tout cas les femmes qui entament alors une entreprise de conviction, où parfois les armes du chantage sont employées. Et lorsqu'au contraire, certaines femmes considérant qu'elles avaient dépassé l'âge, qu'elles en avaient assez, ou qu'elles n'en voulaient pas, cèdent au désir d'enfant de leur mari, ce sont celles-ci qui sont les plus à même de mettre en avant les difficultés engendrées par la venue d'enfants sur le tard. Pour autant, il ne faudrait pas se laisser abuser par ces descriptions d'une entrée à reculons des hommes dans la parentalité tardive. Celle-ci n'augure en effet en rien du plaisir que semblent trouver ces hommes dans leur paternité, le ravissement engendrant souvent leur ravissement. Les récits de pratiques éducatives montrent que, pour certains, ils peuvent investir d'autant mieux leur rôle de père qu'ils ont réglé la question de leurs investissements professionnels. Ce qui, en un sens, constitue un bénéfice supplémentaire des hommes qui, par leur paternité tardive et les effets du décalage de calendriers, peuvent mieux résister au vieillissement.

Bibliographie

- Attias-Donfut C. (dir.) (1995) *Les solidarités entre générations*, Paris, Nathan.
- Bajos N., Ferrand M. et l'équipe Giné, (2002) De la contraception à l'avortement. Sociologie des grossesses non prévues, Paris, Inserm.
- Barthez A. (2003) « GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel », in Weber F., Gojard S., Gramain A., *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, pp. 211-236.
- Berger P., Luckmann T. (1966), *La construction sociale de la réalité*, trad. Franç. Paris, Armand Colin, 1996.
- Bertaux D. (1997) *Les récits de vie*, Paris, Nathan,.
- Bessin M. (1998) "Le *Kairos* dans l'analyse temporelle", *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n°32, "Temps et contretemps. Approches sociologiques", 2^{ème} semestre, pp.55-73.
- Bessin M. (1997) "Les paradigmes de la synchronisation : le cas des calendriers biographiques", *Information sur les sciences sociales*, Vol. 36, n°1, mars, pp. 15-39.
- Bessin M., Levilain H., Regnier-Loillier A. (2004) « Avoir des enfants « sur le tard ». Une exploration statistique de la « parenté tardive » à partir de l'EHF 1999 », in *Résultats de l'enquête Etude de l'Histoire Familiale 1999*, Paris, ed. de l'INED, 2005.
- Bloch F., Buisson M. (1994) "La circulation du don entre générations : comment reçoit-on ?" *Communication*, n° 59 , pp. 55-72
- Boltanski L. (2004) *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*. Gallimard NRF « Essais », Paris, 2004
- Bourdieu P. (2002) *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil.
- Bozon M. (1990) « Les écarts d'âge entre conjoints : une domination consentie », *Population*, 2&3, pp. 327-360 & 565-602.
- Brouard N., (1977) "Évolution de la fécondité masculine depuis le début du siècle", *Population*, n°6.
- Caradec V. (1996) *Le couple à l'heure de la retraite* PU de Rennes, Rennes,.
- Cassan F., Héran F., Toulemon L. (2000) « Etude de l'histoire familiale. L'édition 1999 de l'enquête famille », *Courrier des statistiques*, N°93, mars.
- Cèbe D., Philippe C. & Cresson G. (2002) *Contraception et IVG. Négociations et décisions au sein des couples face aux grossesses non prévues*, Rapport de recherche, CRESP, INSERM.
- Champagne P. (2002) *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française*, Paris, Seuil.
- Daguet F. (1999) « Maman après 40 ans », *Données Sociales*, Insee.
- Daguet F. (2002) « Un siècle de fécondité française », *Insee résultats*, n°8, Insee.
- Devreux A.-M., Frinking G. (2001) *Les pratiques des hommes dans le travail domestique, Une comparaison franco-néerlandaise*, Rapport pour la Dares, CSU-Iresco,.
- Donati P. (2000) « L'absence d'enfant. Un choix plus ou moins délibéré dans le parcours d'hommes et de femmes », *Recherche et prévisions*, n°62, pp.43-56.
- Donati P., Samuel O. (2001) « Les temps de la procréation féminine », *Temporalistes*, n° 43, octobre.
- Farges P. (1986) « Monde arabe : la citadelle domestique » in A. Burguière et al (dir.), *Histoire de la Famille tome 2*, Paris, A. Colin.

- Flipo A. et Régnier-Loilier A. (2002) « Articuler vie familiale et vie professionnelle en France : un choix complexe », *Données sociales*, Insee.
- Fournaud A. (1999) *La confusion des rôles. Les Toujours-jeunes et les Déjà-vieux*, Jean-Claude Lattès.
- Gadéa C., Marry C. (2000) « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, 3, pp. 109-136.
- Gianini Belotti E. (1988) *Amore e pregiudizio. Il tabù dell'età nei rapporti sentimentali*, Milano, Mondadori.
- Guillemard, AM., (1993) "Emploi, protection sociale et cycle de vie : résultats d'une comparaison internationale des dispositifs de sortie anticipée d'activité", *Sociologie du travail*, n°3.
- Halifax J. (2004) « Etude des familles adoptives françaises », in INED, *résultats de l'enquête Etude de l'Histoire Familiale 1999*. ed. INED, Paris, 2005.
- Hammouche A. (2001), « Engagements au féminin : la maternité sur la place », in *L'engagement au pluriel*, Ion J. (ed.), PUSE, pp. 115-133.
- Hammouche A. (1994) *Mariages et immigration. La famille algérienne en France*, Lyon, Pul.
- Hareven TK. (1986) « Historical changes in the social construction of the life course », *Human Development*, 29(3).
- Kholi M. (1989) « Le cours de la vie comme institution sociale », *Enquête, Cahiers du CERCOM*, N°5, "Biographie et cycle de vie", mars.
- Lavertu J. (1997) *Fécondité et calendrier de constitution des familles*, INSEE Résultats, n° 579.
- Leborgne-Uguen F. (1997) *Etre grand-mère. Des expériences différenciées, une construction de soi à partir d'un agencement de liens familiaux*, Thèse de doctorat, Univ. Paris V.
- Le Gall D., Bettahar Y. (dir.) (2001) *La pluriparentalité*, PUF, Paris.
- Leridon H., Oustry P., Bajos N. et l'équipe Cocon, (2002) « La médicalisation croissante de la contraception en France », *Population et Sociétés*, n°381, juillet-août.
- Levilain H. (2000) "De l'hospice à la PSD" *Informations Sociales*, n° 82, 1^{er} trimestre.
- Levilain H. (1996) "Passage à la dépendance : rôle de l'institution" in S. Aymé, J.-C. Henrard, Colvez A. & alli (dir.) *Handicap et vieillissement. Politiques publiques et pratiques sociales*. INSERM Ed., Paris, Coll « Questions en santé publique », pp. 253-264.
- Levilain H. (1998) *La dévolution de la charge des vieux. Contribution à une sociologie de l'expertise et des classements techniques, scientifiques et sociaux*. Thèse de doctorat, Univ. Paris VIII, Saint-Denis, 524 p.
- Maréchal M. (1997) *Cycle de vie et milieu social selon l'enquête famille de 1990*, INSEE Résultats n° 580-581.
- Martial A. (2003) *S'apparenter*, Paris, Ed. de la MSH.
- Martin C. (2003) *La parentalité en questions. Perspectives sociologiques*. Rapport pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille, Avril, ronéo, 59 p.
- Maruani M, Reynaud M. (1993) *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, Repères.
- Merllié D. (1989) « la construction statistique » in Champagne P., Merllié D. & Pinto L., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris Dunod.
- Mehl, D. (1999) *Naître ? La controverse bioéthique*, Paris, Bayard.
- Meulders-Klein MT., Théry I. (1994) *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan,.
- Moulinié V. (1998) *La chirurgie des âges. Corps, sexualité et représentation du sang*, Paris, Mission du patrimoine ethnologique, Ed. de la Maison des sciences de l'homme.

- Pennec S. (1998) « Construction identitaire et rôles filiaux », communication au colloque de l'IPSA, *Nouveaux processus identitaires et âges de la vie*, Angers, octobre.
- Pinell P. (1998) « Médicalisation et procès de civilisation » in Aiach P. , Delanoe D. L'ère de la médicalisation. *Ecce homo sanitas*, Paris, Ed. Anthropos, pp.37-51.
- Polanyi K. (1943) *La grande transformation*, Paris, Gallimard, trad. Fr. 1984.
- Poussou M. (2001) *Le vieillissement à l'épreuve des couples intergénérationnels*, Mémoire de DEA, Université Paris V.
- Régnier-Loilier A. (2002) *Stratégies des couples en matière de fécondité. De la « fécondité naturelle » à « l'infécondabilité naturelle »*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Lille 1.
- Sayad A. (1999) *La Double Absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil , 444 p.
- Schwartz O. (1990) *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF.
- Singly de F. (1996) *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Toulemon L. (1992) "La fécondité et la fertilité à 40 ans", communication à la 1ère *journée de lutte contre la stérilité*, Quiberon, 26 septembre.
- Toulemon L., Leridon H. (1999) « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », *Insee Première*, n°652.
- Valabregue C., Berger-Forestier C., Langevin A. (1982) *Ces maternités que l'on dit tardives*, Paris, Laffont.

Annexes

Annexe 1 - codage des types de configuration de parentalité tardive

		Ego tardif		
Conjoint		A eu au moins une précédente union non féconde	A eu au moins une précédente union avec enfant	N'a pas eu de précédente union (celle-ci est la première)
	A eu au moins une précédente union non féconde	Première union féconde pour les deux (« 1 UF »)	Recomposition pour Ego (« RF Ego »)	Première union féconde pour les deux (« UF »)
	A eu au moins une précédente union avec enfant	Recomposition pour conjoint (« RF conjoint »)	Recomposition pour Ego et son conjoint (« RF pour les 2 »)	Recomposition pour conjoint (« RF conjoint »)
	N'a pas eu de précédente union (celle-ci est la première)	Première union féconde pour les deux (« 1 UF »)	Recomposition pour Ego (« RF Ego »)	Première union pour les deux (1U)
	Pas de conjoint	Seul (« Seul »)		

Annexe 2 - synthétique des entretiens : Indicateurs temporels et calendaires

					Indicateurs temporels et calendaires					
N°	Pseudo	Sexe	Adoption	Configuration de parenté tardive (cf. Annexe)	Age Ego en 1970	Age Ego au 1er moment PT	Age Conjoint au 1er moment PT	Age ego au dernier enfant non tardif	Age Ego à l'installation (sinon rencontre)	Age conjoint à l'installation (sinon)
1	Yvette	F	Non	1U	< 35	45 & +	45 & +	35-39	30-34	40-44
2		M	Non	1U	< 35	45 & +	35-39	40-44	- de 30	- de 30
3 (cf. 2)	Miranda	F	Non	1U	< 35	40-44	45 & +	35-39	- de 30	- de 30
4	Maurice	M	Non	1UF	< 35	45 & +	35-39		45 & +	35-39
5	Gustave	M	Non	1U	< 35	45 & +	40-44	40-44	- de 30	- de 30
6 (cf. 5)	Victoire	F	Non	1U	< 35	40-44	45 & +	35-39	- de 30	- de 30
7	Martin	M	Non	1U	< 35	40-44	40-44	35-39	- de 30	- de 30
8 (cf. 7)	Martine	F	Non	1U	< 35	35-39	35-39	30-34	- de 30	- de 30
9	Pablo	M	Non	1U	< 35	45 & +			40-44	- de 30
10 (cf. 9)	Paulette	F	Non	1U	de 25 à 35	40-44			30-34	- de 30
11	Robert	M	Non	RF pour Ego	< 35	45 & +	30-34	30-34	45 & +	- de 30
12	Lison	F	Non	1U	< 35	40-44	40-44	35-39	30-34	30-34
13	Jules	M	Non	1U	< 35	45 & +	35-39		45 & +	35-39
14	Roberte	F	Non	1U	< 35	40-44		- de 30	- de 30	
15	Jean	M	Non	RF pour Ego	< 35	45 & +	35-39	30-34	40-44	30-34
16	Louis	M	Non	RF pour les 2	< 35	45 & +		40-44	45 & +	
17	Roland	M	Non	1U	de 25 à 35	45 & +			45 & +	
18	Juliette	F	Non	1U	de 25 à 35	35-39	45 & +		35-39	45 & +
19	Bruno	M	Non	RF pour Ego	de 25 à 35	45 & +	40-44	- de 30	45 & +	35-39
20	Yann	M	Non	RF conjoint	de 25 à 35	45 & +				
21	Claudine	F	Oui	seule	de 25 à 35	45 & +				
22	Olga	F	Non	Seule	de 25 à 35	40-44			40-44	
23	Jeanne	F	Non	1U	de 25 à 35	40-44	40-44		- de 30	- de 30
24	Annick	F	oui	1U	de 25 à 35	45 & +	35-39	30-34	40-44	30-34
25	Gaston	M	Non	1UF	de 25 à 35	45 & +	35-39		45 & +	35-39
26	Josephine	F	Oui	RF pour Ego	de 15 à 25	45 & +	40-44	- de 30	45 & +	40-44
27	Sylvain	M	Non	RF conjoint	de 15 à 25	45 & +	35-39		35-39	30-34
28	Octavie	F	Non	1U	de 15 à 25	40-44	45 & +		- de 30	30-34
29	Aurélie	F	Non	1UF	de 15 à 25	40-44	40-44	35-39	35-39	35-39
30	Marguerite	F	oui	1U	de 15 à 25	40-44	40-44			
31 (cf. 30)	Marcel	M	Oui	1U	de 15 à 25	45 & +	45 & +	40-44		
32	Didier	M	Non	1UF	de 15 à 25	45 & +	35-39		40-44	30-34
33	Solange	F	Non	RF conjoint	de 15 à 25	40-44	40-44	30-34	30-34	35-39
34	Micheline	F	Oui	1U	de 15 à 25	40-44	35-39	35-39	35-39	30-34
35	Madeleine	F	Non	1U	de 15 à 25	40-44	40-44	35-39	35-39	30-34
36	Louise	F	oui	1U	de 15 à 25	45 & +	40-44		40-44	30-34
37	Valérie	F	oui	seule	de 15 à 25	40-44				
38	Boris	M	Non	1UF	de 15 à 25	45 & +	35-39		45 & +	40-44
39	Amadou	M	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	45 & +	- de 30	40-44	45 & +	- de 30
40	Hamed	M	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	45 & +	30-34	40-44	35-39	- de 30
41	Irène	F	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	40-44		- de 30	30-34	45 & +
42	Sylvie	F	Non	1U	de 15 à 25	35-39	35-39	35-39	35-39	35-39
43	Arianne	F	Non	1U	- de 15	40-44	40-44		- de 30	- de 30
44	Myriam	F	Non	RF conjoint	- de 15	40-44	40-44	30-34	30-34	30-34
45	Jacqueline	F	Non	1UF	- de 15	40-44	40-44	35-39	30-34	30-34

Annexe 3 - synthèse des entretiens : descendance

N°	Pseudo	Sexe	Adoption	Configuration de parenté tardive (cf. Annexe)	Age ego en 1970	DESCENDANCE (Nombre total d'enfants ...)					
						Descendance actuelle d'Ego	Descendance actuelle conjoint d'Ego	enfants tardifs dans l'union actuelle	enfants dans l'union actuelle	du conjoint issus de précédentes unions	d'Ego issus de précédentes unions
1	Yvette	F	Non	1U	< 35	4	4	1	4	0	0
2		M	Non	1U	< 35	11	11	4	11	0	0
3 (cf. 2)	Miranda	F	Non	1U	< 35	11	11	2	11	0	0
4	Maurice	M	Non	1UF	< 35	1	1	1	1	0	0
5	Gustave	M	Non	1U	< 35	7	7	1	7	0	0
6 (cf. 5)	Victoire	F	Non	1U	< 35	7	7	1	7	0	0
7	Martin	M	Non	1U	< 35	6	6	1	6	0	0
8 (cf. 7)	Martine	F	Non	1U	< 35	6	6	1	6	0	0
9	Pablo	M	Non	1U	< 35	1	1	1	1	0	0
10 (cf. 9)	Paulette	F	Non	1U	de 25 à 35	1	1	1	1	0	0
11	Robert	M	Non	RF pour Ego	< 35	5	2	2	2	0	3
12	Lison	F	Non	1U	< 35	3	3	1	3	0	0
13	Jules	M	Non	1U	< 35	2	2	2	2	0	0
14	Roberte	F	Non	1U	< 35	3	3	1	3	0	0
15	Jean	M	Non	RF pour Ego	< 35	2	1	1	1	0	1
16	Louis	M	Non	RF pour les 2	< 35	6	2	1	1	1	5
17	Roland	M	Non	1U	de 25 à 35	2	2	2	2	0	0
18	Juliette	F	Non	1U	de 25 à 35	2	2	2	2	0	0
19	Bruno	M	Non	RF pour Ego	de 25 à 35	3	1	1	1	0	2
20	Yann	M	Non	RF conjoint	de 25 à 35	1	3	1	1	2	0
21	Claudine	F	Oui	seule	de 25 à 35	1		1			
22	Olga	F	Non	Seule	de 25 à 35	1		1			
23	Jeanne	F	Non	1U	de 25 à 35	1	1	1	1	0	0
24	Annick	F	oui	1U	de 25 à 35	2	2	1	2	0	0
25	Gaston	M	Non	1UF	de 25 à 35	1	1	1	1	0	0
26	Josephine	F	Oui	RF pour Ego	de 15 à 25	2	1	1	1	0	1
27	Sylvain	M	Non	RF conjoint	de 15 à 25	1	2	1	1	1	0
28	Octavie	F	Non	1U	de 15 à 25	1	1	1	1	0	0
29	Aurélié	F	Non	1UF	de 15 à 25	2	2	1	2	0	0
30	Marguerite	F	oui	1U	de 15 à 25	2	2	2	2	0	0
31 (cf. 30)	Marcel	M	Oui	1U	de 15 à 25	2	2	2	2	0	0
32	Didier	M	Non	1UF	de 15 à 25	2	2	2	2	0	0
33	Solange	F	Non	RF conjoint	de 15 à 25	2	4	1	2	2	0
34	Micheline	F	Oui	1U	de 15 à 25	2	2	1	2	0	0
35	Madeleine	F	Non	1U	de 15 à 25	3	3	1	3	0	0
36	Louise	F	oui	1U	de 15 à 25	2		2			
37	Valérie	F	oui	seule	de 15 à 25	2		2			
38	Boris	M	Non	1UF	de 15 à 25	2	2	2	2	0	0
39	Amadou	M	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	6	1	1	1	0	5
40	Hamed	M	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	5	3	1	3	0	2
41	Irène	F	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	3	1	1	1	0	2
42	Sylvie	F	Non	1U	de 15 à 25	2	2	1	2	0	0
43	Arianne	F	Non	1U	- de 15	1	1	1	1	0	0
44	Myriam	F	Non	RF conjoint	- de 15	2	4	1	2	2	0
45	Jacqueline	F	Non	1UF	- de 15	2	2	1	2	0	0

Annexe 4 - synthétique des entretiens : caractéristiques sociales

N°	Pseudo	Sexe	Adoption	Configuration de parenté tardive (cf. Annexe)	Age ego en 1970	Caractéristiques sociales		
						Adresse	Profession	Profession du conjoint
1	Yvette	F	Non	1U	< 35	Province	agricultrice	agriculteur
2		M	Non	1U	< 35	Idf	Plâtrier (salarié puis libéral)	au foyer
3 (cf. 2)	Miranda	F	Non	1U	< 35	Idf	au foyer	plâtrier
4	Maurice	M	Non	1UF	< 35	Province	Musicien, dir d'org cult (à la retraite)	secrétaire
5	Gustave	M	Non	1U	< 35	Province	viticulteur	viticulteur
6 (cf. 5)	Victoire	F	Non	1U	< 35	Province	viticultrice	viticulteur
7	Martin	M	Non	1U	< 35	Province	maçon	agricultrice, couturière
8 (cf. 7)	Martine	F	Non	1U	< 35	Province	agricultrice, couturière	maçon
9	Pablo	M	Non	1U	< 35	Province	ouvrier retraite	
10 (cf. 9)	Paulette	F	Non	1U	de 25 à 35	Province	vendeuse puis sans prof, retr	
11	Robert	M	Non	RF pour Ego	< 35	Idf	Photographe	Fonctionnaire public
12	Lison	F	Non	1U	< 35	Idf	AS & au foyer	ingénieur
13	Jules	M	Non	1U	< 35	Idf	ingénieur	secrétaire puis sans prof
14	Roberte	F	Non	1U	< 35	Province	Viticultrice	viticulteur
15	Jean	M	Non	RF pour Ego	< 35	Province	ingénieur marine marchande (retraite)	infirmière scolaire
16	Louis	M	Non	RF pour les 2	< 35	Idf	libraire retraite	
17	Roland	M	Non	1U	de 25 à 35	Province	ouvrier qualifié paysan	agricultrice
18 (Cf. 13)	Juliette	F	Non	1U	de 25 à 35	Idf	secrétaire puis sans prof	ingénieur
19	Bruno	M	Non	RF pour Ego	de 25 à 35	Province	chef d'entreprise	infographiste (sous traitance)
20	Yann	M	Non	RF conjoint	de 25 à 35	Idf	journaliste producteur	nr
21	Claudine	F	Oui	seule	de 25 à 35	Idf	sociologue	s/o
22	Olga	F	Non	Seule	de 25 à 35	Idf	employée administrative	
23	Jeanne	F	Non	1U	de 25 à 35	Idf	Administrative public	technicien dans l'industrie (?)
24	Annick	F	oui	1U	de 25 à 35	Province	PRAG lettres	Ingénieur (secteur bancaire)
25	Gaston	M	Non	1UF	de 25 à 35	Idf	intermittent	cadre à l'université
26	Josephine	F	Oui	RF pour Ego	de 15 à 25	Idf	enseignante	avocat
27	Sylvain	M	Non	RF conjoint	de 15 à 25	Idf	chercheur	secrétaire de rédaction public
28	Octavie	F	Non	1U	de 15 à 25	Idf	IE CNRS	archo
29	Auréli	F	Non	1UF	de 15 à 25	Idf	informaticienne contractuelle	Médecin puis employé
30	Marguerite	F	oui	1U	de 15 à 25	Idf	cadre pub	cadre
31 (cf. 30)	Marcel	M	Oui	1U	de 15 à 25	Idf	cadre	responsable communication public
32	Didier	M	Non	1UF	de 15 à 25	Idf	Cadre chargé de formation, public	fiscaliste d'entreprise
33	Solange	F	Non	RF conjoint	de 15 à 25	Province	MCF université	Enseignant
34	Micheline	F	Oui	1U	de 15 à 25	Province	prof agrégée bio	Enseignant
35	Madeleine	F	Non	1U	de 15 à 25	Idf	bibliothécaire	
36	Louise	F	oui	1U	de 15 à 25	Province	psychologue scolaire	enseignant
37	Valérie	F	oui	seule	de 15 à 25	Idf	journaliste chômage	
38	Boris	M	Non	1UF	de 15 à 25	Idf	technicien RATP	médecin salarié
39	Amadou	M	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	Idf	employé de service (restauration) En	incapacité de travail
40	Hamed	M	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	Province	animateur	Travailleur social
41	Irène	F	Non	RF pour Ego	de 15 à 25	Idf	psychologue puis au foyer	médecin psychiatre
42	Sylvie	F	Non	1U	de 15 à 25	Idf	au foyer	directeur commercial
43	Arianne	F	Non	1U	- de 15	Province	enseignante	educateur
44	Myriam	F	Non	RF conjoint	- de 15	Idf	secrétaire	infirmier lib
45	Jacqueline	F	Non	1UF	- de 15	Idf	petits boulots, musicienne, chômage	

Annexe 5 - âge de ego en 1970 selon le sexe

Age ego en 1970	Sexe				Total	
	F	%	M	%	Ens.	%
de 15 à 25 ans	11	42,3	6	31,6	17	37,8
de 25 à 35 ans	6	23,1	4	21,1	10	22,2
moins de 15 ans	3	11,5		0,0	3	6,7
plus de 35 ans	6	23,1	9	47,4	15	33,3
Total	26	100,0	19	100,0	45	100,0

Annexe 6 - âge moyen d'Ego et de son conjoint au premier moment de la parenté tardive

		Mère tardive	Père tardif	ENS
Non adoptant	Age moyen d'Ego	41,3	51,8	46,4
	Age moyen de son conjoint	44,1	36,6	40,5
Adoptant	Age moyen d'Ego	45,6	46,0	45,6
	Age moyen de son conjoint	40,2	47,0	41,3
ENS	Age moyen d'Ego	42,4	51,5	46,3
	Age moyen de son conjoint	43,2	37,3	40,6

Annexe 7 - caractéristiques de la population

	Médiane	Moyenne	Effectifs concernés
Entretiens (durée moyenne et médiane) et nombre	90	96,3	45 min. : 55' max. : 300'
Age de Ego en 70	26	29,4	
Age Ego à la première parentalité tardive	45	46,3	
Age Conjoint à la première parentalité tardive	41	40,6	
Age de Ego au dernier enfant non tardif	37	35,6	
Age de Ego à la rencontre du conjoint	33	35,7	
Age du conjoint à la rencontre avec Ego	31	92,3	
Durée entre la rencontre et l'installation	2	2,4	
Durée entre la rencontre et le premier enfant (tardif ou non)	11	10,6	
Durée entre l'installation et le premier enfant (tardif ou non)	7	8,8	
Durée entre les 2 enfants tardifs	2	3,0	
Ecart entre le dernier non tardif et le premier tardif	7	9,3	
Nombre total d'enfants EGO (descendance actuelle)	2	3,0	
Nombre total enfants conjoint (descendance actuelle)	2	2,9	
Nombre actuel d'enfants tardifs de Ego	1	1,3	
Nombre d'enfants dans l'union actuelle (sauf beaux enfants)	2	2,7	
Nombre d'enfants conjoint dans de précédentes unions	2	1,6	5
Nombre d'enfants Ego de précédentes unions	2	2,6	8